MEMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE

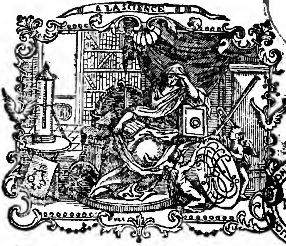
DES

HOMMES

ILLUSTRES.

TOME III.

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES
HOMMES
ILLUSTRES
DANS LA REPUBLIQUE DES LETTRES.
AVEC
UN CATALOGUE RAISONNE'
de leurs Ouvrages.
TOME III.



A PARIS,
Chez BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.

M. DCC. XXIX.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

PREFACE.

LES jugemens que le Public a formé de ces Memoires, ont été bien differens les uns des autres. Tout le monde s'eſt accordé à loüer l'entrepriſe & à approuver le deſſein; mais il n'en a pas été de même de l'execution.

Les uns perſuadés qu'un Ouvrage de cette nature ne peut être parfait dans ſes commencemens, ont régardé avec des yeux indulgens les défauts, les omiſſions, & les mépriſes qui s'y trouvent. Ils ont crû qu'il étoit juſte de paſſer quelque choſe à l'Auteur en faveur des difficultés de l'entrepriſe. Remplis de zele pour tout ce qui tend à la gloire & à l'avantage de la République des Lettres, ils ſe ſont bien gardés de décrier

un Livre qui y a un rapport essentiel, parce qu'il s'y trouvoit quelque chose de reprehensible; ils se sont fait au contraire un plaisir de contribuer à sa perfection, en découvrant avec toute la politesse qu'on doit attendre d'un vrai Savant, les erreurs & les manquemens qu'ils y ont remarqués. J'ai eû l'avantage de trouver dans ces dispositions un grand nombre de Savans de distinction & de merite, qui n'ont point dédaigné de jetter les yeux sur mon Ouvrage, qui m'ont encouragé par leur approbation à le continuer, & qui m'ont même fait part de leurs corrections. Je pourrai dans la suite faire connoître ceux à qui j'ai cette obligation, lorsque je donnerai un supplément des additions, corrections, &c. qui doivent être faites à ces

Memoires. Je ne puis cependant m'empêcher de citer ici par avance une personne aussi illustre par sa naissance, que celebre par son merite, & son érudition, & dont le nom seul fait l'éloge en tout genre de Litterature. Je veux dire le R. P. *Tournemine* Jesuite à qui je suis redevable de quelques corrections sur le P. Bouhours & M. de Leibnitz, dont je ferai usage dans le supplément dont je viens de parler. J'espere que l'on voudra bien continuer à me faire connoître mes fautes, puisque c'est le seul moyen de perfectionner mon Ouvrage & de le rendre utile. Il est une infinité de faits & de dates qui ne sont connus que d'un petit nombre de personnes, & le Public ne peut manquer d'avoir beaucoup d'obligation à ceux qui prennent la

peine de l'inftruire en les lui revelant.

Quelques-uns fe font plaints du choix que j'ai fait de certains Savans preferablement à d'autres. Je ne m'arrête point à répondre à ceux qui ont été fâchez d'y en trouver dont ils avoient déja la vie dans quelques livres de leur Bibliotheque ; je travaille pour tout le monde, & non pas pour quelques perfonnes particulieres ; ainfi mon Ouvrage ne doit point faire de diftinction, tous les Savans illuftres font de fa competence, & doivent y avoir entrée. D'ailleurs comme mes Eloges font toûjours tirés de plufieurs Auteurs, il eft prefque impoffible qu'ils ne prefentent quelque chofe de nouveau.

Ceux qui ont trouvé à redire que j'aye inferé quelques

Savans assez obscurs, ont plus d'apparence de raison; mais ils doivent faire attention que tel Auteur qui n'interesse en aucune façon les uns, interesse fort les autres, & qu'il en est que je n'aurois point mis sans quelques motifs particuliers qui m'y ont porté. Au reste, je serai toûjours trés-reservé à ne mettre d'Etrangers que ceux qui ont un nom assés considerable parmi les Savans, ou dont la vie peut piquer la curiosité par quelque endroit. Pour ce qui est des François je pourrai me donner un peu plus de liberté, comme ils nous touchent de plus près, il en est plusieurs, que l'on ne sera pas fâché de connoître, quoiqu'ils soient moins illustres & moins celebres que les autres.

Le plus grand reproche que l'on m'ait fait, & celui sur le-

quel on a le plus insisté, est le défaut d'ordre. Mais ceux qui me le font ne conviennent point entre eux. Les uns voudroient un ordre chronologique, les autres l'ordre alphabetique; d'autres souhaiteroient que les Savans fussent disposés par ordre de Sciences & de Facultez; d'autres enfin trouvent qu'il seroit mieux de mettre ensemble ceux de chaque Nation. Lequel de tous ces ordres est le meilleur, & lequel devrois-je suivre? J'avoue que dans un Ouvrage complet il seroit ridicule de laisser de la confusion dans les articles qui le composent, & qu'il faudroit suivre un de ces ordres au hasard d'être desaprouvé par ceux qui seroient portez pour un autre. Mais dans un Ouvrage periodique comme le mien, la chose me paroît assez inutile. Il

ſuffit qu'on ait la facilité de trouver les Auteurs que l'on veut connoître, avantage qui manque ſouvent aux Ouvrages même où l'ordre regne d'avantage. Mon Livre n'eſt pas proprement de ceux qu'on lit de ſuite, il reſſemble aux Dictionnaires, aux Journaux &c. dont le goût, l'occaſion, le deſir de s'inſtruire de quelque choſe, fait rechercher certains articles préferablement aux autres, & pourveu qu'on puiſſe les trouver ſous ſa main, quand on le ſouhaitte, il me ſemble qu'on en doit pas demander d'avantage.

Au reſte, je tâcherai de rendre cet Ouvrage de plus en plus curieux, intereſſant & exact; on s'eſt déja apperçû dans le ſecond volume des ſoins que je me ſuis donné pour cela, & on le reconnoîtra encore

d'avantage dans ce troisiéme.

Quelques personnes m'ont envoyé des memoires que je n'ai pû encore mettre en ordre ; je ne manquerai pas dans la suite de le faire à l'égard de ceux qui sont assez circonstanciés, & dont les dates sont assez marquées pour être de quelque utilité au public. J'espere qu'ils donneront à mon Livre un nouveau merite.

TABLE ALPHABETIQUE
des Auteurs.

TABLE.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux le troiſiéme volume des *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire desGens de Lettres*, & j'ai crû qu'on pouvoit en permettre l'impreſſion. A Paris le 1. Août 1717 HARDION.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il ap-

partiendra SALUT : Notre bien amé ANTOINE-CLAUDE BRIASSON, Libraire à Paris, nous ayant fait remontrer qu'il lui auroit été mis en main un Manuscrit, qui a pour titre : *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres, avec un Catalogue raisonné de leurs Ouvrages*, qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires, offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & en beaux caracteres, suivant la feüille imprimée & attachée pour modele sous le contre scel des presentes ; A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes, de faire imprimer lesdits Memoires & Catalogue ce dessus specifiés, en un ou plusieurs volumes, conjointement, ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, sur papier & caracteres conformes à ladite feuille imprimée & attachée pour modele sous notredit contre-scel, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de *huit années* consecutives, à compter du jour de la date desd. Presentes. Faisons défense à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obeïssance; comme aussi à tous Libraires-Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits Memoires & Catalogue ci dessus exposés, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns Extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de Titre, ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dud. Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles, que

l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, & que l'Impretant se conformera en tout aux Reglemens de la Libr. & notamment à celui du 10. Av. 1725. & qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, és mains de notre très cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le sieur Fleuriau d'Armenonville, Commandeur de nos Ordres; & qu'il en sera remis 2 exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre très cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sr Fleuriau d'Armenonville, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des Presentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dud. Livre soit tenue pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & féaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'original COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles, tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le vingt-huitiéme jour du mois de Novembre, l'An de Grace mil sept cens vingt-six, & de notre Regne le douziéme. Par le Roy en son Conseil, DE S. HILAIRE.

Régistré sur le Registre VI. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, No 530. F. 421. conformement aux anciens Reglemens confirmez par celui du 28 Fevrier 1723. A Paris le 3 Dec. 1726

Signé, VINCENT, Adjoint.

MEMOIRES

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES
HOMMES
ILLUSTRES
DANS LA RE'PUBLIQUE des Lettres.

Avec un Catalogue raisonné de leurs Ouvrages.

GABRIEL BARLETTE.

GABRIEL BARLETTE.

GABRIEL *Barlette*, Jacobin, se distingua dans le quinziéme siecle par ses Prédications, qui donnerent lieu à ce Proverbe vulgaire. *Nescit prædicare, qui nescit Barlettare.* Il étoit né à

G. BARLETTE.

Barlette dans le Royaume de *Naples*, [en latin *Barulum.*] On ne sçait rien de sa vie, ni quand il est mort. Il paroît seulement dans ses Sermons qu'il étoit en vie lorsque les Turcs prirent *Otrante*, en 1480. C'étoit un saint Religieux, que son zéle menoit quelquefois un peu loin. On en juge par le stile de ses Sermons, qui est d'une impetuosité surprenante. On ne sçauroit disconvenir qu'ils ne fussent remplis de bonnes choses, & que les principes qu'il y établissoit, ne fussent fondez sur des preuves solides : mais ce qu'il y avoit de bon dans ces discours, étoit absolument gâté par les fausses plaisanteries, les quolibets, les historiettes, & le stile burlesque dans lequel ils étoient composez ; en voici quelques exemples, que je rapporte à l'exemple de Bail, dans l'Ouvrage qu'il a fait sur les Prédicateurs, intitulé: *Sapientia foris prædicans.*

Dans le Sermon du Vendredi de la troisiéme sémaine de Carême, il dit : *Quomodo Samaritana cognovit Christum esse Judæum ? Respondeo, quòd triplici de causa 1. Ad habitum quem*

portabat. 2. *Quia Nazaræus in cujus capite novaculum non ascendit.* 3. *Ratio ad Circumcisionem; nullus alius populus erat circumcisus.* Cette derniere raison a donné lieu aux railleries de Theophile Raynaud, qui a vigoureusement poussé Barlette là-dessus.

G. BARLETTE.

Dans le Sermon de Pâques il parle ainsi : *Altercatio facta est quis debebat ire ad Matrem annuntiare hanc Resurrectionem. Adam dixit : Mihi incumbit, quia fui causa mali. Respondit Christus : Comedis ficus, forte in via morareris. Abel similiter dixit; cui Christus : Non, quia invenire Caïn posses, qui te occideret. Noë; Mihi incumbit : Non ibis, quia bibis libenter. Venit Joannes-Baptista; Ego ibo : Non verè, quia habes indumentum de pilis. Et Latro; Ad me pertinet : Non, quia habes tibias fractas. Missus est Angelus, qui cantare cœpit : Regina Cœli, lætare, alleluia; quia quem meruisti portare, alleluia; resurrexit sicut dixit, alleluia.*

Dans le Sermon de la Pentecôte. *In celesti Palatio facta est dissentio inter Patrem & Spiritum sanctum. O Pater, inquit Filius, promissi Apos-*

G. BARLETTE. *tolis meis Paracletum & Consolatorem; tempus advenit ut promissum teneam. Cui Pater: Sum contentus, indica Spiritui sancto. Cui Spiritus sanctus: Dic mihi quomodo te tractavere? Cui Filius: Vide me per charitatem. Ostendit ei latus & manus & pedes perforatos. Heu mihi! sed vadam in alia effigiè, quam non audebunt tangere.*

Dans le Sermon du Mardi de la Pentecôte. *Malus Presbyter non dicit* Pater noster *cum corde. Incipit:* Pater noster, qui es in cœlis. *Prapara equum, ô serve, ut eamus ad villam.* Sanctificetur nomen tuum. *O Catharina, pone ad focum illam carnem.* Panem nostrum quotidianum da nobis hodie. *Probibe catum à farcimine.* Et dimitte nobis debita nostra. *Da equo blandum.*

Les deux Bibliothecaires des Jacobins ont excusé differemment ces endroits, & d'autres semblables qui se trouvent dans les Sermons de *Barlette*. *Altamura* qui prétend les expliquer & y donner un bon sens, y réussit fort mal. Le Pere *Quetif*, qui soutient avec *Leandre Alberti*, que Barlette n'est point l'Auteur des

Sermons qui portent son nom, du G. BARLETTE. moins dans l'état où ils sont maintenant, mais qu'ils sont interpollez & gâtez, trouveroit plus de créance, si l'on n'avoit d'autres Sermons, comme ceux de *Menot*, de *Maillard*, &c. qui contiennent des choses encore plus extraordinaires. Quoiqu'il en soit, il ne faut pas croire que l'on jugeât de ces discours dans le temps qu'ils ont été faits, de la même maniere qu'on en juge à present. Le peuple grossier recevoit alors avec simplicité les choses ridicules qu'on lui disoit, & n'y entendant point finesse, ne les regardoit que comme des instructions dont il devoit faire son profit.

Les Sermons de Barlette ont paru sous ce titre :

Sermones à Septuagesima ad Feriam tertiam post Pascha. Item, *Sermones XXVIII. de Sanctis.* Item, *Sermones tres de Paucitate salvandorum, de ira Dei & Choreis, & quatuor pro Dominicis Adventus. in 8°.* Le P. Quetif compte treize éditions de ces Sermons faites depuis l'an 1505. jusqu'en 1585. La plus belle est celle de Ve-

G. BARLETTE. nise en 2. volumes *in* 8°. faite en 1577.

V. *Altamura & Quetif. Bibl. Dominic. & Essais de Litter.* 15. *Octobre* 1702.

NICOLAS COEFFETEAU.

N. COEFFETEAU. NICOLAS *Coeffetteau* nâquit en 1574. à *Saint Calais*, dans le Maine. Il entra dans l'Ordre de S. Dominique en 1588. âgé seulement de quatorze ans ; après sa profession, c'est-à-dire, en 1590. il vint à *Paris* achever ses études, & y fit de si grands progrés qu'en 1595. il fut chargé d'enseigner la Philosophie. Il fut ensuite reçû Docteur en Theologie, & on l'éleva bien-tôt aux premieres Charges de son Ordre. Son Eloquence le fit briller dans la Chaire, & son érudition & la beauté de son stile lui attirerent l'estime des Sçavans. Les Evêchez de *Lombez* & de *Xaintes*, que Messieurs *de Sainte Marthe* lui font donner par la Reine Mere de Louis XIII. ne paroissent pas lui avoir été offerts ; peut-être

lui donna-t-on seulement des pensions dessus. En 1647. il fut fait Evêque de *Dardanie*, Administrateur & Suffragant du Diocese de *Metz*, dont il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à bannir le Calvinisme qui y regnoit. En 1621. le Roi le nomma à l'Evêché de *Marseille*, mais il n'en prit point possession, étant mort le 21. Avril 1623. Quoiqu'il n'eût alors que 49. ans, la goutte à laquelle il étoit fort sujet, l'avoit rendu très infirme.

N. COEFFETEAU.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Réponse à l'Avertissement adressé par le Serenissime Roy de la grande Bretagne Jacques* I. *à tous les Princes & Potentats de la Chretienté. Paris* 1610. *in* 8°. Ce fut le Roi Henri IV. qui à la sollicitation du Cardinal *du Perron* chargea *N. Coeffeteau* de faire cette Réponse.

2. *Apologie pour la Réponse à l'Avertissement du Serenissime Roy de la Grande Bretagne, contre les accusations de Pierre du Moulin, Ministre de Charenton. Paris* 1614. *in* 8°.

3. *Merveilles de la sainte Eucharistie, discouruës & deffenduës contre*

N. COEFFETEAU. *les infideles. Paris* 1605. Item 1608. *in* 8°.

4 *Examen, ou Refutation du Livre de la Toutepuissance & de la Volonté de Dieu, publié par P. du Moulin, Ministre de Charenton. Paris.* 1617. *in* 8°. Ces quatre Ouvrages ont paru ensuite ensemble avec un nouveau traité sous ce titre : *Oeuvres du R. P. en Dieu Nicolas Coeffeteau, &c. contenant un nouveau Traité des noms de l'Eucharistie, auquel est refuté tout ce que les sieurs du Plessis, Casaubon, & M. Pierre du Moulin, ont écrit sur ce sujet contre la doctrine de l'Eglise. Paris* 1622. *in fol. pp.* 960. Dans tout ce qu'il écrivit contre les Heretiques, dit M. Perrault, il usa toûjours d'une telle moderation, qu'il n'avança jamais rien qui les blessât en leur personne, n'ayant en vûë que de combattre leur erreur, en quoi il ne suivoit pas seulement les regles d'une exacte morale ; mais les plus fins preceptes de l'éloquence, qui ne permet jamais les injures, dont l'effet naturel est de soulever l'Auditeur contre celui qui les dit, & de le rendre favorable à celui à qui elles sont dites.

N. COEFFETEAU.

5. *Réponse au Livre intitulé : le Mystere d'iniquité du sieur du Plessis, où l'on voit fidellement déduite l'Histoire des Souverains Pontifes, des Empereurs & des Rois Chrétiens dépuis saint Pierre jusqu'à notre siecle. Paris.* 1614. *fol.*

6. *Pro sacra Monarchia Ecclesiæ Catholicæ Apostolicæ & Romanæ adversus Rempublicam Marci Antonii de Dominis, quondam Archiepiscopi Spalatensis Libri quatuor prioribus ejus Libris opositi, Lutetiæ.* 1623. *fol.* 2. *vol.* Le Pape Gregoire XV. l'avoit engagé à composer cet Ouvrage, qu'il avoit dessein de pousser plus loin en refutant de même le reste de l'Ouvrage de *Dominis*, mais la mort l'empêcha de l'executer.

7. *Examen du Livre de la Confession de foi publiée sous le nom du Roy de la Grande Bretagne, traduit du latin du Cardinal du Perron. Paris* 1604. *in* 8°.

8. *La défense de la sainte Eucharistie & presence réelle du Corps de* J. C. *contre la prétendue Apologie de la Cene, publiée par Pierre du Moulin. Paris* 1606. *in* 8°. It. 1617. *in* 8°.

N. COEFFETEAU.

9. *Le Sacrifice de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, & les merveilles de la sainte Eucharistie. Paris* 1608. *in* 8°.

10. *Réfutation des faussetez contenues en la deuxiéme addition de l'Apologie de la Cene du Ministre du Moulin. Paris* 1609 *in* 8°.

11. *Examen du Livre du Sieur du Plessis contre la Messe. Par Jacques Davy, Evêque d'Evreux, depuis Cardinal du Perron, & Archevêque de Sens, publié par Nicolas Coeffeteau: nouvelle Edition. Evreux* 1620. *in* 8°. 2. *tom.* Quelque réputation qu'ayent eû ces Ouvrages de controverse, leur merite a été fort éffacé par ceux qui ont paru depuis, & où l'on voit regner une critique plus exacte, des raisonnemens plus précis & des preuves plus solides.

12. *Premier Essai des Questions Théologiques traitées en notre langue selon le style de S. Thomas & des autres Scholastiques, par le commandement de la Reine Marguerite Duch. de Valois. Paris* 1607. *in* 4°. C'est une Traduction des 26 premieres questions de la premiere Partie de la

Somme de S. Thomas, qu'il fit par ordre de la Reine Marguerite, qui l'avoit fait son Prédicateur. Mais comme elle déplut à la Faculté de Paris, qui souffrit avec peine qu'on exposât aux yeux du Public des choses qu'elle croyoit devoir être reservées aux Theologiens, & que cette Faculté le fit avertir de discontinuer, il n'alla pas plus loin.

N. COEFFETEAU.

13. *L'Hydre défaite par l'Hercule Chrétien.* Paris in 12. 1603. & 1605. C'est un Livre de Morale.

14. *Tableaux des passions humaines, de leurs causes & de leurs effets.* Paris 1615. *in* 12. Cet Ouvrage a été réimprimé plusieurs fois depuis ; on l'a même traduit en Anglois & imprimé en cette langue à Londres en 1621. *in* 8°.

15. *Tableau de la penitence de la Madelaine, deuxiéme Edition.* Paris 1620. *in* 12.

16. *Tableau de l'innocence & des Graces de la B. Vierge Marie Reine des Hommes & des Anges.* Paris 162[illegible]. *in* 12.

17. *Oraison Funebre prononcée au Service solemnel fait en l'Eglise de S.*

17. *Mem. pour servir à l'Histoire*
N. COEFFETEAU. *Benoît à Paris pour Henri IV. Roy de France & de Navarre. Paris* 1611. *in* 8°. avec quelques autres Oraisons Funebres du même Prince.

18. *La Marguerite Chrétienne, dédiée à la Reine Marguerite. Paris.*

19. *La Montagne sainte de la tribulation, qui est un Traité des afflictions & de leurs remedes, composé premierement en Italien par le R. P. Jacques Affinati* (Jacobin.) *Paris* 1606. *in* 12. It. *Lyon* 1620. *in* 12.

20. *Histoire de Poliarque & d'Argenis abregée & traduite du latin de Jean Barclay, avec le Promenoir de la Reine à Compiegne. Paris* 1621. *in* 8°. *Rouen* 1641. *in* 12.

21. *Histoire Romaine contenant tout ce qui s'est passé de plus mémorable depuis le commencement de l'Empire d'Auguste, jusques à celui de Constantin le Grand. Avec l'Epitome de L. Florus depuis la fondation de la Ville de Rome jusqu'a la fin de l'Empire d'Auguste. Paris* 1621. *fol.* It. 1628. *fol.* Item 1647. *fol.* Nicolas Coeffeteau a été le plus illustre traducteur de son temps; & M Vaugelas propose ses Traductions comme les vrais

modeles du beau langage ; mais le changement qui s'est fait dans la langue depuis lui, a fait tomber son Ouvrage ; outre que l'on y a trouvé une infinité d'endroits mal traduits.

N. COEFFETEAU.

V. son Eloge dans *les Hommes Illustres de M. Perault, Echard scriptor. Ord. S. Dominici. Gallia Christiana.*

ISAAC PAPIN.

I. PAPIN.

ISAAC *Papin* nâquit à *Blois* en 1657. d'*Isaac Papin*, Receveur General des Domaines de *Blois*, & de *Madelaine Pajon*. Sa famille a été féconde en sçavans. *Nicolas* & *Denys Papin* ses oncles, & *Denys Papin* son cousin germain, ont donné au Public plusieurs Ouvrages très-sçavans sur la Théologie, la Physique & la Medecine. Le fameux *Claude Pajon*, Ministre d'Orleans, dont les sentimens ont fait tant de bruit parmi les Protestans, étoit son oncle.

Isaac Papin vint au monde avec une complexion si délicate, qu'on ne

I. PAPIN. put lui faire apprendre le Latin qu'à l'âge de 17. ans. Ses premieres études de Théologie se firent à *Geneve*. Cette Ville étoit alors divisée entre les Universalistes & les Particularistes, sur les matieres de la Grace. Les premiers demandoient seulement qu'on les tolerât ; & le Ministre *Claude* exhortoit les Génevois à le faire; mais *Desmarets* Professeur de *Groningue* les pressoit au contraire de ne point souffrir les déffenseurs de la Grace universelle, & ses sollicitations prévalurent. *Isaac Papin*, qui étoit pour la Tolerance, fit sur ces disputes des réfléxions, qui lui furent dans la suite d'une grande utilité pour réconnoître les erreurs du Calvinisme où il étoit né.

De *Geneve*, M. *Papin* alla à *Orleans*, où il étudia de nouveau la Théologie de même que les Langues Greque & Hebraïque sous la direction de *Claude Pajon* son oncle maternel.

En 1683. il passa à *Saumur* pour continuer ses études de Théologie & pour se perfectionner dans la Langue Hébraïque ; mais il s'y trouva

dans une fâcheuse circonstance ; on I. PAPIN. voulut lui faire signer la condamnation du *Pajonisme*, c'est-à-dire, de la doctrine de son oncle ; & comme il refusa de le faire, l'Académie de son côté lui refusa l'attestation ordinaire, & l'obligea à se retirer.

Forcé de quitter *Saumur*, il se retira à *Bourdeaux*, d'où il alla en Angleterre en 1686. après la révocation de l'Edit de Nantes. Il y étoit déja connu de réputation, & trois des Ministres François, membres de l'Eglise Anglicane, le présenterent à l'Evêque d'*Ely*, qui sur leur recommandation l'ordonna Prêtre la même année.

M. *Burnet*, qui fut depuis Evêque de *Salisbury*, s'entremit pour lui procurer quelque etablissement auprès de l'Electeur de Brandebourg ; & les esperances qu'on lui fit concevoir de ce côté-là, l'engagerent à sortir d'Angleterre en 1687. Lorsqu'il passa à *Hambourg*, on l'y retint quatre mois pour y prêcher ; & ce fut alors qu'il fit connoissance avec une Demoiselle Refugiée, nommée Mademoiselle *Viard*, qu'il é-

I. PAPIN. pousa quelque temps après, & avec laquelle il projetta d'embrasser la Religion Catholique.

M. *Jurieu*, qui le poursuivoit par tout, & qui le décrioit sans cesse, comme un Socinien, empêcha qu'il ne trouvat à *Berlin* l'établissement dont il s'étoit flatté. On l'appella cependant à *Dantzic* pour y être Ministre; mais à peine en eut-il exercé quelque temps les fonctions, que M. *Jurieu* son ennemi implacable, écrivit au consistoire de *Dantzic*, pour le faire chasser. On exigea donc de lui qu'il s'unit aux Eglises de Hollande, & qu'il souscrivit aux *Articles d'uniformité de Doctrine* arretez à *Roterdam* au mois d'Avril 1686. mais il le refusa absolument, & déclara qu'il aimoit mieux retourner en Angleterre, où l'Eglise, qui l'avoit ordonné, n'imposoit point de pareilles loix, & comme on témoignoit de l'étonnement de ce qu'il faisoit difficulté de se conformer à la conduite de tant d'autres Ministres, qui avoient adheré aux décisions du Synode de Hollande; *si un Protestant a tort*, leur répondit-il, *de ne vou-*

loir

loir pas se soumettre à un Synode ; le Corps des Protestans a donc eu tort de ne vouloir pas se soûmettre au Concile de Trente. I. PAPIN.

Il songea alors à ménager son retour en France & sa réunion à l'Eglise Catholique, & écrivit pour ce sujet à M. *Bossuet*, Evêque de *Meaux*, qui le confirma dans ses bonnes dispositions, par une réponse pleine de charité. Après avoir épousé à *Hambourg* Mademoiselle *Viard*, il passa avec elle en Angleterre, où il arriva en 1689. dans le temps des troubles causez par la descente du Prince d'Orange. Comme son unique but étoit de revenir en France, il partit d'abord pour s'y rendre, après avoir obtenu, quoiqu'avec beaucoup de peine, un Passeport, qui n'empêcha pas qu'il ne fût arrêté à son arrivée à Calais par ordre de Monsieur de *Laubanie*, comme un Ministre des Huguenots. Il eut beau dire à ce Gouverneur le dessein qui l'amenoit en France, il ne fut point cru ; cependant sur les lettres qui vinrent de la Cour quelques jours après, il fut mis en liberté, & son

I. PAPIN. épouse ne tarda pas à le rejoindre.

Ses biens lui furent rendus dès qu'il fut à Paris, & les bienfaits du Roy joints à ceux du Clergé de France, lui procurerent un établissement assez agréable. Après avoir fait abjuration entre les mains de M. de *Meaux*, le 15. Janvier 1690. il se retira à *Blois* sa patrie, & pendant les vingt années qu'il y demeura depuis sa conversion jusqu'à sa mort, il ne s'occupa qu'a éclaircir les matieres de Religion, pour porter les Calvinistes à suivre son exemple. Il est mort à Paris le 19. Juin 1709. âgé de 52. ans.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *La Foy réduite à ses veritables principes, & renfermée dans ses justes bornes. Roterdam* 1681. in 12. M. *Papin*, fortement prévenu en faveur de la Tolerance, composa cet Ouvrage pour la soûtenir. Il y fait voir que les Protestans ne doivent pas en suivant leurs principes exclure les Catholiques de leur Tolerance, puisque ces Catholiques font profession de suivre l'Ecriture; & de ne rien recevoir, qui lui soit contraire. Cet écrit que l'Auteur

n'avoit composé que pour son propre usage étant tombé manuscrit entre les mains de M. Bayle dans un état assez imparfait, ce sçavant y ajouta quelque chose, & le fit imprimer, sans la participation de M. *Papin*.

I. PAPIN.

2. *Essay de Théologie sur la Providence & sur la Grace, où l'on tâche de délivrer M. Jurieu de toutes les difficultez accablantes qu'il rencontre dans son Systême. Francfort.* 1687. *in* 12. Cet Ouvrage contient une refutation de deux ecrits de M. *Jurieu*, l'ün intitulé : *Jugement des Méthodes rigides & relachées d'expliquer la Providence & la Grace*, & l'autre : *Traité de la Nature & de la Grace, contre les Hypotheses de M. Pajon*. Il acquit à l'Auteur la reputation d'esprit juste & excellent, & de profond Théologien ; mais il lui attira d'un autre côté la haine de M. *Jurieu*, qui ne souffroit pas patiemment qu'on attaquât ses sentimens; & qui lui fit assez ressentir combien il y étoit sensible par les traverses qu'il lui suscita. Le livre de M. *Papin*, *de la Foy réduite à ses principes*, lui fournit

I. PAPIN. une occasion de le calomnier par tout . mais il n'en retira pas les avantages qu'il en esperoit , son changement de Religion ayant rendu inutiles les mesures qu'il prenoit pour le perdre.

3. *La tolerance des Protestans , & l'autorité de l'Eglise , ou réponse au libelle de M. Jurieu qui porte pour titre: Lettre Pastorale aux fideles de Paris, d'Orleans & de Blois , &c. avec une lettre à M. Jurieu , sur ce qu'il y a de personnel dans ce libelle. Paris 1692. in 12.* Dés que M. *Jurieu* eut appris l'abjuration de M. *Papin* , qui le mettoit hors de la portée de ses coups , il entra en fureur , & déchargea tout son feu dans un libelle sanglant qu'il écrivit contre lui sous le titre de *Lettre Pastorale* , &c. Mais M. *Papin* lui répondit par ce fameux Ouvrage *de la Tolerance*, qui renferme deux réflexions principales , lesquelles forment la Syllogisme suivant : la liberté que les Protestans doivent nécessairement accorder à chaque particulier d'interpreter à sa fantaisie la parole Dieu , & de suivre la ve-

rité, telle qu'il la connoît par ſes propres recherches, conduit inévitablement à la Tolérance univerſelle, non-ſeulement de toutes les ſectes qui ſe diſent Chrétiennes, mais encore de la Religion des Juifs, des Mahometans, des Payens, & même de l'Irreligion des Athées. Or la Tolerance univerſelle de toutes les ſectes tend directement à l'anéantiſſement du Chriſtianiſme; c'eſt donc à l'entier aneantiſſement du Chriſtianiſme que conduiſent directement & néceſſairement les principes de la prétendue Reforme. Il n'y a donc point d'autre parti à prendre, pour éviter une ſi pernicieuſe Tolerance, que de recourir à l'autorité de l'Egliſe Catholique. M. *Papin* changea depuis le titre de ce Livre, qui paroiſſoit équivoque & on le publia de nouveau aprés ſa mort, avec quelques aditions ſous celui-ci: *Les deux voyes oppoſées en matiere de Religion, l'Examen particulier & l'Autorité. Liege* 1713. *in* 12.

I. PAPIN.

4. *Recueil des Ouvrages composez par feu M. Papin en faveur de la Religion, nouvelle édition donnée par ſa*

I. PAPIN. *Veuve. Paris* 1723. 3. Tomes *in* 12. Ce Recueil contient les Ouvrages précedens avec quelques autres qui n'avoient point encore vû le jour.

V. *Sa vie à la tête du Recueil de ses Ouvrages, & le P. Liron, Biblioth. Chartraine.*

SIMON PAULLI.

S. PAULLI. SIMON *Paulli* nâquit le 6. Avril 1603. à *Rostock* dans le Duché de *Mekelbourg*, où son pere *Henri Paulli* étoit Docteur & Professeur en Medecine. On peut dire qu'il a été le seul Auteur de sa réputation & de sa fortune, car ayant perdu son pere dés sa plus tendre enfance, il perdit avec lui tous les moyens qui auroient pû contribuer à son avancement. Mais l'inclination qu'il avoit à se rendre habile, & son application à l'étude lui en firent retrouver d'autres plus considerables. Les plus sçavans hommes du siécle se chargerent avec plaisir de l'instruire, & une genereuse Princesse lui donna liberalement de quoy visiter les plus cele-

ores Universitez de l'Europe. S. PAULLI.

Il acheva dans celle de Paris au-prés du fameux *Riolan* de se rendre digne des honneurs du Doctorat en Medecine, qu'il reçût en 1630. à *Wittemberg*. Deux ans aprés l'Université de *Rostock* le nomma Professeur en Medecine. Il garda cet employ pendant sept ans, aprés lesquels il alla demeurer à *Copenhague*, que les bienfaits du Roy de Dannemarc lui rendoient aussi chere que sa patrie, & il fut bientôt honoré de la Charge de Professeur en Medecine, Chirurgie & Botanique, qui fut erigée en sa faveur.

Ayant été appellé à la Cour en 1650. par le Roy *Frideric III.* il lui rendit des soins si assidus, aussi bien qu'à *Christian V.* qu'il merita de ces deux Princes, outre la qualité de leur premier Medecin, un grand nombre de bienfaits, entr'autres la Prélature d'*Arhuse*, que par son mérite il a rendu hereditaire dans sa famille.

Il est mort à *Copenhague* en 1680. âgé de 77. ans.

S. PAULLI.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Icones Floræ Danicæ. Hafniæ* 1647. *in* 4°. *It. Kiobenhaffen.* 1648. *in* 4°. C'est un Recueil des plantes particulieres au Danemarc & à la Norvege.

2. *Quadripartitum Botanicum, de simplicium Medicamentorum facultatibus. Rostochii.* 1639. & 1640. *in* 4°. *It Argentorati* 1667. *in* 4°. Le dessein de l'Auteur dans cet Ouvrage est de parler des simples, qui peuvent contribuer en quelque chose à la guerison des maladies, sans s'arrêter aux curiositez, dont on remplit ordinairement les livres que l'on fait sur ce sujet. L'Edition de *Strasbourg* a été faite par *Simon Paulli* fils de l'Auteur même & Imprimeur de cette Ville, qui a donné aussi au public quelques Ouvrages de Geographie de sa façon.

3. *Viridaria varia, Regia & Academica. Hafniæ* 1653. *in* 12. C'est encore un Ouvrage de Botanique.

4. *Commentarius de Abusu Tabaci Americanorum veteri, & Herba Thée Asiaticorum in Europa novo, cum figuris æneis. Argentorati* (*Simon Paulli*)

S. PAULLI.

e) 1661. *in* 4°.

5. *Digressio de verâ, unicâ, & proximâ causâ Febrium; nec non de accurata febres curandi Methodo. Francofurti* 1660. *in* 4°. *Argentorati* (Simon Paulli) 1678. *in* 40. Cette seconde Edition est augmentée de plusieurs observations de Médecine.

6. *Modus de albandi ossa pro sceleopœia.* Ce petit Ouvrage a été inseré dans la Bibliotheque anatomique de *Manget.*

V. *son Eloge dans le Journal des Sçavans du* 24. *Août* 1687. *& Merklini Lindenius Renovatus.*

ADRIEN BAILLET.

A. BAILLET.

ADRIEN *Baillet* nâquit le 13. Juin 1649. à la *Neuville*, Village situé au Nord de *Beauvais* & à quatre lieuës de cette Ville. Il étoit fils d'un pere qui cultivoit de ses propres mains un petit bien qu'il avoit reçû de ses Ancêtres. La médiocrité de la fortune dans laquelle il vivoit ne lui permit, ni d'avoir de grandes vûës sur son fils, ni de fon-

A. BAIL- ger à l'appliquer à l'Etude ; il étudia
LET. cependant, & voici comment cela arriva.

Il y a auprès de la *Neuville* un Couvent de Cordeliers, appellé *la Garde*, où cet enfant alloit souvent. Il y servoit le matin les Prêtres à l'Autel, & passoit le reste de la journée à rendre tous les petits offices, dont il étoit capable, soit au Sacristain, soit aux autres Peres du Couvent. Le Sacristain touché de ce naturel officieux, prit le jeune *Baillet* en affection, & lui montra à lire & à écrire. Quoiqu'il n'eut à lors que huit à neuf ans on vit bientôt paroître cette grande passion qu'il a toûjours eu pour les livres. Les amusemens ordinaires de l'enfance n'étoient point de son goût, il aimoit la retraite, & il employoit à lire & à écrire tout le temps qu'il pouvoit dérober à ses petites occupations.

Le Superieur du Couvent s'étant apperçû de cette inclination si extraordinaire dans cet âge, & ayant reconnu qu'elle étoit jointe en cet enfant à une grande vivacité d'esprit, & à une disposition très-heureuse pour

es sçiences, jugea qu'il seroit très- A. BAILLET.
vantageux à l'Ordre de St. François
le le posseder, & le demanda à son
pere. Le pere penchoit assez à don-
er son fils aux Cordeliers, mais le
Curé qu'il consulta ne fut pas de cet
vis, & les vûës du P. Cordelier lui
yant fait naître l'envie d'examiner
jeune *Baillet* de plus près, il fut
harmé de son esprit & des progrés
u'il avoit déja faits. Cela l'en-
agea à le prendre chez lui; & aprés
i avoir appris les premiers élemens
la Langue Latine, il le mit au
ollege de Beauvais.

Le jeune *Baillet* ne brilla pas beau-
up dans ses Classes. Il ne donnoit
devoir Classique, qu'autant de
mps qu'il en falloit précisément,
ur être à couvert de la ferule, em-
oyant le reste à apprendre les Lan-
es, & à lire l'Histoire. Il sçavoit
Hébreu à la fin de ses Classes, & en
hetorique il avoit déja fait des Ta-
es de Chronologie.

La Philosophie, comme on l'en-
gnoit alors dans ce College, n'eut
s plus de charmes pour lui, qu'en
oit eu la Grammaire. Il ne laissa

A. BAILLET.

pas néanmoins de soutenir un acte avec assez d'aplaudissement à la fin de son cours. Il trouva plus de goût dans la Theologie, & surtout dans cette partie, qu'on appelle *la Positive*. Ce qui la lui fit aimer, fut le rapport qu'elle a avec l'Histoire Ecclesiastique, qu'il possedoit déja.

En 1672. les études de M. *Baillet* étant finies, on lui fit avoir une place de Régent dans le meme College. Cet emploi lui donna lieu de se perfectionner dans les Belles Lettres. Il consacra quelque tems aux Muses, & on assure qu'il fit alors quelques Poësies Françoises & Latines, qui furent estimées. Elles ne sont pas venues jusqu'à nous.

En 1676. M. *Baillet* reçût les Ordres Sacrez; & cette nouvelle dignité l'appellant au service de l'Eglise, il se soumit à la volonté de son Evêque, qui l'envoya desservir une petite Parroisse de son Diocése. Les fonctions Ecclesiastiques ne lui firent point abandonner l'étude; mais comme elles lui causoient de grandes distractions, il fit tant auprés de ses Superieurs, qu'on le dé-

chargea du soin de cette Parroisse, A. BAIL-
& qu'on l'attacha à une autre dans LET.
laquelle il étoit dispensé de la conduite des Ames. Il ne demeura pas long-tems dans ce dernier employ, car l'année suivante 1680. ses amis le donnerent à M. le Président *de Lamoignon* pour être son Bibliothecaire : c'est dans cette fonction qu'il a fini ses jours.

Il avoit un esprit vif & trés-étendu, une facilité merveilleuse à demêler la verité d'avec ce qui n'en avoit que l'apparence, un jugement solide, & un goût sûr pour les Ouvrages de l'esprit, & surtout une ardeur insatiable pour les sçiences, & une application infatigable au travail.

Ses connoissances n'étoient pas bornées à une seule sçience, ses écrits le prouvent assez; mais son avidité pour tout sçavoir, ne lui donnoit pas le tems de s'appliquer à polir son stile, il s'arrêtoit plus aux choses qu'à la maniere de les dire ; la premiere expression, qui se presentoit à son esprit, étoit ordinairement celle dont il se servoit, & on

A. BAILLET. ne voyoit point de ratures dans ses écrits.

Aussi-tôt que M. *de Lamoignon* lui eut confié le soin de sa Bibliothèque, il mit ensemble tous les Livres qui regardent chaque Art & chaque Science en particulier, & les arrangea dans leur ordre Chronologique. Il fit ensuite un Catalogue qui est proprement une Table des Matieres. Par le moyen de cette Table on trouve sans peine tout ce que les Auteurs qui sont dans cette Bibliotheque ont dit sur chaque matiere. Cette Table n'indique pas seulement ceux qui en ont parlé *ex professo*, mais elle marque tous les endroits où les autres en ont traité en passant. Ce Catalogue contient 32. Vol. *in fol.* écrit de la main de M. *Baillet*.

Il est facile de comprendre combien ce travail a dû lui coûter : & l'on seroit surpris qu'il eut pû donner encore tant d'Ouvrages au public, si l'on ne faisoit attention que l'étude étoit son unique occupation, & qu'il y consacroit tout son tems. On peut dire cependant que son application trop assiduë a abregé ses

BAILLET.

jours, puisqu'elle lui procura des infirmitez qui le conduisirent au Tombeau. Il est mort le 12. Janvier 1706. âgé de 57. ans.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Jugement des Sçavans sur les principaux Ouvrages des Auteurs. Paris in* 12. 9. Vol. Le plan que M. *Baillet* s'étoit proposé étoit trop vaste, pour pouvoir être executé par un seul homme; ce qu'il en a donné n'en est qu'une très-petite partie. Les quatre premiers Vol. qui parurent en 1685. parlent des Grammairiens & des Traducteurs, les cinq autres qui furent imprimez l'année suivante renferment les Poëtes. Quoique cet Ouvrage ne soit qu'une compilation des pensées des autres, il ne laissa pas de faire beaucoup d'ennemis à M. *Baillet.* Plusieurs Auteurs ne s'y voyant pas traitez aussi favorablement qu'ils croyoient devoir l'être, se déchaînerent contre lui dans des pieces satyriques; tant il est dangereux de s'exprimer librement & avec sincerité sur le mérite de ceux qui vivent encore. Ces Jugemens des Sçavans ont été réim-

A. BAILLET.

primez en 1725. à Paris avec les Ouvrages suivans, qui y ont rapport, en 7. Vol. *in* 4°. accompagnez de quelques Additions peu considerables. Ils l'ont été aussi à *Amsterdam* en 1726. *in* 12. en 17. Vol. Cette Edition contient, outre ce qui est dans celle de *Paris*, *l'Anti-Baillet*, & les Jugemens des Sçavans sur les Maîtres de l'Eloquence par M. *Gibert*.

2. *Des Enfans devenus celebres par leurs Etudes, ou par leurs Ecrits. Traité Historique. Paris* 1688. *in* 12.

3. *Des Satyres Personnelles. Traité Historique & Critique de celles qui portent le titre d'Anti. Paris* 1689. *in* 12. 2. Tom. Cet Ouvrage a été fait à l'occasion de l'*Anti-Baillet* de M. *Menage*. Ce Sçavant étoit fort piqué contre M. *Baillet* qui dans ses *Jugemens des Sçavans* s'étoit donné la liberté de le reprendre en plusieurs choses; & il avoit entrepris son *Anti-Baillet* pour l'attaquer à son tour. Mais M. *Baillet* au lieu de lui répondre directement, crût mieux faire en prévenant les Esprits contre les Satyres, où l'on joint l'*Anti* avec le nom

de la Personne, ce qui marque que l'on en veut à l'Auteur même & non-pas seulement à son Ouvrage.

A. BAILLET.

4. *Auteurs déguisez sous des noms étrangers, empruntez, supposez, feints à plaisir, chiffrez, renversez, retournez, ou changez d'une Langue en une autre. Paris* 1690. *in* 12. Ce Livre n'est que la Préface d'un plus grand Ouvrage, qu'il avoit dessein de faire, mais qu'il abandonna sur ce que ses amis lui representerent qu'un tel Livre feroit un grand nombre de mécontens.

5. *La Vie de M. Descartes. Paris* 1691. *in* 4°. L'Auteur auroit pû retrancher de cette Vie plusieurs choses qui ne le regardent point, & plusieurs bagatelles qui le regardent.

6. *La Vie de M. Descartes réduite en abregé. Paris* 1693. *in* 12.

7. *Histoire de Hollande depuis la Treve de* 1609., *où finit Grotius, jusqu'à nôtre tems, par M. de la Neuville. Paris* 1690. *in* 12. 4. Tom. M. *Baillet* a pris dans cet Ouvrage le nom de *Balt. Hezeneil de la Neuville*, qui est l'Anagramme de *Baillet de la Neuville en Hez* (*La Neuville*

A. BAILLET. *en Hez* est le Village d'où il étoit) Cette Histoire est peu estimée, il y a même des fautes grossieres.

8. *De la dévotion à la Vierge & du culte qui lui est dû. Paris* 1694. *in* 12. Cet Ouvrage a été attaqué par deux petites pieces, l'une intitulée : *Mémoire addressé à la Sorbonne touchant le Livre de la devotion à la sainte Vierge, in* 12. & l'autre qui a pour titre : *Lettre à M. Hideux Curé des SS. Innocens, sur son approbation au nouveau Livre de la Dévotion à la Vierge. Liege* 1694. *in* 12.

9. *De la Conduite des Ames. Paris* 1695. *in* 12.

10. *Discours sur la Vie des Saints. Paris* 1700. *in* 8°. Ce discours se trouve aussi à la tête des Vies des Saints pour lesquelles il a été fait.

11. *Les Vies des Saints. Paris* 1701. 3. Vol. *in fol.* & 12. Vol. *in* 8°.

12. *L'Histoire des Fêtes Mobiles, les Vies des Saints de l'ancien Testament, la Chronologie & la Topographie des Saints. Paris* 1703. un Vol. *in fol.* & 5. *in* 8°. Ces deux Ouvrages ont été réimprimez en 1704.

13. *Les maximes de S. Estienne de Grammont. Paris* 1704. *in* 12. C'est une traduction du Latin. A. BAILLET.

14. *La Vie d'Edmond Richer, Docteur de Sorbonne. Liege* 1714. *in* 12.

15. *La Vie de Godefroy Hermant, Docteur de Sorbonne, Chanoine de l'Eglise de Beauvais. Amsterdam* 1717. *in* 12.

16. *Histoire des démêlez du Pape Boniface VIII. avec Philipe le Bel Roi de France. Paris* 1718. *in* 12. Cette Histoire est fort bien faite; c'est un extrait fidéle des pieces originales.

V. *Journal des Sçav. Suppl. de Janvier* 1707.

JEAN BONA.

J. BONA.

JEAN *Bona* nâquit le 19. Octobre 1609. à *Mondovi*, petite Ville du Piémont, d'une famille noble. Après avoir fait ses premieres Etudes avec beaucoup de succès, il entra dans un Monastere de l'Ordre de S. Bernard près de *Pignerol* au mois de Juillet 1625. n'étant âgé que de

J. BONA. quinze ans, & y fit profession le 2. Aoust de l'année suivante. On l'envoya en 1627, à *Monte Grosso* près d'*Ast*, pour y faire sa Philosophie; quand elle fut finie, il retourna à *Pignerol*, où il étudia la Theologie sans l'aide d'aucun Maître. Il fut pendant deux ans son propre guide dans cette Science, dans laquelle il alla ensuite se perfectionner à Rome sous un Professeur.

L'Ordre de Prêtrise qu'il reçût, dès qu'il eût l'âge necessaire, ne fit qu'accroître les sentimens de Pieté, dont il avoit été penetré dès sa premiere jeunesse, & dont on voit des marques si sensibles dans ses Ouvrages. A peine eut-il fait ses trois ans de Théologie, qu'on l'envoya à *Mondovi* pour la professer. Il ressentit quelque peine d'être obligé à remplir ce poste, pour lequel l'aversion qu'il avoit pour les disputes lui inspiroit de l'éloignement; mais l'obéïssance, qui étoit la regle de ses actions, le lui fit accepter; il fut ensuite Prieur d'*Ast*; huit mois après on le nomma Abbé du Monastere de *sainte Marie* de *Mondovi*; mais il fit

ant d'inſtances auprès du General de ſa Congregation, pour être déchargé de cette dignité, qu'on lui accorda ce qu'il ſouhaitoit.

On l'envoya donc à *Turin* où il paſſa cinq ans à feuilleter les Livres & à ramaſſer les Materiaux de ſon Livre de la Pſalmodie ; il fut enſuite ſucceſſivement Prieur d'*Aſt* pour la ſeconde fois, Abbé de *Mondovi*, & General de l'Ordre en 1651. Il eut dans cette derniere Charge occaſion de parler au Cardinal *Fabio Chigi*, qui conçût une grande eſtime pour lui, & lui en fit enſuite reſſentir les effets. Le temps de ſon Generalat fini, il quitta *Rome*, & retourna à *Mondovi* profeſſer la Théologie.

Le Cardinal *Chigi* étant devenu Pape ſous le nom d'*Alexandre VII.* le nomma de nouveau General, de ſon propre mouvement, la peſte qui regnoit dans pluſieurs endroits de l'Italie empêchant qu'on ne pût aſſembler le Chapitre General : il le fit enſuite *Conſulteur de la Congregation de l'Indice*, puis *Qualificateur du S. Office* ; qualité dont il paſſa à celle de *Conſulteur* dans le même Tribu-

J. BONA. nal. Ce Pape, qui avoit une amitié particuliere pour lui, & qui en avoit fait le confident de tous ses secrets, n'auroit pas manqué de l'élever au Cardinalat, si l'humilité de *Bona* ne l'en avoit empêché, & s'il ne s'étoit servi du credit qu'il avoit sur l'esprit de ce Pontife, pour l'éviter. Mais *Clement IX.* son Successeur crût devoir recompenser ses vertus en le créant Cardinal le 29. Decembre 1669. Ce Pape étant mort quelque temps après, le Cardinal *Bona* fut sur les rangs pour le Souverain Pontificat; ce qui donna lieu à cette Pasquinade *Papa Bona sarebbe solecismo*, sur laquelle le P. *Daugieres* Jésuite fit cette Epigramme, qui commence par un Vers de *Despautere*.

Grammatica leges plerumque Ecclesia spernit:
Fors erit ut liceat dicere Papa Bona.
Vana solecismi ne te conturbet imago,
Esset Papa bonus, si Bona Papa foret.

Il mourut à *Rome* le 20. Octobre 1674. âgé de 65. ans. J. BONA.

Catalogue de ſes Ouvrages.

1. *De divina Pſalmodia, deque Variis Ritibus omnium Eccleſiarum in Pſallendis divinis Officiis. Romæ* 1663. in 40. *It. Paris* 1663. *in* 4°. L'Edition de *Paris* eſt plus ample que celle de *Rome*. Tout ce qui regarde le chant de l'Egliſe eſt traité dans ce Livre avec tant de ſoin, qu'il y a même un Chapitre particulier de l'*Alleluia*. Cet Auteur eſt le premier, qui ait donné le Catalogue des Auteurs qu'il cite, avec un jugement ſur chacun en particulier. Il y a dans la Critique qu'il en fait des choſes aſſez curieuſes *Journ. des Sçav.* du 19. *Janv.* 1665.

2. *Via compendii ad Deum. Coloniæ & Argentorati*, *in* 12. It. traduit en François ſous ce titre : *Voye abregée pour aller à Dieu. Bruxelles* 1685. in 12. C'eſt une introduction à la Théologie Myſtique.

3. *Manuductio in Cœlum. Pariſ.* 1664. *in* 12. Cet Ouvrage dont il y a pluſieurs autres éditions a été traduit en François par pluſieurs Au-

J. BONA. teurs . sous differens titres : 1°. *La Guide du Ciel selon l'esprit des SS. Peres , & les plus pures maximes des anciens Philosophes : Par le Card. Bona &c. La Vie de ce Cardinal composée en Latin par le R. R. Dom Luc Bertolot , Provincial des Feuillans . & son Testament , traduction nouvelle. Par M. François du Suel Prêtre Docteur en Theologie , & Penitencier de l'Eglise d'Arras. Paris* 1682. *in* .2. 2°. *La main qui conduit au Ciel. Traduction nouvelle. Paris* 1690. *in* 12.

4. *De discretione spirituum in vita spirituali deducendorum Liber. Paris.* 1673. *in* 12. L'Auteur a ramassé dans cet Ouvrage plusieurs regles , dont la plusspart sont tirées de S. Bernard, pour juger de quel principe procedent les pensées qui se presentent à l'esprit , & les mouvemens qui agitent le cœur. Ce Traité a été traduit en François , sous le titre de *Traité du discernement des Esprits. Paris* 1675. *in* 12.

5. *Principia & Documenta vitæ Christianæ. Paris.* 1675. *in* 12. M. le Président Cousin a crû devoir employer sa plume à donner en Fran-

çois

çois cet Ouvrage sous le titre de *Principes & Regles de la vie Chrétienne. Paris in* 12. 1675. & 1690. J. BONA.

6. *Tractatus Asceticus de Sacrificio Missæ. Rhotomagi* 1668. *in* 12.

7. *Rerum Liturgicarum Libri duo. Romæ* 1670. *in* 8°. *It. nova Editio aucta & fusiori disquisitione de Azymo & Fermentato locu pletata .aris.* 1676. *in* 8°.

8. *Horologium Asceticum indicans modum cum fructu obeundi Christianas exercitationes. Opus Posthumum. Paris.* 1679. *in* 12.

Tous ces Ouvrages ont été imprimez ensemble à *Paris* en 1678. en 3. vol. *in* 8°. & à *Anvers in fol.*

V. sa vie écrite *par D. Luc Bertolot.*

REDEMPT BARANZAN.

REDEMPT *Baranzan*, appellé dans le siécle *Jean-Antoine*, nâquit à *Serravallé*, Bourg du Diocése de *Verceil*, en 1590. Lorsqu'il eut fait ses études d'une maniere qui fit concevoir de lui de grandes esperan- R. BARANZAN.

R. BARANZAN. ces, il suivit la vocation qu'il se sentoit pour l'état Religieux; il entra chez les Barnabites & y fit profession le 11. Avril 1609. A peine eut-il fini sa Philosophie & sa Theologie, qu'on le jugea capable de professer la premiere de ces Sciences; il fit deux cours de Philosophie à *Annecy* en Savoye, & s'y distingua par la subtilité de son esprit, qualité qui faisoit alors le principal mérite d'un Philosophe, & plus encore par la nouveauté de ses systêmes.

La Philosophie étoit alors dans un état fort imparfait; un attachement aveugle à *Aristote*, dont on n'osoit pas même s'écarter, empêchoit ceux qui s'y appliquoient, de l'en faire sortir, & d'acquerir des lumieres propres à la perfectionner. *Baranzan* apperçût sans peine cet inconvenient, & commença à secoüer un peu le joug d'*Aristote*, en cherchant de nouveaux systêmes; quoique ceux qu'il inventa n'ayent point fait fortune, on peut juger cependant de ce qu'il auroit fait dans la suite, si la mort ne l'avoit enlevé dans sa premiere jeunesse, puisque dès l'âge de

trente ans il avoit eu le courage de se rendre inventeur, dans un tems, où l'on en faisoit un crime, & qu'il étoit déja en relation avec les plus Sçavans de l'Europe.

R. BARANZAN.

J'ai entre les mains une lettre originale que François Bacon, Chancelier d'Angleterre, lui écrivit peu de tems avant sa mort. Elle est trop interessante, & fait trop bien connoître la maniere de philosopher, qu'ils vouloient tous deux introduire, pour ne la point communiquer au public.

DOMINE BARANZANE,

Litteras tuas legi libenter, cumque inter veritatis amatores ardor etiam candorem generet, ad ea quæ ingenue petiisti, ingenue respondebo.

Non est meum abdicare in tantum syllogismum. Rex est syllogismus magis inhabilis ad præcipua, quam inutilis ad plurima.

Ad Mathematica quidni adhibeatur, cum fluxus materiæ, & inconstantia corporis Physici illud sit, quod inductionem desideret; ut per eam veluti

R. BARANZAN. *figatur, atque indè eruantur notiones bene terminatæ.*

De Metaphysica ne sis sollicitus. Nulla enim erit post veram Physicam inventam; ultra quam nihil præter divina.

In Physica prudenter notas, & idem tecum sentio; post notiones primæ classis, & axiomata super ipsas, per inductionem bene eruta & terminata, tuto adhiberi syllogismum, modò inhibeatur saltus ad generalissima & fiat progressus per scalam convenientem.

De multitudine instantiarum, quæ homines deterrere possit, hæc respondeo.

Primò quid opus est dissimulatione? Aut copia instantiarum comparanda, aut negotium deserendum. Aliæ omnes viæ, utcunque blandiantur, imperviæ.

Secundò (quod & ipse notas) prærogativa instantiarum, & modus experimentandi circa experimenta lucifera (quem aliquando trademus) de multitudine ipsarum plurimum detrahent.

Tertiò, quid magni foret rogo, si in describendis instantiis impleantur volumina, quæ Historiam C. Plinii sextuplicent? In quâ tamen ipsâ plurima

Philologica, Fabulosa, Antiquitatis, non Naturæ. Etenim veram Historiam naturalem nihil aliud ingreditur, præter instantias, connexiones, observationes, Canones. Cogita alterâ ex parte immensa volumina Philosophica; facile perspices maxime solida esse maxime finita.

R. BARANZAN.

Postremò ex nostra Philosophandi Methodo excipietur in viâ plurimorum operum utilium messis, quæ ex speculationibus, aut disputationibus, sterilis, aut nulla est.

Historiam naturalem ad condendam Philosophiam (ut & tu mones) ante omnia præopto, neque huic rei deero, quantum in me est; utinam habeam & ajutores idoneos: Neque in hac parte, mihi quippiam accidere possit felicius, quam si tu talis vir, primitias huic operi præbeas, conscribendo Historiam cœlestium, in quâ, ipsa tantum Phænomena, atque unà instrumenta Astronomica, eorumque genera & usum, dein Hypotheses præcipuas, & maximè illustres, tam antiquas quam modernas, atque simul exactas restitutionum calculationes, & alia hujusmodi since-

R. BARANZAN. *re proponas, absque omni Dogmate & Themate. Quod si huic Cœlestium Historiæ Historiam Cometarum adjeceris (de qua conficienda, ecce tibi articulos quosdam, & quasi topica particularia) magnificum prorsus frontispicium Historiæ naturali extruxeris, & optime de scientiarum instauratione merueris, mihique gratissimum feceris.*

Librum meum de progressu scientiarum traducendum commisi: Illa translatio, volente deo, sub finem æstatis, perficietur, eam ad te mittam. Opera tua, quæ publici juris sunt, inspexi; magnæ certe subtilitatis & diligentiæ in viâ vestrâ. Novatores, quos nominas, Patricium, Telesium, etiam alios, quos prætermittis, legi. Possint esse tales innumeri, veluti etiam antiquis temporibus fuerunt Anaximenes, Anaxagoras, Democritus, Parmenides, & alii; [nam Pythagoram ut superstitiosum omitto.] Inter istos tam antiquos quam modernos, differentiam facultatis agnosco maximam, veritatis perparvam. Summa rei est. Si homines se rebus submittere velint, aliquid confiet; sin minus, ingenia ista redibunt

in orbem. Stabilita jam sit inter nos notitia, meque ut cœpisti, maximè autem veritatem ama. Vale.

R. BARANZAN.

Tui Amantissimus
S. ALBANS.

Apud Ædes meas Londini Junii, ultimo, 1622.

Baranzan ne s'appliqua pas tellement à la Philosophie, qu'il en oubliât les fonctions particulieres de son état. Dès qu'il eût été ordonné Prêtre, il se donna à la Prédication, & y réussit. Le voisinage de *Geneve* lui fournit aussi des occasions d'exercer le talent qu'il avoit pour la controverse, dont son zele le fit toûjours profiter avec plaisir.

Son General l'ayant envoyé en France pour obtenir la permission d'établir dans ce Royaume des maisons de son Ordre, il s'y employa avec tant d'ardeur, qu'il en vint à bout, & contribua même à l'établissement des Barnabites, dans la Ville de *Montargis*, où on leur donna en

R. BARANZAN. 1620. un College, qui est maintenant celebre, par le nombre de ses Pensionnaires.

Barazan ne survêcut pas long-temps à cet établissement, étant mort à *Montargis* le 23. Decembre 1622. âgé seulement de 33. ans.

La Mothe le Vayer dit qu'on le peut mettre entre les premiers esprits de notre siécle, & que ses Ouvrages suffisent pour cela. Il ajoûte que ce pere l'avoit *plusieurs fois assuré, & toûjours sous le bon plaisir de Dieu, qu'il se feroit revoir à lui, s'il partoit le premier de ce monde*; mais il ne tint pas sa parole, *la Providence en ayant autrement ordonné.*

Ses Ouvrages sont :

1. *Uranoscopia, seu de cœlo, in qua universa Cœlorum Doctrina clare, dilucide, & breviter tractatur. Colonia Allobrogum.* 1617 *in* 4°. Ce traité est une partie des Cahiers qu'il dicta à *Annecy* & que deux de ses Disciples *J. Murator* & *L. Deshayes* firent imprimer.

2. *Nova Opiniones Physica, seu tomus* 1. *Secunda partis summa Philosophia Anneciensis. Lugd.* 1619. *in* 8°.

Cet

Cet Ouvrage fait encore partie de ses Cahiers, de même que le suivant.

R. BARANZAN.

3. *Campus Philosophicus, in quo omnes Dialecticæ Quæstiones breviter & subtiliter agitantur. Lugd.* 1620. *in* 8°.

4. Quelques ouvrages de devotion sur la maniere de se confesser, & sur celle de méditer la Passion de J. C.

5. Une dissertation sur une fontaine de *la Roche* en Savoye.

V. *Son Article dans le Dictionnaire Critique de Bayle, Memoire de' Barnabiti da Francesco Luigi Barelli, tomo* 2.

JOB LUDOLF.

JOB LUDOLF.

JOB *Ludolf* nâquit à *Erfort*, dans la Thuringe le 15. Juin 1624. d'une des premieres familles de la ville, mais médiocrement pourvûe des biens de la fortune. Il commença ses études en son pays sous d'assez mauvais Maîtres. Les Langues Latine & Greque l'occupe-

JOB LUDOLF.

rent d'abord ; il s'appliqua ensuite à apprendre le François, l'Italien, l'Espagnol & le Flamand. Il avoit trop de genie pour l'étude des Langues, pour s'arrêter là. Il passa après aux Langues Orientales & apprit l'Hebreu, le Samaritain, le Chaldéen, le Syriaque, l'Arabe & l'Ethiopien. Il prit aussi quelque teinture de la Medecine & du Droit, n'étant pas encore déterminé sur le genre de vie qu'il embrasseroit.

En 1645. il alla à *Leyde* pour se perfectionner dans les connoissances qu'il avoit acquises presque de lui-même, & surtout dans celle des Langues ; & il y trouva de bons Maîtres en ce genre ; *Erpenius*, *Golius*, *Constantin l'Empereur*, & trois Grecs qui y étoient retirez, des instructions desquels il sçût bien profiter. Il ajoûta même aux Langues qu'il sçavoit déja le Persan, l'Anglois & le Suedois. L'application qu'exigeoient de lui tant de Langues differentes ne l'empêcha pas de s'attacher aussi au Droit & à la Politique sur lesquels il soûtint quelques disputes publiques.

Après quatorze mois de séjour à *Leyde*, *Constantin l'Empereur* lui procura une place de Gouverneur auprés d'un jeune homme de condition nommé *Jean de Thys*, qui avoit dessein de voyager. Il parcourut avec lui une partie de la France ; en passant à *Caen* il fit amitié avec *Samuel Bochart*, à qui il apprit les élemens de la Langue Ethiopienne. Il s'acquit en plusieurs autres Villes la connoissance & l'estime des sçavans. Il alla ensuite en Angleterre avec son disciple, mais les troubles de ce Royaume ne leur permirent pas d'y demeurer long-temps, & ils retournerent bientôt en Hollande.

JOB LUDOLF.

Le Baron de *Rosenhahn*, Ambassadeur de la Reine *Christine* de Suede à la Cour de France, avoit à sa suite un frere de *Job Ludolf*, qui lui procura la connoissance de ce Seigneur, lequel le fit venir à Paris, après son retour en Hollande, pour être Precepteur de ses deux fils. Peu de temps après (en 1649.) il l'envoya à *Rome*, pour chercher les Papiers & les Mémoires, qu'on disoit que *Jean Magnus*, Archevêque d'*Upsal*, y avoit

JOB LUDOLF.

autrefois transportez de Suede, & que la Reine *Christine* souhaittoit fort retirer. *Ludolf* fit ce voyage avec deux Polonois, dont il mit la compagnie à profit, en apprenant d'eux la Langue Polonoise. S'il fut inutile par rapport au dessein qui l'avoit fait entreprendre, parce que Ludolf ne trouva rien qui concernât la Suede, il lui fut tres-avantageux par les entretiens qu'il eut avec quatre Abyssins qui étoient alors à *Rome*, & par le secours desquels il se perfectionna beaucoup dans la connoissance de la Langue Ethiopienne.

A peine fut-il de retour à *Paris*, qu'il lui fallut partir pour la Suede avec l'Ambassadeur, qui s'y en retournoit ; s'il fut surpris à l'aspect d'un pays si different de ceux qu'il avoit vûs, du moins les Sçavans ne manquoient pas à la Cour de Christine, & il eut occasion d'apprendre en ce pays le Portugais, le Moscovite, & la Langue Finlande.

Sur la fin de l'année 1651. il prit la résolution de retourner dans sa Patrie, & arriva à *Erfort* le 13. Mars, comme pour rendre les derniers de-

voirs à son pere, qui mourut trois semaines après.

JOB LUDOLF.

L'année suivante 1652. *Ernest*, Duc de *Saxe-Gotha*, voulut l'avoir auprès de lui, & dans la suite le fit son Conseiller-Aulique, & Gouverneur des Princes ses enfans, & l'employa en diverses affaires & négociations. En 1678. *Ludolf* demanda son congé ; résolu de vivre pour lui-même, & se retira à *Francfort sur le Mein*, où il eut encore commission des Ducs de Saxe d'agir en leur nom dans les Conférences qui s'y tinrent les années 1681. & 1682. pour faire un Reglement entre l'Empereur, l'Empire & la France. L'Electeur Palatin le chargea aussi de la direction & de la recette de quelques Domaines, & les Electeurs de Saxe l'honorerent des titres de leur Conseiller & Résident.

Mais l'Abyssinie faisoit la principale occupation de *Ludolf*, qui méditoit les moyens de ménager une alliance de cette Nation éloignée avec les Puissances de l'Europe. Il s'étoit adressé pour cela en 1679. à la Cour de *Vienne* ; mais elle l'avoit

JOB LUDOLF.

renvoyé aux Anglois & aux Hollandois, qui étoient plus en état de contribuer à ce grand dessein. Il passa donc en Angleterre en 1683. mais il ne trouva pas de disposition à executer ses propositions pour établir un commerce avec les Abyssins ; il eut plus de satisfaction en Hollande, & la Compagnie des Indes envoya à *Batavie* les Lettres qu'il avoit écrites pour être portées dans l'Abyssinie. La plus grande difficulté qui s'opposoit au dessein de *Ludolf*, n'étoit pas tant la distance des lieux, que l'aveugle attachement des Abyssins au Patriarche Copte d'*Alexandrie*, qui leur rend tellement suspect tout ce qui vient de la part des Européens, que le Roi d'Ethiopie en ayant reçû un paquet, le jetta au feu sans l'ouvrir, de crainte d'une sedition, si ses sujets & principalement les Ecclésiastiques, l'avoient crû en commerce avec des gens qu'ils ont en aversion. Ainsi il ne faut pas s'étonner si l'entreprise de *Ludolf* n'eut aucune suite.

S'il fit souvent des voyages, comme on vient de le voir, ce n'a pas

été ſans fruit ; il viſitoit les Biblio- JOB LUDOLF.
theques, recherchoit les Manuſcrits
qui pouvoient lui être utiles, converſoit avec les Sçavans de chaque
Pays, & s'en faiſoit des amis, s'enqueroit des curioſitez ſoit de l'Art,
ſoit de la Nature.

Il fut de retour à *Francfort* en 1684. après avoir paſſé par la France ; & commença à s'appliquer fortement à compoſer ſon Hiſtoire d'Ethiopie. En 1690. il fut nommé Préſident d'une Academie d'Hiſtoire, qui ſe tenoit dans cette Ville. Il vecût encore quelques années, & mourut le 8. Avril 1704. âgé de près de 80. ans.

L'Etude des Langues avoit fait ſa principale Etude, auſſi en poſſedoit-il vingt-cinq ; l'Hebreu, & l'Hebreu des Rabbins, le Samaritain, le Caldéen, le Syriaque, l'Arabe litteral & vulgaire, le Grec litteral & le vulgaire, l'Ethiopien litteral, & l'Amharique, qui ſe parle vulgairement en Ethiopie, le Copte, le Perſan, le Latin, le François, l'Italien, l'Eſpagnol, le Portugais, l'Allemand, le Flamand, l'Anglois, le Polonois,

JOB LUDOLF.

le Suedois, l'Esclavon, l'ancienne Langue du Septentrion ou des Finnes.

Il a été marié trois fois, 1. en 1672. 2. en 1682. 3. sur la fin de sa vie. Mais il n'a eu des enfans que de sa premiere femme ; & un seul nommé *Chrétien Ludolf*, Conseiller & Sécretaire du Duc de *Saxe Isenac*, lui a survecû.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Schola Latinitatis, ad copiam verborum & notitiam rerum comparandam, usui pædagogico accommodata. Gothæ* 1672. *in* 8°. Cet Ouvrage qui a été imprimé plusieurs fois a été attribué à *Jean Henry Bœcler*, Professeur de *Strasbourg*, à *Guy-Louis de Seckendorf*, & à *André Reyher*, Recteur du College de *Gotha* ; mais il est certainement de *Job Ludolf.*

2. *Historia Æthiopica sive brevis & succincta descriptio Regni Habyssinorum, quod vulgò malè Presbiteri Johannis vocatur. Francofurti* 1681. *in fol.* Cet Ouvrage qui est fort curieux, a été écrit sur la Relation du P. *Tellez* Jesuite Portugais, & d'un autre de ses Confreres, mais princi-

palement sur le rapport d'un Prêtre Job Abyssin, nommé *Gregoire*, que *Job Ludolf* avoit vû à *Rome*, & qui alla ensuite en Allemagne. Il a été traduit en Anglois, en François, en Flamand & en Moscovite. La traduction Angloise a été imprimée à *Londres* en 1683. & réimprimée ensuite avec une Préface de *Ludolf* qui y releve quelques fautes de cette traduction. La Françoise est fort libre, on y a retranché beaucoup de choses, & c'est plutôt un abregé où l'on a fait entrer ce qu'on a voulu. Elle est intitulée : *Nouvelle Histoire d'Abyssinie, ou d'Ethiopie, tirée de l'Histoire Latine de M. Ludolf. Paris* 1684. *in* 12. L'Auteur est M. *des Taureaux*, Professeur en Mathematiques au College de *Cambray*.

LUDOLF.

3. *Epistola Æthiopice ad universam Habyssinorum gentem scripta.* 1683. *in fol. Ludolf* écrivit cette Lettre pour tâcher de procurer une alliance entre le Roi d'Ethiopie, & les Princes de l'Europe, & en envoya en Ethiopie plusieurs Copies imprimées, par les Vaisseaux Anglois.

JOB LUDOLF.

& Hollandois ; mais cela n'eut point de suite.

4. *De Bello Turcico feliciter conficiendo. Accedunt Epistolæ quædam Pii V. Pontif. M. & alia non nulla ejusdem argumenti : Francof.* 1686. *in* 4°. L'Auteur qui étoit fort zelé pour la ruine des Turcs, & qui n'avoit pensé à une alliance des Princes de l'Europe avec le Roi d'Abyssinie, que pour y parvenir plus aisément, fournit dans cet Ouvrage des moyens efficaces pour la procurer ; mais malheureusement ces moyens sont impratiquables, la corruption naturelle du cœur humain ne permettant point de trouver dans tous les hommes les vertus qu'il exige pour cela. M. *Chrétien Thomasius* ayant fait une Critique de cet Ouvrage, *Ludolf* lui répondit fort vivement dans un écrit Allemand qui parut sous ce titre.

5. *Remarques sur les pensées enjouées & serieuses, sottes & déraisonnables d'une nouvelle & rare societé de Poltrons. Lipsic in* 8°. 1689.

6. *Epistola Samaritana Sichemitarum ad Jobum Ludolfum, cum ver-*

sione ejusdem Latina, & Adnotationibus. Accedit versio latina persimilis litterarum à Sichemitis haud ita pridem ad Anglos datarum. Cizæ. 1688. *in* 4°.

Job Ludolf.

Voici l'occasion qui fit écrire ces Lettres. Un Juif Portugais d'origine, mais habitant d'*Hebron*, & appellé *Jacob Levi Tomerite*, parce que son pere demeuroit à *Tomer* Village de la Galilée, alloit de la Palestine à *Amsterdam*, demander quelque secours aux Juifs de cette Ville, pour les pauvres de son pays. *Ludolf* le rencontra, comme il passoit par *Francfort*, & s'informa de lui de l'état présent des Samaritains, & ayant reconnu par ses discours, qu'il étoit d'un caractere assez obligeant, le chargea d'une Lettre pour les Sichemites. Le Tomerite étant de retour en Palestine, s'acquitta fidelement de sa commission, rendit la Lettre de *Ludolf* aux Samaritains, & les engagea à y répondre. Ce sont ces réponses qui composent une partie de ce Volume; on y trouve des choses fort curieuses touchant les Samaritains.

7. *Specimen commentarii in Hist-*

JOB LUDOLF. *toriam Æthiopicam* 1687.

8. *Commentarius ad Historiam Æthiopicam, in quo multa breviter dicta fusius narrantur, contraria refelluntur; atque hac occasione, præter res Æthiopicas, multa auctorum, quædam etiam S. Scripturæ loca declarantur, aliaque plurima, Geographica, Historica, & Critica imprimis vero antiquitatem Ecclesiasticam illustrantia exponuntur. Francof.* 1691. *in fol.* Ce Commentaire où l'Auteur suit l'Ordre de son Histoire Ethiopique est rempli de remarques & de dissertations curieuses, où il fait entrer une belle Litterature, & une Critique judicieuse, au jugement de M. de *Bauval*.

9. *Appendix ad Historiam Æthiopicam, illiusque commentarium, ex nova relatione de hodierno Habessiniæ statu concinnata, additis Epistolis Regiis ad Societatem Indiæ Orientalis, ejusque responsione, cum notis necessariis. Francofurti* 1693. *in fol.*

10. *Jugement d'un Anonyme sur une Lettre à un Ami, touchant un systême d'Etymologies Hebraïques*, (en Allemand.) Ce Jugement se trouve

dans le Journal Allemand de M. Tenzelius. JOB LUDOLF.

11. *Dissertatio de Locustis anno præterito in Germaniâ visis; cum Diatribâ, quâ sententia Autoris nova de Selavim, sive Locustis, cibo Israelitarum in deserto, defenditur, & argumentis contrariis viri docti respondetur. Francof.* 1694. *in fol.* Cette dissertation fait un second *Appendix* de l'Histoire Ethiopienne. L'Auteur avoit prétendu dans cette Histoire que les *Selavims*, dont les Israelites furent nourris dans le désert, n'étoient point des Cailles, mais des Sauterelles. Ce sentiment avoit trouvé beaucoup de Contradicteurs, & on lui avoit opposé l'autorité de M. *Bochart*, qui étoit pour les Cailles. *Ludolf* tâche dans cette dissertation de le défendre & de repondre aux difficultez qu'on lui avoit faites.

12. *Grammatica Amharicæ Linguæ quæ vernacula est Habessinorum. Francofurti*, 1698. *in fol.* C'est le premier Ouvrage qui ait jamais paru sur cette Langue.

13. *Lexicon Amharico-Latinum*,

JOB LUDOLF.

cum indice Latino copioso, inquirendis vocabulis Ambaricis in hoc opere contentis. Francofurti. 1698. *in fol.*

14. *Lexicon Æthiopico-Latinum, ex omnibus libris impressis & manuscriptis multis contextum, nunc denuo ab ipso Auctore revisum & auctum. Editio* 2. *Francofurti*, 1699. *in fol.* La premiere Edition de ce curieux Dictionnaire s'est faite à *Londres* en 1691. Mais *Ludolf* se plaint que *Jean-Michel Wansleb*, qui en eut soin, y fourra plusieurs choses ridicules & fausses, qu'il a corrigé dans la seconde.

15. *Grammatica Linguæ Æthiopicæ. Editio secunda. Francofurti* 1702. *in fol.* la premiere Edition parut à *Londres* en 1691. mais la seconde est plus exacte & plus parfaite.

16. *Psalterium Davidis Æthiopice & Latine; accedunt Æthiopice Hymni & Orationes aliquot veteris, & novi Testamenti, item Canticum Canticorum, cum variis Lectionibus & Notis. Francofurti* 1701. *in* 4°.

17. *Theatre Historique de ce qui s'est passé en Europe pendant le* 17. *Siécle*

[en Allemand] *avec des Figures de Romain de Hoog. Francfort.* 2. Vol. *in fol.* le premier en 1699. & le second en 1701. L'Auteur n'a pû achever cet Ouvrage qu'il avoit entrepris, pour répondre à l'honneur qu'on lui avoit fait de le nommer Président de l'Academie Imperiale d'Histoire. Le premier Volume contient trente années & le second vingt.

JOB LUDOLF.

18. *Confessio Fidei Claudii Regis Æthiopiæ, cum Versione Latina & notis, in* 4°. Cette Confession de Foi a paru pour la premiere fois à Londres en 1661. par les soins de M. *Ludolf* qui l'insera en 1691. dans son Commentaire sur l'Histoire Ethiopique. *Jean-Henry Michaelis* Professeur en Hebreu à *Hall*, qui avoit apris l'Ethiopien de *Ludolf* l'a donné de nouveau au public en 1702. *in* 4°.

V. *Sa Vie publiée en Latin par Chrétien Juncker à Lipsic, in* 12. 1710.

JEAN DAILLE'.

JEAN DAILLE'.

JEAN DAILLE' nâquit le 6. Janvier 1594. à *Châtelleraut*, d'où étoit sa mere, mais il fut mené peu de tems après à *Poitiers*, qui étoit le séjour ordinaire de son pere, à cause de la Charge de *Receveur des Consignations* qu'il y exerçoit. Il ne commença qu'assez tard à apprendre le Latin, parce que son pere le destinoit aux affaires, & vouloit lui laisser sa Charge, mais l'inclination que la nature lui avoit donné pour les lettres l'emporta sur cette destination. On l'envoya donc à l'âge de onze ans à *S. Maixant* en Poitou, pour y apprendre les premiers élemens de la langue Latine: il continua ensuite ses études à *Poitiers*, à *Chatelleraut* & à *Saumur*.

A seize ans, il entra en Logique à *Poitiers*, mais il alla achever sa Philosophie à *Saumur* sous M. *Ducan*. Après avoir demeuré quelque tems à *Poitiers* dans la Maison paternelle, il retourna en 1612. à *Saumur* pour

pour étudier en Theologie, dans le dessein de parvenir au Ministere. Il entra la même année chez M. *du Plessis-Mornay* Gouverneur de la Ville de *Saumur*, qui lui confia l'éducation de deux de ses petits fils. Il eut l'avantage de lui plaire, & il fit de grands progrés dans ses études par la conversation de ce sçavant homme, qui s'enfermoit souvent avec lui pour faire ensemble quelque lecture, soit des Peres, soit des autres Auteurs Ecclesiastiques, sur lesquels il lui communiquoit ses pensées & ses observations.

J. DAILLÉ.

Daillé demeura sept ans chez M. *du Plessis-Mornay*, qui l'engagea après ce temps à faire le voyage d'Italie avec ses disciples. Ils partirent au commencement de l'Automne de l'année 1619. & allerent passer l'Hyver à *Venise*. Pendant leur séjour en Italie, *Daillé* se trouva dans un étrange embarras, par la mort de M. de S *Germain*, l'un de ses disciples. Il étoit tombé malade à *Mantoüe*, d'où il l'avoit fait transporter aussi-tôt à *Padoue*, où ceux de la Religion ont un peu plus de liberté.

J. DAILLE'.

Sa mort ayant suivi de prés sa maladie, il falut bien de l'addresse & du credit, pour éviter les traverses des Inquisiteurs, & le faire porter en France pour le mettre dans le tombeau de sa famille. *Daillé* surmonta toutes les difficultez, & renvoya le corps mort avec deux domestiques, comme un balot de livres ou de Marchandises. Il continua à voyager avec son autre disciple, & parcourut la Suisse, l'Allemagne, le Pays-Bas & la Hollande, où ils passerent le reste de l'année 1620. & le commencement de la suivante, dont ils employerent le reste à visiter l'Angleterre, & revinrent en France à la fin de 1621.

Daillé étoit si peu prévenu pour les voyages, qu'il a regretté toute sa vie les deux années qu'il donna à celui-ci, parce qu'il eut pû les passer plus utilement dans son cabinet. Le seul avantage qu'il disoit en avoir retiré, étoit la connoissance de *Fra-Paolo*, qui lui avoit témoigné beaucoup d'amitié, & lui avoit été d'un grand secours à la mort de son disciple.

Il fut reçû Ministre en 1623. & J. DAILLE'. exerça d'abord le Ministere chez M. *du Plessis-Mornay* au Château de *la Forest* sur *Sevre* en bas Poitou, mais ce ne fut pas long-temps, car ce Seigneur mourut le 13. Novembre de la même année entre les bras de son nouveau Pasteur. Il se maria en 1625. & alla demeurer à *Saumur* où il fut appellé pour exercer le Ministere ; il quitta cette Eglise l'année suivante, ayant été donné alors pour Ministre à celle de Paris. Il a passé tout le reste de sa vie au service de cette derniere Eglise, & c'est dans le séjour de cette Capitale du Royaume qu'il a composé tous ces Ouvrages qui lui ont fait un grand nom, & qui l'ont fait regarder comme un des meilleurs Auteurs qui fussent parmi les Protestans.

Il perdit sa femme le 31. May 1631. le seul fruit qui lui resta de ce mariage fut un fils dont elle étoit accouchée le 31. Octobre 1628. chez l'Ambassadeur de Hollande, où elle étoit refugiée, parce que les Religionnaires apprehendoient alors que la nouvelle de la prise de *la Ro-*

J. DAILLE', *chelle* n'excita quelque soulevement contre eux. Ce fils unique nommé *Adrien Daillé* fut reçû Ministre en 1653. & appellé la même année à *la Rochelle* pour exercer le Ministere. A la revocation de l'Edit de Nantes il se retira en Suisse, & mourut à *Zurich* vers le mois de Mai 1690. *Jean Daillé*, quoique veuf à l'âge de 37. ans, ne voulut jamais se remarier. Les Livres & le travail faisoient son unique plaisir, & son unique occupation.

En 1639. il fit un voyage en bas Poitou avec son fils, qu'il étoit bienaise de faire connoître à ses parens, qu'il n'avoit pas encore vûs : & ce voyage ne fut pour lui qu'un petit délassement, aprés lequel il reprit le travail avec encore plus d'ardeur. Il en fit un autre en 1653. pour instaler son fils Ministre à *la Rochelle*. Il eut beaucoup de peine à se separer de lui, mais il eut la joye cinq ans aprés, c'est à-dire en 1658. de le voir choisir pour Ministre de *Paris* à la place de M. *Mestrezat*, & de l'avoir pour Collegue. Ses autres voyages ont été pour des deputa-

tions à des Synodes Provinciaux & Nationaux.

J. DAILLÉ.

Tout le reste de sa vie s'est passé dans la lecture, la composition & la Prédication. Il est mort à *Paris* le 15. Avril 1670. âgé de 76. ans

Il étoit d'un naturel ouvert & incapable de déguisement, ses amis lui trouvoient même un peu trop de franchise. Son entretien étoit doux & aisé; il s'accommodoit à la portée de tout le monde, & les personnes du commun trouvoient leur compte avec lui, de même que les plus savans. Comme il avoit beaucoup de lecture, il fournissoit à toute sorte de conversation, & sur quelque sujet qu'on le mit, il avoit toûjours de quoi satisfaire la compagnie. Il n'étoit pas comme beaucoup de Savans à qui l'étude inspire une humeur melancolique & chagrine; les plus fortes meditations ne lui ôtoient rien de sa gayeté naturelle, il laissoit en sortant de son cabinet toute son austerité & sa melancolie parmi ses papiers. Quand il se sentoit l'esprit fatigué pour avoir lû ou étudié des matieres relevées & atta-

J. DAILLE'. chantes, il se délassoit par la lecture de quelque Auteur, qui demandât moins d'application. Il étoit d'un temperamment robuste & d'une forte santé; & jusque dans sa vieillesse, il n'avoit rien qui se sentit du declin de son âge. C'est le portrait qu'en fait son fils dans l'Abregé qu'il a donné de sa vie.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Traité de l'Emploi des saints Peres pour le jugement des differens de la Religion. Geneve* 1632. *in* 8o. Daillé fit cet Ouvrage en 1628. Je ne parlerai point du jugement qu'en ont porté les Catholiques : ils ne peuvent gueres en juger favorablement, puisque les saints Peres y sont si maltraitez, & que l'Auteur prétend y montrer qu'ils ne peuvent être Juges des Controverses, qui sont agitées entre l'Eglise Romaine & les Protestans. Premierement, parce qu'il est trés-difficile, pour ne pas dire impossible, de sçavoir nettement & précisement, quel a été leur sentiment sur ces questions. Secondement, parce que supposé même qu'on connut certainement quel

a été leur sentiment, comme ils sont sujets à se tromper, ils ne peuvent avoir une autorité, à laquelle on soit obligé de se soumettre. Je me contenterai donc de raporter ce que Colomiez en dit dans sa Bibliotheque choisie. Voici ses paroles. Les » sentimens sont assez partagez tou„ chant cet Ouvrage. Les Presby» teriens en font grand état ; & les » Episcopaux d'Angleterre ne l'esti» ment gueres. Parlant autrefois de » ce Livre à un Sçavant Homme., » qui est aujourd'hui de l'Ordre » des derniers, il me dit qu'à son a» vis c'étoit le moindre des Ouvra» ges de M. Daillé, & qu'il s'étonnoit » qu'ayant une lecture des Peres » assez considerable, il se fut ser» vi de cette lecture là pour obs» curcir le merite de l'ancienne Eglise. M. *Mettayer* Ministre de *S. Quentin* a traduit cet Ouvrage en Latin & l'a fait imprimer à Geneve *in* 4°. en 1656. Cette traduction est préferable à l'Original François, parceque M. *Daillé* qui l'a revûë y a ajoûté diverses remarques; on en a fait aussi une traduction Angloise qui a été imprimée en 1651. & qui a

J. DAILLE'. été attribuée à *Thomas Smith* ; mais ce Sçavant l'a désavouée ; la Préface qui est à la tête est cependant de lui. *Mathieu Scrivener* Theologien Anglois refuta l'Ouvrage de M. *Daillé* en 1672. & donna ce titre à sa refutation *Apologia pro Sanctis Ecclesiæ Patribus adversus Joannis Dallæi Libros de usu Patrum. Londini* 1672. *in* 4°. M. *Whitby* a entrepris la défénse de M. Daillé sans le nommer, en soutenant la même These, & en l'appuyant de nouvelles raisons. Son Ouvrage est intitulé : *Dissertatio de S. Scripturarum interpretatione secundum Patrum Commentarios ; in qua probatur.* 1.*S.Scripturam esse Regulam fidei unicam , ex quâ de omnibus articulis fidei creditu necessariis ad salutem judicium ferendum est.* 2. *Patres sive primævos , sive subsequentes non esse idoneos S. Scripturæ Interpretes.* 3. *Non posse controversias de S. Trinitate motas ex Patribus,Conciliis , aut traditione vere Catholicâ certo definiri. Autore Daniele Whitby Ecclesiæ Sarisburensis Præcentore. Londini* 1714. *in* 4°.

2. *Apologie des Eglises Reformées*

1633.

1633. *in* 8°. Daillé prétend defendre par la raiſon de la Neceſſité la ſéparation des Réformez d'avec *Rome*, & les juſtifier du ſchiſme dans lequel ils ſont tombez par-là. M. *Thomas Smith* a traduit cet Ouvrage en Anglois & y a ajoûté une longue Préface. Cette traduction a été imprimée à *Londres* en 1653. *Daillé* l'a traduit auſſi lui même en Latin, & y a fait quelques additions, & cette traduction a été imprimée à *Amſterdam in* 8°.

J. DAILLE'.

3. *Lettre à M. de Monglat pour répondre aux remarques de M. de Chaumont ſur ſon Apologie.* 1634. *in* 8°. Dés que l'Apologie des Egliſes Reformées parut, M. de *Chaumont* Garde du Cabinet du Roy fit imprimer ſes remarques ſur l'Apologie, que M. *Daillé* entreprit de refuter dans cette Lettre. M. *de Chaumont* ayant repliqué par un *diſcours pacifique*, *Daillé* y oppoſa encore l'Ouvrage ſuivant.

4. *Conſiderations ſur le diſcours pacifique de M. de Chaumont. Sedan* 1634. *in* 12.

5. *Lettre à un ſien ami ſur les plain-*

J. DAILLE. *tes faites contre lui & ses Collegues.* 1636. *in* 8o. Cette Lettre a été encore écrite à l'occasion de son Apologie, dont le Clergé de France assemblé à Paris faisoit de grandes plaintes.

6. *La Foi fondée sur les saintes Ecritures. Charenton* 1634. *in* 8°. It. traduit en latin par l'Auteur, sous ce titre: *De Fidei ex scripturis demonstratione adversus novam quorundam Latinorum methodum disputatio. Adjecti sunt de simili argumento duo Theodoreti sermones. Genevæ* 1660. *in* 8°. Cet Ouvrage attaque la Méthode que les Controversistes Catholiques employent pour traiter les questions de Religion.

7. *Examen de l'Avis de M. de la Milletiere sur l'accommodement des differens de la Religion*, 1636. *in* 8°. Cet Ouvrage parut en même temps en Latin & en François.

8. *De la créance des Peres sur le fait des images. Geneve* 1641. *in* 8°. Item traduit en Latin par l'Auteur. *Leyde* 1642. *in* 8°.

9. *De pœnis & satisfactionibus humanis libri* 7. *Amstelodami* 1649. *in* 4°.

10. *De Pseudepigraphis Apostolicis. Hardervicie* 1653. *in* 8°. L'Auteur y fait voir la supposition des constitutions Apostoliques.

11. *De Jejuniis & Quadragesimâ liber. Daventriæ* 1654. *in* 8°.

12. *Apologia pro duabus Ecclesiarum in Gallia Protestantium Synodis nationalibus. Amstelod.* 1655. *in* 8°. 2. vol. *Daillé* n'avoit composé cette Apologie des deux Synodes d'*Alençon* & de *Charenton* au sujet de la Grace universelle, que pour son usage particulier ; mais elle a été imprimée à son insçû, c'est du moins ce qu'il a assuré, lorsqu'il vit les troubles que sa publication excita parmi les Théologiens. Il ne laissa pas de répondre dans l'Ouvrage suivant avec toute l'aigreur imaginable à *Samuel des Marets* Professeur de *Groningue*, qui avoit écrit contre lui.

13. *Vindiciæ Apologiæ pro duabus Ecclesiarum in Gallia Protestantium Synodis Nationalibus adversus Epicritam. Amstelodami* 1657. *in* 8°. *Daillé* en répondant à *Samuel des Maretz*, ne voulut pas le nommer, parce qu'il ne l'avoit pas nommé

J. DAILLE'.

lui-même, il se contenta de le designer par le nom d'*Epicrita*, ou de Critique, parce qu'il avoit qualifié ses *Exercitations* du nom d'*Epicritiques*. *Des Maretz* ne demeura pas sans repartie; aprés quoi la dispute en resta là. Le démêlé de ces deux Sçavans fut bien tôt éteint, & comme ils avoient vêcu jusques là en bonne intelligence, on n'eut point de peine à les reconcilier. L'accomodement se confirma ensuite par leur entrevûe à l'Hôtel de *Turenne*, où ils s'embrasserent, & se visiterent de part & d'autre pendant un voyage que M. *des Maretz* eut occasion de faire à *Paris*.

Il arriva dans cette dispute ce qui arrive ordinairement en pareils cas; c'est que le public a sçû plusieurs petites avantures qui font tort à la mémoire de *Daillé*, soit qu'elles soient vraies, soit qu'elles soient fausses; car il n'y a que trop de Lecteurs, qui dans la difficulté de discerner le vrai & le faux, prennent le parti de croire ce qu'ils trouvent dans le livre d'un homme célebre. C'est une reflexion de M. *Bayle*.

14. *De Confirmatione & Extrema-Unctione disputatio. Geneva* 1669. *in* 4°.

15. *De Sacramentali, sive Auriculari Latinorum Confessione disputatio Geneva* 1661 *in* 4°.

16. *Lettre à M. de la Taloniere sur le changement du sieur Cottiby* 1660. *in* 8°. Cette Lettre est contre M. *Cottiby* Ministre de *Poitiers*, qui quitta cette année la Religion Reformée pour embrasser la Catholique, & contre une Lettre qu'il écrivit à son ancien troupeau pour justifier son changement. M. *Cottiby* ayant répondu à cette Lettre, de même que le P. Adam Jésuite, *Daillé* leur opposa l'Ouvrage suivant.

17. *Replique aux deux Livres de Messieurs Adam & Cottiby. Geneve in* 4°. 1662. Item *deuxiéme édition* 1669.

18. *Adversus Latinorum traditionem de Religiosi cultus objecto, disputatio. Geneva* 1654. *in* 4°.

19. *De scriptis quæ sub Dionysii Areopagitæ & S. Ignatii Antiocheni nominibus circumferuntur. Geneva* 1666. *in* 4°. L'Auteur y traite de

J. DAILLE'. suppofez, les ouvrages qui portent les noms de saint Denys l'Areopagite & de saint Ignace d'Antioche; il a ajoûté à cela une censure du Livre *des Oeuvres Cardinales*, qui se trouve dans saint Cyprien, quoiqu'il ne soit pas de lui; & son jugement sur la version latine, que Ruffin a faite de diverses pieces d'Origene, où non plus qu'ailleurs, il ne s'est pas montré fort fidele traducteur.

20. *Sermons sur l'Epitre aux Philippiens*, 2. *tom.* 1644. & 1647. *Paris in* 8°. Item *Geneve.*

21. *Sermons sur l'Epitre aux Colossiens* 3. *volumes. Paris* 1648. *in* 8°.

22. *Sermons sur l'Epitre à Tite* 1655. *Paris in* 8°.

23. *Sermons sur la premiere Epitre à Timothée. Geneve* 1661. *in* 8°. 2. *tomes.*

24. *Sermons sur la seconde à Timothée. Geneve* 1639. *in* 8°. 2. *tom.*

25. *De la Naissance, Mort &c. de N. Seigneur. Paris* 1651. *in* 8°.

26. *Vingt Sermons en des jours de Cene. Geneve* 1653. *in* 8°.

27. *Quinze Sermons du Voyage de la Rochelle. Saumur & Geneve* 1669. *in* 8°. Il prêcha ces Sermons lorsqu'il alla installer son fils à *la Rochelle*.

28. *Vingt Sermons sur certains jours de l'année. Geneve* 1658. *in* 8°.

29. *Mélange de Sermons. Amsterdam & Geneve* 1658. *in* 8°. 2. *tomes*.

30. *Sermons sur l'Institution de la sainte Cene. Geneve* 1663. *in* 8°.

31. *Sermons sur le* 3. *Chapitre de l'Evangile selon saint Jean. Geneve* 1665. *in* 8°.

32. *Sermons sur le* 10. *Chapitre de la premiere aux Corinthiens. Geneve* 1667. *in* 8°. Ces Sermons sont d'une grande netteté soit pour l'expression, soit pour l'arrangement des matieres, au jugement de M. Bayle. Cottiby lui a reproché des redites & le crime de Plagiarisme envers *Davenantius*, pour ce qui regarde l'exposition de l'Epitre aux Colossiens.

32. *Derniers Sermons prononcez à Charenton le jour de Pâques* 6. *Avril*

J. DAILLE'. 1670. & *le Jeudy suivant, avec un abregé de sa vie* [par son fils] *Charenton* 1670. *in* 8°.

33. *De Cultibus Religiosis Latinorum libri* 9. *Genevæ* 1671. *in* 4°.

34. *De Autore Confessionis fidei Alcuini nomine à P. Fr. Chiffletio edita, dissertatio. Rothomagi* 1673. *in* 4°. Il s'inscrit en faux contre cette Confession d'*Alcuin*.

V. *sa vie écrite par son fils, imprimée avec ses deux derniers Sermons.*

VITALE GIORDANI.

VITALE *Giordani* nâquit à *Bitonte*, Ville du Royaume de *Naples*, dans la Terre de *Bari* le 13. Decembre 1633. de parens qui, quoique pauvres, n'oublierent rien pour le rendre digne de l'état Ecclesiastique, auquel ils le destinoient. Il y entra de bonne heure par complaisance pour eux, mais contre son inclination. Les reproches continuels que son pere lui faisoit de son indolence pour le travail, & les mau-

vais traitemens de sa belle mere lui firent bientôt abandonner sa Patrie, il se retira à *Tarente*, sans s'être déterminé au parti qu'il devoit prendre.

V. GIORDANI.

Il se maria dans cette Ville avec une fille qui n'étoit pas plus riche que lui ; ainsi il se trouva bien-tôt dans la misere. Ce triste état ne put cependant le retirer de sa paresse & de son oisiveté. Les reproches qu'on lui en faisoit ne servoient qu'à l'irriter, & un de ses beaux-freres, avec lequel il demeuroit, l'ayant pressé là dessus un peu plus qu'à l'ordinaire, il se jetta sur lui & le tua. Ce meurtre l'ayant obligé de prendre la fuite, il s'embarqua sur un Vaisseau qui partoit pour *Venise*.

Le Pape *Innocent X.* faisoit alors armer des Galeres pour aller dans le Levant contre les Turcs ; il s'engagea pour y servir en qualité de soldat ; deux ans après, c'est à dire en 1655. il quitta ce service pour se mettre dans les troupes de terre ; mais en 1657. il le reprit & se trouva à plusieurs combats que la Flotte Chrétienne livra aux Turcs. L'A-

V. GIORDANI. miral sur le Vaisseau duquel on le plaça ayant remarqué en lui un génie particulier qui le rendoit capable de quelque chose de plus que de la profession de soldat, lui donna l'emploi d'Ecrivain qui étoit vacant.

Giordani l'accepta avec plaisir; mais l'ignorance où il étoit par rapport aux regles de l'Arithmetique lui causa beaucoup d'embarras; les additions & les soustractions qu'il étoit obligé de faire dans ses comptes étoient pour lui des choses inconnues; il s'appliqua cependant avec tant d'ardeur à chercher les moyens de les faire, qu'il les trouva, & cette découverte commença à lui donner du goût pour l'étude. Quelque temps après étant abordé à *Zante*, un Prêtre Grec lui donna l'Arithmetique de *Clavius*, qu'il dévora avec une avidité inconcevable.

De retour à *Rome* en 1659. il forma le dessein de cultiver l'inclination qu'il sentoit pour les Mathématiques. Mais il lui falloit pour cela un poste, qui en lui donnant dequoi vivre, lui laissât le loisir necessaire de s'y appliquer. Il trouva le

moyen de se faire recevoir dans la garde du Château saint *Ange*, emploi qui convenoit parfaitement à son dessein. Un Ouvrage de *Viete* lui étant tombé entre les mains, il s'appliqua avec une contention extraordinaire à le lire & à l'entendre; mais il n'étoit pas encore initié dans ces Mysteres, & il fut obligé d'y renoncer. Les élemens d'*Euclide* qu'on lui conseilla de lire lui furent bien plus utiles, il les comprit avec beaucoup de facilité, & ils lui donnerent encore plus de goût pour la Geometrie.

V. GIORDANI.

L'ardeur avec laquelle il s'appliquoit à cette étude lui procura quelques Protecteurs qui se firent un plaisir de le mettre en état d'étudier plus librement : il quitta donc tout-à-fait le service pour se livrer entierement aux Sciences. Il devint bientôt assez habile pour enseigner les autres, & se fit par ce moyen beaucoup de reputation dans *Rome*. La Reine de Suede le fit pendant son séjour en cette Ville son Mathematicien, & le Roy *Louis XIV*. y ayant établi en 1666. une Académie de

V. GIORDANI. Peinture & de Sculpture, le nomma pour y enseigner les Mathématiques. Outre cela le Pape *Clement* X. lui donna en 1672. la Charge d'Ingenieur du Château saint Ange, qu'*Innocent XI.* lui ôta dès qu'il eut été élevé au Pontificat, pour en gratifier un autre.

Giordani se voyant dans l'abondance, voulut faire venir à *Rome* sa femme avec un fils qu'il avoit eu d'elle; mais soit qu'elle ne voulut pas quitter son pays natal, soit qu'elle eut conçu de l'aversion pour lui depuis la mort de son frere qu'il avoit tué, elle le refusa toûjours; son fils qui avoit alors vingt ans alla seul le trouver; mais il étoit peu propre à l'étude, & l'air de *Rome* lui fut si contraire, qu'il fut obligé de s'en retourner dans sa patrie.

En 1685. on lui donna la Chaire de Mathematique du College de *la Sapience*, & il s'appliqua dans cet emploi avec un soin extraordinaire à former de bons Ecoliers. L'Académie des Arcadiens le reçut le 5. Mai 1691. dans son Corps.

Son amour pour l'étude ne lui

permettoit pas de garder de mesure dans son travail, & son peu de menagement lui procura de fâcheuses maladies dont il revint par un bon regime; mais enfin il en mourut le 3. Novembre 1711. dans sa 78. année. Il étoit d'un temperamment bilieux & violent, mais infatigable, & d'une conception aisée,

V. GIORDANI.

Les principaux Ouvrages qu'on a de lui, sont :

1. *Euclide restituto 1686. fol.* Il a intitulé ainsi cet Ouvrage, parce qu'il y a ajouté à *Euclide* ce qu'il croyoit y manquer.

2. *De Componendis gravium momentis.* 1685.

3. *Fundamentum doctrinæ motus gravium. Romæ* 1686. Il y a deux éditions de cet Ouvrage. Celle-ci qui est la seconde est fort augmentée.

4. *Ad Hyacinthum Christophorum Epistola. Romæ* 1705. *fol.*

Il a fait encore quelques autres petits Ouvrages qui sont maintenant peu connus.

V. *son Eloge dans le Vite degli Arcadi, tom.* 3.

JEAN-BAPTISTE MORIN.

J.B. MORIN.

JEAN-BAPTISTE *Morin* nâquit à *Ville-Franche* en *Beaujolois* le 23. Février 1583. d'une bonne famille de cette Ville. Il alla en 1609. faire son cours de Philosophie à *Aix*. Il paroît qu'il l'avoit déja fait dans sa patrie, mais qu'il avoit depuis abandonné en quelque maniere l'étude, puisqu'il témoigne lui-même que M. *du Vair* alors premier Président du Parlement de Provence, lui persuada de s'y appliquer de nouveau.

En 1611. il alla à *Avignon* étudier en Medecine, & il y fut reçû Docteur en cette Faculté le 9. May 1613. L'année suivante il vint à *Paris*, où il entra chez *Claude Dormy* Evêque de *Boulogne*, Prélat qui aimoit fort les Sciences, & qui ayant reconnu dans Morin un esprit capable de penetrer dans les plus profondes, l'envoya en Allemagne, en Hongrie, & en Transilvanie visiter les

Mines, & faire des recherches sur la nature des Méraux.

J. B. Morin.

De retour de ce voyage, qui dura un an, il fit amitié avec un Astrologue Ecossois, nommé *Davisson*, assez connu depuis par plusieurs Ouvrages, que l'Evêque de *Boulogne* avoit auprès de lui. *Morin* ne s'étoit point appliqué jusques-là à l'Astrologie : Mais le dégoût qu'il trouva dans son ami pour cette science prétendue, dont il reconnoissoit tous les jours de plus en plus l'incertitude & la fausseté, & qu'il abandonna alors entierement pour se donner à la Medecine, fit naître à *Morin* l'envie de l'apprendre; il l'étudia & y prit tant de goût, qu'il renonça à la Medecine, pour s'y appliquer uniquement.

A peine sçavoit-il les premiers principes de l'Astrologie, qu'il se mêla de vouloir prédire les évenemens de l'année 1617. il trouva en les recherchant que l'Evêque de *Boulogne* étoit menacé ou de la mort, ou de la prison, & il eut soin de l'en avertir. Ce Prélat quoiqu'infatué de l'Astrologie, ne fit qu'en rire,

J. B. MORIN.

ne croyant pas *Morin* assez habile pour prévoir si bien de tels évenemens. Il éprouva cependant la verité de la prédiction. Car s'étant mêlé des affaires de la Cour, qui étoient alors fort embroüillées, & n'ayant pas pris le bon parti, il fut traité de rebelle, & mis en prison.

Morin demeuroit par cet accident sans appui, si sa réputation ne lui eut suscité un protecteur plus puissant que celui qu'il venoit de perdre. Le Duc de *Luxembourg*, frere du Connetable de *Luynes*, le prit pour son Medecin, & il accepta cet emploi, quoiqu'il fût peu d'humeur à se gêner. Il entra chez lui en 1621. & demeura huit ou neuf ans à son service. Il se plaint souvent de l'ingratitude de ce Duc, & il avoue qu'elle l'obligea à le quitter. Il se vangea en quelque maniere, en sortant de chez lui, par la menace d'une maladie dangereuse, qui effectivement l'emporta au bout de deux ans.

Résolu dès lors à vivre indépendant, il refusa de s'attacher au Marechal

rechal d'*Effiat*, qui ayant du crédit J. B. MORIN.
auprès du premier Ministre, & étant
chargé du maniement des Finances,
pouvoit lui faire beaucoup de bien,
mais il préferoit sa liberté à tout,
& il n'étoit point attaché aux richesses de la terre. S'il en a desiré, ç'a moins été par la crainte de la necessité, que pour avoir plus de temps pour étudier, c'est du moins le caractere que lui attribue l'Auteur de sa vie, quoique ses écrits puissent faire soupçonner le contraire.

Dès qu'il sçût la mort de *Sainclair* Professeur Royal en Mathématiques arrivée le 29. Juin 1629. il fit demander sa Chaire, qui lui fut accordée, & il prêta serment au mois de Fevrier 1630.

Ses amis lui persuaderent alors de se marier, pour achever son établissement; & comme *Sainclair* avoit laissé une femme assez raisonnable & qu'on estimoit passablement riche, ils crurent que Morin devoit se charger de toute sa succession, comme il l'étoit déja d'une partie. Il se rendit à leurs conseils, après plusieurs refus, & résolut d'aller rendre visite

J. B. Morin.

à cette veuve ; mais il trouva en approchant de sa maison qu'on se disposoit à la porter en terre. Il forma dès lors la résolution de ne se marier jamais, & de passer doucement sa vie avec ses Livres & ses amis.

On peut dire qu'il a été heureux en ce dernier point, car il a eu accès chez des personnes de la premiere qualité, qui ont eû pour lui de la consideration & de l'amitié. Le Cardinal de *Richelieu* l'admettoit souvent dans le secret de son Cabinet, & le consultoit sur des affaires très importantes. Il est vrai que *Morin* faussement imbû de la pensée qu'il avoit trouvé les Longitudes, & que ce Cardinal lui faisoit une grande injustice, en lui réfusant la recompense, qu'une telle découverte méritoit, en conçût un dépit & un ressentiment qui a duré autant que sa vie, qu'il cessa de le voir, & parla dans la suite désavantageusement de lui. Il obtint sous le Cardinal *Mazarin* une pension de deux mille liv. qui lui a toûjours été payée fort exactement. M. *Vaultier* Médecin de *Louis XIV.* qui avoit été pre-

mier Médecin de *Marie de Medicis* J. B. Mo-
sa grande Mere, eut dessein de faire RIN.
créer une Charge d'Astrologue de
la Cour en sa faveur, & de le don-
ner en cette qualité pour adjoint aux
Medecins du Roi. Il le forma, par-
ce qu'il s'étoit servi heureuse-
ment de ses Prédictions en plusieurs
rencontres; mais il ne fut pas exé-
cuté.

Plusieurs personnes le consultoient
sur l'avenir, & l'on prétend que ses
Prédictions ont été souvent suivies
de leur effet. Mais il est arrivé à son
égard, ce qui arrive ordinairement
à l'égard de ces sortes de gens; on
tient registre des Prédictions où ils
ont réussi, du moins en quelque
chose, mais on oublie celles où ils
se sont trompés. Il s'en est cepen-
dant conservé quelques-unes de
Morin où il n'a pas trop bien ren-
contré. L'Auteur de sa Vie, qui
vante fort son habileté en cette ma-
tiere, tâche de le justifier, & prétend
qu'il connoissoit sur ses mains & par
ses songes ce qui lui devoit arriver.
C'est ce que tout le monde ne croira
pas si aisément que lui. Au reste

J. B. Mo- l'Astrologie ne lui fut pas infructueu-
RIN. se, puisqu'il se procura par son moyen 4000. liv. de rente, somme considerable alors.

Il est mort à Paris le *6*. Novembre *1656*. âgé de 73. ans ; on ne peut pousser plus loin la prévention pour l'Astrologie, qu'il l'a fait. Il attribuoit tous les évenemens aux influences des Astres ; ses débauches dont il ne craint point de faire le détail, & tout ce qui est arrivé pendant le cours de sa Vie, sont des choses dont il ne manque pas de trouver la raison dans sa figure de nativité.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Nova mundi sublunaris Anatomia. Paris. 1619. in* 8°. Il prétend dans cet Ouvrage que les entrailles de la terre sont divisées en trois Regions, de même que l'air. L'Auteur de sa Vie assure qu'il prouve si bien cette opinion, que quoiqu'elle n'ait aucun fondement dans les anciens Philosophes, elle n'a pas laissé d'être reçûë par ceux qui l'ont examinée avec soin.

2. *Astronomicarum Domorum Ca-*

bala detecta 1623. Rien n'est plus frivole que le contenu de cet Ouvrage.

J. B. MORIN.

3. *Refutation des Theses erronées d'Antoine Villon. Paris 1624. in 8°.* En 1624. *Antoine Villon*, Provençal, appellé ordinairement à Paris *le Philosophe Soldat*, assisté d'*Etienne de Claves*, Medecin Chimiste, proposa dans Paris des Theses contre les Dogmes d'*Aristote*, de *Paracelse* & des Cabalistes, qu'il prétendoit défendre publiquement le 23. Aoust dans l'Hôtel de la Reine *Marguerite*, en presence d'une partie du Parlement & de plusieurs personnes de condition qu'il y avoit invitez; mais le Premier President prévenu par des personnes qui ne pouvoient souffrir qu'on donnât la moindre atteinte aux sentimens d'*Aristote*, lui envoya faire défense de les soutenir, quoique tout le monde fût déja assemblé. Il y eût même un Arrêt du Parlement contre ces Theses, & ceux qui devoient les défendre. *Morin* qui n'avoit pû les refuter de vive voix, comme il en avoit dessein, en publia cette réfutation, dont on peut voir

J. B. MORIN. l'extrait dans le tome 10. du *Mercure François*.

4. *Trigonometriæ Canonicæ libri* III. *Paris.* 1633. *in* 4°. Il a publié aussi cet Ouvrage en François.

5. *Quod sit Deus* 1635. Morin composa cet Ouvrage en faveur d'un de ses amis qui s'étoit jetté dans l'Athéisme. Il prétendit y suivre la methode geometrique, mais on n'y trouve point cette netteté & cette évidence qui accompagne ordinairement cette methode. *Morin* augmenta dans la suite cet Ouvrage, & le fit reparoître sous ce titre: *De vera cognitione Dei ex solo naturæ lumine per theoremata adversus Ethnicos & Atheos, Mathematico more demonstrata. Parisiis* 1655. *in* 12. Le premier Livre de son *Astrologia Gallica* n'est qu'une 3. Edition de cet Ouvrage. *Pierre Baudoin*, sieur de *Montarcis*, ancien Disciple de *Morin*, l'a accusé de Plagiarisme à l'occasion de ce Livre, & a prétendu qu'il n'avoit fait que copier le discours de *Richard de S. Victor*, sur le même sujet.

6. *Famosi Problematis de Telluris motu vel quiete hactenus optata solutio*,

Parisiis 1631. *in* 4°. Cet Ouvrage où J. B. MORIN.
il se déclare contre *Copernic*, & en faveur de l'immobilité de la terre, lui attira plusieurs adversaires contre lesquels il fut obligé de se défendre par quelques Ouvrages.

7. *Responsio pro Telluris quiete. Parisiis* 1634. *in* 4°. Cette réponse est contre un Médecin nommé *Lansberg*.

8. *Tycho-Brahaus in Philolaum pro Telluris quiete. Parisiis* 1642. *in* 8°. Ce Livre est contre M. *Bouillaud*, qui avoit publié en 1639. un Ouvrage intitulé : *Philolaus, seu de vero systemate mundi*, où il attaquoit son sentiment.

9. *Alæ Telluris fractæ. Paris.* 1643. *in* 4°. Celui-ci est contre *Gassendi*, & telle en est l'origine. *Gassendi* fit imprimer en 1642. deux Lettres qu'il avoit écrites à *Pierre du Puy*, *de motu impresso à motore translato* : Il y combattoit fortement ceux qui disent que la terre est immobile ; *Morin* qui étoit de leur nombre crut qu'on en vouloit à lui, & se plaignit que *Gassendi*, violant les Loix de leur ancienne amitié, prit la plume con-

J. B. MORIN. tre lui. Il crut devoir l'attaquer à son tour, & publia cet Ouvrage. Gassendi le refuta la même année, mais sans emportement, & par de fortes raisons. Il ne publia point cet Ouvrage, & s'engagea même à le supprimer, lorsqu'il se reconcilia avec *Morin* par l'entremise du Baron *de Tourves*, *Provençal*. Cependant il fut imprimé l'an 1649. avec une violente Préface, composée par *Neuré* ami de l'Auteur. *Gassendi* en fit des excuses à *Morin*, & lui protesta qu'il n'avoit rien sçu de l'impression de son Ouvrage. Sa Lettre fut renduë publique par *Morin*, qui la joignit avec un Livre qu'il fit imprimer. *Gassendi* lui écrivit une autre Lettre pour se plaindre de ce qu'il avoit publié la précedente. *Morin* publia encore un Fragment de celle-ci avec un nouveau Libelle. Alors *Gassendi* rompit tout commerce avec lui, & ne daigna plus avoir égard aux écrits d'un tel adversaire. Mais ses amis résolurent de pousser à bout cet Astrologue, & publierent toute entiere sa seconde Lettre.

10.

10. *De Atomis & Vacuo. Parisiis* 1650. *in* 12. Cette dissertation est contre la Philosophie d'*Epicure*, que *Gassendi* avoit mise au jour en 1649. Elle ne demeura pas sans réponse, on la refuta impitoyablement. *Bernier* en fit paroître à *Paris* en 1651. une Critique intitulée : *Anatomia ridiculi Muris*, où *Morin* est tourné en ridicule, & fort maltraité.

J. B. MORIN.

11. *Defensio dissertationis de Atomis & Vacuo. Paris.* 1651. *in* 12. Morin tâche de s'y défendre contre Bernier, qui mit en piece cette Apologie par un second écrit, intitulé : *Favilla ridiculi Muris. Morin* en fut si outré, qu'il publia l'Ouvrage suivant.

12. *Vincentii Panurgi Epistola de tribus Impostoribus, ad Cl. V. Joannem B. Morinum Doctorem Medicum*, &c. *Paris.* 1654. *in* 12. *Morin* y prit le nom de *Vincentius Panurgus* & se l'adressa à lui-même, pour pouvoir dire plus librement ce qui lui plairoit. Les trois prétendus Imposteurs dont il veut parler, sont : *Gassendi*, *Bernier* & *Neuré*.

13. *Longitudinum terrestrium &*

J. B. MORIN. *Cœlestium nova & hactenus optata Scientia. Parisf. 1634. in 4°.* Depuis la découverte des Indes Occidentales par *Christophe Colomb*, les gens de Mer se voyant souvent exposez à des perils considerables dans les grandes Navigations, ont souhaité qu'on trouvât un moyen sûr & facile pour découvrir les Longitudes. Les Princes persuadez de l'importance de cette découverte ont proposé même des recompenses considerables à celui qui le trouveroit. Les Etats de Hollande ont promis cent mille liv. & le Roy d'Espagne trois cent mille; mais quelque chose que les Sçavans ayent fait pour meriter cette récompense, personne n'a pû encore y parvenir. *Morin* assez prévenu en sa faveur en toute autre chose, le fut encore d'avantage en ce point; il crut avoir découvert ces longitudes tant desirées, & en avoir donné la demonstration dans une Assemblée qui se tint à l'Arsenal de *Paris* le 30. Mars 1634. Mais on lui contesta cette gloire. Les Experts nommez par le Cardinal de *Richelieu* furent contre lui: *George Frommius*, Professeur

de *Copenhague* soûtint que c'étoit à *Longomontanus* que cette invention étoit duë. Le P. *Duliris* Recollet se vanta d'avoir trouvé un meilleur secret que le sien, *Vanlangren* Cosmographe du Roi d'Espagne à *Bruxelles* s'en vanta aussi. *Morin* eut tous ces gens là sur les bras, & fut obligé de se défendre contre eux, & de se munir d'attestations contre le rapport des Commissaires du Cardinal de *Richelieu.* Au reste il retira quelque fruit de son Ouvrage, puisqu'il obtint en 1645. une pension de deux mille livres sur l'Abbaye de *Royaumont.*

J. B. MORIN.

14. *La science des Longitudes de Jean-B. Morin, Docteur en Medecine, &c. réduite en une exacte & facile pratique par lui même sur le Globe Celeste, tant pour la Terre que pour la Mer. Avec la censure de la nouvelle Theorie & pratique du secret des Longitudes du P. Leonard Duliris Recollet.* Paris 1647. *in* 4°. Il accuse dans cet Ouvrage le P. *Duliris* de l'avoir pillé dans ses prétendues découvertes. Ce Pere dans une réponse qu'il lui a

J. B. MORIN.

faite lui renvoye la même accusation.

15. *Astronomia à fundamentis integre & exactè restituta. Paris.* 1640. *in* 4°. Cet Ouvrage est encore sur les Longitudes. Il fut obligé de le défendre contre quelques adversaires de même que le premier qu'il avoit fait sur ce sujet.

16. *Coronis Astronomiæ jam à fundamentis integræ & exactè restitutæ, quâ respondetur ad introductionem in Theatrum Astronomicum C. V. Christiani Longomontani Hafniæ in Dania Regii Mathematum Professoris. Paris.* 1641. *in* 4°.

17. *Defensio Astronomiæ à fundamentis integre & exactè restitutæ, contra Doct. V. Georgii Frommii Dani dissertationem Astronomicam. Paris.* 1644. *in* 4°.

18. *Joannes-Baptista Morinus ab Ismaelis Bullialdi convitiis iniquissimis juste vindicatus.* Ce petit écrit, qui n'est que de 8. pages *in* 4°. est une défense de Morin contre ce que M. Bouilliaud avoit dit de lui dans son *Astronomia Philolaïca.*

J. B. MORIN.

19. *Appendix ad Scientiam Longitudinum.* C'est un petit écrit de 8. pag. *in* 4°.

20. *Tabulæ Rudolphinæ ad meridianum Vraniburgi supputatæ. Paris.* 1650.

21. *Ad Australes & Boreales Astrologos pro Astrologia restituenda Epistola. Paris.* 1628. *in* 8°.

22. *Lettres écrites au sieur Morin, approuvant son invention des Longitudes, & sa réponse à Herigonne. Paris* 1635. *in* 4°. *Herigone* étoit un des Commissaires que le Cardinal de *Richelieu* avoit nommés pour juger de sa Methode des Longitudes ; comme il n'en avoit pas jugé favorablement non plus que les autres, *Morin* écrivit violemment contre lui.

23. *Refutatio compendiosa erronei ac detestandi libri de Præadamitis. Paris.* 1657. *in* 12.

24. *Astrologia Gallica. Hagæ Comit.* 1661. *in fol** C'étoit là son Ouvrage favori, auquel il a travaillé pendant plusieurs années, mais qu'il n'a pas eu la satisfaction de voir imprimé.

* *Se trouve à Paris chez* Briasson.

J. B. MORIN.

25. Il a fait encore des Notes Astrologiques contre le Marquis de *Villennes*. Ce Marquis se meloit d'Astrologie, & a fait même imprimer quelques Ouvrages sur cette matiere. *Morin* l'a attaqué avec la violence qu'il employoit ordinairement contre ceux qui le contredisoient ou n'étoient pas de son sentiment.

26. On trouve dans le premier tome des Lettres de *Descartes* des objections que *Morin* lui fit sur la Lumiere, & qu'il a jugées plus solides que toutes celles qu'on lui avoit envoyées sur la même matiere.

27. L'Auteur de sa Vie parle encore d'un abregé qu'il fit à l'âge de 16. ans de la Philosophie Magnetique de *Gilbertus Anglus*.

V. *Sa Vie en Latin, à la tête de son Astrologia Gallica, & en François. Paris 1660. in 12. Bayle Dictionnaire.*

TANEGUI LE FEVRE.

TANEGUI LE FEVRE.

TANEGUI *le Fevre* nâquit à *Caen*, l'an *1615.* d'une bonne famille. Je ne ſçai ſur quel fondement l'Auteur du *Segraiſiana* le fait fils d'un Foſſoyeur de la Paroiſſe de S. *Jean* de cette Ville. Son pere, qui n'avoit pas été trop bon ménager, & qui malheureuſement avoit trop aimé les voyages, ne ſe trouva pas tout le bien qu'il auroit fallu pour élever un fils qui donnoit de grandes eſperances. Mais quoiqu'il ne fût pas en état de faire beaucoup de dépenſe pour lui, il ne laiſſa pas de le deſtiner à l'étude des Belles Lettres, déterminé à cela par les ſollicitations d'un de ſes freres, qui étoit un Eccleſiaſtique fort ſçavant, & qui promit de contribuer de tout ſon pouvoir à l'éducation de ſon neveu, d'être lui-même ſon Maître, & de le prendre dans ſa maiſon, ce qu'il fit peu de temps après.

Mais avant que de le mettre à l'étude, ayant remarqué qu'il avoit la

TANEGUI LE FEVRE.

voix belle & l'oreille merveilleuse, il voulut qu'il apprit la Musique à fond, & à joüer de la Basse de Viole. Ce fut là son occupation depuis huit ans, jusqu'à douze. Il y réussit autant qu'on pouvoit le souhaiter, & à onze il chantoit & joüoit en partie, avec une justesse admirable.

A douze ans son oncle commença à lui apprendre les premiers élemens de la Langue Latine, & il fit en six mois plus de progrès que les enfans n'en font d'ordinaire en deux ans. Mais son oncle, qui étoit un homme severe le rebuta, & son pere ne put gagner sur lui de continuer ses études, qu'en le reprenant dans sa maison, & en lui donnant un autre Precepteur. Il ne l'eut pas plutôt repris, qu'un Ecclesiastique de ses amis, qui étoit aussi fort habile, voulut l'enseigner. Ce qu'il y eût de fâcheux, c'est qu'il ne sçavoit point le Grec, & qu'il ne pouvoit lui enseigner que le Latin. Mais le jeune *le Fevre*, déja persuadé de la necessité d'apprendre cette Langue, eut le courage de l'entreprendre seul, &

y fit bien-tôt autant de progrès, qu'il en faisoit dans la Langue Latine, auprés de son Precepteur. TANEGUI LE FEVRE.

On lui a souvent entendu dire, que quand on a un peu d'esprit & de jugement, on n'a pas besoin de Maîtres pour les Langues, & que la plus grande difficulté, c'est d'apprendre à les lire.

Dès qu'il eut bien appris la Grammaire Grecque, & lû quelques Chapitres du Nouveau Testament, il se jetta dans *Homere* & dans les Tragiques, à l'exemple de *Joseph Scaliger*, qui avoit commencé le Grec par là.

Un an & demi après, son pere l'envoya au College de *la Fleche*, où il fit sa Seconde, sa Rhétorique & sa Philosophie.

Les Jésuites firent ce qu'ils purent pour le retenir, mais inutilement; car si-tôt qu'il eut achevé sa Philosophie il retourna à *Caen* chez son pere, qui ravi d'avoir un fils de ce merite, & déja en état d'avoir quelque établissement honneste, lui proposa de prendre le petit collet, comme le moyen de s'avancer le plus prompt-

TANEGUI LE FEVRE. le plus sûr, & par consequent le plus propre à un homme qui n'est pas riche. Mais le jeune *le Fevre* ne se trouva point de vocation pour l'état Ecclesiastique ; & quelques remontrances que son pere & son oncle lui fissent pour l'obliger à prendre ce parti, ils ne purent jamais en venir à bout.

Après avoir demeuré quelques années en Normandie, il vint à *Paris* où il se fit des amis parmi les personnes même de la premiere distinction. Il fut fort aimé de M. *des Noyers*, qui le presenta au Cardinal *de Richelieu*. Ce Ministre le goûta, & voulut qu'il eut l'œil sur tous les Ouvrages qui s'imprimeroient au Louvre, & que des diverses Leçons des anciens Auteurs, il choisit celles qui lui paroîtroient les meilleures. Il lui donna pour cela une pension de deux mille livres. Il avoit dessein de le faire Principal du College qu'il vouloit établir à *Richelieu*, de lui faire continuer sa pension, & de lui donner des appointemens considerables pour cet emploi. Mais la mort l'empêcha d'executer ce dessein,

& renverſa tout d'un coup les eſpe-rances de M. *le Fèvre.*

Après cette mort, il ne garda pas long-temps ſon emploi ; car le Cardinal *Mazarin* qui lui ſucceda dans le Miniſtere, ne ſe piquant pas d'aimer les Lettres, l'Imprimerie du Louvre devint preſque inutile, & la penſion par conſequent fut fort mal payée. M. *le Fevre* mécontent, quitta de lui même ſon emploi, & demeura quelques années à *Paris*, ſans autre occupation que ſes Livres.

Quelque temps après M. le Marquis de *Franciere*, Gouverneur de *Langres*, qui étoit de ſes amis, le mena à ſon Gouvernement. Ce fut là qu'il donna dans les ſentimens de la Religion Prétendue Réformée, & qu'il abandonna l'Egliſe Romaine, pour embraſſer le Calviniſme ; de ſorte qu'ayant pris congé de M. de *Franciere*, il revint à *Paris*, après avoir été faire la Céne à *Is-ſur-Tille*, dans le voiſinage de *Dijon*.

Il ne fit que très-peu de ſéjour à *Paris*, & ſe retira à *Preüilly*, petite Ville de Touraine, où il demeura

TANEGUI LE FEVRE.

quelques années. L'Academie de *Saumur* étoit alors tres-florissante, & l'on avoit grand soin de n'y recevoir que des Professeurs sçavans & d'un mérite distingué. Pendant le séjour de M. *le Fevre* en Touraine, il vint à vacquer une place de Régent de Troisiéme, qu'on lui offrit aussi-tôt. Il trouvoit ce pays-là si beau qu'il l'accepta, & la préfera à celle de Professeur en Grec à *Nimegue*, où on le demandoit en même temps.

Son mérite fut bien-tôt connu & lui attira de toutes les parties du Royaume, & même des pays étrangers, un grand nombre d'Ecoliers, dont plusieurs se mettoient en pension chez lui. Le soin qu'il prenoit à les former & à les instruire ne l'a pas empêché de composer un grand nombre d'Ouvrages. Il eut dans la suite quelque démêlé avec l'Académie & le Consistoire de *Saumur*, pour avoir écrit dans un de ses Ouvrages, qu'il pardonnoit à *Sapho*, d'avoir aimé les femmes, puisque cette fureur lui avoit inspiré une belle Ode sur ce sujet, que *Catulle* a

traduite presque toute entiere ; & il vouloit abandonner son poste. Mais comme il estoit bien-aise d'en trouver quelque autre à la place, & qu'il ne pût y réüssir, il l'a toûjours conservé.

En 1672. le Prince Palatin l'appella à *Heidelberg*, pour faire fleurir l'Université de cette Ville, & lui fit des offres tres-avantageuses & tres-honorables. M. *le Fevre* accepta ce parti & se disposoit à partir, lorsqu'il fut attaqué d'une fiévre continuë, qui l'emporta en onze jours. Il mourut le 12. Septembre 1672. âgé de 57. ans.

Il étoit bel homme, d'une taille au dessus de la médiocre, mais peu dégagée. Il étoit naturellement bon, mais un peu brusque. Il détestoit le mensonge, & ne pouvoit souffrir les grands parleurs. Il étoit charitable & sensible à l'affliction des malheureux. Quoiqu'il eut rompû presque tout commerce, pour ne s'attacher qu'à ses Livres, il aimoit ses amis avec tendresse, & se faisoit un plaisir inconcevable de leur rendre service. Comme il étoit tout feu, il s'empor-

TANEGUI LE FEVRE

toit facilement dans son domestique, mais cela passoit dans le moment.

Quoiqu'il fût dans un des plus beaux pays du Royaume, il ne se promenoit presque jamais. Son étude, ses enfans & un jardin, où il avoit toutes sortes de belles fleurs qu'il prenoit plaisir à cultiver lui-même, étoient son divertissement ordinaire.

Il prenoit un si grand plaisir à enseigner ses enfans, & il avoit une si grande envie de les avancer, qu'il ne perdoit pas la moindre occasion de les avoir auprès de lui ; & comme son emploi ne lui laissoit que fort peu de temps, il profitoit de tous les momens qu'il pouvoit avoir. En se promenant dans son jardin, en s'habillant, pendant qu'on le rasoit, ou qu'on le peignoit, il les faisoit lire devant lui, & leur parloit de ce qu'ils avoient vû dans la derniere leçon qu'il leur avoit faite, ou de ce qu'ils devoient voir dans la premiere qu'il leur feroit ; il les interrogeoit d'une maniere, qui bien loin de les fatiguer, les divertissoit.

Il mangeoit peu, & travailloit presque toûjours en mangeant ; il ne dormoit pas davantage. Dans sa jeunesse il se couchoit tard, & veilloit beaucoup ; mais il changea depuis de méthode. Les dix dernieres années de sa vie, il se couchoit toûjours à neuf heures pour le plus tard, & bien souvent à huit. Il avoit le sommeil si leger, que le moindre bruit l'éveilloit. Dès qu'il étoit éveillé, il ne se rendormoit plus, & se levoit, quelque heure qu'il fût.

TANEGUI LE FEVRE.

Cette maniere de vivre, jointe à la coûtume qu'il prit sur la fin de sa vie, par le conseil de son Medecin, de boire toûjours le vin pur, lui échauffa extremement le sang & lui causa la fiévre qui l'emporta. Dans cette fiévre, quoiqu'il fut la plûpart du temps en revêrie, il ne laissa pas de traduire en vers Latins 18 Fables de *Locman.*

Heidelberg & *Nimegue* ne furent pas les seuls lieux où il fut appellé. Il le fut aussi à *Utrecht* & à *Leyde* pour être Professeur en Grec. Il avoit même été sur le point de suivre ce dernier parti, & de vendre son bien

TANEGUI LE FEVRE. pour cela ; mais une Lettre que M. *Diodati* lui écrivit de *Geneve*, le dégouta de ce Pays-là, on ne sçait pour quoi.

On a prétendu qu'une inclination qu'il avoit à *Saumur* fit sur lui plus que la Lettre de M. *Diodati*.

On a ajouté que le refus d'aller à *Leyde*, n'est pas la seule faute que cette inclination lui ait fait faire. Car étant venu à *Paris*, M. *Colbert* qui vouloit l'arrêter, lui fit des propositions tres-avantageuses, qui l'avoient fort ébranlé. Mais tout d'un coup, & lorsque ses amis s'y attendoient le moins, il partit & s'en retourna à *Saumur*. On veut que ce fut le souvenir de sa Dame, & l'impatience de la revoir, qui l'obligerent à partir si brusquement. Il pensa périr dans ce voyage sur la Loire, son bâteau prenant l'eau de tous côtez. Quand il fut hors de danger, il fit un Distique dont Madame *Dacier* sa fille n'a pû dire que le dernier vers à M. *Graverol*, mais dont M. *Cappel* a suppléé le premier en cette maniere :

Quid

Quid juvat haud periisse tuis, Ligerine, sub undis,
Si pereo flammis, ô Ligerina, tuis.

La Maîtresse de M. *le Fevre*, s'appelloit Mademoiselle *Liger*.

Ce départ si brusque déplût à M. *Colbert*, & M. *le Fevre*, en perdit bien-tôt après la pension de cinq cens écus, que le Roy lui faisoit; & dont il avoit été payé pendant quelques années.

On ne sçait pas si cette inclination l'avoit rendu liberal, ou s'il l'étoit naturellement; mais on peut dire qu'il étoit prodigue pour ses plaisirs. Il étoit toûjours fort propre & aussi parfumé qu'un *Anacreon*. De temps en temps il faisoit venir d'Angleterre des Caisses entieres de Gands, de Bas de soye, & des Epingles; & de *Paris*, & même de *Rome*, toutes sortes d'Essences, de Parfums & de Poudres qu'il distribuoit à ses amis.

Les personnes de la premiere qualité recherchoient son amitié, & il

T. LE FE-VRE.

avoit toutes les qualitez necessaires pour cultiver la leur. Il lui manquoit à la verité certaines manieres que la Cour seule peut donner, mais ce qui lui manquoit étoit réparé avec usure par la délicatesse de son esprit & par la constance avec laquelle il s'attachoit à ses amis dans le renversement même de leur fortune.

Son stile Latin est fin & délicat: il n'y a ni pointes, ni affectation, tout y est exprimé heureusement. Il avoit aussi beaucoup de génie pour la Poësie Grecque & Latine, & ses vers sont dignes des meilleurs siecles. Son François n'a pas les graces de son Latin. Il sçavoit bien les regles de notre Langue, mais il n'en connoissoit pas assez le génie & le naturel. Comme il vivoit dans la Province, c'est-à-dire, presque hors du monde, il a plus écrit par étude, que par usage, & n'a pas toûjours attrapé le tour François. D'ailleurs il a gâté son style par une affectation vicieuse, en voulant mêler le sérieux de *Balsac*, avec l'enjouëment & le badinage de *Voiture*. Malgré ces défauts, ce qu'il a écrit en cette Lan-

gue ne laisse pas de plaire, & si ses traductions n'ont pas toute l'élegance possible, elles se soûtiennent par la fidelité & par les sçavantes réfléxions dont elles sont accompagnées.

T. LE FEVRE.

Il a eû de *Marie Olivier* sa femme un garçon nommé *Tanegui le Févre*, qui a été Ministre en Hollande, & ensuite quinze ou seize ans à *Londres*, qui ensuite est venu en 1697. à *Paris* où il a embrassé la Religion Catholique, & dont on a un petit Ouvrage *de Futilitate Poetices* imprimé à *Amst.* en 1697. *in* 12. & deux filles, l'une qui est Madame *Dacier*, & l'autre qui a été mariée à *Paul Bauldri* Professeur d'*Utrecht*.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Lucianus de morte Peregrini Græce & Latine cum notis. Paris.* 1653. *in* 4°.

2. *Diatribe. Fl. Josephi de Jesu Christi testimonium suppositum esse. Salmurii* 1655. *in* 8°.

3. *Le Timon de Lucien avec des Remarques & une Version Latine.* Il estimoit beaucoup plus l'Edition de Peregrin, que celle de Timon, apparemment parcequ'elle est bien plus

T. LE FEVRE.

correcte que l'autre.

4. *Epistolarum pars* 1. *Salmurii* 1659. *in* 4°. 2. *pars cui accedunt Aristophanis Concionatrices Græce & Latine cum notis. Salmurii* 1695. *in* 4°. Ces Lettres sont toutes Philosophiques. On y voit plusieurs corrections de passage d'anciens Auteurs, mais on s'est plaint de la hardiesse de ces corrections, qui ne sont jamais fondées sur l'autorité des Manuscrits, que M. *le Févre* ne se mettoit gueres en peine de consulter, mais seulement sur son imagination. Voici ce qu'en dit M. *Gallois* dans le Journal des Sçavans de 1666. » Toutes les » matieres que traite l'Auteur sont » presque de Critique: on y voit » plusieurs passages des anciens » Auteurs expliquez avec beau» coup d'érudition, des conjec» tures ingenieuses pour réta» blir des endroits qui paroissent » corrompus, & de belles remarques » touchant l'Histoire & la Chrono» logie. Mais il est difficile de dire si » cette Critique de M. *le Fevre* est » plus avantageuse que préjudiciable » aux Auteurs dont il parle. Car s'il » a éclairci plusieurs endroits de leurs

T. LE FEVRE.

» Ouvrages, il y a fait voir plusieurs
» défauts considerables, & il a mê-
» me prétendu montrer que souvent
» ils n'entendoient pas la langue
» dont ils se sont servis dans leurs
» Livres. Il a porté sa Critique jus-
» ques sur l'Ecriture Sainte, & il a
» touché à quantité d'endroits dans
» lesquels il a changé des mots, trans-
» posé des periodes, & quelquefois ô-
» té des lignes entieres & cela sans
» apporter aucune preuve de ce qu'il
» avance, si ce n'est qu'il lui semble
» que le sens en seroit meilleur &
» plus intelligible. Dans la Comedie
» d'*Aristophane* qu'il a jointe à sa se-
» conde partie, il auroit pû se passer
» d'expliquer avec tant de soin cer-
» taines obscenitez dans lesquelles ce
» Poëte avoit affécté d'être obscur.

5. *Journal du Journal, ou Censure de la Censure. Saumur. 1666. in 4°.* Le jugement de l'Auteur du Journal des Sçavans sur ses Lettres, que je viens de rapporter, lui étoit trop peu favorable, pour que sa délicatesse n'en fut pas blessée. Il fait assez connoître par la vivacité du stile de ce petit Ouvrage, qu'il en avoit été

T. le Fevre. piqué au vif. M. *Gallois* en parlant de cette réponse dans son Journal n'en épargne gueres l'Auteur ; ce qui lui attira une replique aussi forte ; elle est intitulée :

6. *Seconde Journaline. Saumur 1666. in 4°.*

7. *Dionysii Longini de sublimi libellus, Græce & Latine, cum notis. Salmurii 1663. in 12.* Ces notes sur *Longin* étoit la piece favorite de M. *le Fevre*; M. *Graverol* croit que c'est cet Ouvrage qui lui procura une pension de cinq cens écus, que le Roy, à qui il l'avoit dedié, lui donna. Il avoit promis de faire de plus grandes notes sur *Longin*; mais elles n'ont point paru.

8. *Phædri Fabulæ cum notis & Gallica versione. Salmurii 1664. in 12.*

9. *Lucretius cum conjecturis, emendationibus & notulis perpetuis. Salmurii 1662. in 4°. 2. edit. accedunt Oberti Giphanii vita Lucretii & D. Lambini index. Cantabrigiæ 1686. in 12.* M. le Févre dédia cet Ouvrage à M. *Pellisson*, lorsqu'il étoit à la Bastille, c'étoit un effet de son bon cœur & de sa reconnoissance. M. *Pellisson*

lui faisoit une pension de cent écus qui T. LE FEVRE.
lui étoit payée par M. *Ménage*, parce que M. *Pellisson* ne vouloit pas qu'il sçût qu'elle venoit de lui. Elle fut payée pendant quatre ans, jusqu'à l'emprisonnement de M. *Pellisson*. M. *Ménage* fit alors sçavoir à M. *le Fevre* le nom de son bienfaiteur, qui n'étoit plus en état de lui faire du bien. (*Ménage*, *to.* 2.)

10. *Abregé des Vies des Poëtes Grecs. Le Mariage de Belfegor, nouvelle Italienne, traduite en François. La vie de Thesée, traduite du Grec de Plutarque en François.* 1665. *in* 12. Les vies des Poëtes Grecs, dit M. de *Salo* dans le Journal des Savans, sont écrites d'une maniere trés-agreable. Elles ont été d'autant mieux reçûës, qu'il n'y avoit rien sur ce sujet dans notre Langue. M. *Baillet*, dans ses Jugemens des Savans, ajoûte à ce jugement, que ce même stile qui est agréable pour les uns, paroît fort dégoûtant aux autres, qui l'ont trouvé trop bas, & d'une affectation, qui à leur avis tient un peu de la pedanterie, outre qu'il pouvoit en dire plus qu'il n'a fait. Il avouë cepen-

T. LE FEVRE. dant qu'il y a beaucoup d'érudition dans ce recueil, & se plaint en même temps que M. *le Fevre* n'ait point averti du grand secours qu'il a tiré de l'Ouvrage de *Lilio Greg. Giraldi*. M. *Reland* a fait réimprimer à *Amsterdam* en 1700. *in* 12. les vies des Poëtes Grecs avec un petit nombre de savantes notes, mais sans les deux autres pieces qui n'y ont aucun rapport. Le mariage de *Belfegor* est une nouvelle traduite de l'Italien de *Machiavel*, où cet Auteur fait voir d'une maniere ingenieuse qu'il se trouve quelquefois des femmes, qui sont plus méchantes que le diable, & même assez méchantes pour le faire enrager.

11. *Le festin de Xenophon, traduit en François. Paris* 1666. *in* 12.

12. *Premier Alcibiade de Platon mis en François. Paris* 1666. *in* 12. M. *le Févre* a ajoûté à la fin de cette traduction des notes où il rétablit plusieurs passages que *Marsile Ficin* & *Serranus* n'avoient pas entendus.

13 *Traité de la superstition composé par Plutarque, & traduit en François avec un Entretien sur la vie de Romulus.*

lus. Saumur 1666. *in* 12. L'entretien T. LE FEVRE. sur la vie de *Romulus* ne contient que l'Histoire de ce Roy jusqu'à l'enlevement des Sabines.

14. *Cl. Æliani varia Historia Græce & Lat. emendata à T. Fabro. Salmurii* 1667. *in* 8°.

15. *Eutropii Historia Romana, cum Viris Illustribus Aurelii Victoris, cum brevibus notis. Salmurii* 1667. *in* 8°.

16. *Justini Epitome Historiarum Univ. Trogi Pompei cum emendationibus & notis. Salmurii* 1671. *in* 12.

17. *Terentii Comœdiæ ex recensione & cum notulis T. Fabri. Salmurii* 1671. *in* 12.

18. *Q. Horatii Flacci opera cum notulis. Salmurii* 1671. *in* 12.

19. *Apollodori Atheniensis de Deorum origine libri III. Gr. & Lat. recensiti & notis illustrati. Salmurii* 1661. *in* 8°.

20. *La vie d'Aristippe, traduite du Grec de Diogene Laërce. Paris* 1667. *in* 12. inserée dans les *Memoires de Litterature de alengre, tome* 2. *partie* 2.

21. *Virgilii opera cum notis. Sal*

122 *Mém. pour servir à l'Histoire*

T. LE FE- *murii 1675. in 12.*

VRE.

22. *Plinii Panegyricus ex recensione. Tan. Fabri. Salmurii* 1671. *in* 12.

23. *Dionisii Alexandrini de situ Orbis liber Gr. & Lat. ex recensione. Tan. Fabri. Salmurii* 1676. *in* 8°.

24. *Methode pour commencer les Humanitez Grecques & Latines*, Ouvrage excellent que M. *de Sallengre* a inseré dans ses *Mémoires de Litterature* (*tome* 2. *partie* 2.) à cause de sa rareté, & de sa bonté.

25. *Anacreontis & Saphonis Carmina Gr. & Lat. cum notis. Salmurii* 1680. *in* 12. Les notes Latines qui accompagnent cette édition ont été jointes à la traduction Françoise que Madame *Dacier* a fait de ces Poësies, dans l'Edition *d'Amsterdam de* 1716. *in* 8°.

26. *Scaligerana, ou bons mots, rencontres agréables & remarques judicieuses & savantes de Jean Scaliger, avec des notes de Tanegui le Fevre, & de Paul Colomiez. Groningue* 1669. *in* 12. Item, *Cologne* 1695. *in* 12. Ce *Scaligerana* est appellé *prima* pour le distinguer d'un autre qui a été imprimé auparavant, c'est-à-dire en

1667. mais qui n'a été fait qu'après. T. LE FEVRE.
Celui dont il s'agit, est tout en Latin, au lieu que l'autre est mêlé de François & de Latin. *Francois Sigonius* voulant le faire imprimer le montra à M. *le Fevre*, & à M. *Colomiez*, qui y ont ajoûté des notes, ce qui donne à ce recueil un mérite que l'autre n'a pas.

Voyez son Eloge par M. Graverol, & l'Histoire de la ville de Caen par M. Huet.

ANNE LE FEVRE.

ANNE *le Fevre* nâquit à *Saumur* sur la fin de l'année 1651. A. LE FEVRE.
de *Tanneguy le Fevre* & de *Marie Olivier*. M. *le Fevre* avoit alors un ami particulier fort sçavant en Astronomie, & qui étoit fort entêté de l'Astrologie judiciaire, qu'il croyoit une science fort solide & fort sûre. Cet homme avoit fait plusieurs horoscopes, ou le hazard l'avoit fait réüssir quelquefois. Le jour même qu'*Anne le Fevre* vint au monde, le pere dit à cet ami qu'il devoit bien tirer la fi-

A. LE FEVRE.

gure de cet enfant, & lui donna l'heure précise de sa naissance.

L'Astrologue aprés avoir bien travaillé à cette figure, dit a M. *le Fevre*, qu'il l'avoit trompé, & qu'il n'avoit pas bien marqué l'heure ; car, disoit-il, je vois dans cette naissance une fortune & un éclat, qui ne peuvent convenir à une fille. *Anne le Fevre* s'est toûjours servie depuis de cette avanture, pour faire voir le frivole de cet Art, qui avoit trouvé de si grandes choses dans l'Horoscope d'une fille, qui n'avoit aucune fortune, & qui menoit la vie d'une recluse. Mais d'autres au contraire ont voulu faire valoir cette prédiction, & s'en servir pour établir & autoriser cet art en rapportant ces grandes promesses de fortune & d'éclat à la haute réputation qu'elle s'est acquise.

Son pere ne pensoit nullement à l'élever dans les Lettres ; mais le hazard, ou plutôt la Providence en decida autrement. M. *le Fevre* avoit un fils qu'il élevoit avec un grand soin ; pendant qu'il lui faisoit des leçons, *Anne le Fevre*, qui avoit alors

onze ans, étoit presente & travail- A. LE FE-
loit à la tapisserie. Il arriva un jour VRE.
que le jeune écolier répondant mal
aux questions de son pere, sa sœur
le souffloit en travaillant, & lui sug-
geroit ce qu'il devoit répondre. Le
pere l'entendit, & ravi de cette dé-
couverte, il resolut d'étendre sur
elle ses soins, & de l'appliquer à l'é-
tude. Elle fut trés-fâchée d'avoir
tant parlé, car dés ce moment elle
fut assujettie à des leçons reglées. El-
le fit en peu de temps de si grands
progrès, que son pere charmé d'un
si excellent naturel, s'appliqua en-
tierement à l'instruire. De son éco-
liere, elle devint son conseil, de
sorte qu'il ne faisoit rien sans le lui
communiquer.

Elle prenoit souvent la liberté de
disputer avec lui. Une de leurs plus
celebres disputes fut sur le *Quinte-
Curce* de M. de *Vaugelas*. Son pere le
lui faisoit lire devant lui, & étoit
charmé de cette traduction, qui en
effet a de grandes beautez, pour le
temps où elle fut faite. Mais elle a-
voit la hardiesse de lui marquer des
choses qui lui déplaisoient, de gran-

A. LE FEVRE. des negligences pour le stile, des fautes même de langage, & des endroits mal traduits ou mal rendus, & souvent il étoit forcé d'en convenir. Le dépit de s'être trompé ne faisoit qu'augmenter en lui la joye de voir dans une personne si jeune un sentiment si fin, & un goût si exquis.

Lorsqu'elle sçût assez de Latin pour lire *Phedre* & *Terence*, il l'appliqua au Grec. Cette Langue eut pour elle tant de charmes, qu'en peu de temps elle fut en état de lire *Anacreon*, *Callimaque*, *Homere*, & les Tragiques Grecs. Elle marquoit dans ses lectures un sentiment si vif de toutes les beautez de ces excellens originaux, que son pere étoit ravi, & que le plaisir de l'instruire adoucissoit toutes les peines de sa profession.

Pour la divertir dans ses études serieuses, il lui apprit l'Italien, elle lut avec lui plusieurs Poëtes, & enfin le *Tasse* où elle démêloit admirablement la difference qu'il y a entre ce Poëte, & *Virgile* & *Homere*.

Son Pere étant mort en 1672. elle vint l'année suivante à Paris, où sa

réputation l'avoit deja devancée. Elle s'appliqua à travailler alors sur *Callimaque*. Elle en fit voir quelques Cahiers à M. *Huet* sous-Précepteur de Mgr. le Dauphin, & à plusieurs sçavans de la Cour. Cela fit tant de bruit que M. le Duc de *Montausier* lui fit proposer de travailler à quelques Auteurs Latins pour l'usage de ce jeune Prince. Elle rejetta d'abord cette proposition qu'elle trouvoit au-dessus de ses forces. M. de *Montausier* ne se rebuta pas, il lui fit l'honneur de la venir voir, & charmé de la conversation qu'il eut avec elle, il ne la quitta point qu'il ne l'eut disposé à obéir, & à accepter une chose qui lui étoit si glorieuse, & dont il lui faisoit attendre de grands avantages.

A. LE FEVRE.

La renommée fit retentir le bruit de son nom par toute l'Europe. La Reine de Suede *Christine* en fut frappée, & lui fit faire des complimens par M. le Comte de *Conigsmark*. Mademoiselle *le Fevre* pour témoigner à la Reine sa reconnoissance d'un si grand honneur lui écrivit une lettre Latine, & lui envoya

A. LE FEVRE.

son *Florus*, qui avoit paru en 1674.

La Reine reçût son present avec bonté & daigna l'en remercier par une lettre fort obligeante. Quelque temps aprés elle lui fit encore l'honneur de lui écrire pour la presser de se convertir, & pour l'attirer auprés d'elle avec des offres très-avantageuses.

Au commencement de l'année 1683. elle épousa M. *Dacier*, avec lequel elle avoit été élevée dès sa premiere jeunesse. Je ne sçai sur quel fondement certains Auteurs ont prétendu qu'un premier Mariage avoit precedé celui-ci. On assure dans la Bibliotheque Germanique (tom. 3. p. 156.) qu'elle avoit épousé d'abord un Libraire de *Saumur*, nommé *Jean Lesnier*, qui pendant douze ans ou environ, imprima plusieurs Ouvrages de *Tannegny le Fevre* son pere. La mauvaise humeur de ce mari la força, dit-on, de se retirer chez son pere, auprès de qui elle reprit l'étude des Belles Lettres, qu'elle avoit abandonnée pendant son Mariage. On a inseré aussi dans le premier tome de la Bibliotheque

Françoise un Memoire où l'on attribue sa desertion de chez son mari à une cause moins honnête, & l'on attaque la sincerité de sa réunion à l'Eglise Catholique. Mais il est assez ordinaire, lorsqu'on abandonne un parti, de se voir exposé aux jugemens desavantageux & aux calomnies même de ceux qu'on a quitté, & c'est sur ce pied-là, qu'on doit regarder le Memoire dont je viens de parler.

Madame *Dacier* declara peu de temps après son Mariage à M. le Duc de *Montausier* & à M. l'Evêque de *Meaux*, le dessein qu'elle avoit de se convertir, car il y avoit déja quelque-temps qu'elle avoit ouvert les yeux à la verité. Mais comme M. *Dacier* n'étoit pas encore convaincu, & qu'il vouloit se mettre à couvert de l'illusion que des vûës de fortune pourroient lui faire, & se retirer dans un lieu où il pût travailler à s'éclaircir, ils partirent au commencement de l'année 1684. pour aller à *Castres*, où ils avoient un bien mediocre, mais que leur sagesse leur faisoit trouver suffisant,

A. LE FE-VRE.

resolus à cesser pour un temps tout commerce avec l'Antiquité profane, & à songer uniquement au parti qu'ils avoient à prendre.

Leurs amis n'oublierent rien pour empêcher ce voyage, & M. de *Charleval*, cet homme si celebre par la delicatesse de son esprit, croyant que c'étoit le mauvais état de leurs affaires qui les forçoit à quitter *Paris* vint leur apporter dix mille livres en or, les conjurant de les accepter. Ils virent avec plaisir cette marque d'une generosité, dont il est peu d'exemple, mais ils refuserent constamment d'en profiter. Le pretexte dont ils se servirent pour ne pas reveler le veritable motif de leur voyage fut que *Madame Dacier* étoit bien aise de connoître la famille de son mari.

Pendant leur séjour à *Castres*, ils s'appliquerent uniquement à s'instruire par la lecture de l'Ecriture Sainte & des Peres, des matieres controversées ; ils chercherent la verité dans ces sources pures avec un cœur sincere, & la verité se decouvrit à eux. Ils firent une abjuration

publique au mois de Septembre 1685. & travaillerent ensuite utilement à la conversion de plusieurs personnes, que leur exemple avoit touchées.

A. LE FEVRE.

Cette action étoit trop meritoire pour demeurer sans récompense. M. l'Evêque de *Meaux* & M. de *Montausier*, qui avoient toûjours pris soin de la fortune de Mademoiselle le Fevre, du temps même qu'elle étoit Protestante, en parlerent au Roy. Ce Prince qui n'attendoit que leur conversion pour leur faire part de ses bienfaits, accorda d'abord à M. *Dacier* une pension de quinze cens livres, & une autre de cinq cens à son épouse; le Brevet fut expedié dès le mois de Novembre, & sur l'avis qu'ils en eurent, ils se déterminerent à retourner à *Paris*, où après avoir été reçûs du Roy avec une bonté particuliere, ils reprirent chacun en particulier leurs travaux litteraires.

Monsieur *Dacier* ayant perdu son pere en 1692. Madame *Dacier* alla seule à *Castres*, pour y regler leurs affaires domestiques, & elle en revint

A. LE FEVRE.

en 1693. A son retour elle jugea que l'ouvrage le plus important & le plus necessaire pour elle, étoit de s'appliquer à continuer l'éducation, qu'elle avoit déja commencé de donner à une fille & un fils, que Dieu leur avoit donnez. Ces enfans repondirent si bien à ses soins, que le fils à dix ans qu'il avoit quand il mourut, étoit plus avancé qu'on ne l'est ordinairement à vingt. On en jugera par ce seul trait. Elle lui avoit fait lire *Herodote*, & comme il avoit une passion extrême pour les Lettres, & une avidité insatiable pour la lecture, il lui avoit derobé un *Polybe*, qu'il lisoit en secret. Ce vol fut découvert, & une personne d'esprit lui ayant demandé un jour quel jugement il faisoit de ces deux Historiens, cet enfant lui répondit : *Herodote est un grand Enchanteur, mais Polybe est un homme de grand sens.*

Cet enfant mourut en 1694. Elle supporta sa perte avec sa constance ordinaire, & aida à consoler son mari, qui retrouvoit tout en elle. Son unique consolation fut de continuer à élever sa fille, qui quelques années

après se fit Religieuse à l'Abbaye de *Longchamp.* A. LE FEVRE.

Elle eut ensuite une autre fille, qu'elle éleva avec le même soin, & qui réunit en elle tous les talens & toutes les vertus qui pouvoient orner & perfectionner son Sexe. Cette fille mourut à l'âge de 18. ans, & sa mere immortalisa sa douleur, & le merite de cette jeune personne dans sa Préface de l'Illiade, où elle lui a élevé un monument plus durable que toutes les statues.

Elle a été fort accablée d'infirmités les deux dernieres années de sa vie, & est morte après une maladie très douloureuse le 17. Août 1720. âgée de 69. ans.

Les talens de son esprit, si considerables qu'ils fussent, étoient cependant inferieurs aux qualitez de son cœur. On n'a jamais vû dans une femme plus de courage, de fermeté, de bonté, d'égalité d'ame, de pieté, de sagesse & de modestie. Elle avoit surtout une charité ardente pour les pauvres: elle s'est souvent mise à l'étroit pour les secourir, & M. *Dacier* lui ayant representé un jour

A. LE FEVRE. qu'elle devoit se moderer, & avoir égard à l'état de leur fortune, elle lui dit ces mots si remarquables : *Ce ne sont pas les biens que nous avons qui nous ferons vivre ; ce sont les charitez que nous ferons ; elles nous rendrons amis de Dieu, & contribueront à effacer nos pechez.*

Sa modestie étoit si grande, que jamais elle ne parloit de Science, ni de ce qu'elle avoit faite, & qu'elle ne faisoit jamais paroître dans ses conversations l'avantage qu'elle pouvoit avoir de ce côté là sur la plûpart de ceux avec qui elle s'entretenoit. Ses amis même les plus particuliers avoient de la peine à la faire entrer dans les matieres de Science & de Belles Lettres. Elle se proportionnoit toûjours à la portée de ceux qu'elle voyoit, & jamais elle ne s'élevoit au-dessus du commun. Ceux qui ne la connoissoient point ne pouvoient découvrir en elle qu'une femme ordinaire, qui ne sçavoit que garder les bienséances de son Sexe. On rapporte d'elle une chose assez singuliere.

Les Sçavans du Nord qui voya-

gent ont grand ſoin de viſiter dans tous les pays où ils paſſent les perſonnes diſtinguées par leur ſçavoir, & portent avec eux un Livre, où ils les prient de mettre leur nom avec une Sentence. Un Gentilhomme Allemand très ſavant vint voir Madame *Dacier*, & lui preſenta ſon Livre, en la priant d'y mettre ſon nom & une Sentence. Elle vit dans ce Livre les noms des plus Sçavans hommes de l'Europe, cela l'effraya ; & elle lui dit qu'elle rougiroit de mettre ſon nom parmi tant de noms illuſtres, & que cela ne lui convenoit point. Il ne ſe rebuta pas ; plus elle ſe défendoit, plus il la preſſoit ; il revint pluſieurs fois à la charge. Enfin vaincuë par ſes importunitez, elle prit la plume, & mit ſon nom avec ce Vers de Sophocle,

A. LE FEVRE.

γυναιξ ν ἡ σιγή φέρει
Κόσμον

Le ſilence eſt l'ornement des femmes.

L'Etranger ſurpris & étonné de ce trait, qui marquoit ſon caractere, demeura dans l'admiration.

Dans ces derniers troubles qui ont affligé l'Egliſe, on l'a ſouvent voulu

A. LE FEVRE.

obliger à parler & à dire son sentiment ; mais elle répondoit toûjours que ce n'étoit point aux femmes à se mêler de ces sortes d'affaires, qui étoient si fort au-dessus d'elles, qu'elles devoient se contenter de gemir & de prier Dieu qu'il éclairât ceux qui devoient appaiser ces troubles.

Des personnes pieuses, qui avoient meilleure opinion d'elle, qu'elle n'en avoit elle-même, ont souvent fait des tentatives, pour l'obliger à travailler sur quelques Livres de l'Ecriture Sainte, & à en donner une traduction avec des remarques. Mais elle a toûjours rejetté bien loin cette proposition, disant pour toute réponse, qu'une femme devoit lire l'Ecriture Sainte, la bien méditer, régler sur elle toutes ses actions, & garder le silence que Saint Paul lui impose.

L'Academie des *Ricovrati* de Padouë lui fit en 1684. l'honneur de lui donner une place dans son Corps.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Callimachi Hymni, Epigrammata*

mata & Fragmenta, Græce & Latine, nec non ejusdem Poëmatium de coma Berenices a Catullo versum, edente cum notis & indice Anna Tanaquilli Fabri filia. Paris. 1674. *in* 4°. Cet Ouvrage qui est le premier qu'elle a composé, a commencé à lui donner un grand nom parmi les Sçavans.

A. LE FEVRE.

2. *L. A. Flori Historia Romana. Ad usum Delphini. Paris.* 1674. *in* 4°. It. *Oxonii* 1692. *in* 8°. It. *Venetiis* 1714. *in* 4°.

3. *Dictis Cretensis & Dares Phrygius, ad usum Delphini. Paris.* 1684. *in* 4°. It. *Editio auctior notis variorum*, &c. *Amstelodami* 1702. *in* 8°. Les Commentaires de Mademoiselle *le Fevre* sur ces deux Auteurs sont très sçavans. La 2. Edition de celui-ci est de *Jacques Perizonius.*

4. *Sexti Aurelii Victoris Historiæ Romanæ compendium cum interpretatione & notis, ad usum Delphini. Paris.* 1681. *in* 4°. On trouve dans les notes plusieurs points de l'Antiquité expliqués avec beaucoup de netteté & d'érudition.

5. *Les Poesies d'Anacreon & de Sa-*

A. LE FEVRE. *pho, traduites du Grec en François; avec des Remarques. Paris* 1681. *in* 8°. Item. *Nouvelle Edition augmentée des Notes Latines de Tanegui le Fevre, & de la traduction en Vers François de M. de la Fosse. Amsterdam* 1716. *in* 8°. Cet Ouvrage eut un succès extraordinaire. On trouva dans cette traduction une si grande naïveté, une simplicité si noble, & une si grande pureté de langage, qu'on crût devoir attendre beaucoup d'elle en ce genre d'écrire. M. Despreaux lui donna cette loüange, qu'elle devoit faire tomber la plume des mains à tous ceux qui entreprendroient de traduire ces Poësies en Vers.

6. *Eutropii Historiæ Romanæ Breviarium ab urbe condita; usque ad Valentinianum & Valentem, Augustos cum notis & emendationibus, ad usum Delphini. Paris.* 1683. *in* 4°. It. *Oxonii* 1696. *in* 8°.

7. *L'Amphytrion, l'Epidicus, & le Rudens, Comedies de Plaute, traduites en François, avec des Remarques & un examen selon les Regles du Théatre. Paris* 1683. *in* 12. 3. tomes. It. dans l'Edition que M. de *Limiers*

a donnée de *Plaute*, à *Amsterdam* en 1718.

A. LE FEVRE.

8. *Le Plutus & les Nuées d'Aristophane, Comédies Greques, traduites en François, avec des Remarques & un examen de chaque piece selon les Regles du Théatre. Paris* 1684. *in* 12. Madame *Dacier* étoit si charmée des Nuées d'*Aristophane*, qu'elle assure qu'elle a lû cette piece avec plaisir jusqu'à deux cens fois. Peut être quelques personnes regarderont-elles cela plutôt comme une marque de sa prévention pour les Ouvrages de l'Antiquité, que comme une preuve de l'excellence de la piece.

9. *Les Comédies de Terence traduites en François avec des Remarques. Paris* 1688. *in* 12. 3. tomes. Item. *Amsterdam* 1691. *in* 12. 3. tomes It. *Zittaw* 1705. *in* 12. It. *Roterdam* 1717. 3. vol. *in* 8°. *avec des figures à chaque Acte, tirées des anciens Manuscrits, où l'on voit les Masques, & l'action des personnages de chaque Comédie.* Quand Madame *Dacier* eut entrepris de travailler sur *Terence*, plusieurs de ses amis tâcherent de la détourner de son entreprise, en lui

A. LE FEVRE.

representant que le *Terence* de *Port Royal* étoit si estimé, que quand même le sien seroit meilleur, le préjugé fondé sur la reputation de ceux qui avoient travaillé à cette traduction seroit contre elle, & qu'elle auroit le déplaisir d'échoüer dans son dessein. Mais ces oppositions bien loin de la rebuter, enflammerent encore plus son courage, elle se donna des peines incroyables pour vaincre ce préjugé. Elle se levoit à cinq heures du matin pendant un hyver fort rude, & fit quatre Comédies. Mais quelques mois après quand elle relut son Ouvrage, & qu'elle le compara à l'Original, elle trouva que son grand travail lui avoit nui, que son Ouvrage sentoit la lampe, à la lueur de laquelle il avoit été fait, & qu'elle étoit fort éloignée d'avoir attrapé la naïveté, les graces & la noble simplicité de son Auteur. Affligée au dernier point du mauvais succès de cet essai, & dégoûtée de son travail, elle eût le courage de jetter au feu ces quatre Comédies, & de recommencer. Comme elle s'y prit avec plus de moderation, elle réussit beaucoup mieux, & mit enfin cet Ouvrage dans

une si grande perfection, qu'il fut admiré de ceux même qui lui avoient été les plus opposez ; une chose singuliere & très honorable pour elle, c'est qu'ayant pris la liberté de changer des Scenes & des Actes, ses conjectures se trouverent ensuite confirmées par un excellent Manuscrit de la Bibliotheque du Roi : l'Edition de 1724. qui est la derniere *in* 12. 3. vol *Fig. Amsterd.* l'emporte de beaucoup sur les autres. Madame *Dacier* y avoit fait dès la précedente édition dans la Version des changemens qui la rendent meilleure plus élegante, & quelquefois plus litterale. Les remarques, qui sont augmentées, sont courtes & bien choisies. Les Figures, qui sont curieuses, ont été gravées sous la direction de M. *Picart*.

A. LE FEVRE.

10. *Reflexions Morales de l'Empereur Marc-Antoine, avec des remarques. Paris* 1691. *in* 12. 2. tomes. M. & Madame *Dacier* avoient jusques-là travaillé separement, & n'avoient donné aucun Ouvrage en commun. M. le Premier President de *Harlay* leur proposa celui-ci comme digne de leurs soins ; & afin qu'ils fussent

A. LE FEVRE. moins interrompus dans ce travail ; il leur prêta sa maison du *Mesnil-Montant*, près de *Paris*, où il alloit deux fois la semaine voir combien l'Ouvrage avoit avancé. Ce fut ce qui les engagea à lui dedier leur traduction, qui est aussi élegante que fidelle, les remarques sont enrichies d'une érudition exacte & curieuse, mais qui n'est pas prodiguée.

11. M. *Dacier* ayant entrepris la traduction des Hommes Illustres de Plutarque, Madame *Dacier* voulut partager ce travail avec lui, & fit deux Vies ; mais cet Ouvrage ayant été interrompu par d'autres, dont M. *Dacier* se trouva chargé, elle porta ailleurs ses vûës ; & comme elle souhaitoit depuis longtems donner une traduction d'*Homere*, elle laissa à M. *Dacier* le soin d'achever seul le *Plutarque*.

12. *L'Illiade d'Homere traduite en François avec des remarques. Paris. Rigaud* 1711. 3. vol. *in* 12. Item. *Nouvelle Edition. Paris* 1720. 3. vol. *in* 12. Cette traduction est élegante & fidelle ; mais elle n'a pas contribué à désabuser ceux qui n'etoient

pas prévenus assez favorablement pour Homere.

A. LE FEVRE.

13. *Des Causes de la corruption du Goût. Paris* 1714. *in* 12. Item *Amsterdam* 1715. *in* 8°. Cet Ouvrage est contre M. de *la Mothe*, qui dans la Préface de son Illiade avoit témoigné peu d'estime pour ce Poëme ; Madame *Dacier* choquée de cette liberté, prit aussitôt la plume pour défendre son Auteur favori ; mais il faut avoüer que son amour pour lui, lui a fait oublier les égards qu'elle devoit à un Auteur estimable ; & la politesse, qui sied si bien à toutes sortes de personnes, & principalement à une Dame ; ça été là le commencement d'une Guerre Litteraire, qui a produit un grand nombre d'Ouvrages, dont je donnerai le détail dans un autre endroit.

14. *Homere défendu contre l'Apologie du R. P. Hardoüin, ou suite des Causes de la Corruption du Goût. Paris* 1716. *in* 12. It. *Amsterdam* 1717. *in* 12. Madame *Dacier* veut montrer dans cet Ouvrage que le P. *Hardoüin*, en faisant l'Apologie d'*Homere*, lui a fait la plus grande injure que ce

A. LE FEVRE. Poëte ait jamais reçûë de ses ennemis les plus déclarez. Cette injure se reduit à deux chefs, le premier est d'être peu satisfait de ce que les Défenseurs du Poëte Grec ont écrit en sa faveur, & de vouloir les redresser, ce qui, suivant Madame *Dacier*, est précisement la même chose, qu'être peu satisfait de tout ce qui fait sentir les beautez d'*Homere*. Le 2. est d'ôter à ce Poëte toutes les vûës grandes, nobles & vrayes, pour ne lui en donner que de très fausses, & qui ne pourroient que le rendre meprisable. Outre ces Ouvrages sur Homere, Madame *Dacier* a fait encore une réponse à M. de *la Mothe*, mais qu'elle a suprimée, après que M. de Valincourt les eut reconciliez ensemble.

15. *L'Odyssée d'Homere, traduite en François avec des remarques. Paris* 1716. *in* 12. 3. vol. Cette traduction ne le cede point à celle de l'Illiade ; elle a été réimprimée à *Amsterdam*, en 1717. en 3. vol. *in* 8°. On a mis dans celle-ci les notes sous le texte, au lieu que dans l'Edition de Paris elles sont à la fin.

V. son Eloge. *Mémoire de Trevoux Janvier* 1711.

ANDRE' DACIER.

A. DACIER.

ANDRE' DACIER nâquit à *Castres*, dans le haut Languedoc, le 6. Avril 1651. Son pere, qui étoit Avocat de la Chambre de l'Edit, & qui faisoit profession de la Religion Protestante, dans laquelle il avoit été élevé, n'oublia rien pour l'y élever de même. D'abord il le fit étudier au Collége de *Castres* qui étoit encore mi-parti, & lorsque par Arrêt du Conseil du 17. Novembre 1664. la direction de ce College eut été donnée aux seuls Peres Jesuites, il l'envoya à l'Académie de *Puylaurens*, & ensuite à celle de *Saumur*, afin qu'il achevât de s'y perfectionner dans les Humanitez sous le fameux *Tanneguy le Fevre*.

M. *Dacier*, qui avoit du goût & de l'inclination pour les Lettres répondit parfaitement aux soins d'un si excellent Maître, & M. *le Fevre* fut si content de son application, &

A. DACIER. de ses progrez, qu'ayant renvoyé plus d'un an avant sa mort, tous les éleves qu'il avoit dans sa maison, M. *Dacier* fut le seul qu'il retint. Ce sçavant homme donnoit alors toute son application à former aux Belles Lettres son illustre fille, qui a été depuis la gloire & l'honneur de son Sexe. M. *Dacier* ne put voir le mérite naissant de cette aimable personne, sans en être épris. Elle ne le fut pas moins de celui de son condisciple, & ce fut dès-lors que se formerent ces sentimens réciproques d'estime & de tendresse, que près de quarante années de mariage n'ont pu affoiblir.

La mort de M. *le Fevre* arrivée en 1672. obligea M. *Dacier* à retourner chez son pere. Après y avoir demeuré quelque tems il vint à Paris dans le dessein de chercher un établissement qui lui convint, & de connoître par lui-même ceux dont la reputation faisoit alors le plus de bruit dans la Republique des Lettres.

L'un fut beaucoup plus aisé que l'autre, & les belles connoissances

que M. *Dacier* avoit puisées dans la A. DA-
celebre Ecole de *Saumur*, lui eurent CIER.
bientôt acquis l'estime & la familiarité des Sçavans. Mais comme le chemin de la fortune est peu accessible aux gens de Lettres, & qu'il ne voyoit gueres d'apparence que cette route dût sitôt s'applanir pour lui, l'impossibilité où il étoit de se soûtenir à *Paris* sans emploi, lui fit prendre le parti de regagner la maison paternelle pour une seconde fois.

Le peu de succés de ce premier voyage ne fit point perdre courage à M. *Dacier*, il en tenta bien-tôt après un second qui fut plus heureux. Ses amis informerent M. le Duc de *Montausier* de son merite & de sa capacité; & ce Seigneur charmé d'avoir trouvé un sujet qu'il pût mettre en œuvre, le fit mettre sur la liste des Interpretes Dauphins & le chargea de travailler sur *Pompeïus Festus*.

Il épousa en 1683. *Anne le Févre*, dont je viens de parler. Cette union fut universellement approuvée. On rapporte, dit M. de *Bauval* à cette » occasion, que M. le Duc d'Orleans » (*Gaston*) ayant vû marier deux

A. DACIER.

» personnes peu favorisées des biens
» de la fortune, dit assez plaisamment que la faim & la soif se marioient ensemble; mais on peut dire
» de l'union de M. *Dacier* & de
» Mademoiselle *le Fevre* que c'est le
» mariage du Latin & du Grec, qu'ils
» possedent tous deux en perfection.

Je ne repeterai point ce que j'ai déja dit de sa conversion & de ce qui l'a suivi dans l'article precedent. Il me suffira d'ajouter quelques dates des honneurs que ses travaux litteraires lui procurerent.

En 1695. il eut la place de M. *Felibien* dans l'Académie des Inscriptions, & celle de M. *François de Harlay* Archevêque de *Paris* dans l'Academie Françoise. L'Academie des Inscriptions ayant reçû une nouvelle forme en 1701. M. Dacier ne perdit rien à ce changement & fut conservé Pensionnaire.

Lorsque l'impression de l'Histoire du Roy par Medailles eût été achevée, il fut choisi pour la presenter à ce Prince, qui informé des soins que M. *Dacier* y avoit aportés, & de la part qu'il avoit eüe aux expli-

cations historiques qui accompagnent les Medailles, le gratifia d'une pension particuliere de deux mille livres. Il l'honora presque en même-tems de la Charge de Garde des Livres du Cabinet du Louvre, qui étoit vacante depuis l'an 1694. par la mort de M. l'Abbé de *Lavau*.

A. DACIER.

L'Assiduité de M. *Dacier* à l'Academie Françoise lui valut la place de Sécretaire perpetuel que la mort de M. l'Abbé *Regnier des Marais* laissa vacante en 1713. Il obtint encore sur la fin de l'année 1717. un Brevet de retenue de dix mille écus sur la Charge de Garde des Livres du Cabinet, & lorsque par l'Arrêt du mois d'Août 1720. cette Charge fut réunie à celle de Bibliothecaire du Roi, il ne fut pas seulement maintenu dans les prerogatives de son emploi, sa vie durant, mais par une grace qui n'avoit pas encore eu d'exemple, la survivance en fut accordée à son épouse. La mort de Madame *Dacier* arrivée peu de tems après empêcha que cette précaution si glorieuse pour elle eut son effet.

Il est aisé de concevoir que M.

A. DACIER.

Dacier fut extremement sensible à cette perte, il s'étoit fait une douce & longue habitude de la Compagnie de son épouse. Il trouvoit en elle une femme aimable, que des études serieuses n'éloignoient point des soins qu'elle dveoit d'abord à son domestique; c'étoit pour lui un ami fidelle qu'il pouvoit consulter dans tous ses doutes, & qu'il ne consultoit jamais en vain. Que ce fut un effet de sa douleur, ou une suite de la vieillesse, M. Dacier n'a fait que languir les deux dernieres années de sa vie. Il songeoit à chercher dans un second mariage de quoi adoucir sa peine, mais la mort l'a empeché. Il est mort le 18. Septembre 1722. d'un Ulcere dans le gosier, qu'il ne croyoit pas si dangereux, puisque la veille même il étoit encore à l'Academie. Il étoit alors âgé de 71. ans.

M. *Dacier* avoit la taille un peu audessous de la mediocre, le visage long & sec. Son abord étoit froid, & sa conversation assez pesante, du moins dans les dernieres années de sa vie; il ne l'animoit gueres, que quand il s'agissoit de défendre les Anciens,

&d'inspirer à la jeunesse l'amour de la vertu & de l'étude ; il étoit inépuisable sur ces matieres. Au reste il étoit doux, modeste, ami zelé, extrement laborieux, & templaçant à force de soins ce qui lui manquoit du côté de la facilité. Enfin ses mœurs, ses sentimens, tout retraçoit en lui cette ancienne Philosophie qu'il a tant vantée, cette Philosophie, dis-je, accommodée aux Regles & aux principes du Christianisme.

A. DACIER.

Quelques personnes ont accusé M. *Dacier* d'avoir porté trop loin, de même que son illustre épouse, son amour pour les Anciens, on a même fait là-dessus des railleries assez piquantes. Mais il a toûjours méprisé ces railleries, & ne s'est jamais départi de ses premiers sentimens. Si on ne peut l'approuver entierement sur ce point, & si d'habiles Théologiens se sont revoltez contre la conformité que sa prévention pour l'Antiquité lui a fait trouver entre la Philosophie Platonicienne, & la doctrine des premiers Peres de l'Eglise, entre la sagesse du Paganis-

'A. DA-CIER.

me & la Morale de l'Evangile, il faut cependant l'excuser, parce qu'il avoit fait une étude particuliere de ceux d'entre les Payens, qui se sont attachez avec le plus de succès à connoître & à regler le cœur de l'Homme; en quoi on ne peut assez l'estimer. Il n'a choisi que des sujets utiles, il n'a consacré sa plume qu'à des Ouvrages solides, il n'a enrichi la Langue Françoise que de ce que la saine Antiquité nous a laissé de plus instructif sur les mœurs. On trouvera même si l'on veut lui rendre justice, que lorsqu'il rencontre dans les Auteurs qu'il traduit des maximes peu conformes aux veritables regles de notre Religion, il les reforme, & en fait sentir le foible par des remarques édifiantes.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Sexti Pompeii Festi & Marci Verrii Flacci de Verborum significatione Libri XX. cum notis & emendationibus, in usum Delphini. Paris.* 1681. *in* 4°. It. *Amstelod.* 1699. *in* 4°. Il y a peu d'Ouvrage qui ait passé par tant & de si sçavantes mains que celui-ci. *Verrius Flaccus* qui vi-

voit sous l'Empire d'*Auguste* en est le premier Auteur. *Sextus Pompeius* Festus en fit un abregé sous les Empereurs Chrétiens. *Paul Diacre* en voulut faire autant de celui de *Festus* du temps de *Charlemagne*, & le défigura de telle maniere, que ni les soins d'*Alde Manuce*, ni ceux d'*Antoine Augustin*, *Fulvius Ursinus*, *Scaliger* & plusieurs autres n'ont pû nous le redonner dans sa premiere beauté. M. *Dacier* à l'exemple de ces grands hommes y a travaillé avec soin & y a ajoûté plusieurs belles corrections & des Supplemens considerables. Ses notes sont précises, débarrassées d'un vain étalage d'érudition, & écrites avec une noble simplicité. L'Edition d'*Amsterdam* est preferable à celle de *Paris*, parce qu'on y a ajouté les notes entieres de *Joseph Scaliger*, de *Fulvius Ursinus*, & d'*Antoine Augustin*, & de nouveaux Fragmens de *Festus*.

A. DACIER.

2. *Oeuvres d'Horace en Latin & en François avec des Remarques Critiques & Historiques. Paris* 1681. 1689. 10. vol. *in* 12. Cette Edition fut d'abord contre faite à *Lyon*, elle l'a été de-

A. DACIER.

puis en plusieurs endroits; mais celle que M. *Dacier* a donné lui-même à Paris en 1709. en 10. Vol. *in* 12. a fait tomber toutes les autres, par les corrections & les augmentations qu'il y a faites, & a été à son tour effacée par celle qui a paru à *Amsterdam* en 1726. en 10. Vol. *in* 12. Cette derniere contient plusieurs nouvelles additions & des corrections importantes que M. Dacier avoitcommuniquées aux *Wetsteins* qui l'ont faite. Les jugemens sont assez differens sur cet ouvrage de M. Dacier. Les uns vantent la fidelité & l'élegance de la traduction, & les recherches sçavantes & la Critique judicieuse, qu'il a sçû repandre dans ses notes. Les autres au contraire le representent comme un compilateur sans choix, qui a preferé la ridicule vanité d'étaler une érudition assez fade au plaisir solide de ne dire que ce qu'il falloit, pour éclaircir les endroits obscurs de l'Auteur dont il avoit entrepris de faciliter l'intelligence. D'autres tiennent un milieu & prétendent que M. *Dacier* a éclairci plusieurs endroits d'Horace, mais

qu'en general il n'a pas été heureux à nous en developer le sens. Une chose dont tout le monde convient, disent les Auteurs de la Bibliotheque Françoise (*Tom.* 1. *pag.* 20.) c'est qu'il seroit à souhaiter qu'il eut cité plus exactement qu'il n'a fait les sources où il puisoit certaines Histoires, dont on ne voit pas la moindre trace ailleurs que dans ses écrits. On a été sur-tout curieux de sçavoir quel Auteur ancien lui a fourni les noms des Membres de l'Académie qu'il trouve à *Rome* du tems d'*Auguste*, & dont il parle avec autant d'assurance que s'il en avoit eû les Registres entre les mains. (V. *Tome* 10. *sur l'Art Poëtique.*)

A. DACIER.

3. *Lettre contenant quelques nouveaux éclaircissemens sur les Oeuvres d'Horace. Paris* 1708. *in* 12. M. *Dacier* défend dans cette Lettre quelques-unes de ses notes sur *Horace* contre la Critique que M. *Masson* en avoit faite dans la vie de ce Poëte. Il y a un peu trop imité la maniere hautaine avec laquelle son adversaire l'avoit traité, ce qui n'a fait que l'irriter d'avantage & lui a

A. DACIER. attiré de sa part une réponse faite avec toute la vivacité dont est capable un Savant prévenu pour lui-même, qui se croit offensé, & qui ne sait pas assez bien la Langue dont il se sert, pour sentir toute la force des expressions qu'il employe.

4. *S. Anastasii Sinaitæ Anagogicarum Contemplationum in Hexameron Liber XII. hactenus desideratus. Cum notis & interpretatione Latinâ. Londini* 1682. *in* 4°.

5. *Réflexions Morales de l'Empereur Marc-Antonin avec des remarques. Paris* 1691. *in* 12. 2. Tom. Il a fait cet Ouvrage avec son épouse, comme il a été dit dans l'article precedent.

6. *La Poëtique d'Aristote contenant les Regles les plus exactes pour juger du Poëme Heroique & des pieces de Théatre, la Tragedie, & la Comedie, traduites en François avec des Remarques Critiques sur tout l'Ouvrage. Paris* 1692. *in* 4°. & *in* 12. réimprimée en Hollande *in* 12. Plusieurs Sçavans ont prétendu que cet Ouvrage étoit le Chef-d'œuvre de *M. Dacier*, & il est vrai qu'il est

difficile de mieux entrer qu'il l'a fait dans le sens de son Auteur. Ce n'est pas là cependant ce qui lui a attiré le plus d'éloges. On en a donné sur-tout aux remarques par lesquelles il a éclairci le texte de l'Ecrivain, qui quoique fidellement rendu est obscur en plusieurs endroits ; ce qui vient moins du laconisme avec lequel il a affecté de s'exprimer, que de la difficulté méme de la matiere qu'il a traitée. La Préface en est aussi excellente.

A. DACIER.

7. *L'Oedipe & l'Electre de Sophocle, Tragedies Grecques traduites en François avec des remarques. Paris 1693. in 12.* M. *Dacier* après avoir donné des principes, que ceux qui se destinent à la Poësie pussent suivre, a voulu leur fournir des Modeles qu'ils pussent imiter ; c'est ce qui l'a engagé à traduire ces deux pieces de *Sophocle*. Mais il est plus difficile de rendre en prose des Images sublimes, & qui doivent souvent aux tours Poëtiques une grande partie de leur agrément, que des regles qu'il suffit d'exposer avec netteté. C'est là sans doute ce qui a fait le succés des Ouvrages de

prose que M. *Dacier* a traduits, succés qui n'a pas accompagné de même les Versions qu'il a données des anciens Poëtes.

8. *Vies des Hommes Illustres de Plutarque traduites en François avec des remarques. Tom.* 1. *Paris* 1694. *in* 8°. Cet essai qui ne contient que cinq Vies est le commencement de l'ouvrage qu'il a achevé entierement dans la suite.

9. *Les Oeuvres d'Hipocrate traduites en François avec des remarques, & conferées sur les Manuscrits de la Bibliotheque du Roi. Paris* 1697. *in* 12. 2. tom. M. Dacier a traduit fidellement le texte, en a égalé la brieveté; & en a évité l'obscurité. C'est le jugement que le Journal des Savans fait de cette traduction.

10. *Les Oeuvres de Platon traduites en François avec des remarques, & la vie de ce Philosophe avec l'exposition des principaux Dogmes de la Philosophie. Paris* 1699. *in* 12. 2. tom. Quoique le titre de ce Livre semble promettre une version entiere des Ouvrages de *Platon*, on n'y trouve cependant que quelques uns de ses Dialogues.

A. DACIER.

11. *La Vie de Pythagore, ses Symboles, ses Vers dorez. La vie d'Hierocles, & son Commentaire sur les Vers dorez. Paris* 1706. *in* 12. tom. Le public doit cet Ouvrage au nouveau Reglement fait en 1701. pour l'Académie des Inscriptions, par lequel chaque Academicien devoit entreprendre quelque Ouvrage utile, conforme à son genie & au genre de ses études. M. *Dacier* pour s'y conformer s'est chargé de cette traduction & de celle d'*Epictete*, qui l'a suivie peu de temps aprés. On trouve dans ce Livre dequoi s'instruire des sentimens & des particularitez de la vie de Pythagore, qui y sont exposez d'une maniere fort nette.

12. *Le Manuel d'Epictete, avec cinq Traitez de Simplicius sur des sujets importans pour les mœurs & la Religion traduits en François avec des remarques. Paris* 1715. *in* 12, 2. tom. Cette traduction est précedée d'une vie fort bien faite de cet ancien Philosophe, & d'une Préface, qui est excellente, comme tout ce que M. Dacier a fait en ce

A. DACIER.

genre. Il y a une longue digression qui tend à refuter ce que M. l'Abbé *Terasson* a dit en faveur de l'Opera dans son ouvrage sur *Homere.*

13. *Réponse de M. Dacier aux Critiques que l'on a inserées dans l'Europe Savante sur la traduction des Vies de Plutarque.* Dans les Journaux des Savans du 25. Juin, & du 11. Juillet 1718. Les Auteurs de l'*Europe Savante* en rapportant dans le mois de Janvier 1718. le projet de la nouvelle Edition des Vies des Hommes Illustres de Plutarque par M. Dacier, prétendirent qu'il y avoit des personnes qui n'étoient pas contentes de l'échantillon qu'il avoit donné de sa traduction dans ce projet, & qui trouvoient plusieurs choses à redire au stile & aux notes. Ce fut pour repousser leur critique que M. *Dacier* fit inserer cette réponse dans le Journal des Savans; mais elle ne satisfit point les Auteurs de l'Europe Savante qui joignirent à leur mois d'Août 1718. une replique pour justifier ce qu'ils avoient avancé contre sa traduction.

14.

14. *Vies des Hommes Illustres de Plutarque revûës sur les Manuscrits & traduites en François avec des remarques Historiques & Critiques & le Supplément des comparaisons, qui ont été perduës. On y a joint les têtes que l'on a pû trouver, & une table generale des Matieres. Paris* 1721. *in* 4°. 8. tomes. It. *Amsterdam* 1723. *in* 8. 9. tomes Cet ouvrage a été reçu du public avec applaudissement autant pour l'élegance & la fidelité de la traduction, que pour les remarques qui l'accompagnent, & les comparaisons que l'Auteur a supplées. Ce sont ces comparaisons qui ont fait dire aux Journalistes des Savans que *M. Dacier étoit si bien entré dans l'esprit & le caractere de son Auteur, & qu'il en avoit si heureusement imité l'arrangement, le tour & les expressions, que Plutarque lui-même se feroit honneur en adoptant de pareils Supplémens.* On doute cependant, *disent les Auteurs de la Bibliotheque Françoise*, que malgré tous ces éloges la traduction de « M. *Dacier* fasse oublier si-tôt celle « d'*Amiot* : soit justice, soit pré- «

A. DACIER.

DA-CIER.

»vention, nous trouvons dans cet-»te derniere toute décrepite qu'elle »est, & même parmi une foule de »fautes & d'expressions qui ont »vieilli certain tour original, un »nombre, une vivacité que nous »cherchons inutilement dans la »plûpart des Livres modernes.

15. *Discours prononcé à l'Academie Françoise, lorsqu'il y fut reçû à la place de M. Harlay. Paris* 1695. *in*-4°. & dans les Recueils de l'Academie Françoise 12.

16. *Réponses* qu'il fit en qualité de Directeur *aux discours de M. Cousin en* 1697. & à celui *de M. de Boze* en 1715. Inserées dans les Recueils de l'Academie Françoise. 12.

17. *Dissertation sur l'origine de la Satyre*, inserée dans le second volume des Memoires de l'Academie des Belles Lettres imprimé en 1717.

18. *Notes sur Longin. M. Despréaux* qui les appelle très savantes, les a jointes à celles qu'il a publiées sur le même Auteur, & elles se trouvent dans toutes les Editions de ses Oeuvres.

19. Il a aussi travaillé aux explications Historiques qui se trouvent dans l'Histoire du Roy Loüis XIV. par Medailles.

A. DACIER.

Il avoit fait un commentaire sur Theocrite, & un petit Traité de la Religion, qui étoit un précis des reflexions qu'il avoit faites sur ce sujet, & qui lui avoient servi à l'éclairer, & à le retirer de l'erreur; mais ces deux Ouvrages n'ont point été imprimez.

V. Son Eloge. Journal des Sçavans. 1722. & Bibliotheque Françoise to. I.

LOUIS THOMASSIN.

LOUIS THOMASSIN nâquit à *Aix* en Provence le 28. Aoust 1619. de *Joseph Thomassin* Avocat General en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence. Après avoir fait ses études d'une maniere, qui fit juger favorablement de lui pour la suite, il entra au mois de Septembre 1632. dans la Congregation de l'O-

L. THOMASSIN.

L. THOMASSIN. ratoire, n'étant encore que dans sa quatorzieme année. Il y acheva ses études, & enseigna ensuite les Humanitez & la Philosophie.

Il s'étoit attaché a la Philosophie de *Platon*, & quoiqu'il possedât à fond les sistêmes de *Descartes* & de *Gassendi*, il ne voulut adopter des opinions de ces nouveaux Philosophes, que celles qui lui paroissoient s'accorder avec les sentimens des meilleurs Auteurs Ecclesiastiques.

Sa principale inclination le portoit à la Theologie, & il l'enseigna à *Saumur*. Mais peu content de la Methode sèche des Scholastiques, il ne prit pour guides que l'Ecriture, les Peres, & les Conciles.

En 1654. il vint enseigner la Theologie au Seminaire de *S. Magloire* & y commença des conferences sur les Peres, sur l'Histoire & sur les Conciles, qu'il continua jusqu'en 1668. sans autre interruption, que deux ou trois années de relache.

A l'occupation que lui donnoient ces conferences succeda un

loisir, qu'il sçut emploier utilement, & dont il profita pour donner au public ces nombreux ouvrages, dont il lui est redevable. On peut même dire que tout le reste de sa vie se passa à composer. Un trop grand travail l'épuisa enfin, & aprés une langueur de trois ans, il mourut le 24. Decembre 1695. âgé de 76. ans.

L. THOMASSIN.

Sa vie étoit extrêmement reglée & uniforme. Aprés avoir consacré à Dieu les premieres heures de la journée par des exercices de pieté, il employoit le matin quatre heures à l'étude & trois l'aprés midi. Il n'étudioit jamais la nuit ni immediatement aprés les repas, il faisoit ses prieres toujours aux mêmes heures, & nulle visite sans un pressant besoin ne derangeoit ses exercices. Le reste de son temps se passoit ou en entretiens familiers avec ses amis sur les sciences, sur l'Histoire, ou sur la Geographie, ou enfin à cultiver quelques arbres, car il avoit un goût particulier pour l'agriculture.

Sa conversation étoit douce & agréable; penetré de la Religion, il

L. THOMASSIN.

la trouvoit & la faisoit trouver par tout, son talent étoit de le faire sans contrainte ; les pensées les plus édifiantes naissoient agréablement dans ses entretiens, aussi bien que sous sa plume.

Il étoit d'une humeur si douce & si pacifique, qu'il se faisoit aimer de tout le monde. S'il s'est trompé en voulant prendre le milieu entre les differens sentimens, on ne doit l'attribuer qu'à son amour pour la paix, qui n'avoit d'autre principe, que son humilité & sa modestie. Il n'étoit point de ces sçavans, qui veulent l'emporter sur les autres, & qui méprisent ceux qui ne pensent pas comme eux. Il se contentoit de proposer son avis, & les raisons qu'il avoit de le soutenir, sans vouloir tyranniser les esprits. C'étoit sur les questions libres de la Theologie, qu'il vouloit qu'on suivit ces maximes. *L'Eglise*, disoit-il, *toujours attachée à ses decrets ne desaprouve point les differentes Ecoles, & leurs opinions opposées ; ayons entre nous la même moderation.* Il ajoûtoit que *comme les hommes ont la raison en partage, &*

que d'ailleurs ils ont leur foible, il faut prendre une partie de leur systême, & retrancher ce qu'il y a de défectueux de part & d'autre, & que par-là on découvre facilement la verité.

Il étoit naturellement si timide que quand il faisoit des conferences à S. Magloire, on n'avoit pû venir à bout d'arrêter l'effroi qui le saisissoit & lui ôtoit presque la parole, qu'en mettant une espece de rideau entre ses Auditeurs & lui.

Il a laissé sa Bibliotheque, qu'il avoit ramassée pendant plus de quarante ans, à la maison de S. Magloire où il est mort; & l'on y a par reconnoissance mis son buste dans la Bibliotheque de ce Seminaire.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Dissertationum in Concilia Generalia & particularia, Tomus* 1. *Paris.* 1667. *in*-4°. Quoique l'Auteur promette dans cet Ouvrage des Remarques sur les Conciles Generaux, son unique but est d'y montrer que d'appeller au Pape, est la même chose que d'appeller à un Concile general. Le P. Simon prétend dans ses lettres, qu'il fit cet ouvrage par l'ordre de ses

L. THOMASSIN. Superieurs, qui voyant leur Congregation accusée d'être attachée aux nouveautez du temps, l'en chargerent pour se justifier auprès du Nonce, & pour marquer leur zele envers le S. Siege. Mais les principes qu'il y établit parûrent si opposés aux maximes de l'Eglise Gallicane, qu'on déféra l'ouvrage au Clergé de France, quoique le P. *Senault* alors General de l'Oratoire y eut fait mettre jusqu'à trente-six cartons, pour corriger ce qui revoltoit davantage. Tous les exemplaires furent renfermez dans une chambre par ordre du Parlement, & l'Auteur ne put jamais en obtenir la délivrance, mais après sa mort un Pere de l'Oratoire, qui en eut la clef, ayant cru trouver une conjoncture favorable pour le faire passer, en vendit des exemplaires à un Libraire, qui les debita publiquement à *Paris*. M. le Procureur general en ayant été averti, s'en plaignit à M. l'Archevêque de Paris, qui ordonna aux PP. de l'Oratoire de remettre le reste des exemplaires sous la clef, ce qui fut executé. Ce Livre n'avoit été gueres plus agréable

ble à *Rome*, qu'à la France, à cause de certains principes fort opposés à ceux de *Bellarmin* & de *Baronius*. Ainsi il eut le sort ordinaire à ceux des Conciliateurs, qui ne plaisent à aucun des deux partis. Il devoit y avoir plusieurs volumes, mais les contradictions que ce premier eut à essuier, empêcherent l'Auteur d'aller plus loin.

L. THOMASSIN.

2. *Memoires sur la Grace. Louvain.* 1668. *in*-8°. 3. vol. *It.* 2. Edition *Paris.* 1682. *in*-4°. La seconde édition a deux Mémoires de plus que la premiere ; l'un sur la grace efficace & l'autre sur la grace suffisante. Le but que le P. Thomassin s'est proposé dans cet ouvrage a été de trouver un milieu entre les sentimens des Augustiniens & des Molinistes sur la Grace ; & il a cru l'avoir trouvé en supposant que la delectation victorieuse, dont parle S. Augustin, est la grace habituelle, c'est-à-dire la charité qui réside dans le cœur des Justes, & qui les incline fortement au bien, comme la concupiscence nous porte au mal. Il fait donc consister la grace efficace non dans une grace actuelle, pré-

L. THOMASSIN.

déterminante & invincible, mais dans un assemblage de plusieurs secours, par lesquels Dieu opere infailliblement la conversion des pécheurs, & la perséverance des Justes, qu'il a gratuitement prédestinez à sa gloire. Il admet ainsi des graces suffisantes ausquelles l'homme resiste. Le P. Simon rapporte dans ses Lettres que le P. Thomassin étoit dans sa jeunesse fort attaché aux sentimens de M. de P. R. mais que depuis qu'il eut lû les Peres Grecs, il abandonna ses premiers sentimens, & songea même à concilier les Peres Grecs avec S. *Augustin*; ce qu'il a taché de faire dans ces Memoires, qui ne furent bien reçûs par aucun des deux partis.

3. *Ancienne & nouvelle discipline de l'Eglise touchant les Benefices & les Beneficiers. Paris.* fol. 3. vol. Le 1. en 1678. le 2. en 1679. & le 3. en 1681. *Item.* 2. *Edition, Paris.* 1682. 3. vol. fol. *It.* 3. *Edition rangée suivant l'ordre de l'Edition Latine avec ses augmentations. Paris.* 1725. fol. 3. vol. L'Auteur s'est donné la peine de faire une Traduction Latine de cet

ouvrage, qu'il a augmentée & mise dans un meilleur ordre, & il y en a eu deux Edititions en 3. vol. *in-fol.* La 1. en 1688. & la 2. en 1706. Il avoit donné aussi après la premiere édition une *Table Generale ou Concorde des trois Tomes, ou des quatre Parties de la discipline de l'Eglise touchant les Beneficiers, avec laquelle on pourra lire chaque matiere de suite. Paris* 1681. *in*-4°. cette Table a été jointe aux Editions suivantes. Voici le Jugement que M. *d'Hericourt* fait de cet ouvrage dans l'Abregé qu'il en a donné. « Plus on lit ce Traité, plus on remarque, que l'ordre que « le P. *Thomassin* a suivi, n'est point « naturel, qu'il a été obligé pour ce « sujet de repeter plusieurs fois les « mêmes reflexions & les mêmes au- « toritez, qu'il a laissé un grand « nombre de questions indécises, « que ses principes ne sont point u- « niformes, qu'il s'éloigne quelque- « fois de son sujet pour traiter des « questions étrangeres; qu'il auroit « dû s'étendre davantage sur la dis- « cipline presente de l'Eglise, sur « tout par rapport à la France. *Fa-* «

L. THO-MASSIN.

L. THO-MASSIN. » *gnan* habile Canoniste à la verité, » mais tout rempli de maximes ul- » tramontaines, dont il est un des » plus zelez défenseurs, est son gui- » de pour les derniers siecles; s'il a- » voit lû les Canonistes de France, » autant que ceux d'Italie, s'il avoit » eu quelque usage du Barreau, son » ouvrage en auroit été plus utile. » Par rapport au stile, on y trouve » plus de facilité que d'élegance & » d'exactitude, les mêmes reflexions » sont répétées en differens endroits » d'une maniere diffuse; il semble » qu'il ne veüille rien laisser à penser » à ses Lecteurs. Ces deffauts n'em- » pêchent pas que ce livre ne soit un » des meilleurs qu'on puisse lire, » qu'il ne contienne d'excellentes » instructions pour le gouvernement » Ecclesiastique; on peut le regarder, » comme un ample recüeil, qui met » sur chaque sujet sous les yeux des » Lecteurs, un grand nombre d'au- » toritez, qu'on ne trouveroit qu'a- » près des recherches infinies.

Il a paru deux abregez de ce Livre, qui portent tous les deux le titre d'*Ancienne & nouvelle discipline*

de l'Eglise touchant les Benefices & les Beneficiers, extraite de la discipline de l'Eglise du P. Thomassin. Le 1. *par un Prêtre de la même Congregation* (c'est-à dire le P. *Julien Loriot*) Paris 1702. *in-4°.* le 2. *avec des observations sur les libertez de l'Eglise Gallicane & la vie de l'Auteur.* Paris 1717. *in-4°.* Le but du P. *Loriot* Auteur du premier n'a été que de tirer du grand ouvrage du P. *Thomassin* les morceaux qui lui ont paru avoir plus de rapport à la Morale; au lieu que M. *d'Hericourt*, Avocat au Parlement, Auteur du second, a eu dessein d'y renfermer un extrait exact de tout ce qui est dans la discipline du P. Thomassin, soit sur la Morale, soit sur la discipline Ecclesiastique, soit sur l'Histoire de l'Eglise.

L. THOMASSIN.

4. *Dogmata Theologica. Paris.* fol. 3. volum. Le second volume, qui comprend le Traité de l'Incarnation parut le premier en 1680. Quatre ans après, (en 1684) l'Auteur publia le traité de Dieu & des Attributs, qui compose le premier volume; le 3. & dernier parut en 1689. & renferme les Prolegomenes de la Theolo-

L. THOMASSIN. gie, qui sont suivis des Traitez de la Trinité & de la Grace.

5. *La Methode d'étudier & d'enseigner chretiennement & solidement les Poëtes, par rapport aux Lettres divines & aux Ecritures-Saintes. Paris.* in-8°. 3 vol. Le premier en 1681. le 2. & le 3. en 1682.

6. *La Methode d'étudier & d'enseigner chrétiennement la Philosophie. Paris.* 1685. *in-8°.*

7. *La Methode d'étudier & d'enseigner chretiennement la Grammaire & les Langues par rapport à l'Ecriture-Sainte & à la Langue Hebraïque, avec cinq Glossaires. Le 1. de la Langue Runique ou ancienne Danoise; le 2. de la Langue Malaye, qui est la Langue des Sçavans de l'Orient; le 3. de la Saxone; d'où sont sorties les Langues de l'Europe vers le Nord; le 4. de la Langue Grecque; le 5. de la Langue Latine. Paris* 1690. *in-8°.* 2. vol.

8. *La Methode d'étudier & d'enseigner chretiennement les Historiens Profanes. Paris* 1694. 2. vol. *in-8°.* M. Huet dans l'Histoire de sa vie, prétend que le P. Thomassin auroit mieux fait s'il se fut borné à écrire

fur la difcipline Ecclefiaftique, qui étoit fon fort, que de travailler fur les Belles-Lettres, dont il n'avoit qu'une legere teinture. On peut auffi appliquer à toutes fes Methodes ce que M l'Abbé *Langlet* dit de celle-ci, dans la Préface de fon livre fur l'Hiftoire. » Il n'y a dans cet Ouvrage aucune regle préparatoire à la le-« cture de l'Hiftoire, mais beaucoup « de réflexions Morales fur les lectu-« res déja faites; auffi n'a-t-il pas été « du goût de tout le monde. En effet « le P. Thomaffin, qui avoit étudié « dans les Peres de l'Eglife les dogmes « de la Religion & l'ancienne difci-« pline, n'étoit pas propre, au fen-« timent de quelques perfonnes à tra-« vailler de fyftême. C'étoit, à ce « qu'ils croient un homme de paffa-« ges, & non de raifonnement, qui « copioit par lui-même & reflechif-« foit par autrui. Cependant fa me-« thode, quoique longue & ennuyeu-« fe, a fes avantages. Elle fait con-« noître les reflexions, qu'on doit « faire après la lecture de chaque fait « hiftorique, & nous apprend à fai-« re ufage de tout, pour former no-«

L. THOMASSIN.

L. THO-MASSIN. „tre esprit, & pour regler nos » mœurs.

9. *Traitez historiques & dogmatiques sur divers points de la discipline de l'Eglise & de la Morale Chretienne.*

Traité des Jeûnes de l'Eglise divisé en 6 .parties. Paris 1680. *in*-8°.

Traité des Fêtes de l'Eglise, divisé en 3. *parties. Paris* 1683. *in*-8°.

Traité de l'Office Divin pour les Ecclesiastiques & les Laïques. Paris 1686. *in*-8°.

Traité de la Verité & du Mensonge, des Juremens & des Parjures. Paris 1693. *in*-8°.

Traité de l'Unité de l'Eglise & des moyens que les Princes Chretiens ont employez, pour y faire rentrer ceux qui en étoient separez. Paris 1686. *in*-8°.

Traité de l'Aumône & du bon usage des Biens temporels, tant pour les Laïques, que pour les Ecclesiastiques. Paris 1695. *in*-8°.

Traité du Négoce & de l'usure. Paris 1697. *in*-8°. Ce Traité à été publié après la mort de l'Auteur par le P. *Bordes* Prêtre de l'Oratoire. Ils sont tous remplis de recherches curieuses.

10. *Glossarium Universale Hebraï-cum, quo ad Hebraïca linguæ fontes, linguæ & dialecti pene omnes revocantur. Parisiis, ex Typog. Regia.* 1697. fol. Le but du P. Thomassin dans cet ouvrage est de montrer que les mots hebreux sont des racines d'où sont nez les mots de la plûpart des Langues, & par consequent que le texte Hebreu de la Bible est comme le centre de toute l'érudition répanduë dans tous les livres de quelque Langue que ce soit. Il étoit si prévenu pour ce systême, qu'il s'appliqua entierement sur la fin de sa vie à finir cet ouvrage, qui l'épuisa entierement, & qu'il ne put mettre au jour ; ce fûrent le P. *Bordes* Prêtre de l'Oratoire & M. *Barat* qui en prirent le soin après sa mort. Mais le P. *Thomassin* n'étoit pas assez habile dans les langues Orientales, & son systême étoit trop peu vrai-semble, pour qu'il put rëüssir dans son entreprise, la plupart de ses étymologies sont forcées & peu naturelles.

L. THOMASSIN.

11. *Traité Dogmatique & Historique des Edits & des autres moyens spirituels & temporels, dont on s'est servi*

L. THOMASSIN. *dans tous les temps, pour rétablir & pour maintenir l'unité de l'Eglise Catholique, avec un supplément* (par le P. *Bordes*) *Paris.* 1703. *in-* 4°. 3. tomes. Cet ouvrage avoit déja paru en partie sous le titre de *Traité de l'Unité de l'Eglise*; mais l'Auteur ne l'ayant pas trouvé assez complet, s'appliqua depuis à l'augmenter. Comme il est mort sans y avoir mis la derniere main, le P. Bordes, qu'il avoit fait le depositaire de ses papiers, s'est donné la peine de les mettre en ordre, & d'ajouter aux deux parties, que le P. *Thomassin* avoit laissées, un supplement qui fait plus du tiers de l'Ouvrage, & qui en est la partie la plus curieuse & la plus interessante; puisqu'il s'agit de ce qui s'est passé en France par rapport à la Religion sous les huit derniers regnes.

12. *Jugement du P. Thomassin sur la dissertation de Jean D. Mabillon, de Azymo ac Fermentato*, inseré dans le tome 1. des Oeuvres Posthumes de D. J. *Mabillon.*

Le Manuscrit le plus considerable qu'il ait laissé est celui qui a pour ti-

tre : *Remarques sur les Conciles*, avec des tables tres-amples & des notes marginales, trois vol. *in-fol.*

L. THOMASSIN.

V. Son Eloge. *Journ. des Savans du 2. Mars 1696. par le P. le Brun de l'Oratoire. Les Hommes Illustres de M. Perrault* tom. 1. *A la tête du Glossaire universel par le P. Bordes. A la tête de la derniere édition de la discipline de l'Eglise par le P. Bougerel, de l'Oratoire.*

GUILLAUME-ERNEST TENTZELIUS.

G. E. TENTZELIUS.

GUILLAUME - ERNEST TENTZELIUS nâquit le 11. Juillet 1659. à *Arnstad*, petite ville de Thuringe, où son Pere *Jacques Tentzelius* étoit Ministre. Après qu'il eut fini ses études dans sa Patrie, on l'envoia à l'âge de dix-huit ans à *Wittemberg*, où il étudia la Philosophie, les Langues Orientales, & l'Histoire tant Ecclesiastique que Profane.

Son pere mourut en 1685. lui laissant fort peu de bien, mais avec la satisfaction de voir que les soins qu'il

G. E. TENTZELIUS:

s'étoit donnez, & les dépenses qu'il avoit faites pour son instruction & son éducation n'avoient point été inutiles.

Guillaume-Ernest Tentzelius fut d'abord appellé à *Gotha* pour regenter dans le College de cette Ville ; ce fut dans ce poste qu'il commença à prendre du goût pour l'étude des Medailles, & à s'y donner avec application. Les progrès qu'il y fit lui meriterent la Charge d'Historien de la branche Ernestine de la Maison de Saxe.

En 1702. il alla à *Dresde* où il fut honoré de la Charge de Conseiller & d'Historien du Roy de Pologne, Electeur de Saxe. Mais il ne put se soûtenir long-temps à la Cour, où il eut bien des chagrins à essuyer. Le peu d'usage qu'il avoit du monde a pû les lui procurer ; car c'étoit un homme livré entierement aux Livres & à l'étude, & dont toute l'occupation étoit de visiter les Bibliotheques. Il n'a jamais voulu se marier, & quoiqu'assez mal à son aise, il a vêcu content de son sort, se consolant avec les Muses des disgra-

ces qu'il avoit à essuyer de la part du monde. Il est mort le 24. Novembre 1707. dans sa quarante-neuviéme année.

G. E. TENTZELIUS.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Comparatio Historica inter Jacobum Episcopum Nisibensem, & Jacobum Tentzelum, superintendentem Arnstadiensem.* 1686. *in* 4°. Jacques Tentzelius qu'il compare dans ce petit Ouvrage à S. Jacques de Nisibe est son Pere.

2. *Tres Diatribæ de Corban. Vitemb.* 1678. *in* 4°. C'est une These qu'il soûtint, sous *Jean-Frederic Meinhard*, qui en est le veritable Auteur.

3. *De medio præscientiæ divinæ circa futura contingentia. Vitembergæ* 1679. *in* 4°. C'est une These que Tentzelius a composé lui-même aussi bien que les suivantes.

4. *De Proseuchis Judæorum. Vitemb.* 1683. *in* 4°.

5. *De Proseuchis Samaritanorum. Vitemb.* 1682. *in* 4°.

6. *De Phœnice. Vitemb.* 1682. *in* 4°. Cette dissertation est contre M. Fell Evêque d'Oxford, & tend à

G. E. TENTZELIUS.

montrer qu'il ne s'agit point de Phœnix dans le Livre de *Job* Chapitre XXIX. v. 18. elle a été inserée dans le recueil de ses dissertations choisies avec des augmentations.

7. *De Apophtegmate Ignatii*, Amor meus crucifixus est. *Vitemb.* 1683. *in* 4°. Inserée dans le recueil de ses dissertations.

8. *De Duplici Baptismo Constantini Magni. Vitembergæ.* 1683. *in* 4o. L'Auteur y traite de Fable le Baptême de Constantin par S. Silvestre. Inserée dans le recueil de ses dissertations.

9. *De Symbolo Apostolico. Vitemb.* 1683. *in* 4°. L'Auteur ôte aux Apôtres le Symbole qui leur est ordinairement attribué. Sa dissertation est inserée dans le recueil déja cité avec plusieurs augmentations.

10. *De Polycarpo Episcopo & Martyre Smyrnensi. Vitembergæ* 1684. *in* 4°. Inserée dans le recueil de ses dissertations.

11. *De Natalitiis Episcoporum. Vitemb.* 1684. *in* 4°. Inserée dans le même recueil.

12. *De Ephremo Syro. Vitemb.* 1684.

in 4°. Inserée dans le même recueil. G. E.

13. *De Hymno*, Te Deum Laudamus. TENTZELIUS. *Arnstadii.* 1685. *in* 4°. L'Auteur fait voir que cette Hymne n'est point de S. *Ambroise* ni de S. *Augustin*, quoiqu'elle soit plus ancienne que le VII. Siécle.

14. *De Disciplina Arcani. Vitemberga* 1683. *in* 4°. On entend par la Discipline du secret, une certaine coûtume observée par les Chrétiens, de cacher aux Payens & aux Catéchumenes certains Dogmes & certaines pratiques de la Religion Chrétienne, de peur de les exposer à leur raillerie & à leur prophanation. *Emmanuel à Schlestrate* dans un livre publié en 1678. sous le titre d'*Antiquitas illustrata circa Concilia Generalia*, &c. avoit soutenu cette Discipline du secret, prétendant qu'elle avoit eu Jesus-Christ pour Auteur, & qu'elle avoit été constamment observée depuis le commencement du Christianisme, jusqu'au milieu du VI. Siécle, sur-tout à l'égard du Mystere de l'Eucharistie. M. *Tentzelius* composa cette dissertation pour soûtenir le sentiment contraire. *Em-*

G. E. TENTZELIUS.

manuel à Schelstrate lui répondit, & *Tentzelius* lui repliqua par l'Ouvrage suivant.

15. *Epistola ad amicum, qua Responsio ad Cl. V. Emanuelis à Schelstrate Dissertationem Apologeticam de disciplina arcani summatim continetur. Gothæ* 1687. *in* 4°.

16. *Exercitationes selectæ in duas partes distributæ; quarum priori præter Symbolum Apostolicum, Clementis Romani, Ignatii, Polycarpi, Justini Martyris, Athenagoræ, Theophili Antiocheni, Tatiani, Hermiæ, Jacobi Nisibensis, & Ephremi Syri scripta expenduntur, plerorumque vitâ præmissa; tum Constantini Magni Baptismus, Natalitia Episcoporum, Hymnusque* Te Deum laudamus, *illustrantur. Posterori Disciplina Arcani in aprieum producitur, aliaque Antiquitatis Ecclesiasticæ capita explicantur. Lipsiæ.* 1692. *in* 4°. La plûpart des dissertations contenues dans ce Volume sont les mêmes que celles dont il a été parlé ci-dessus, M. *Tentzelius* les a seulement revûes, & y a ajouté plusieurs choses. Cet Auteur y fait paroître partout une grande

grande Lecture. Il ne traite gueres de sujet sans l'épuiser, en examinant toutes les difficultez qu'il renferme, sur lesquelles il ne manque point de rapporter les opinions des Sçavans de toutes les Communions, & de citer même ordinairement leurs paroles. C'est le jugement qu'en porte M. *Le Clerc* dans sa Bibliotheque universelle. (*Tom.* 25. *pag.* 26.)

G. E. TENTZELIUS.

17. *De Ritu Lectionum Sacrarum. Vitembergæ* 1685. *in* 4°. Cette dissertation est fort sçavante, au jugement de M. *Bayle*, & le Journal des Savans (du 2. Septemb. 1686.) assure que les observations qu'elle contient tant sur la division de la Bible en Chapitres & en Versets, que sur les Bibles des Sectes Orientales, & sur la Coûtume de lire l'Ecriture dans les Eglises, qui fait le sujet principal du Livre, marquent beaucoup d'érudition, & peuvent passer pour singulieres.

18. *Judicia Eruditorum de Symbolo Athanasiano studiose collecta & inter se collata. Francof. & Lipsiæ.* 187. *in* 12.

19. *Animadversiones in Casimiri Ou-*

G. F. TENTZELIUS.

dini Supplementum de Scriptoribus Ecclesiasticis 1688. *in* 12. Le Livre d'Oudin avoit besoin de ces corrections, qui sont savantes.

20. En 1687. *Tentzelius* fit l'Oraison Funebre d'*Adam Tribbechovius*, qui a été imprimée avec d'autres pieces semblables.

21. *Epistola de Seleto Elephantino Tonnæ nuper effosso, ad V. C. Antonium Magliabechium. Gothæ* 1696 *in* 12. *It Jena* 1696. *in* 12. (en Latin & en Allemand). Des Ouvriers qui créusoient sur une Colline de Turinge proche d'un Bourg, nommé *Tonne*, ayant trouvé des ossemens d'une grandeur prodigieuse, les Savans qui les virent se partagerent en deux opinions. Les uns ne douterent point que ce ne fût un Elephant, qui avoit été autrefois enterré en ce lieu; d'autres crurent que c'étoit un Mineral formé en terre, avec la figure d'os d'animal. *Tentzelius* écrivit cette Lettre pour soûtenir le premier sentiment, qu'il fut obligé de defendre contre ceux qui l'attaquerent, dans sa Bibliotheque cu-

rieuse & dans ses entretiens. G. E.

22. *Monatliche Unterredungen*, &c. *Entretiens de chaque mois entre quelques bons amis sur plusieurs sortes de Livres, & d'autres choses remarquables, presentés aux amateurs des Sciences, pour leur servir d'amusement & d'occupation, par A. B.* (en Allemand) *Lipsik in 8°.* M. *Tentzelius* n'a point voulu mettre son nom à ce Journal pour n'être point obligé à se defendre continuellement contre ceux qui seroient choquez de ce qu'il auroit dit de leurs Ouvrages, & à cause de certaines pieces qu'il y a inserrées. Car il ne s'y est pas seulement proposé de parler des Livres, il y a ajoûté aussi des dissertations entieres, des Lettres des Savans, des éloges dés personnes illustres par leur science, des nouvelles litteraires. Ce Journal qui a été fort goûté a duré dix ans; il a commencé en 1689. & a fini en 1698. M. *Simon de Vries* en a extrait ce qu'il y a de plus curieux & l'a traduit en Flamand. TENTZELIUS.

23. *Curieuse Biblothec.* &c. *Bibliotheque curieuse ou continuation des entretiens de chaque mois, &c.* (en Al-

G. E. lemand) *Lipsic & Francfort in* 8°.

TENTZELIUS. Ce Journal n'est point en forme d'entretiens, comme celui dont il est la suite. Il est disposé comme tous les autres ; du reste on y trouve, de même que dans le précedent, des dissertations, & des observations, mais il n'est ni si curieux, ni si estimé. Il a commencé en 1704. & a fini en 1706.

24. *Tentzelius* a travaillé pendant vingt ans au Journal de Lipsik, auquel il a fourni plusieurs extraits.

25. Il a inseré plusieurs dissertations curieuses dans les observations litteraires imprimées à *Hall*, en Latin, & dans un recueil Allemand, intitulé : *Paquets de Lettres interceptees*.

26. *Discours sur l'invention de l'Imprimerie en Allemagne.* (en Allemand) *Gotha*, 1700. *in* 12. Tentzel en attribue l'invention à Guttemberg.

27. *Le jour veritable de la mort de Marguerite d'Autriche, Electrice de Saxe, determiné par des preuves certaines contre l'erreur commune*, (en Allemand) *Gotha* 1700. *in* 12. *Marguerite* qui fait le sujet de ce petit

Ouvrage, étoit fille d' *Ernest* Duc d'*Autriche*, & sœur l'Empereur *Frederic III.* elle épousa *Frederic II.* dit le Pacifique Electeur de Saxe, & c'est d'eux que la maison de Saxe tire son origine. *Tentzel* fixe la mort de *Marguerite* au 12. Février 1486.

G. E. TENTZELIUS.

28. *Casparis Sagittarii Historici Saxonici Historia Gothana plenior, ex optimis quibusque editis scriptoribus ut & M. SS. documentis cum fide & industria concinnata. Opus ab ipso auctore magna ex parte confectum. Reliqua ex ejus schedis congessit W. E. Tentzelius. Jenæ* 1700. *in* 4°. *Tentzel* ayant été chargé de continuer cet Ouvrage que *Sagittarius* n'avoit pu finir, ne se contenta pas de mettre la derniere main à ce qui étoit déja fait, il y ajoûta encore deux supplemens.

29. *Supplementum Historiæ Gothanæ primum, Conradi Mutiani Rufi, Canonici quondam Gothani, ac inter primos litterarum restauratores Celeberrimi, Epistolas plerumque ineditas, carmina, & elogia complectens. Jenæ* 1701. *in* 4°.

30. *Supplementum Historiæ Gotha-*

G. E. TENTZELIUS. *na secundum, de vario Arcis Urbisque statu ab origine usque ad nostra tempora multis diplomatibus figurisque aneis distinctum, nec pauca conferens ad totius Germaniæ, Thuringiæ præsertim, Misniæque omnigenam Historiam illustrandam. Jenæ* 1701. *in* 4°. Ces deux supplemens renferment plusieurs observations fort curieuses.

31. *Typus Genealogiæ Beichlingicæ plenioris ex Chartis authenticis desumptus. Jenæ* 1702. *in* 4°. Cet Ouvrage est interessant pour peu de personnes.

32, *Trois Recueils de Medailles* (en Allemand) le premier sur les dedicaces d'Eglise & autres ceremonies semblables. Le second, sur les Electrices & les Duchesses de Saxe. Le troisiéme sur la naissance des Princes & Princesses de la Maison de Saxe. *Jene* 1697. *fol.* L'Auteur ayant dessein de donner une Histoire Metallique de la Maison de Saxe, a crû devoir essayer le goût du public par ces recüeils ausquels il en a fait succeder quelques autres dans la suite.

33. *Medailles sur la Naissance & le Batême des Princes de Saxe* [en Alle-

mand] *Jene* 1699 *fol. Medailles sur la paix & la guerre.* [en Allemand] *Jene* 1699. *fol. Medailles sur les hommages faits aux Princes de Saxe* [en Allemand] *Jene* 1699. *fol. Medailles sur les ordres de Chevalerie* [en Allemand] *Jene* 1699. *fol. Medailles sur les morts & les funerailles* [en Allemand] *Jene* 1699. *in fol.*

G. E. TENTZELIUS.

34. *Saxonia Numismatica, sive: Nummophylacium Numismatum Mnemonicorum & Iconicorum, à Ser. Electoribus Ducibusque Saxoniæ Lineæ Albertinæ cudi jussorum. Pars I Francofurti & Lipsiæ* 1705. *in* 4°. [en Allemand & en Latin] Cette premiere partie de l'Histoire metallique de la branche Albertine de la Maison de Saxe, par laquelle l'Auteur a commencé, quoiqu'elle soit la cadette, parce qu'elle est maintenant en possession de l'Electorat, commence à *Albert le Courageux*, qui l'a commencée, & qui est mort en 1550. & finit à *Auguste* Electeur de Saxe mort en 1586. *Pars* 2. 1705. *in* 4°. Cette partie commence à *Christian I.* Electeur de Saxe en 1586. & finit à *Jean George I.* mort en 1656. *Pars* 3. 1705. *in* 4°. cette partie commence

G. E. à *Jean George II.* Electeur en 1656. & finit au temps où elle a été composée. On y a ajoûté depuis une quatriéme partie. Cette Histoire Metallique est faite sur le modele de *Bizot*, & contient plusieurs choses curieuses sur les Electeurs de Saxe.

TENTZELIUS.

35. *Saxonia Numismatica Lineæ Ernestinæ. Francofurti & Lipsiæ, in*4°. 1705. [en Allemand & en Latin] *Pars* 1. Elle commence à *Ernest* chef de la Branche aînée de *Saxe*, Electeur en 1464. après la mort de *Frederic II.* son pere, & finit à *Jean Frederic*, dernier Electeur de cette branche, que *Charles-Quint* dépoüilla de son Electorat en 1547. & qui mourut en 1554. *Pars* 2. Elle contient la branche de *Saxe-Cobourg* éteinte en 1633. & celle de *Saxe-Altembourg* finie en 1672. qui sortent toutes les deux de la branche Ernestine. *Pars* 3. celle-ci traite des branches de *Saxe-Vveimar* & de *Saxe Eisenac.* On y a ajoûté depuis une quatriéme partie, pour achever ce que *Tentzelius* s'étoit proposé, & qu'il n'a pas pû finir; elle traite de la branche de *Saxe-Gotha*, qui est aussi Ernéstine; comme la

G. E. TENTZELIUS.

la quatriéme partie de l'Histoire Metallique de la branche Albertine ; traite de celles de *Saxe-Weisenfelds* de *Saxe-Mersbourg* , & de *Saxezeist*, qui lui appartiennent, dont la mort avoit empêché *Tentzelius* de parler suivant son projet. On a ajoûté à ce curieux Ouvrage des tables de matieres fort utiles, qui ont été imprimées en 1713.

36. *Vindiciæ pro Hermanni Conringii censura Diplomatis fictitii cœnobii Lindaviensis. Lindaviæ* 1700. *fol. Tentzelius* n'a pas voulu mettre son nom à cet Ouvrage dont il est cependant l'auteur, & dans la composition duquel il fut aidé par *Thomas Vvelz* Syndic de *Lindavv*.

37. *Supplementa Reliqua Historiæ Gothanæ ab anno* 1440. *ad annum* 1700. *Cum præfatione Ern. Salomonis Cypriani. Jenæ* 1716. *in* 4°. Ce volume contient une partie du 2. supplément & le 3. & 4. que *Tentzelius* n'avoit pas eu le temps de donner lui-même au public. M. *Cyprien* a ajoûté ce qui y manquoit.

38. *Histoire des Commencemens & des progrès de la Réformation de Luther.*

G. E. [en Allemand] *Lipsic* 1718. *in* 8°.

TENTZELIUS. *Tentzelius* avoit dessein de faire une Histoire complete de cette reformation ; mais ses occupations l'en ayant empêché il s'est contenté d'en donner un abregé, M. *Cyprien* qui l'a donné au public y a ajoûté ce qui y manquoit.

39. *Annotationes ad Hieronimi Librum de scriptoribus Ecclesiasticis.* Ces remarques qui sont curieuses, mais qui ne vont point au-delà du 14. chapitre du catalogue de S. Jerôme, ont été ajoûtées à l'édition du Livre de *Gennade* des Ecrivains Ecclesiastiques que M. *Cyprien* a donné à *Jene* en 1703. *in* 4°.

40. *Lettre sur la Chronologie des Samaritains*, inserée dans le 12. tome de la Bibliotheque Universelle de M. le Clerc.

V. Son Eloge par *Adolphe Clarmund*, inseré dans la recueil des vies des Sçavans de *Chrét. Henrici.*

GODEFROY HERMANT.

GODEFROY *Hermant* nâquit à *Beauvais* le 6. Fevrier 1617. d'une famille mediocrement pourvûë des avantages de la fortune, mais fort honnête & remplie d'exemples de probité. Son pere originaire de *Bucamps* village du Diocese y exerçoit la Chirurgie, & mourut à l'âge de 38. ans le 26. Aoust 1622. Il avoit eu pour grand oncle *Jean Hermant* Docteur en Theologie, Penitencier de l'Eglise Metropolitaine de *Sens*, où le Cardinal de *Pellevé*, voulant profiter de sa capacité & de ses services l'avoit emmené, quand il fut fait Archevêque de cette Ville.

G. HERMANT.

Sa mere étoit fille de *Lucien Leullier* Procureur de *Beauvais*, qui se chargea de l'éducation du jeune Hermant, après la mort de son pere. Il avoit un fils aîné, que l'âge joint à la sagesse & à l'affection mettoit déja en état de prendre la direction du petit *Godefroy* son neveu. Ce fils étoit *Toussaint Leullier*, qui s'est ren-

G. HERMANT. du depuis l'un des plus celebres Avocats de la Province, & qui est mort Lieutenant Civil de *Beauvais*.

Godefroy Hermant commença ses études dans le College de cette ville, & vint à *Paris* les achever en 1630. après avoir reçû la tonsure de son Evêque. Il fit sa Philosophie à Navarre, & sa Theologie, partie en Sorbonne, partie à Navarre.

Ses études achevées, il retourna à *Beauvais* en 1636. & comme il n'avoit que 19. ans, & qu'il ne pouvoit être reçû Bachelier avant sa 22. année, selon les statuts de l'Université, il y regenta un an la seconde & deux ans la Rhetorique.

Augustin Potier son Evêque, qui l'aimoit le tira du College en 1639. pour le mettre auprès de M. d'*Ocquerre* son Neveu. Cet emploi ne lui ôtant point la liberté de retourner aux écoles de Sorbonne, il se mit en état d'être reçû Docteur, mais comme il vouloit être de la Maison & Societé de Sorbonne, il enseigna la Philosophie au College de *Beauvais*, en 1641. il fut reçû Bachelier, & l'année suivante il eut en vertu de ses

grades un Canonicat de l'Eglise Cathedrale de *Beauvais*. En 1644. il fut fait Prieur de Sorbonne ; en 1646. il fut élû Recteur de l'Université, dignité qu'il conserva malgré lui pendant 18. mois ; enfin en 1650. il reçut l'Ordre de la Prêtrise & le Bonnet de Docteur.

G. HERMANT.

Le dernier sejour que M. *Hermant* avoit fait à *Paris* lui avoit inspiré pour cette Ville autant d'aversion, qu'il avoit témoigné autrefois d'inclination pour elle, lorsqu'il la regardoit, comme l'azyle des Sciences & la retraite la plus commode pour ceux qui les recherchent. Le triste état où il l'avoit vûë pendant les Guerres Civiles, & les troubles qui s'étoient élevez depuis quelques années dans la Faculté de Théologie lui firent former le dessein de se retirer dans sa patrie ; il offrit pour cela ses services à M. de *Buzanval*, dès qu'il eut eté sacré Evêque de Beauvais à la place de M. *Potier* mort en 1650. & ce Prélat les accepta avec beaucoup de satisfaction, il l'attacha entierement au service de son Diocese, & l'obligea à le suivre tous les ans

G. HERMANT. dans ses visites pastorales pour instruire par ses predications les Peuples & les Pasteurs, ce qui l'occupa pendant plus de 25. ans; c'est-à-dire, jusqu'à la mort du Prelat.

Si les troubles de *Paris* lui avoient donné du dégoût pour cette Ville, ceux qu'il eut le chagrin de voir regner dans l'Eglise de *Beauvais* lui en inspirerent pour le commerce des hommes, & il se détermina à ne plus frequenter que son Eglise & son Cabinet; c'est à cette resolution que nous sommes redevables de tant d'écrits qui sont sortis de sa plume.

En 1690. il fit un voyage à *Paris* pour y voir ses anciens amis; mais comme il passoit devant l'Hôtel de S. Paul le 11. Juillet, il tomba mort sur un ami qui l'accompagnoit, sans avoir donné le moindre signe de douleur. Il étoit alors dans sa 74. année.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. Il travailla dès l'âge de 23. ans conjointement avec M. *Le Jay* & plusieurs autres Savans à l'édition de la grande Bible Polyglotte de *Vitré*, qui parut en 10. vol. *in fol.* en 1645.

Il revoyoit particulierement le Texte Grec, & M. *Le Jay* n'oublia pas dans le témoignage de reconnoissance, qu'il en voulut rendre au public, de l'avertir, que l'âge de M. *Hermant* étoit infiniment au-dessous de sa profonde litterature, & qu'il étoit également versé dans les connoissances sacrées & profanes.

G. HERMANT.

2. *Observations importantes sur la Requête presentée au Conseil du Roy par les Jesuites, tendant à l'usurpation des Privileges de l'Université de Paris. Paris in* 8°. 1643. & 1644. Les Jesuites avoient presenté une Requête au Roi & au Conseil le 11. Mars 1643. par laquelle ils demandoient à être reçus dans l'Université. M. *Hermant* fut chargé de répondre à cette Requête; ce qu'il ne fit qu'après s'en être défendu long-temps. Il joignit à ces observations un ample discours, qu'il divisa en trois parties. Ces deux Ouvrages, quoique chargez d'érudition & de raisonnemens, ne lui couterent gueres que huit jours, & on les vit ensemble sortir de la presse sous le titre commun d'*Apologie pour l'Université de Paris contre le discours*

G. HERMANT. *d'un Jesuite, par une personne affectionnée au bien public. Paris in* 8°. 1643. 1644.

3. *Veritez Academiques, ou refutation des prejugez populaires, dont se servent les Jesuites contre l'Université de Paris. Paris* 1643. *in* 8°. M. *Hermant* eut soin de supprimer dans cet ouvrage son nom comme dans le premier, parceque n'ayant rien à démêler en particulier avec les Jesuites, il ne prétendoit pas s'attribuer ce qu'il ne faisoit qu'au nom de l'Université, dont il sembloit n'être que le Sécretaire. Il appelloit *Verités Academiques*, l'examen qu'il faisoit dans cet Ouvrage de la maniere dont les Jesuites enseignoient les Arts, les Sciences, & la Théologie; il y portoit même ses reflexions plus loin que son sujet ne le demandoit, puis qu'elles s'étendoient aussi sur leur maniere de prêcher, de diriger, & d'écrire.

4. *Seconde Apologie pour l'Université de Paris, imprimée par le Mandement du Recteur contre le Livre fait par les Jesuites pour réponse à la premiere Apologie, in* 8°. 1643. & 1644.

M. *Hermant* fit cet Ouvrage pour répondre à celui du P. *Jacques de la Haye* Jesuite, qui a pour titre : *Réponse au Livre intitulé : Apologie pour l'Université, Paris. Sonnius* 1643. *in* 8°.

G. HERMANT.

5. *Troisiéme Apologie, ou réponse de l'Université de Paris à l'Apologie pour les Jesuites mise au jour sous le nom du P. Caussin, imprimée par l'ordre de l'Université, pour servir au Jugement des trois Requêtes. Paris* 1644. *in* 4°.

6. *Apologie pour M. Arnauld Docteur de Sorbonne, contre un libelle publié par les Jesuites intitulé : Remarques judicieuses sur le Livre de la frequente communion, in* 4°. 1644. It. 1648. Le livre des *Remarques judicieuses*, &c. avoit été composé par un Prêtre Parisien, nommé *François Renard*, qui mourut le 14. Janvier 1653.

7. *Réponse aux moyens d'opposition que les Jesuites ont fait signifier aux Prieur, Docteurs & Bacheliers de la Maison de Sorbonne le Lundi* 24. *Decembre* 1646. *pour empêcher la clôture de la Rue des Poirées.* 1647. *in* 4°.

G. HERMANT. Au mois de Juillet 1646. les Prieur, Docteurs & Bacheliers de la maison de Sorbonne avoient obtenu des Lettres Patentes portant permission de fermer une petite rue, appellée des Poirées, qui aboutissant à la rue S. Jacques vis-à-vis le College de Clermont passoit le long de la nouvelle Eglise de Sorbonne, & alloit rendre à la rue de la Harpe près du College de Cluny : il ne s'agissoit que de faire verifier ces Lettres au Parlement ; mais les Jesuites s'opposerent à cette verification, qui fut faite cependant ; la clôture que l'on demandoit fut executée, & l'on fit faire un angle à la petite rue des Poirées, pour lui donner une issue dans celle des Cordiers. M. *Hermant* qui étoit ordinairement choisi pour plaider les causes de l'Université, le fit encore en deux autres occasions plus importantes, où il fut obligé de porter la parole au Conseil, l'une contre les Partisans, qui vouloient enlever les Messageries à l'Université, l'autre contre les Moines de l'Abbaye de S. Germain des Prez, qui vouloient ôter à la même Uni-

versité la Seigneurie du Pré-aux-Clercs. Il gagna son Procès contre les uns & les autres, & l'Université pour lui en témoigner sa reconnoissance lui fit present d'une bourse de quatre mille francs.

8. *Défense des Disciples de S. Augustin contre un Sermon du P. Bernage Jesuite, prêché dans l'Eglise de S. Louis, le Dimanche 28. Août 1650. Paris 1650. in-4°.* Quelques personnes prétendent que cet ouvrage est de l'*Abbé de Lalane*, mais le consentement du plus grand nombre, & la conformité du stile l'ont fait adjuger à M. *Hermant* avec assez de fondement.

9. *Défense de la Pieté & de la Foi de la sainte Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, contre les impietez & blasphemes de Jean Labadie Apostat, par le sieur de Saint Julien Docteur en Théologie. Paris 1651. in-4°.* M. *Hermant* emprunta un autre nom que le sien pour publier cet ouvrage, parcequ'on lui refusa le Privilege du Roy. Il y combat ce que Labadie avoit avancé, qu'ayant été bon Disciple de S. Augustin, sur-tout de-

G. HERMANT. puis qu'il étoit sorti des Jesuites, il n'avoit point changé de sentiment en se faisant Calviniste, comme s'il avoit trouvé tout S. Augustin dans Calvin.

10. *Fraus Calvinistarum retecta, sive Catechismus de Gratia ab hæreticis Samuelis Maresii corruptelis vindicatus, Theologicis aliquot Epistolis Hieronimi ab Angelo forti Doct. Theol. ad Jacobum de Sainte-Beuve. Paris.* 1652. *in-* 4°. *Samuel Desmarets*, Professeur de *Groningue* en Frise ayant traduit en Latin un *Catéchisme sur la Grace* qui avoit paru à *Paris* en 1650. & l'ayant fait imprimer l'année suivante avec une Préface & des Remarques, où il faisoit entendre que M. *Arnaud* & ses amis avoient expliqué les matieres de la Graee d'une maniere peu éloignée de celle des Protestans ; M. *Hermant* crût devoir les défendre ; ce qu'il fit dans cet ouvrage.

11. *Discours Chrétien sur l'établissement du Bureau des pauvres de Beauvais. Paris* 1653. *in* 8°. *It. Rouen* 1676. avec les titres de l'érection & autres pieces.

G. HERMANT.

12. *Traité de la Providence composé par S. Jean Chrisostome pendant son exil, pour ceux qui avoient été scandalisez des afflictions de l'Eglise, traduit par A. D. P. V. Paris* 1658. *in*-12. M. Hermant fit cette traduction pour se consoler des brouilleries qu'il voyoit regner dans son Chapitre. Après qu'elle eût été égarée pendant plus de deux ans parmi les papiers d'un de ses amis, elle tomba entre les mains d'un autre ami qui la fit imprimer en son absence & sans sa participation, parcequ'il y avoit à craindre qu'il ne s'opposât à cette publication, & que sous prétexte de revoir son ouvrage il ne le supprimât. Mais on lui fit voir les feüilles imprimées avant que de publier le livre, & il ne pût faire autre chose que de le laisser paroître avec une Préface de sa composition. Le titre que S. Chrisostome avoit donné à ce Traité, *Ad eos qui scandalizati sunt*, ne marquoit rien autre chose qu'un traité pour ceux qui se scandalisent, qui étoit ensuite d'un autre traité du même Saint, fait pour prouver, que personne n'est offensé que par soi.

G. HERMANT. même, *quod nemo læditur nisi à se ipso*, quoiqu'on les ait separez, & qu'ils soient imprimez dans des Volumes differens. Mais M. *Hermant* voyant que le titre de S. Jean Chrisostome ne suffisoit pas pour faire comprendre la matiere du Livre, voulut donner à sa traduction celui de la Providence, parceque c'est le principal sujet du livre, & l'unique but que le Saint s'y étoit proposé.

13. *Factum pour les Curez de Rouen contre l'Apologie des Casuistes. Cologne* 1658. *in*-4°. & *in*-12.

14. *Requête de* 300 *Curez du Diocese de Beauvais presentée à leur Evêque contre l'Apologie des Casuistes, avec la Lettre Pastorale & l'Ordonnance de ce Prélat.* 1658. *in*-4°. & *in*-12.

15. *La vie de S. Jean Chrisostome sous le nom du sieur Menart. Paris* 1664. *in*-4°. *It. Paris* 1665. *in*-8°. 2. *tom. It. Lyon* 1683. *in*-8°. 2. *tom*

16. *La vie de S. Athanase Patriarche d'Alexandrie. Paris* 1671. *in*-4°. 2. *tom. It. deux vol. in*-8°.

17. *La vie de S. Basile & de S. Gregoire de Nazianze. Paris* 1674. *in*-4°. 2. *tom.*

G. HERMANT.

18. *La vie de S. Ambroise Archevêque de Milan. Paris* 1678. *in*-4°. La methode de l'Auteur est la même dans toutes ces Vies, dont on trouve le stile trop diffus, & où les faits sont noyez dans les réflexions.

19. *La Conduite Canonique de l'Eglise pour la reception des filles dans les Monasteres, par Messire Antoine Godefroy Docteur en Theologie. Paris* 1668. *in*-12. M. *Hermant* a travaillé à cet ouvrage conjointement avec M. *Arnaud*, ou plutôt ce livre s'est formé de quelques remarques de l'un & de l'autre, recueillies par un de leurs amis, mais que M. *Hermant* a eu soin de mettre en ordre. Le nom d'*Antoine Godefroy*, qui paroît à la tête est composé des noms de Baptême des deux Auteurs qui y ont eû part.

20. *Les Ascetiques ou Traités spirituels de S. Basile le Grand, Archevêque de Cesarée en Cappadoce, traduits en François & éclaircis par des remarques tirées des Conciles & des Peres de l'Eglise. Paris* 1673. *in*-8°. Il a donné aussi la traduction d'une Epitre du même Saint à des Solitaires persecutez.

G. HERMANT.

21. *Entretiens spirituels & interieurs sur l'Evangile de S. Mathieu tirez de l'Ecriture-Sainte & des Peres de l'Eglise. Paris* 1690. *in*-12. 3. vol. Cet ouvrage a couru pendant trente ans en Manuscrit parmi les amis de l'Auteur avant que d'être imprimé.

22. *Tradition de l'Eglise sur le silence Chrétien & Monastique contre l'intemperance de la langue & les paroles inutiles en general & en particulier, & contre la trop grande frequentation des Parloirs des Religieuses. Paris* 1697. *in*-4°. Ce Traité a été trouvé imparfait parmi les Papiers de M. *Hermant*, & celui qui l'a donné au public a suppléé ce qui y manquoit.

23. *Clavis Disciplinæ Ecclesiasticæ, seu Index universalis totius Juris Ecclesiastici. Autore G. Hermant. Opera & Studio Petri Auger in lucem prodit. Insulis* 1693. *in-fol.* Cet ouvrage n'est pas proprement de M. Hermant, dont il porte le nom. Voici seulement la part qu'il y a. Une personne de qualité l'ayant prié de lui donner les Extraits qu'il avoit fait des Conciles, il les confia à un écrivain infidele qui en retint une copie, & les

a fait imprimer avec des additions indignes de ce savant homme.

G. HERMANT.

Il a laissé en Manuscrit une *Histoire Ecclesiastique & Civile de la Ville & Diocese de Beauvais, avec les titres & pieces justificatives*, qui n'a pas été imprimée.

V. Sa vie écrite par M. *Adrien Baillet* & imprimée en 1717. *in*-12.

ADRIEN DE VALOIS.

A. DE VALOIS.

ADRIEN DE VALOIS naquît à *Paris* le 14. Janvier 1607. Son pere *Charles de Valois* issu d'une famille noble de basse Normandie l'envoya au College de Clermont, où les Jesuites commençoient à enseigner.

Quand il eut achevé ses Classes, il s'appliqua fortement à la lecture des bons Auteurs, des Poëtes Grecs & Latins, des Orateurs & des Historiens, excité à cela par l'exemple de *Henri de Valois* son frere ainé, & par les Conseils des PP. *Sirmond* & *Pétau*, & de Messieurs *Bignon*, *Rigault*. *Florent*, *du Bosquet*, & du

A. DE VALOIS.

l'ny qu'il consultoit souvent sur ses difficultez & ses doutes.

Il fit sa principale étude de notre Histoire, & employa plusieurs années à en rechercher les plus sûrs monumens, tant manuscrits qu'imprimez Sa longue perseverance dans ce pénible travail jointe à la parfaite connoissance qu'il avoit acquise de la Langue Latine le mit en état d'entreprendre un ouvrage plus regulier & plus parfait que tout ce qui avoit paru jusqu'alors sur ce sujet.

En 1660. il fut honoré, de même que *Henry de Valois* son frere, de la qualité d'Historiographe du Roi, avec une pension de douze cens livres.

En 1664. il perdit la compagnie de son frere qui avoit vêcu jusques-là avec lui dans la maison paternelle, mais qui la quitta pour se marier. Quelques années aprés il suivit son exemple, en épousant une personne vertueuse, avec laquelle il a toûjours vecû dans une parfaite intelligence & dont il a eû deux enfans, un fils qui a fort bien répondu aux soins d'un pere aussi éclairé & aussi habile,

& une fille morte en bas âge. A. DE VALOIS.
Il joüit toûjours dans un âge fort avancé d'une santé parfaite & mourut le 2. Juillet 1692. âgé de 85. ans

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Petri Monmauri Græcarum Litterarum Professoris Regii Opera in duos Tomos divisa, iterum edita & notis nunc primum illustrata à Quinto Januario Frontone. Paris.* 1643. *in*-4°. Tous ces ouvrages se terminent à deux pieces l'une en prose & l'autre en vers, qui ne tiennent ensemble que huit pages. M. *de Valois* qui les fit imprimer ne laissa pas de les diviser en deux tomes, pour tourner en ridicule ce fameux parasite. Il y a ajouté quelques pieces faites contre lui par differentes personnes, & quelques Epigrammes latines de sa façon sur le même sujet. Comme tous ceux qui avoient écrit contre *Montmaur* avoient pris des noms de guerre, il en fit de même, & prit celui de *Quintus Januarius Fronto*, dont chaque mot lui convenoit parfaitement, *Quintus* parce qu'il étoit le cinquiéme de ses freres; *Januarius* parcequ'il étoit né dans le mois de

A. de Valois.

Janvier, & *Fronto* parcequ'il avoit le front large & élevé; c'est ainsi qu'il s'en explique lui-même dans le *Valesiana* p. 38. Le texte de *Montmaur* est accompagné des remarques de M. *de Valois*, qui y badine fort agréablement, & y tourne en ridicule sa Prose & ses Vers. Cette Edition est extrêmement rare. M. de Sallengre a fait réimprimer tout cela dans le recueil qu'il a donné des pieces faites à l'occasion de ce Professeur.

2. *Gesta Francorum, seu rerum Francicarum tomus 1. à primordiis gentis usque ad Chlotarii senioris mortem. Paris. fol.* 1646. *tomus* 2. *à Chlotarii senioris morte ad Chlotarii Junioris Monarchiam. Paris. fol.* 1658. *tomus* 3. *à Chlotarii Junioris Monarchia ad Childerici destitutionem. Paris. fol.* 1658. Cette Histoire commence à l'année 254, c'est-à dire au temps où les François commençoient à faire parler d'eux, & finit en 752. Elle est écrite, selon le P. *le Cointe*, avec tant de soin & d'élegance, qu'elle peut servir d'un excellent commentaire sur ce que *Gregoire de Tours*, *Fre-*

degaire, & d'autres anciens Auteurs avoient écrit de notre Histoire d'un stile rude & tout à-fait barbare. M. l'Abbé *Lenglet* en porte le même Jugement, de même que M. *le Gendre*, qui ajoûte que c'est moins une Histoire qu'un ouvrage de Critique rempli d'une grande érudition & que l'Auteur l'a écrit en Savant, ce qui fait qu'elle n'est goûtée que des Savans. *Vigneul Marville* (to. I.) dit à l'occasion de cet ouvrage que M. *de Valois* étoit d'une humeur difficile, & qu'il sembloit qu'on lui arrachât les entrailles, quand on le prioit de produire quelque chose de nouveau. » Il falloit le laisser faire, ajoû» te-t-il, M. *Colbert* le sollicitant » un jour avec honnêteté de vou» loir continuer son Histoire Lati» ne de France, le bon homme tout » effrayé, se retirant en arriere, » comme si on avoit voulu l'assom» mer, s'écria : *Eh Monsieur, que* » *me demandez-vous à l'âge où je suis ?* » *me demander ce penible travail, c'est* » *me demander la vie.*

5. *Disceptatio de Basilicis, quas primi Francorum Reges condiderunt*,

A. DE VALOIS. *an ab origine Monachos habuerint.* *Paris.* 1658. *in*-8°. Item, *inserée à la fin du troisiéme volume de l'Histoire de France.* Cette dissertation fut composée à cette occasion. M. *de Valois* étant chez M. *le Févre-Chantereau*, qui tenoit un jour de chaque semaine une assemblée de ses amis, pour s'entretenir avec eux d'histoire & de sciences, quelques-uns lui demanderent pourquoi en parlant de l'Eglise ou de la Basilique de S. Vincent, élevée par la liberalité de *Childebert*, il lui avoit donné le nom de Monastere, que Gregoire de *Tours* & *Fredegaire* ne lui donnent jamais, mais seulement celui d'Eglise & de Basilique. M. *de Valois* pour satisfaire à leur demande, composa cette dissertation, où il entreprit de montrer que cette Eglise avoit été un Monastere dès son commencement. M. *de Launoy* qui se trouvoit souvent à cette assemblée, ayant composé un petit écrit contre cette dissertation, M. *de Valois* y répondit par l'ouvrage suivant.

4. *Disceptationis de Basilicis defensio adversus Joannis Launoii judi-*

cium, & de vetustioribus Basilicis Lutetiæ Liber. Paris. 1660. in-8°. M. *de Valois*, aprés avoir soûtenu ici tout ce qu'il avoit avancé touchant l'Eglise de S. Vincent, voulut encore faire voir qu'il y avoit toûjours eu des Moines dans celle de S. Denis. Il joignit à cette défense un Traité historique des anciennes Eglises de Paris, où il refuta plusieurs endroits d'un autre Traité de M. de Launoy sur le même sujet.

A. DE VALOIS.

5. *Carmen Panegyricum de laudibus Berengarii Augusti, Adalberonis Episcopi Laudunensis ad Robertum Francorum Regem carmen, ab Hadriano Valesio è Vet. Codd. eruta & notis illustrata. Paris.* 1663. *in-8°.* Le premier de ces deux Poëmes est un Panegyrique de l'Empereur Berenger, & le second est une espece de satyre composée par Adalberon Evêque de Laon, contre les vices des Religieux & des Courtisans.

6. *Oratio de laudibus Ludovici Adeodati Regis Christianissimi, quod ejus munificentia litteræ sunt restitutæ. Paris.* 1664. *in 4°.* M. *de Valois* ayant reçû en 1664. une gratifica-

A. de Valois. tion du Roy, lui en témoigna sa reconnoissance par ce discours.

7. *Hadriani Valesii, & Joannis Christophori Wagenselii de Cœna Trimalcionis nuper sub Petronii nomine vulgata Dissertationes. Paris. 1666. in-8°.* M. *de Valois* prétend dans sa Dissertation que le fragment de Petrone trouvé à *Trau* en Dalmatie, est une piece dont la supposition est manifeste à chaque page.

8. *Notitia Galliarum, ordine Alphabetico digesta. Paris. 1675. in-fol.* Cet ouvrage sert à connoître la France, telle qu'elle étoit sous les deux premieres Races de nos Rois. Quoique M. *de Valois*, qui sçavoit à fond notre histoire y ait apporté beaucoup de soins & de recherches, il en a neanmoins encore laissé à faire à ceux qui voudront entreprendre une seconde édition de son Livre qui est excellent. C'est le jugement qu'en porte le P. *le Long*.

9. *De Vita Henrici Valesii Historiographi Regii Liber. Paris. 1677. in-12.* Cette vie a été réimprimée à la tête de d'Edition Latine de l'Histoire d'*Eusebe*, &c. *Paris 1677. in-fol.*;

&c

& de l'Edition Latine & Greque faite en 1678. *Paris. in-fol.*

10. *Ammiani Marcellini rerum gestarum qui de* XXXI. *supersunt Libri* XVIII. *ope MSS. Codicum emendati ab Henrico Valesio. Editio posterior, cui Hadrianus Valesius Fr. Lindenbrogii J. C. ampliores in eundem Historicum observationes adjecit, & Ammianum multis in locis emendavit, notisque explicuit. Paris. fol.* 1681. l'Edition de *Henri de Valois* avoit paru en 1636. Celle-ci est bien plus parfaite, quoiqu'il s'y trouve quelques fautes legeres, que M. *Jacques Gronovius* a relevées & corrigées dans la nouvelle qu'il a donnée à *Leyde* en 1693. & à laquelle il a ajouté quelques notes de sa façon.

11. *Observationis de annis Dagoberti Francorum Regis adversus Petri Francisci Chifletii Dissertationem defensio, & Notitia Galliarum defensio adversus Germinium, Monachum Benedictinum. Paris.* 1684. *in*-8°. Dans le premier de ces Ouvrages M. *de Valois* défend contre le P. *Chifflet* Jesuite la découverte qu'il avoit faite des seize années du Regne de *Dagobert*,

A. DE VALOIS. à les commencer à la 39. année de *Clotaire*. Dans le second, il répond à la Critique de la Notice des Gaules faite par Dom *Michel Germain*, dans son traité intitulé : *Palatia Regum Francorum*, qui fait le quatriéme Livre du grand ouvrage, de *Re Diplomatica*.

12. *Valesiana, ou Pensées critiques, historiques & morales, & les Poësies Latines de M. de Valois, recuëillies par M. de Valois son fils. Paris* 1694. *in*-12. Ce recuëil contient principalement des remarques sur l'histoire, des particularitez de la vie de certaines personnes, & des corrections ou explications des passages de quelques anciens Auteurs, avec quelques bons mots.

V. son Eloge par M. *le President Cousin* dans le Journal des Sçavans du 28. Juillet 1692. & à la tête du *Valesiana*. Hommes Illustres de M. *Perrault*, *tom*. 2.

JOSEPH SAENZ D'AGUIRRE.

J. SAENZ D'AGUIRRE.

JOSEPH SAENZ D'AGUIRRE nâquit le 24. Mars 1630. à *Logrogno* ville d'Espagne. Après avoir fait ses études, il entra dans l'Ordre de S. Benoît, où il fit de grands progrès dans la pieté & dans les sciences. Il prit en 1668. le degré de Docteur en Theologie dans l'Université de *Salamanque*, & professa long-temps la Theologie. Il fut ensuite nommé premier Interprete de l'Ecriture-Sainte dans cette Université, & depuis Censeur & Secretaire du Tribunal de l'Inquisition d'Espagne. Un ouvrage qu'il publia en 1683. contre la déclaration de l'assemblée du Clergé de France de 1682. lui procura le Chapeau de Cardinal; que le Pape *Innocent XI.* lui donna en 1686. Il a joüi treize ans de cette dignité, & est mort d'apoplexie le 19. Août 1699. âgé de 69. ans.

Il avoit fait lui-même, avant que

J. SAENZ D'AGUIRRE. de mourir son Epitaphe, qui merite d'être rapportée ici.

Joseph Saenz de Aguirre, natione Hispanus
Patriâ Lucronensis, vitâ peccator,
Appellatione Monachus S. Benedicti,
Studio Theologus,
Miseratione divina
S. R. E. Cardinalis Tit. S. Mariæ super Minervam,
Protector Regni Siciliæ.
Orate Deum pro eo.
Obiit die XIX. *Augusti anno Domini* M. DC. XCIX.
Miserere mei Domine, quia peccavi super numerum arenæ maris.

Catalogue de ses ouvrages.

1. *Ludi Salmanticenses, sive Theologia florulenta. Salmanticæ 1668. in-fol.* Ce sont les Dissertations, qu'il composa, selon l'usage de l'Université de Salamanque, avant que d'y recevoir le bonnet de Docteur. Il y traite des bons & des mauvais Anges, & y mêle beaucoup de traits d'érudition. Il en a fait lui-même la Critique dans la derniere édition de

la Theologie de *S. Anselme* ; ce qu'il y trouve à redire est d'y avoir donné à quelques personnes des loüanges excessives, d'y avoir exprimé certaines choses d'une maniere moins grave & moins serieuse qu'il ne falloit, d'y avoir donné trop de poids à l'opinion d'un seul Docteur pieux & sçavant, & d'y avoir cité les Historiens supposez sous les noms de *Dexter*, de *Maxime*, de *Luitprand*, *&* de *Julien de Perez*.

J.S. D'AGUIRRE.

2. *Philosophia nova, antiqua, rationalis, Physica & Metaphysica, tribus tomis comprehensa, ad mentem Aristotelis & D. Thomæ. Salamanticæ, fol.* 3. *tom.* 1671. *& suiv.* On peut bien juger que cet ouvrage n'est pas d'un grand usage à present.

3. *Philosophia morum, sive libri decem Ethicorum Aristotelis ad Nicomachum commentariis illustrati. Salmanticæ* 1675. *fol.*

4. *De virtutibus & vitiis morum; sive Disputationes variæ in Philosophiam moralem ab Aristotele traditam. Salmanticæ* 1677. *fol.* L'Auteur ne traite dans cet ouvrage des vertus & des vices, que selon les lumieres de

J.S. D'AGUIRRE. la raison ; il y suit les principes de la probabilité, qu'il a abandonnez depuis. Il en a fait faire une nouvelle édition corrigée à *Rome* en 1697. *in-fol.*

5. *S. Anselmi Archiepiscopi Cantuariensis Theologia, commentariis & disputationibus tum dogmaticis, tum Scholasticis illustrata. Salmanticæ. fol.* 3. *vol.* 1679. 1680. 1681. It. *Romæ.* 1690. *fol.* 3. *vol.* Cette seconde édition est fort augmentée, surtout dans le troisiéme volume.

6. *Defensio Cathedræ S. Petri adversus declarationem Ill. Cleri Gallicani editam anno* 1682. *die* 19. *Martii. Salmanticæ* 1683. *fol.* Ce fut cet ouvrage qui mérita la pourpre à son Auteur. Quelques-uns ont publié qu'il n'étoit pas du Cardinal *d'Aguirre*, mais d'un autre Docteur de *Salamanque* ; cependant ce Cardinal a toûjours soûtenu qu'il étoit véritablement de lui.

7. *Notitia Conciliorum Hispaniæ atque novi orbis, Epistolarum Decretalium, & aliorum Monumentorum sacræ Antiquitatis ad ipsa spectantium, magna ex parte hactenus ineditorum,*

quorum editio paratur. Salmanticæ cum notis & dissertationibus. Salmanticæ 1686. *in*-8°. C'est le projet & la table du grand ouvrage qu'il fit imprimer dans la suite, non pas à *Salamanque*, mais à *Rome*, où la dignité de Cardinal, dont il fut honoré, l'engagea à se rendre.

J. S. D'AGUIRRE.

8. *Collectio Maxima Conciliorum omnium Hispaniæ & novi orbis, Epistolarumque decretalium, nec non plurium Monumentorum ad illa spectantium cum notis & dissertationibus. Romæ, fol.* 4. *tom.* 1693. & 1694. L'Auteur a joint aux Actes des Conciles, & aux autres monumens anciens des dissertations de sa composition, mais seulement dans les deux premiers volumes; il y en a plusieurs pour soûtenir les fausses decretales des premiers Papes. C'est une chose surprenante qu'il ait voulu défendre une cause si insoûtenable, mais il paroît qu'il avoit plus d'étude & de lecture que de critique & de jugement.

9. Il a contribué à l'Edition de la Bibliotheque ancienne de *Nicolas Antonio*.

Il avoit promis plusieurs autres ouvrages, que ses grandes occupa-

J.S. D'ABUIRRE. tions ne lui ont pas permis de donner au public.

V. Son Eloge dans *Eggs Purpura docta lib. 6. Du Pin, Bibl. des Aut. Eccl.*

VINCENT AURIA.

VINCENT AURIA. VINCENT AURIA nâquit à *Palerme* en Sicile le 5. Août 1625. d'une Famille noble, originaire de *Genes*, qui y porte le nom de *Doria*. Aprés ses premieres études, il se donna à la Jurisprudence, & fut reçû Docteur en Droit à *Catane* en 1652. Le Barreau qu'il frequenta d'abord lui déplut bien-tôt, & il l'abandonna pour se livrer entierement au penchant qu'il se sentoit pour les Belles Lettres. Toute sa vie s'est passée à étudier & à composer; le soin de sa fortune ne l'a jamais pû retirer de son travail, & quoi qu'assez mal partagé des biens de ce monde, il s'en consoloit avec les Muses qu'il préferoit à tout. Il a été agregé à plusieurs Academies. Il n'avoit pas encore vingt-ans, lors-

VINCENT AURIA.

qu'il fut reçû dans celle des *Raccesi* de *Palerme*. Celle des *Arcadiens* de *Rome* le fit entrer dans son Corps en 1705.

Il est mort à Palerme le 6. Decembre 1710. âgé de 85. ans, qu'il a passé dans le celibat.

Catalogue de ses ouvrages.

1. *Il Martello di Claudio Mazzeo, per la Marmorea inscrizione, eretta dal publico di Messina nel Piano di S. Maria l'anno* 1648. *in falsa offesa della Felice città di Palermo, Capo e Metropoli della Sicilia. In Ancona.* 1649. *in*4°. *Auria* prit le nom de *Claudio Mazzeo* dans cet ouvrage, où il attaque une inscription dressée dans la Cathedrale de *Messine*, qui étoit injurieuse à la ville de *Palerme*.

2. *Raguaglio delle Feste fatte in Palermo à* 13, 14, *e* 15, *di Luglio* 1649. *nell'annuale memoria del Ritrovamento di S. Rosalia Vergine Palermitana. In Palermo.* 1649. *in*-4°. *Auria* prit dans cet ouvrage le nom d'*André Zuonvicini*.

3. *I due Martiri d'Alessandria. Racconto Istorico del Martirio di S. Giuliano nobile Alessandrino, e di S.*

VINCENT AURIA. *Cronione Euno suo seggiatiero. In Palermo.* 1651. *in*-12.

4. *Vita di Giuseppe Fiore, e Annotationi all' Alloro, Ode Pindarica dello stesso.* Cette vie & ces remarques ont été imprimées avec les Poësies de *Joseph Fiore*, qu'*Auria* fit paroître à Venise en 1651. *in*-12.

5. *Oratione recitata nell' Academia de' Signori Raccesi di Palermo nell' Allegrezze fatte in essa città per le Vittorie di sua Cattolica Maestà in Italia, in Catalogna, e in Fiandra. In Palermo.* 1653. *in*-4°. It. à la fin d'un Livre sur le même sujet intitulé: *Applosi di Palermo &c. di Giacinto Maria Fortunio. In Palermo* 1654. *in*-4°.

6. *Epistola de Origine Motucæ Urbis Siciliæ.* Cette lettre se trouve dans l'ouvrage de *Placide Caraffa*, qui avoit consulté *Vincent Auria*, sur l'origine de la ville de *Modica*; ouvrage qui a été imprimé en 1653. *in*-4°. à *Palerme*, sous le titre de *Motuca illustrata.*

7. *Dell' Origine & Antichità di Cefalù, Città piacentissima di Sicilia, Notizie Historiche. In Palermo* 1656. *in*-4°.

VINCENT AURIA.

8. *Relatione della Machina alzata in Palermo à di 15. di Luglio 1660. celebrandosi la Festa di S. Rosalia, Nobilissima Palermitana, dal sign. Pandolfo Malgonnelli, nobile Fiorentino; con il dialogo in Musica recitato in detta Machina. In Palermo.* 1660. *in*-4°. *It. In Firenza* 1660. *in*-4°. *M. Auria* a publié cette relation sous le nom d'*Academico Unito.*

9. *Relatione della Machina Alzata in Palermo à di 15. di Luglio 1661. Celebrandosi la Festa dell'Inventione di S. Rosalia nobilissima Virgine Palermitana dal sig. Pandolfo Malgonnelli, con il drama Musicale, & un compendio della vita di S. Rosalia. In Palermo.* 1661. *in*-4°. Il a publié cette relation sous le nom d'*André Zuonvicini.*

10. *Vita della Gloriosa S. Venera, o Veneranda*, inserée dans les vies des Saintes Vierges, imprimées à *Palerme* en 1661. 1676. & 1678. *in*-8°.

11. *Adnotationes ad Vitam B. Augustini Novelli nobilis Panormitani ex familia de Thermes, autore Bernardo Riera J. C. Siculo Drepanense. Panormi* 1664. *in*-4°. M. *Auria* prétend faire voir dans ces

VINCENT AURIA. remarques que le B. *Augustini Novelli* n'est pas né à *Termine* comme plusieurs le prétendent, mais à *Palerme.*

12 *La Rosa Celeste, Discorso Historico dell'Inventione, vita, e miracoli di S. Rosalia, Vergine Palermitana. In Palermo.* 1668. *in*-4°. *Vincent Auria* aimoit trop sa patrie pour lui laisser enlever tranquillement ses Saints & ses Saintes; c'est ce qui lui avoit fait composer l'ouvrage précédent, & ce qui lui fit aussi composer celui-ci, où il s'efforce de montrer que sainte Rosalie étoit veritablement de Palerme, contre un Auteur de son temps, qui avoit dit le contraire. Il fit ensuite la vie de cette Sainte.

13. *Vita di S. Rosalia Vergine Romita Palermitana. In Palermo* 1669. *in*-4°.

14. *Il vero, & Original Ritratto di Christo Nostro Signore in Croce, Narratione Historica dell'Origine del SS. Crocifisso della Maggiore, e Metropolitana Chiesa di Palermo* 1669. *in*-8°. *It.* avec des additions. *Ib.* 1690. *in*-8°. *It.* avec de nouvelles additions,

& une liſte Chronologique des Archevêques de *Palerme*. *Ib.* 1704. *in*-8°. *Auria* a donné auſſi l'abregé de cet ouvrage en une feuille à *Palerme*. 1670. Il y prouve, dit M. *Mongitore*, avec beaucoup d'érudition, & d'une maniere évidente, que le Crucifix de l'Egliſe Cathedrale de *Palerme*, qui eſt en grande veneration, eſt l'ouvrage de S. *Nicodeme*. Cela ne ſurprendra que ceux qui ignorent ce qu'ont fait en ce genre les premiers diſciples de Jeſus-Chriſt, & que S. Luc a peint lui ſeul aſſez d'Images de la Vierge, pour fournir la plûpart des villes d'Italie, comme on peut le voir d'une maniere auſſi évidente dans les hiſtoires qui en ont été faites.

VINCENT AURIA.

15. *La Gioſtra. Diſcorſo Hiſtorico ſopra l'origine della Gioſtra in varie parti dell'Europa, e della ſua introduttione, ed uſo antico e moderno, nella felice e fedeliſſima Città di Palermo, Reggia di Sicilia ſino all'anno* 1690. *In Palermo*. 1690. *in*-4°. Cet ouvrage eſt curieux.

16. *Hiſtoria Cronologica dé ſignori Viceré di ſicilia, dal tempo, che man-*

VINCENT AURIA. *co la personale assistenza de' Serenissimi Re de quella, Cioe dall'anno 1409. sino al 1697. Aggiuntovi un Indice Cronologico de' Rè, e Vicere di Sicilia, e un discorso dell'Officio e Prerogativa del Pretore, e senato de Palermo, & l'indice dé Giustizieri, e Presidenti dé Tribunali della Sicilia, dé Reggenti del supremo Consiglio d'Italia, Consultori dé viceré, e Generali delle Galeé di Sicilia. In Palermo 1697. fol.* Cet ouvrage est considérable pour l'Histoire de la Sicile.

17. *Jean-Baptiste del Giudice*, fameux Poëte de *Palerme* ayant composé un Poëme Bucolique, intitulé, *Il Batillo* en langue Sicilienne, & l'ayant fait imprimer à *Palerme* sous le nom de *Jean-Baptiste Basile*, en 1686. *in-12*; trois beaux Esprits du pays firent des observations sur les trois premieres Eglogues des quatre dont ce recueil est composé; *Vincent Auria* qui étoit de leur nombre travailla sur la troisiéme, & ses observations aussi-bien que celle des autres y ont été jointes.

18. *Il Gagino Redivivo, o vero Notitia della Vita, è d'elle Opere*

d'Antonio Gagino, nativo della Citta di Palermo, Scultore famosissimo. In Palermo 1698. *in*-4°. L'Auteur a ajouté à la fin de ce Livre: *Memorie de Vincenzo Romano famoso Pittore Palermitano.*

VINCENT AURIA.

19. *La verita Historica Suelata, o vero Auvertimenti è correzioni al nuovo Laerzio de Filadelfo Mugnos Cavalier Leontinese, sopra alcune vite di filosofi, ed altri huomini illustri Siciliani, scritte à disinganno dé troppo creduli. In Palermo* 1701. *in*-4°. Mugnos ayant fait imprimer en 1654. un ouvrage intitulé: *Il nuovo Laertio*, dans lequel il avoit inseré les vies de plusieurs Philosophes, Orateurs, & Poëtes Siciliens, qui n'avoient jamais existé que dans son imagination, & où il avoit dit de ceux qui avoient réellement existé plusieurs choses de son invention; *Vincent Auria* ne put souffrir qu'on en imposât ainsi au public, & composa ce Livre pour découvrir les mensonges & les fictions de Mugnos.

20. *Sicilia Inventrice, o vero le inventioni lodevoli nate in Sicilia. In Palermo* 1704. *in*-4°. Cet ouvrage qui

VINCENT AURIA. est curieux en lui même, l'est devenu encore davantage par les remarques & les additions que M. *Mongitore*, qui l'a fait imprimer, y a jointes.

21 *Relattione delle Reliquie de Sancti Martiri Palermitani venute da Roma in Palermo, cioé di S. Mamiliana Cittadin ed Archivescovo Palermitano; S. Ninfa, Eustochio, Proculo, è Golbodeo. In Palermo* 1666. *in*-4°. Il n'a pas mis son nom à cet ouvrage.

22. Il a fait aussi des Chansons en Sicilien, qui ont été inserées dans des recueils.

V. Son éloge par *Antonin Mongitore*, dans les *Vite degli Arcadi* tom. 3. & dans la *Bibliotheca. Sicula.*

LAURENT MAGALOTTI.

LAUREN. MAGALOTTI. LAURENT *Magalotti* nâquit le 23. Octobre 1637. à *Florence*, d'une des plus anciennes & des plus illustres familles de cette Ville. Aprés qu'il eût fait ses études d'Humanitez & de Philosophie, il alla étudier en Droit à *Pise*. Il étoit dés ce tems là habile

habile dans les Mathematiques, & L.MAGA-
M. *Viviani* en rend témoignage dans LOTTI.
son Livre *de Maximis & Minimis.*

En 1662. le Grand Duc le fit Gentilhomme de sa Chambre & Secretaire de l'Academie *Del Cimento*, quoiqu'il n'eût alors que 24. ans. Sa dexterité à manier les affaires le fit employer dans plusieurs négotiations, & il alla dans plusieurs Cours de l'Europe en qualité d'Envoyé de son Prince. Il fut aussi commis pour accompagner le Prince de Toscane dans ses voyages; voyages qui lui furent utiles, non-seulement par les connoissances qu'il y acquit; mais encore par les liaisons qu'il forma avec les Savans de tous les lieux où il passa.

De retour dans sa patrie, il ne songea plus qu'à y demeurer tranquille, & à donner à l'étude tout le tems, que la Charge de Conseiller d'Etat, dont le Grand Duc l'avoit honoré, lui laissoit libre. Outre la Langue Latine & la Grecque, il sçavoit encore le François, l'Espagnol, l'Anglois & l'Allemand. Les Langues Orientales ne lui étoient pas non plus incon-

L. MAGALOTTI.

nuës, & il avoit appris ce qu'il en sçavoit de M. d'*Herbelot*, qui s'étoit fait un plaisir de les lui enseigner, pendant le séjour qu'il avoit fait à *Florence*.

M. *Magalotti* étoit fort difficile sur ses ouvrages, rien ne pouvoit le contenter. Son exactitude & son scrupule s'étendoient même sur ses discours les plus familiers qui paroissoient aussi étudiez que ses écrits.

Il est mort aprés une longue maladie le 2. Mars 1711. dans la 74. année de son âge. Il étoit de l'Academie de *la Crusca*, de la Societé Royale de *Londres* & de l'Academie des Arcadiens de *Rome*, dans laquelle il avoit été reçû en 1692.

On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont.

1. *Saggi di naturali esperienze.* Ce livre qu'il a publié sous le nom de *Saggiato*, Secretaire de l'Academie *del Cimento*, a été imprimé deux fois à *Florence*, *in fol.* une à *Naples*, & deux autres à *Venise in* 4°. l'exactitude des experiences & la justesse des reflexions ne font pas tout le merite

de ce livre, il est écrit avec une pureté & une élegance qui n'est pas ordinaire à ces sortes d'ouvrages. L. MAGALOTTI.

2. *Relazioni varie cavate da una traduzione Inglese dal l'Original Portoghese, fatta da Girolamo Lobo Gesuita. In Firenze* 1693.

3. *Relazione della China, cavata da uno regiamento tenuto col Padre Giouanni Gruber Gesuita. In Firenze.* 1677.

4. *Il mendicare abolito nella città di Mont'Albano da un publico uffizio di Carita : Con la replica alle principale obiezioni, che potrebbono farsi contra questo regolamento, tradotto dal Francese. In Firenze* 1693.

5. *Lettere Familiari divise in due parti. In Venezia* 1719. *in* 4°. Ces lettres ne sont point écrites à ses amis, comme le titre semble le faire entendre, c'est proprement un Traité contre les Athées divisé en plusieurs articles, & qui renferme de fort bonnes choses.

Il a laissé outre cela un grand nombre d'ouvrages Mss. entre-autres une Relation de ses Voyages en Suede & en Angleterre.

I. MAGALOTTI. V. Son Eloge par l'Abbé *Salvini*, dans le treziéme tome du Journal de Venise, & dans les *Vite degli Arcadi* & *Negri Istoria degli scrittori Fiorentini*.

PIERRE HALLE'.

PIERRE HALLE'. PIERRE HALLE' nâquit à *Bayeux* le 8. Septembre 1611. d'une honnête famille. Aprés avoir appris les principes de la Langue Latine dans sa patrie, il alla à *Caën* étudier en Philosophie, en Droit, & en Theologie.

Le tems de ces études achevé, on le jugea capable de professer la Rhetorique, quoiqu'il n'eut encore que vingt-quatre ans, & il s'acquita de cet emploi avec tant d'éclat & de réputation, qu'en 1640. il fut élû Recteur. Il harangua en cette qualité M. le Chancelier *Seguier*, que le Roi *Louis* XIII. avoit envoyé en Normandie, pour appaiser la sédition des *Vanupieds*. Il reçût même le bonnet de Docteur en Droit, en presence de ce Magistrat, qui l'honora depuis

d'une protection particuliere, & PIERRE qui lui fit naître l'envie de venir à HALLI', Paris.

Pendant qu'il étoit encore à *Caën*, il fit imprimer des Poësies, qui eurent une approbation si generale, qu'on lui offrit en même temps cinq emplois differens à *Paris*, & que l'Université par une grace toute particuliere l'agregea à son Corps en son absence.

Il prefera un emploi dans le College de *Harcourt*, où il enseigna d'abord les Humanitez, & ensuite la Rhethorique, avec un si grand concours, qu'en un an il fut obligé de changer trois fois de classe, les deux premieres, quoique fort grandes, ne suffisant pas à la foule de ses Auditeurs.

Le 18. Decembre 1646. le Roi le fit son Poëte ; & son Interprete en Langue Greque & Latine, avec douze cens livres de gages.

Ses infirmitez causées par l'assiduité au travail, l'ayant contraint de quitter sa chaire, il alla loger chez Messieurs de *Choisi*, auprés desquels il étoit, & s'appliqua à la Jurispru-

PIERRE HALLE'. dence avec tant de succés, que M. le Premier President de *Belièvre*, qui l'honoroit de son amitié, le fit évoquer en la Faculté des Droits, qui n'étoit alors que de Decret, & réduite à un seul Professeur.

Le 16. Mars 1654. le Roi érigea en sa faveur la Chaire de cette Faculté *en Chaire Royale & Chaire de Lecteur és saints Decrets, pour rétablir cette Faculté en son ancienne réputation avec mille livres de gages.*

Il travailla depuis à ce dessein avec la derniere application, jusques au dernier moment de sa vie. D'abord il fit mettre au concours deux Chaires, dont l'une fut obtenuë par M. *de Loy*. Ensuite il sollicita au Parlement un Arrest, qui porte que les Licentiez en Droit Canonique seulement, seront reçûs au serment d'Avocat.

Il rétablit les Decretales, les Harangues, & les autres actions publiques, & procura la premiere aggregation, sur le modele de laquelle la seconde, qui a donné d'illustres Protecteurs à la Faculté de Droit, a été faite. Enfin on lui doit attribuer tou-

te la discipline, qui est aujourd'hui en vigueur dans la Faculté.

PIERRE HALLÉ.

M. *Hallé* exemt d'ambition, & content de son état s'appliqua uniquement à remplir les devoirs de sa profession, son âge avancé ne l'empêcha jamais de s'aquitter de ses fonctions avec une exactitude incroyable.

Il est mort le 27. Decembre 1689. âgé de 78. ans. Par son testament, dont il a confié l'execution à M. l'Abbé *de Choisi*, il a fait une fondation pour celebrer des Messes à l'ouverture des leçons de Droit, & la veille de Noël, de Pâques, & de la Pentecôte, qui sont les jours des Decretales, & pour faire une distribution aux Professeurs, aux Docteurs honoraires, & aux Agregez, à dessein de perpetuer dans la Faculté de Droit ces actions celebres, dont il avoit rétabli l'usage, & dont il aprehendoit l'interruption.

Catalogue de ses ouvrages.

Orationes & Poëmata. Paris. 1655. *in* 8°. Les pieces contenuës dans ce recueil lui ont fait beaucoup d hon-

PIERRE HALLE'. neur, & ont commencé à lui donner de la reputation.

2. *Institutiones Canonicæ. Paris.* 1685. *in* 12. Ces Institutes du Droit Canonique sont écrites avec élegance & avec érudition.

3. *Scholæ Juris Encenia.* 1656. *in* 4°. Ce sont les Harangues qu'il a prononcées dans l'Ecole de Droit.

4. *Elogium Gabrielis Naudai. Genevæ* 1661. *in* 8°.

Il a laissé plusieurs autres ouvrages Manuscrits.

V. Son Eloge, *Journal des Sçavans du* 30. *Janvier* 1690. & en Latin par *Michel de Loy*.

HENRI NORIS.

HENRI NORIS. HENRI NORIS nâquit à *Verone* le 29. Aoust 1631. Il reçût au Baptême le nom de *Jérôme*, qu'il changea en celui de *Henri*, lors qu'il entra dans l'Ordre de S. Augustin. Sa famille étoit originaire d'Angleterre, & s'étoit répandue dans l'Irlande, & même en Chypre. Quand cette Isle fut prise par les Turcs

Turcs, *Jacques Noris*, qui en avoit défendu la Capitale en qualité de General de l'Artillerie, alla s'établir à *Verone*, & c'est de lui qu'est descendu *Henri Noris*, dont j'ai à parler.

HENRI NORIS.

Son pere se nommoit *Alexandre*, il a laissé plusieurs ouvrages, sur tout une Histoire d'Allemagne imprimée en 1633. à *Venise*, & sept ans aprés à *Boulogne*. Le fils témoigna dés sa jeunesse un grand amour pour les lettres. Aprés avoir fait ses humanitez dans sa patrie, il alla faire sa Philosophie à *Rimini* sous les Jesuites. Il étudia ensuite en Theologie, & se donna tout entier à la lecture des Peres, & sur tout de S. Augustin, dont les ouvrages le charmerent tellement qu'il resolut d'embrasser sa régle, ce qu'il fit à *Rimini* dans le Convent des Ermites de S. Augustin.

A peine eut-il fait Profession, que le General de son Ordre le fit venir à *Rome*, où ayant toutes les commoditez necessaires pour l'étude, il s'y attacha entierement, & y employa réguliérement quatorze heures par jour, jusqu'à ce qu'il fût revêtu de la pourpre. Ses études de Theologie étant

HENRI NORIS.

finies, il alla régenter à *Pesaro*, ensuite à *Perouse*, & à *Padoüe*. Il acheva en cette derniere ville son Histoire Pelagienne, qu'il avoit commencée à Rome. Cet ouvrage, qui lui fit beaucoup d'honneur, lui procura une place parmi les *Qualificateurs du S. Office*.

Le Grand Duc le choisit ensuite pour son Theologien, & peu de tems aprés il fut fait Professeur en Theologie dans l'Université de *Pise*. C'est en cette ville qu'il a publié tous ces ouvrages si connus & si estimez des Sçavans, dont je parlerai plus bas.

Ils lui acquirent une si grande réputation, que plusieurs personnes du premier rang voulurent l'avoir auprés d'elles, entre autres la Reine *Christine* de *Suede*, qui le fit membre de son Academie Royale, dont il fut un des principaux ornemens.

Le Pape *Innocent* XII. l'appella ensuite à *Rome*, le fit Garde de la Bibliotheque du Vatican, & se servit utilement de lui dans plusieurs Congregations. Ce n'étoit qu'un prélude à de plus grands honneurs; car il le fit Cardinal le 12. Decembre

1695. Il eut aussi aprés la mort du Cardinal *Casanatta* la Charge de Bibliotecaire du Vatican. HENRI NORIS.

Quoique sa dignité de Cardinal lui procurât un grand nombre d'occupations, il n'abandonna pas pour cela l'étude, à laquelle il donnoit tous les momens que les affaires lui laissoient libre.

Aprés avoir joui pendant quarante ans d'une santé parfaite, il tomba dans une hidropisie incurable, dont il mourut le 23. Février 1704. âgé de 73. ans.

Catalogue de ses ouvrages.

1. *Historia Pelagiana, & Dissertatio de Synodo V. Oecumenica, in qua Origenis ac Theodori Mopsuesteni, Pelagiani erroris Autorum, justa damnatio exponitur, & Aquileiense schisma describitur. Additis Vindiciis Augustianis, pro libris a S. Doctore contra Pelagianos ac Semipelagianos scriptis. Patavii* 1673. *fol.* It. *Lipsiæ* 1677. *fol.* It. *Editio nova ab ipso Autore locupletata quinque eruditissimis Dissertationibus Historicis. Lovanii* 1702. *fol.* Les cinq pieces qui accompagnent dans cette édition cette excel-

HENRI NORIS.

lent ouvrage avoient déja paru separément, mais elles étoient devenuës fort rares.

2. *In Notas Joannis Garnerii ad Inscriptiones Epistolarum Synodalium XC. & XCII. inter Augustinianas Censura. Florentiæ* 1674. *in* 4°. réimprimé à *Louvain*, à *Padouë* & ailleurs.

3. *Adventoria amicissimo & Doct. V. P. Fr. Macedo in Patavina Academia Ethices Interpreti, in qua de Inscriptione Libri S. Augustini de Gratia Christi*, Albine, Piniane, & Melania *disseritur. Florentiæ* 1674. *in* 4°. Cette lettre est pour répondre au P. *Macedo* qui l'avoit fort maltraité dans son Apologie pour *Vincent de Lerins*. Il lui fait voir qu'il ne doit point se mêler de parler de l'Histoire Ecclesiastique, & sur tout du siécle de S. Augustin, puisqu'il paroît n'y entendre rien. Cette lettre a été réimprimée dans l'*Apendix Augustiniana*, ou le 12. tome des Oeuvres de S. Augustin. Le P. *Macedo* y répondit sous le nom d'un de ses Disciples dans ce petit ouvrage : *Fratris Archangeli à Parma socii P. M. Epistola obvia Adventoriæ D. Noris super quæstione Grammatica. Romæ.* 1674. *in-*

HENRI NORIS.

4°. Il ne fut qu'un jour à composer cette Lettre, & elle parut trois jours aprés. Le stile en est fort vif, & le P. Noris n'auroit pas manqué à lui repliquer sur le même ton, si la sacrée Congregation ne leur avoit défendu à tous les deux d'aller plus loin sur cette matiere.

4. *Censura del P. Enrico Noris sopra le rispote raccolte dal P. Anibale Riccio in Nome del P. Macedo, alle propositioni parallele del P. Giov. da Guidicciolo, Lettore Giubilato Min. Osserv.* *in*-4°. Cet ouvrage ne tient qu'une feuille. Voici ce qui y donna occasion. Entre autres Ouvrages qui furent faits contre l'Histoire du Pelagianisme, il en parut un intitulé: *Propositiones parallelæ Michaëlis Baii, & Henrici de Noris, autore R.P. Joanne à Guidicciolo Min. Off. Mantuano. Francof.* 1676. *in* 12. Quelques-uns ont attribué cet ouvrage à *Fr. Macedo*, mais il est de celui dont il porte le nom. *Macedo* y fit même une prétenduë réponse, qui ne tend réellement qu'à justifier le parallele: Cette reponse est intitulée: *Responsiones P. Fr. Macedi adversus propositiones parallelas Ir.*

HENRI NORIS.

Joannis à Guidicciolo, collecta ab Annibale Riccio Veneto sacra Theologia Baccalaureo. Venetiis. 1676. *in* 4°. C'est contre ce dernier ouvrage qu'est celui de *Henri Noris.*

5. *Dissertatio duplex de duobus Nummis Diocletiani & Licinii, cum auctuario Chronologico de votis decennalibus Imperatorum & Cesarum. Patavii* 1675. *in* 4°. Cette dissertation, qui est trés-estimée, a été inserée dans le premier tome des Antiquitez Romaines de M. *de Sallengre.*

6. *Cenotaphia Pisana Caii & Lucii Cæsarum dissertationibus illustrata. Venetiis* 1681. *fol.* Cet ouvrage est excellent, de même que tout ce qui est sorti de la plume de cet illustre Auteur.

7. *Epistola Consularis, in qua Collegia LXX. Consulum ab anno Christiana Epocha XXIX. usque ad annum CCXIX. in vulgatis Fastis hactenus perperam descripta corriguntur, supplentur, & illustrantur. Bononia.* 1683. *in*-4°.

8. *Annus & Epocha Syro-Macedonum in vetustis urbium Syria nummis, præsertim Mediceis expositas. Additis*

Fastis Consularibus Anonymi omnium optimis. Florentiæ 1689. *in* 4°. *It. Florentiæ* 1692. *fol.* Cette seconde édition est augmentée de l'ouvrage suivant. *It. Lipsiæ* 1706. *fol.*

HENRI NORIS.

9. *Dissertationes duæ* 1. *de Paschali Latinorum Cyclo annorum* 84. 2. *De Cyclo Paschali Ravennate annorum* 95. *Florentiæ* 1691. *fol.* On voit regner dans ces ouvrages une érudition peu commune : Comme le P. *Hardouin* n'y est pas épargné, il parut peu de temps aprés une feüille intitulée: *Pro Eumenio Pacato ad Norisium*, où l'on défend ce Pere contre les accusations du P. *Noris.*

10. *Somnia Quinquaginta Fr. Macedo in Itinerario S. Augustini post Baptismum Mediolano Romam; excutiebat levi brachio P. Fulgentius Fosseus Augustinianus. Lugduni Batavorum* (*Parisiis*) 1687. *in*-4°. réimprimé à la fin de l'Edition de l'Histoire Pelagienne de 1702. Le P. *Noris*, qui dans cet ouvrage s'est caché sous le nom de *Fosseus*, y attaque une dissertation que le Pere *Macedo* avoit joint à un ouvrage sur l'Incarnation contre le Monachisme de S. Augustin,

HENRI NORIS

avec un Itineraire de ce Pere. Il en releve avec beaucoup de vivacité, & sans aucun ménagement toutes les faussetez.

II. *Historica Dissertatio de uno ex Trinitate carne passo. Accedunt historiæ Pelagianæ Henrici Noris ab Anonymi scrupulis vindiciæ. Romæ.* 1695. *in*-4°. *It.* dans l'Edition de l'Histoire Pelagienne de 1702. Quand l'Histoire de l'Heresie Pelagienne parut, elle acquit à son Auteur une grande réputation, & excita la jalousie de ses envieux & la haine de ses ennemis. On vit paroître aussi-tôt aprés un libelle sous le nom emprunté d'*Humbert*, intitulé: *Germanitates Cornelii Jansenii & Henrici Noris autore Humberto Asceta Cartusiano. fol.* On y répondit par un autre qui avoit pour titre: *Gerræ Germanitatum Cornelii Jansenii & Henrici Noris.* Cette querelle fut portée au Tribunal de l'Inquisition. L'histoire Pelagienne y fut examinée avec toute la rigueur possible, & n'y fut flétrie d'aucune censure. Elle fut déferée une seconde fois au même Tribunal où elle fut remise à l'examen en 1676. & en sortit avec

le même succés. Le Pape *Innocent* XII. ayant choisi le P. *Noris* pour remplir la place de sous-Bibliotecaire du Vatican, l'envie souleva de nouveau ses ennemis contre lui, & lui attira plusieurs pieces, qui lui attribuoient les erreurs condamnées dans *Jansenius*. Le Pape donna alors ordre à des Theologiens habiles, & qu'il connoissoit pour n'être engagez dans aucun parti d'examiner avec soin les Livres du P. *Noris*, & de lui en faire leur rapport. Le témoignage qu'ils en rendirent fut si avantageux, qu'il fit l'Auteur Consulteur de l'Inquisition. Depuis ces trois jugemens favorables, il a paru encore trois nouveaux libelles, le premier intitulé : *De his quæ spectant ad fidem Catholicam, autore Anonymo scrupuloso.* Le second, *Informatio de Libro Henrici Noris ab uno Theologo Parisiensi.* Le troisiéme, *Lettera d'un Cavalier dimorante in Parigi ad un suo amico in Italia.* C'est contre ces derniers ouvrages que le P. *Noris* composa celui-ci où il éclaircit toutes les difficultez qui pouvoient faire de la peine à ses adversaires.

HENRY NORIS.

HENRI NORIS.

12. *Henrici Noris Paranesis ad U. C. Joannem Harduinum S. J. P. Opus Posthumum. Accedit ejusdem Thraso, seu Miles Macedonicus Plautino sale perfrictus opera Annibalis Corradini Veronensis. Amstelodami* 1709. *in*-12. La seconde partie de cet ouvrage qui est contre le P. *Macedo*, & dans laquelle le Pere *Noris* a pris le nom de *Corradini*, avoit déja paru en Italie avec ce titre *Altdorfii Noricorum*, *in*-4°. sans marque d'année ; mais cette édition s'est faite vers l'an 1675. C'est une satyre fine & spirituelle, où le P. *Macedo* n'est épargné en aucune maniere. Cependant rien n'est plus mince que la question dont il s'agissoit entr'eux. C'étoit seulement de sçavoir si S. *Augustin* a mis à dessein *Albinus* pour *Albina*, en voulant parler d'une femme dans son Traité de la Grace de Jesus-Christ, ou si ce n'est qu'une faute. Le Cardinal *Noris* a soutenu que ce n'étoit point une faute, & que les noms Grecs & Latins terminé en *US*. se donnent également aux hommes & aux femmes ; le P. *Macedo* a crû au contraire, que par le mot d'*Albinus*, Saint Augu-

tin vouloit désigner un homme. On a déja vû ci-dessus un ouvrage du Cardinal *Noris* sur ce même sujet.

HENRI NORIS.

V. sa vie écrite par *François Blanchini*, inserée dans *le Vite degli Arcadi, tom. 1.*

PHILIBERT COLLET.

P. COLLET.

PHILIBERT COLLET, Avocat au Parlement de Bourgogne, & Substitut du Procureur General au Parlement de Dombes, Juge & Maire de *Châtillon-les-Dombes*, né dans cette Ville le 11. Février 1643. étoit fils de *Pierre Collet* Procureur d'Office, & de *Suzanne Girard de Montrevel.* M. *Collet* ayant achevé ses études à Lion dans le College des Jesuites, n'ayant encore que seize ans, les Peres *de la Chaise* & *Menestrier*, qui avoient été ses Professeurs, le firent recevoir dans le Noviciat de leur Societé à *Avignon.* Il enseigna les basses Classes à *Dole* & à *Roüane*, jusqu'à l'âge de vingt-deux ans; que quelques raisons de famille l'obligerent de quitter cet état. Certaines

P. COLLET.

disgraces imprévûës qui arriverent à M. *Collet*, & dont il se tira avec honneur, l'engagerent à voyager. Il passa en Angleterre, & fit quelque séjour à *Londres*. Sa curiosité lui fit rechercher le commerce des Sçavans dont cette Capitale est si remplie. Il fut reçû avec agrément chez Messieurs *Willis*, *Boyle*, & plusieurs Curieux de toutes sortes de Sciences & de toutes les Sectes.

Fatigué de ses Voyages & de la vie errante qu'il avoit menée pendant une assez longue suite d'années, il se laissa aller à cette envie si naturelle de revoir sa patrie. Ses parens lui presenterent une épouse dont la beauté & la vertu l'obligerent de se fixer entierement. Elle étoit fille d'un Medecin du Pays, & s'appelloit *Jeanne Guichenon*. M. *Collet* l'épousa en Février 1679. Il ne joüit que pendant très-peu d'années des douceurs d'un mariage si heureux. Elle mourut à trente-trois ans, & laissa deux enfans, un garçon & une fille. Le garçon avoit de très-belles dispositions pour les Sciences. Le Pere n'avoit rien épargné pour cultiver ce cher

fils, qui fut reçû Avocat au Parlement de Bourgogne; il s'y fit une réputation qui ne dura pas, puisqu'il mourut à vingt-trois ans. La fille vit encore. Elle est mariée avec M. Languet.

P. COLLET.

M. *Collet* mourut après deux jours de maladie à *Chatillon-les-Dombes*, le 31. du mois de Mars 1718. à 76. ans commencez. Je ne dois pas dissimuler que ses ennemis l'ont accusé d'avoir parlé de certaines cérémonies de la Religion avec des termes peu respectueux, mais les sentimens qu'il a fait paroistre long-temps avant sa mort, doivent effacer toutes les impressions & les faux préjugez qu'on a eus contre lui; & je dois assûrer que l'on peut comparer les derniers momens de sa vie, à ceux que nos Légendes ont le plus vantez, & qu'ils ont proposez pour modele. Avant que de recevoir les secours que l'Eglise offre aux Fidelles, & pour lesquels il avoit témoigné beaucoup d'empressement, M. *Collet* demanda pardon à Dieu, & à tous ceux dont il avoit interessé la réputation par des chansons ou par des billets

P. COL-LET. satyriques. M. son frere, qui étoit present à cette déclaration si chrétienne, l'interrogea s'il ne se repentoit pas d'avoir composé des Livres dont les sentimens étoient singuliers, & qui avoient fait quelque parti dans le monde. *Non*, dit-il, *je ne m'en repens pas, parce que je les ay soûmis, & que je les soûmets comme je dois aux décisions de l'Eglise.* Peut-on trop loüer de si belles dispositions!

Ouvrages imprimez de M. *Collet.*

1. *Traité des Excommunications par Philibert Collet*, imprimé aux dépens de l'Auteur en 1689. Ce fut *Antoine Michard* qui l'imprima à Dijon, *in* 12. L'Ouvrage, quoique critiqué par differentes personnes, a neanmoins trouvé sa place dans le Catalogue des Livres choisis que le P. *Mabillon* a proposé à la fin de son Traité des Etudes Monastiques. *Baillet*, *p.* 458. de ses Auteurs déguisez, en a fait l'éloge. Ce Traité est une histoire de l'Excommunication. M. *Collet* la cherche dans chaque siecle, il en suit la Tradition. L'Auteur étoit

dans les Censures lorsqu'il composa cet Ouvrage. L'excommunication avoit été lancée contre lui, parce qu'il avoit empêché, avec quelque petite violence, qu'on enterrât une personne dans une Chapelle de l'Eglise Paroissiale de *Dombes*, dont il étoit Patron. M. l'Archevêque de Lyon mieux instruit, leva la Censure & le reçût avec des manieres très-obligeantes. Quelques conferences avec l'illustre M. *Bossuet* Evêque de *Meaux* avoient disposé notre Jurisconsulte à une soûmission prudente dans cette occasion, quoiqu'il semblât que la justice fut entierement de son côté. M. *Collet*, pendant son séjour à *Paris*, avoit amassé des materiaux pour construire son Ouvrage. A son retour, il le fit imprimer à *Dijon*. M. de *Meaux* la même année en reçût un Exemplaire, & fit un remerciment qui marquoit l'estime qu'il faisoit de l'Auteur & de son Livre. Les Libraires de Paris en ont donné une Edition que je n'ay pas vûë.

P. COLLET.

2. *Traité de l'Usure*, *in* 8°. *Lyon* 1690. sans nom d'Imprimeur, de

P. COL-LET. Ville, ni d'Auteur, & à *Paris* chez *J. Guignard* 1693. Ce Traité fut fait à l'occasion de quelques Missionnaires qui prêcherent *à Bourg en Bresse*, contre certains usages du Pays, confirmez par un Arrest du Conseil enregistré au Parlement de Bourgogne le 30. Janvier 1643. Cet usage permet de stipuler dans une obligation des interêts d'une somme exigible. Les zelez Missionnaires condamnerent hautement ces obligations, ils les traiterent d'usuraires. M. *Collet* écrivit ce Livre contre eux. Il prétend que le Roy Juge du bien public, & un usage immemorial suffisoit pour autoriser ces pratiques. Ce Traité devoit faire un gros *in* 8o. Mais l'Abbé de *S. Real* & quelques amis, lui conseillerent de l'abreger. Messieurs *Berroyer* & *de Lauriers*, dont le merite est si connu, ont mis cet Ouvrage de M. *Collet* parmi ceux qui expliquent les Statuts de *Bresse*.

V. Bibliotheque des Coûtumes, *p.* 105. L'Auteur à la sollicitation de son Imprimeur de Lyon, avoit travaillé depuis peu à un 2 vol. J'en ay

vû

vû les feüilles, je ne sçai ce qu'elles sont devenuës.

P. COLLET.

3. *Préface du Dictionnaire Mathematique d'Ozanam*, imprimé *in 4o.* chez Michallet, en 1691.

4. *Entretiens sur les Dixmes, Aumônes, & autres liberalitez faites a l'Eglise*, *in 12.* 1693. sans nom d'Imprimeur, ny de Ville, & à *Paris* chez *J. Guignard* 1693. *in 12.* On sçait que c'est à *Lyon* qu'ils parurent d'abord. Ces entretiens sur les Dixmes, doivent leur naissance à une conversation que M. *Collet* eut à *Issy* avec M. l'Avocat General *Talon*, à qui l'Ouvrage est dedié. M. *Collet* fut rendre ses devoirs à ce grand homme. M. *Ozanam*, ami, parent, & compatriote de M. *Collet*, avoit été son Introducteur à *Issy*. L'entretien presenta une discussion des Dixmes. M. *Collet* tâcha de prouver que celles qui se payent aujourd'hui au Clergé, ne sont ny de Droit Divin, ny de Droit Ecclesiastique, mais de Droit Domanial, & que nos Rois de la premiere Race les avoient données aux Ecclesiastiques, pour récompense des services qu'ils en avoient

P. Collet.

reçûs, comme les Empereurs Romains donnoient à leurs soldats les Terres Decumanes, *Agri Decumani*, pour récompense après une victoire.

5. *Historia Rationis. Lugduni*, in 12. 1695. *Aut. D. P. D. J. U. D.* (*Autore Domino Philiberto Dombensi Juris Utriusque Doctore*,) c'est l'interpretation que je donne à ces lettres initiales. Comme M. *Collet* avoit fait trois années de Philosophie à *Lyon* sous le P. *la Chaise*, & qu'il avoit profité des leçons d'un si grand Maître, il avoit soûtenu des Theses fort amples & fort raisonnées, qui composoient un *in-folio* de près de 120. pages, imprimées à *Lyon* chez Daclin, chargées de la plus petite impression. C'étoit l'Ouvrage du soûtenant. L'inclination qu'il a toûjours euë pour la Philosophie lui avoit fait former le plan d'une histoire complette de cette Science, sous ce titre: *Historia Rationis*, *Historia Morum*, & *Historia Naturæ*. On n'a que la premiere partie de l'Ouvrage. Il l'avoit dressé à l'usage de son fils. Le

reste de ce plan est demeuré en arriere.

P. COLLET.

M. *Collet* a long-tems travaillé sur l'Histoire naturelle de Bresse. Elle faisoit partie de la Physique, & elle en étoit le fondement. Tous ces recueils ont été dissipez ; on n'en sçait pas le sort.

6. *Entretiens sur la Clôture Religieuse, par M P. C. in* 12. *Cl. Michard, Dijon.* 1697. M. *Collet* alloit à *Lyon* avec M. le Cardinal *le Camus* Evêque de Grenoble, qui venoit de gagner à Dijon son procés contre les Dames de *Montfleury*, & qui vouloit qu'elles gardassent une Clôture exacte. La matiere de la Clôture fut agitée vivement pendant le voyage. Elle fut approfondie, M. *Collet* combattit pour la liberté, & s'opposa à la Clôture. M. le Cardinal ne pût jamais découvrir le nom de son Antagoniste. Il l'estima sans le connoître : voila l'histoire de ces Entretiens. Ils combattent fortement la Clôture des Religieuses. Ces Entretiens ont été pourtant imprimez avec l'approbation de Cl. Provin, Docteur en Theologie,

P. COL-LET. Curé de S. Nicolas de Dijon. L'Approbateur fait valoir le commandement du Concile de Trente sur la Clôture, & dit que M. *Collet* a tiré des plus pures sources de la discipline de l'Eglise, ce qu'il avance dans son Livre. Comment accorder l'Auteur & l'Approbateur ?

7. *Deux Lettres à M. Bonnet-Bourdelot, sur l'Histoire des Plantes de Tournefort.* Elles n'ont point de date ni de nom d'Imprimeur. M. *Collet* blâme Tournefort d'avoir changé l'ancienne méthode de connoître les Plantes par les feüilles, & de vouloir qu'on en cherchât le caractere dans les fleurs & dans les graines. M. Chomel en 1697. fit paroître à Paris dans le Journal des Sçavans, *p.* 418. *in* 12. une Réponse à ces Lettres.

8. *Deux Lettres concernant l'Histoire de Dombes*, *in* 4°. sans date, &c. Elles ont été placées dans les Dissertations préliminaires qui sont au-devant des Statuts de *Bresse*, par M. *Collet.* La Réponse du P. *Menestrier* sur cette matiere, est *p.* 529. du Journal des Sçavans, édition *in* 12. 1697.

La dispute rouloit principalement P. Col-LET.
sur la position Geographique des Segusiens. Ces Lettres sont assez bonnes ; elles expliquent quelques endroits des Commentaires de Cesar. Il y montre que les Suisses voulans entrer dans la *Gaule*, passerent par le Diocese de *Bellay*, & que *Cesar* les avoit battus au passage de la *Saone*, entre *Châlons* & *Macon*. M. *Collet* refute aussi l'Histoire de *Dombes* par *Neuvéglise*, & prouve que les Segusiens & les Sebusiens sont la même chose.

9. *Commentaire sur les Statuts de Bresse*, *Lyon in fol.* 1698. *Cl. Carteron*. On doit cet Ouvrage au séjour de plusieurs années que M. *Collet* fit à Dijon. Comme il étoit Neveu de Revel, qui a si bien travaillé sur ces Statuts, il trouva que l'Ouvrage de son oncle étoit trop abregé. M. *Collet* dévelope la matiere, & lui donne une juste étenduë. La Bibliotheque de M. le President *Bouhier* a fourni de quoi enrichir ce Commentaire.

10. *Catalogue des Plantes les plus considerables qu'on trouve à l'entour de la Ville de Dijon*, in 12. 1702. *Cl.*

P. COL-LET. *Michard. Dijon.* Ce Catalogue n'est pas assez travaillé. Il range les plantes par classes, & il les divise par la forme des feüilles: & l'on sçait que les *Bauhyns*, les *Rays* & les plus habiles Botanistes ont crû que c'étoit une chose impossible de ranger les plantes de cette maniere, parce que toutes les especes ne sont pas encore assez connuës.

M. *Collet* a laissé quelques Manuscrits, dont voici le détail.

11. *Critique de l'Histoire de Bresse par Guichenon.* L'Auteur m'en donna l'original en 1714. à *Bourg*. En travaillant sur les Statuts de son Pays, il avoit parcouru les Registres du Parlement de Bourgogne. Cela lui a découvert plusieurs fautes de *Guichenon*, qui donne une noblesse ancienne à quantité de personnes dont les Lettres ne sont enregistrées que depuis quelques années. Il est pourtant vrai que l'envie de critiquer cet Historien a souvent servi de guide à M. *Collet*, au lieu que dans ces matieres, il ne faut rien avancer que les titres en main, & tout prouver par des actes bons & autentiques. M. *Collet* cher-

choit à dégrader plusieurs personnes qui ne devoient leur noblesse qu'à l'Historien moderne du Pays. Quoique quelques-uns eussent menacé M. *Collet* d'accabler ses épaules *des dépoüilles de leur noblesse* ; il m'avoit donné la commission de faire imprimer l'Ouvrage à Dijon ; mais je n'ay pas jugé à propos de me conformer en cela aux intentions du Critique. Quelques personnes ont des copies de cette piece un peu plus amples que la mienne.

12. *Entretiens de Table.*

13. *Critique de quelques Memoires de Trévoux.* J'en ay quelques cahiers originaux.

14. *Histoire de Dombes.*

15. *Histoire naturelle de Bresse.*

16. On attribuë à M. *Collet* trois Dialogues intitulez : *Georgiques*, contenant des remontrances un peu vives des Curez du Diocese de Lyon, contre une Ordonnance de M. de Saint-George, Archevêque de cette Ville.

Ce Catalogue des Ouvrages de M. *Collet*, fait connoître qu'il n'avoit négligé aucune Science, qu'il

P. COLLET. les avoit méditées & cultivées avec soin.

Au reste, la nature paroissoit avoir ménagé ses efforts, en faisant la taille de ce Sçavant, elle étoit au dessous de la mediocre. Il avoir le corps comme le visage, sans aucun air qui pût prévenir en sa faveur. Les jambes ne répondoient pas à la grosseur du corps. La tête y répondoit davantage. Tout annonçoit dans cet homme un personnage qui ne respiroit que la liberté Gauloise, ou bien un Philosophe à systême, qui à force de vouloir s'éloigner des opinions populaires, donnoit souvent dans ce qu'une belle imagination lui presentoit de nouveau, & sentoit un peu l'original. Selon d'autres, il paroissoit être fait pour l'ancienne Académie, ou plûtôt pour l'école d'Epicure. Mais je ne sçai si ce Maître auroit avoüé un tel disciple, quoique M. *Collet* se donnât quelquefois cette qualité. Malgré la varieté de ce caractere, on découvroit chez lui une memoire bien remplie, beaucoup d'esprit & de pénétration; & ce qui vaut encore mieux, c'est qu'en mille occa-sions

sions il a montré qu'il étoit docile, ami sincere, & toûjours prêt à rendre service.

P. COLLET.

M. *de la Monnoye*, qui a connu parfaitement M. *Collet*, lui donne, dans l'édition de *Baillet*, les titres de *Philosophe*, d'*Historien* & de *Jurisconsulte*.

Cette Vie est de M. *Papillon*, *Chanoine de la Chapelle aux Riches de Dijon.*

JOSEPH-MARIE TOMMASI.

JOSEPH-MARIE *Tommasi* nâquit à *Alicate*, Ville de Sicile, le 12. Septembre 1649. de *Jules Tommasi*, Duc de *Palma*. L'étude & la pieté furent toute l'occupation de sa jeunesse. A l'âge de 15. ans il entra chez les Théatins de Palerme, renonçant ainsi à tous les avantages qu'il pouvoit esperer dans le siecle en qualité d'aîné de sa famille, & il y fit profession le 25. Mars 1666.

JOSEP. M. TOMMASI.

Il se distingua dans la vie Religieuse par une mortification rigoureuse, par une pauvreté exacte, par

JOSEPH M. TOMMASI.

une humilité & une obéïssance qu'il poussa quelquefois jusqu'à l'excès, & dans la République des Lettres par son travail & par sa science. Cette partie de la science Ecclesiastique, qui regarde l'Office Divin, l'occupa particulierement, quoiqu'il ne negligeât pas les BellesLettres. Il voulut même s'assujettir au travail pénible d'apprendre le Grec, l'Hebreu, le Chaldéen & l'Arabe, & il se rendit habile dans ces Langues, sans le secours d'aucun Maître ; il prit seulement un Rabbin tres-sçavant, pour se perfectionner dans la Langue Hébraique.

Le Cardinal *Albani*, qui avoit beaucoup d'estime pour lui, étant devenu Pape, le fit d'abord Qualificateur du S. Office, & ensuite Consulteur de la Congregation des Rites; & enfin Cardinal le 18. May 1712. mais il ne joüit pas long-temps de cette dignité, car il mourut le 1. Janvier 1713. dans sa 64. année. Il avoit été reçû dans l'Academie des Arcadiens le 9. Aoust 1712.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Codices Sacramentorum nongentis*

annis vetustiores, nimirum, Libri tres Sacramentorum Romanæ Ecclesiæ; *Missale Gothicum sive Gallicanum vetus, Missale Francorum, Missalle Gallican. vetus. Rom.* 1680. *in* 4.° . . . .

JOSEPH. M. TOMMASI.

Joseph-Marie Tommasi a fait un riche present au public en faisant imprimer ces quatre Sacramentaires. Le P. *Mabillon* a fait réimprimer les trois derniers, dans son Livre intitulé : *Liturgia Gallicana.*

2. *Psalterium juxta duplicem editionem Romanam & Gallicanam, una cum Canticis ex duplici item editione, & Hymnarium, atque Orationale. Editio ad veterem Ecclesiasticam formam ex antiquis MSS. exemplaribus digesta. Romæ* 1683. *in* 4°. Il publia cet Ouvrage sous le nom de *Joseph-Marie Caro.*

3. *Responsorialia & Antiphonaria Romanæ Ecclesiæ à S. Gregorio Magno disposita. Accessit appendix varia continens Monumenta vetera ad Antiphonas, Responsoria, Ecclesiasticosque versus pertinentia. Ex MSS. Codd. nunc primum prodeunt, & Scholiis explicantur. Romæ* 1686. *in*-4°. Cet ouvrage porte encore le

JOSEPH.-M. TOMMASI.

nom de *Joseph - Marie Caro.*

4. *Sacrorum Bibliorum juxta editionem, seu* LXX. *interpretum, seu B. Hieronimi, veteres tituli, sive capitula, sectiones, stichometriæ, ex majore parte ante annos mille in Occidente usitata, una cum antiquis prologis, argumentis, &c. è MSS. Codicibus prompta, nuncque primum edita studio Josephi-Mariæ Cari. Romæ* 1688. *in* 4°.

5. *Antiqui Libri Missarum Romanæ Ecclesiæ, id est, Antiphonarius S. Gregorii Papæ, Comes ab Albino ex Caroli Magni Imperatoris præcepto emendatus, una cum aliis Litaniis; & Capitulare Evangeliorum. Ex MSS. Codicibus, sive primum edita, sive emendata, studio Josephi M. Cari. Romæ* 1691. *in* 4°. Ceux qui font leur étude de ce qui régarde l'Office Divin, trouveront dans cet Ouvrage, de même que dans les autres du même Auteur, plusieurs choses curieuses à apprendre.

6. *Psalterium cum Canticis, versibus prisco more distinctum argumentis & orationibus vetustis novâque literali explanatione dilucidatum. Romæ* 1697. *in* 4°. L'Auteur a mis à cet Ouvrage son vrai nom.

JOSEP. M. TOMMASI.

7. *Officium Dominicæ Passionis, feria sexta Parasceve Majoris Hebdomadæ secundum Ritum Græcum, nunc primum latine editum. Romæ.* 1695. *in* 8°.

8. *Indiculus institutionum Theologicarum veterum Patrum, quæ aperte & breviter exponunt Theologiam, sive Theoreticam vulgo speculativam, sive practicam. Romæ.* 1701. *in* 4°. Ce petit Ouvrage n'est qu'un projet d'un grand Ouvrage qu'il a donné ensuite. Il y traite de la methode qu'il faut garder pour enseigner & apprendre la Theologie des Peres. Il voudroit qu'on fit lire aux Ecclesiastiques certains traitez des Peres purement Theologiques, & qu'on y ajoûta de petites notes qui marquassent ce que l'Eglise a decidé depuis sur les matieres traitées par les Peres ; & c'est sur ce plan qu'il a fait ses Institutions Theologiques. Il propose cinq regles qu'il croit necessaires pour entendre les Ouvrages des Peres. La premiere, qu'ils ont coutume de se servir des mots & des manieres de parler dans le même sens que l'Ecriture Sainte les employe, & non dans le sens des

JOSEPH M. TOMMASI.

Philosophes Payens. La seconde, que les Peres écrivant pour les ignorans comme pour les sçavans, se servoient des manieres ordinaires de parler, sans rechercher avec la derniere précision, la juste signification des termes. La troisiéme, que la plûpart des Peres ayant été élevez dans la Philosophie de Platon, se servent de manieres de parler Platoniciennes, qui font de la peine à ceux qui n'y sont point accoûtumez. La quatriéme, qu'avant que d'entrer dans la discution des dogmes, il faut sçavoir le jugement de l'Eglise, afin de le suivre inviolablement. La cinquiéme, qu'il est bon de remarquer que souvent les Peres traitant d'un point de doctrine ou de morale, le poussent avec tant de force, qu'ils semblent tomber dans un excès opposé.

9. *Institutiones Theologicæ antiquorum Patrum, quæ aperto sermone exponunt breviter Theologiam, sive Theoreticam, sive practicam. Romæ in* 8°. trois tomes. Le premier, en 1709. le second en 1710. & le troisiéme en 1712. Le premier tome contient le Livre des Prescriptions de

JOSEPH M. TOMMASI.

Tertullien, deux Oraiſons de S. *Gregoire de Nazianze*, l'une ſur la moderation qu'il faut garder dans les diſputes Théologiques, & l'autre qui eſt ſa premiere ſur la Théologie, & l'Avertiſſement de *Vincent de Lerins*. On trouve dans le ſecond volume le troiſiéme Livre de S. *Cyprien*, des Témoignages à *Quirinus*; les Aſcetiques de S. *Baſile*; ſes diſcours ſur le jugement de Dieu, & ſur la vraie foy, & ſes morales. Le troiſiéme tome comprend l'Ancorat de S. *Epiphanne*, l'abregé que ce Saint Docteur a fait lui-même de l'Ancorat, & ſa confeſſion de foy. L'Auteur devoit donner encore pluſieurs volumes, mais la mort l'en a empêché. Il avoit promis de joindre des notes aux traitez des Peres, mais il ne s'en trouve que dans le troiſiéme tome.

10. *Vera Norma di glorificar Iddio, e di far Orazione ſecondo la dottrina delle divine ſcritture e de SS. Padri. In Roma* 1687. *in* 12. C'eſt un Ouvrage de dévotion de même que le ſuivant.

11. *Breve Riſtretto dè ſalmi, che*

JOSEP. M. TOMMASI. *comprende i versi di Oratione in quelli contenuti. In Roma* 1699. *in* 8°. Il a encore donné quelques autres Ouvrages du même genre.

V. Son Eloge par *Antoine-Marie Borromée*, Evêque de *Capo d'Istria*; dans *le Vite degli Arcadi*, tome 3. par *Mongitore*, dans sa *Bibliotheca Sicula*, & par *Jean Titolivio*, dans un Ouvrage latin fait exprès, & imprimé à Rome en 1713. *in* 4°.

Les Ouvrages Liturgiques du Cardinal *Tommasi*, ayant été attaqués après sa mort par une critique violente & emportée, une personne qui s'interesse à sa réputation y a répondu par un Ouvrage intitulé : *La difesa de Libri Liturgici della Chiesa Romana, e della sacra persona del venerabile Cardinale Giuseppe Maria Tommasi Chierico Regolare, illustratore e divolgatore di essi, contra certe osservazioni sparse d'intorno. In Palermo.* 1723. *in* 4°.

JEAN-FOY VAILLANT.

JEAN-FOY VAIL-LANT.

JEAN-FOY Vaillant nâquit à *Beauvais*, le 24. Mai 1632. A l'âge de trois ans il perdit son Pere, Un oncle maternel à qui la mort avoit enlevé presque dans le même tems un fils unique, prit soin de son éducation. Charmé du succés de ses premieres études, il le destina pour son successeur dans la charge de Judicature qu'il possedoit ; & se voyant prêt à mourir, avant que son neveu fût en état de répondre à ses vûës, il le fit heritier de son nom & de la plus grande partie de son bien. Cette mort changea les projets de son établissement. Il quitta la Jurisprudence pour s'appliquer à la Medecine, & il n'avoit pas encore 24. ans lorsqu'il y fut reçû Docteur.

Jusques-là il n'avoit marqué aucune inclination particuliere pour l'étude des Medailles; mais une occasion qui se presenta, l'engagea à s'y appliquer. Un Fermier des environs de *Beauvais*, trouva en labourant la terre, une grande quantité de Me-

J F. VAILLANT.

dailles antiques. Il les porta à M. *Vaillant*, qui les examina & crut d'abord n'y donner qu'une legere attention. Mais bien-tôt il s'y livra entiement. Son esprit frappé, & sa curiosité toûjours soûtenuë par de nouveaux évenemens que les Historiens avoient mal rapportez, ou dont ils n'avoient point parlé, ne lui permirent pas de perdre de vûë ces Monumens. Son goût & son genie pour les Medailles se déclarerent alors. Il entreprit de les expliquer & réüssit à quelques-unes. Cette étude devint dans la suite sa plus agréable occupation, & il y donnoit tous les momens de loisir qu'il pouvoit avoir; momens toûjours faciles à trouver pour cultiver ce que l'on aime.

Des affaires domestiques l'ayant appellé à *Paris*, il y vit M. *Seguin* Doyen de S. Germain de l'Auxerrois, qui avoit un beau Cabinet de Medailles, & qui se plaisoit extrêmement à cette sorte d'étude. Dans les conferences qu'ils eurent sur ces matieres, M. *Seguin* sentit le genie superieur du nouvel Antiquaire, qui promettoit beaucoup, & s'em-

pressa de le produire auprés de Messieurs de *Lamoignon*, *Bignon*, de *Seve* & de *Harlay*, dont le seul nom rendoit déja celebre une science qui n'étoit encore qu'au berceau.

Le merite de M. *Vaillant* fut aussi connu de M. *Colbert*, qui le choisit pour aller chercher dans l'Italie, dans la Sicile & dans la Grece, des Medailles propres à enrichir la suite que M. *Gaston*, Duc d'*Orleans* avoit donné au Roi. Ravi de pouvoir perfectionner son goût par une semblable recherche, il partit & revint au bout de quelques années, chargé d'une abondante moisson. Le nouveau Cabinet du Roi en fut augmenté de moitié; & quoiqu'on y ait ajoûté depuis, il fut déslors au-dessus de tous ceux que l'on connoissoit en Europe.

Le Ministre engagea une seconde fois M. *Vaillant* à passer la Mer. Il partit au mois d'Octobre 1674. & alla s'embarquer à *Marseille* avec plusieurs autres personnes, qui comme lui comptoient de se trouver à *Rome*, à l'ouverture du grand Jubilé de l'année Sainte. Mais une triste a-

J.F.VAILLANT. vanture traversa leur curiosité. Ils étoient sur une barque de *Livourne*, qui le second jour du départ fut attaquée & prise par un Corsaire d'*Alger*. Aprés quatre mois & demi de captivité il fut permis à M. *Vaillant* de retourner en France. On lui rendit une vingtaine de Medailles d'or qu'on lui avoit prises, & il entra dans une barque, qui partoit pour *Marseille*, elle faisoit route depuis deux jours avec un vent favorable, lorsque le Pilote aperçût un Bâtiment de *Salé*, qui avançoit à force de voile, & quelque manœuvre qu'il fit pour l'éviter, le Corsaire l'approcha à la portée du canon. Alors M. *Vaillant* qui redoutoit les miseres d'un nouvel esclavage, avalla les Medailles d'or qu'on lui avoit renduës à *Alger*. Un coup de vent les éloigna presque aussi-tôt du Corsaire, & les jetta sur les Côtes de *Catalogne*, où ils faillirent à échouer. Ils vinrent ensuite s'embarasser entre les bancs de sable, qui sont vers l'embouchure du *Rhône*. M. *Vaillant* s'étant mis dans l'esquif, aborda lui cinquiéme au rivage le plus prochain.

Cependant les Medailles qu'il a- J.F.VAILLANT.
voit avalées, & qui pouvoient peser cinq à six onces, l'incommodoient extrêmement. Il consulta deux Medecins sur ce qu'il avoit à faire. L'accident leur parut singulier; mais ils ne demeurerent pas d'accord du remede, & dans l'incertitude, M. *Vaillant* ne fit rien; la nature se soulagea d'elle-même de temps à autre. Il avoit recouvré plus de la moitié de son trésor, lorsqu'il arriva à *Lyon*; il y alla voir un curieux de ses amis, à qui il conta ses avantures, & n'oublia pas l'article des Medailles, il lui montra celles qui étoient déja revenuës; & lui fit la description de celles qu'il attendoit encore: Parmi ces dernieres étoit un *Othon*, qui fit tant d'envie à son ami, qu'il lui proposa de l'en accommoder pour un certain prix. M. *Vaillant* y consenti pour la rareté du fait & heureusement il se trouva le jour même en état de tenir son marché.

Il revint à Paris, prit d'autres instructions, repartit, & fit un voyage plus heureux. Il penetra dans le fond de l'Egypte, & de la Perse, où il

J.F.VAILLANT. trouva tout ce qui pouvoit dédommager un Antiquaire de ses peines & de ses fatigues, & d'où il rapporta de nouveaux tresors.

Lorsqu'il plût au Roy *Louis* XIV. de donner une nouvelle forme à l'Academie des Inscriptions [en 1701.] M. *Vaillant* y fut d'abord appellé en qualité d'Associé, & eut l'année suivante une place de Pensionnaire vacante par la mort de M. *Charpentier.*

Au reste M. *Vaillant* avoit été marié deux fois, & par une dispense particuliere du Pape il avoit épousé successivement les deux sœurs, dispense d'autant plus singuliere qu'il avoit eu un enfant de la seconde du vivant de la premiere; aussi eut-il bien de la peine à l'obtenir, on ne l'accorda qu'à ses instances & à ses importunités, & il fut obligé avant que d'en venir là, de travailler pendant quelque temps comme un simple manœuvre à l'Eglise de S. Pierre de Rome.

Il a eu plusieurs enfans, & un fils entre autres qui a rempli dignement une place dans l'Academie des Belles Lettres.

Il mourut le 23. Octobre 1706. d'une apoplexie de ſang, dans ſa 76. année. La force de ſon temperament ſembloit lui promettre une vie encore plus longue.

J.F.VAILLANT.

Catalogue de ſes Ouvrages.

1. *Numiſmata Imperatorum Romanorum præſtantiora à Julio Ceſare ad Poſtumum & Tyrannos. Pariſ.* 1674. 4°. 2 *Editio auctior, Pariſ.* 1694. *in-4°.* 2. *tom. It.* 3. *Editio, Pariſ. in-4°.* 2. *tom. It. Hollande.* Cet Ouvrage eſt le fruit des prieres que pluſieurs des amis de M. *Vaillant* lui firent de leur donner une liſte des plus belles Medailles, afin que lorſqu'elles tomberoient entre leurs mains, ils en puſſent faire un choix & ne ſe pas charger des communes. Le ſoin qu'il avoit pris dés ſa jeuneſſe d'amaſſer un grand nombre de ces précieux monumens de l'Antiquité, & la connoiſſance particuliere qu'il en avoit acquiſe, l'avoient mis en état de les ſatisfaire, de ſorte qu'il lui fut aiſé de faire un recueil de toutes ces Médailles. Il les diſpoſa, non pas ſelon l'ordre des temps, mais ſelon la qualité de leur

J.F. VAILLANT. matiere. La premiere édition fut si bien reçûë, qu'il fut obligé d'en donner une seconde, qu'il augmenta de tant de Médailles curieuses qu'il avoit vûës depuis, dans les Cabinets des Princes, ou qu'il avoit ramassées dans ses voyages, que cet ouvrage parut plûtôt nouveau que réimprimé. Il en a donné une troisiéme édition, où il a retranché plusieurs Médailles qu'il a reconnu dans la suite être fausses & où il a crû devoir ne point marquer, comme il avoit fait dans la seconde, les Cabinets où l'on pouvoit trouver chaque Médaille, sous pretexte qu'elles pouvoient avoir depuis changé de Maître. Cette omission de la troisiéme édition fait rechercher la seconde, préferablement à elle. Pour ce qui est de l'édition de Hollande elle est tellement défigurée par les fautes d'impression, qu'elle ne peut pas être d'une grande utilité.

2. *Seleucidarum Imperium, seu Historia Regum Syriæ, ad fidem Numismatum accommodata. Paris.* 1681. *in* 4°. Nous n'avons rien de si embrouillé dans l'histoire ancienne, que celle des

des Rois de Syrie, qu'on nomme communement *Seleucides*, du nom de *Seleucus*, un des Lieutenans d'*Alexandre le Grand*, qui fonda ce Royaume la premiere année de la 117.Olympiade, 312.ans avant la naissance de *Jesus-Christ*. On connoissoit quelques uns de ces Rois par les Livres des Machabées. & par l'Histoite de Joseph ; mais il en restoit beaucoup d'inconnus, qui l'auroient peut-être toûjours esté, si M. *Vaillant* n'avoit tiré desMédailles de quoi en faire une suite non interompuë:

J. F. VAILLANT.

3. *Numismata Ærea Imperatorum, Augustarum, & Cæsarum in Coloniis, Municipiis, & Urbibus Jure Latio donatis, ex omni modulo percussa. Parisiis* 1688. *fol.* 2. *tom.* Cet Ouvrage a estó contrefait à Amsterdam. en 2. vol. *in*-4°. & défiguré par un grand nombre de fautesd'impression. M. *Vaillant* l'a dedié à M. le Duc *du Maine*, qui venoit de se l'attacher par une pension considerable.

4. *Numismata Imperatorum & Cæsarum, à populis Romanæ ditionis Græce loquentibus ex omni modulo percussa. Paris.* 1698. *in*-4°. *It.* 2. *Editio reco-*

J.F.VAILLANT. *gnita, septingentis Nummis aucta. Amstelod.* 1700. *in-fol.* Cet Ouvrage est enrichi d'un grand nombre de notes excellentes, qui semblent, n'être courtes, que pour être plus claires & plus précises.

5. *Historia Ptolemaeorum Ægypti Regum ad fidem Numismatum accommodata. Amstelod.* 1701. *fol.* Cet ouvrage est d'une grande utilité pour supléer au défaut de l'Histoire des Rois d'Egypte, dont l'injure des temps nous a laissé de si petits restes.

6. *Nummi antiqui Familiarum Romanarum, perpetuis interpretationibus illustrati. Amstelod.* 1703. *fol.* 2. *tom.* Quelques Antiquaires avoient déja traité le même sujet, mais il ne l'avoient jamais été aussi amplement & avec autant d'ordre qu'il l'est dans cet ouvrage.

7. *Arsacidarum Imperium; sive Regum Parthorum Historia ad fidem Numismatum accommodata. Paris.* 1725. *in-4°.*

8. *Achæmenidarum Imperium, sive Regum Ponti, Bosphori, Thraciæ, & Bithiniæ Historia ad fidem Numismatum accommodata. Paris.* 1725. *in-*

J.F. VAILLANT.

4°. Ces deux ouvrages Postumes, qui ont été donnez en même temps au public, joints aux Histoires des Ptolomées & des Selucides, répandent une grande lumiere sur l'antiquité.

9. *Selecta Numismata antiqua ex Musæo Petri Seguini cum ipsius observationibus, editio altera auctior. Paris.* 1684. *in*-4°. Cette seconde édition est augmentée des notes de M. *Vaillant*

10. *Selectiora Numismata in Ære Maximi Moduli è Museo. Ill. D. Francisci de Camps, illustrata per D. Vaillant. Paris.* 1695. *in*-4°.

On a outre cela quelques piéces de sa façon dans les Memoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

V. Son éloge par M. *Gros de Boze*, dans l'Histoire de l'Academie des *Inscriptions & Belles-Lettres.*

HUBERT LANGUET.

HUBERT LANGUET.

HUBERT LANGUET nâquit à *Viteaux* en Bourgogne en 1518.

H. LANGUET.

Il étoit fils de *Germain Languet*, Gouverneur de cette place, qui étoit alors trés-forte, mais qui fut ruinée aprés les guerres civiles. Dès ses plus tendres années il fit paroître beaucoup d'esprit & beaucoup d'aplication pour l'étude. Il y fit même tant de progrés, qu'à l'âge de neuf ans il parloit déja latin plus que médiocrement.

Lorsqu'il eut fini ses études, & qu'il fut en état de se conduire lui-même, il eût envie de voyager; passion qu'il a conservée toute sa vie. Il alla d'abord en Allemagne, où la prétenduë Réformation commençoit à s'établir, dans le dessein de fixer son esprit qui avoit été jusques-là chancelant sur ce qu'il devoit croire en matiere de Religion. En 1548. un Allemand lui donna les *Lieux Communs de Melanchton*, & il les lût quatre ou cinq fois la même année. Ils commencerent à le fixer, & lui firent concevoir une grande estime de leur Auteur. Enfin aprés avoir consulté les principaux Theologiens de *Leipsik*, il embrassa leur doctrine,

& fit profession de la Religion qu'ils enseignoient.

H. LANGUET.

Les troubles que le changement de Religion causoit dans l'Allemagne, étoit un spectacle trop desagréable pour un homme aussi porté à la paix que l'étoit *Languet*, pour qu'il put y demeurer plus longtems. Il alla donc en Italie, pour y passer quelque temps, jusqu'à ce que les affaires fussent plus tranquilles, & qu'il pût se choisir un domicile. Il demeura une année à *Padouë*, où il étudia en Droit & se fit recevoir Docteur à l'âge de 30 ans. Il passa ensuite à *Boulogne*. Ce fut alors qu'un livre que *Melanchton* venoit de mettre au jour, sur l'*Ame de l'Homme*, lui fit naître une si grande enviede voir l'Auteur, qu'il se hâta de parcourir l'Italie, pour se rendre au plutôt à *Wittemberg* en Saxe; & satisfaire sa curiosité; ce qu'il fit en 1549.

Il souhaitoit principalement savoir ce que *Melanchton* pensoit des disputes qui étoient survenuës entre Luther & les Zuingliens, au sujet du Sacrement de l'Eucharistie. Melanchton lui decouvrit ses sentimens, qui

H. LANGUET. qui plûrent si fort à Languet. qu'il n'en eut point d'autres sur ce sujet tout le reste de sa vie. Il contracta même une amitié si étroite avec ce Théologien moderé, qu'il ne le quitta plus que pour faire de temps en temps quelques voyages. Il l'appelloit son pere & *Melanchton* lui donnoit le nom de son fils ; cette amitié dura douze ans, c'est-à-dire jusqu'à la mort de *Melanchton*.

Languet entreprenoit toutes les années quelque voyage en Automne & revenoit passer l'Hyver à *Wittemberg*. Il visita la Pomeranie & la Suede en 1551. & alla à *Ausbourg* en 1554. L'année suivante il passa en France & alla en Italie pour la seconde fois, dans le dessein d'en visiter les Bibliotheques, & de voir ce qu'il y avoit de plus curieux.

Il revint à *Leipsik* en 1557. mais à peine y eut-il demeuré quelque temps, que l'envie de voyager, qu'il appelloit *son étoile*, le reprit, & il forma le dessein de visiter les parties les plus Septentrionales de l'Europe

Il alla s'embarquer à *Dantzic*, paſ- H. LANGUET. ſa à *Stockholm*, & de là en *Livonie*, en *Carelie* & en *Laponie*. Il vit en revenant la Forterеſſe de *Gripsholm*, où il trouva *Guſtave*, Roi de Suede, occupé de divers projets pour orner ſon Royaume & l'Univerſité d'*Upſal* en particulier de pluſieurs édifices publics. Ce Prince ayant appris qu'il n'y avoit point de lieu d'où il put tirer de meilleurs Ouvriers pour l'execution de ſes projets que la France, chargea *Languet* de lui en procurer, & lui donna des Lettres Patentes pour ce ſujet; mais on ne ſçait pas s'il s'acquitta de cette commiſſion.

En 1559. *Adolphe* Comte de *Naſſau*, frere de *Guillaume* Prince d'*Orange*, obligea *Languet* à faire avec lui le voyage d'Italie, qu'il revit pour la troiſiéme fois. Lorſqu'il eut reconduit ce Prince ſur les Frontieres des Pays-Bas, *Languet* ſe rendit à *Paris* en 1560. preſque uniquement pour voir le cebre *Adrien Turnebe*. La mort de *Melanchton* qu'il aprit peu de temps aprés, l'obligea à retour-

H. LANGUET. ner en Allemagne, pour offrir ses services à *Peucer*, gendre de ce fameux Theologien Protestant, dans une si triste circonstance.

En 1565. il entra au service d'*Auguste* Electeur de Saxe, qui l'envoya en France pour feliciter le Roy *Charles* IX. & la Reine sa mere, sur ce qu'ils avoient rétabli la tranquilité dans le Royaume, & pour dissiper en même temps les mauvaises impressions, qu'on leur avoit données contre l'Electeur, comme s'il eût été ennemi de la France, & eût tâché de lui rendre de mauvais offices dans toutes les occasions. Il s'aquita de cet emploi avec honneur, & retourna à la fin de l'année en Saxe chargé de presens de Charles IX.

Il accompagna ensuite l'Electeur au Siege de *Gotha*, dont l'execution avoit esté commise à ce Prince de la part de l'Empire, & écrivit ce qui se passa de plus considerable dans cette expedition.

L'année suivante 1568. il fut deputé par l'Electeur de Saxe à la Diete convoquée à *Spire*, & eut aussi ordre d'aller negotier quelques affaires à la Cour

Cour de *Heidelberg*. Il alla de là jusqu'a *Cologne*, où il se fit connoître à la Princesse d'Orange *Charlotte de Bourbon*, qui se trouva alors dans la même Ville, & qui conçût beaucoup d'estime pour son merite.

H. LANGUET.

En 1570. il fut nommé Plenipotentiaire aux Conferences de *Stetin*, après lesquelles l'Electeur le renvoya en France, pour negotier des affaires très-importantes ; mais dont on n'a jamais sçû le secret. M. *de la Mare* croit qu'il étoit envoyé de la part des Princes Protestans d'Allemagne, pour feliciter *Charles* IX. sur son mariage avec *Elizabeth* fille de l'Empereur, & l'engager à observer les conditions de la paix qu'il avoit faite avec les Réformez de son Royaume. Ce fut dans cette occasion, qu'il fit cette hardie Harangue au Roi de France, au nom de plusieurs Princes d'Allemagne, comme il paroît par sa huitiéme Lettre à Sidney, où il témoigne apprehender, que cette hardiesse ne lui cause quelque préjudice.

Il se trouva à *Paris* pendant le massacre de la *Saint Barthelemy*. Quoique le caractere d'Ambassadeur le mit

H. LANGUET. en quelque sorte à couvert de la fureur du peuple, cependant comme il s'empressoit beaucoup pour sauver ses amis, & principalement *André Wechel* Imprimeur, chez qui il logeoit, & le celebre *Philippe du Plessis-Mornay*, il fut souvent en danger de perdre la vie; & n'échapa que par le secours de *Jean de Morvillier*, Evêque d'*Orleans*, qui avoit souvent conferé avec *Languet* par ordre du Roi son maître. Il y avoit d'autant plus à craindre pour lui, que la Cour de France n'étoit pas contente de la maniere hardie dont il lui avoit parlé deux ans auparavant.

En 1574. il alla à Vienne, où il pensa périr pour s'être endormi dans son lit en lisant. Le feu prit au Livre qu'il lisoit, brûla le lit où il étoit couché, & il n'en échapa qu'avec peine.

Quelque temps après on publia un Livre imprimé à *Leipsic*, ou à *Wittemberg*, dans lequel on expliquoit la Doctrine de l'Eucharistie d'une maniere qui ne s'éloignoit pas des sentimens des Calvinistes. Cet Ouvrage excita de grands troubles

dans toute la Saxe ; on en rechercha l'Auteur avec beaucoup de soin, on mit en prison plusieurs personnes, surtout celles qui avoient été amies de *Melanchton*, & principalement *Peucer* son gendre, qu'on crut être l'Auteur de ce Livre, & qui étoit l'ami intime de *Languet*. Il n'est pourtant pas sûr que *Peucer* l'eût composé. Quelques uns en ont fait Auteur *Pezelius*, & d'autres un celebre Medecin & Philosophe de Silesie nommé *Joachim Curæus*. Quoiqu'il en soit, si *Peucer* n'en étoit pas l'Auteur, on ne doutoit pas qu'il n'en eut du moins procuré le debit, & que *Languet* n'y eut quelque part. Ainsi il se crut obligé de demander son congé, qu'il obtint à la verité, mais d'une maniere honorable ; car bien loin de perdre les bonnes graces de l'Electeur, il fut chargé longtems après des affaires de ce Prince à la Cour de l'Empereur ; emploi dont il s'acquitta avec beaucoup de prudence & de fidelité.

H. LANGUET.

En 1577. *Languet* passa du service de l'Electeur de Saxe à celui de *Jean Casimir*, Comte Palatin. Il suivit ce

H. LANGUET.

Prince à *Gand*, dont les Habitans l'avoient fait leur Gouverneur à la place de *Philippe de Croy*, Duc d'*Arschot*, qu'ils avoient mis en prison, pour n'avoir pas voulu leur rendre les privileges que *Charles-Quint* leur avoit ôtez. Ce Prince s'en étant retourné ensuite en Allemagne, *Languet* se fit connoître au Prince d'*Orange*, au service duquel il s'attacha, & qu'il ne quitta point jusqu'à la mort, si ce n'est pour faire quelques voyages assez courts, ou pour sa santé, ou pour quelques affaires.

Il se trouva aux conferences tenuës inutilement à *Cologne* pour la paix entre l'Espagne & les Provinces-Unies, & retourna à *Anvers* le 20. Janvier 1580.

Il alla l'année suivante en France pour les affaires particulieres du Prince & de la Princesse d'Orange.

Il mourut peu de tems après son retour à *Anvers*, le 30. Septembre 1581. à l'âge de 63. ans. Le Senat d'*Anvers* lui fit des obseques magnifiques, où se trouverent le Prince d'Orange, & les principaux Membres de

l'Etat. On se saisit de ses papiers, où il y avoit plusieurs choses touchant ses négociations, de peur qu'elles ne tombassent en des mains suspectes. Comme il ne chercha jamais à s'enrichir, il ne laissa gueres outre ses médailles, quelque vaisselle d'argent, & sa bibliotheque, que mille livres à ses heritiers.

H. LANGUET.

Languet étoit d'une douceur charmante, qui lui gagnoit le cœur de ceux qui le connoissoient. Sa conversation étoit très-agréable, & il y mêloit quelquesfois des railleries fines & délicates. Il étoit si ennemi de la tromperie & du mensonge, qu'il les évitoit même en raillant. Jamais homme ne parla plus modestement de lui-même. Il ne voulut jamais se marier, de peur que le soin des affaires domestiques n'interrompit ses études. Il parloit savamment sur les interêts des Princes, & sçavoit à fond l'Histoire des Hommes Illustres. Sa mémoire ne bronchoit jamais sur les circonstances du tems, ni sur les noms propres, & il avoit une capacité extraordinaire à discerner les in: na-

H. LANGUET. tions des hommes, & à prévoir les évenemens.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. Il a écrit en latin l'Histoire du siége de *Gotha* auquel il fut présent avec l'Electeur de Saxe. Cette Histoire a été inserée dans le quatriéme tome du recueil de ce qui s'est passé en Allemagne sous l'Empereur *Ferdinand I.* Mais *Simon Schardius*, qui est l'Auteur de ce recueil, a profité du travail de *Languet* sans le nommer.

2. *Epistolæ secretæ ad Principem suum Augustum Saxoniæ Ducem S. R. J. septemvirum. Ex Archivo Saxonico descriptas edidit Joannes-Petrus Ludovicus. Halæ* 1699. *in* 4°.

3. *Epistolæ 96. Politicæ & Historicæ ad Philippum Sydnæum equitem Anglum Ulyssingensem Gubernatorem. in* 12.

4. *Epistolæ* 103. *ad Joachimum Camerarium Patrem, & Joach. Camerarium filium. Epistolæ* 4. *ad Fabianum Burggravium à Dhona. Epistola* 1. *ad Martinum Berzevicium Ser. Poloniæ Regis Conciliarium & Transylvaniæ Cancellarium. in* 12. Il s'en est fait

une nouvelle édition à *Leipsic* par les soins de *Carpzovius*, qui est augmentée de 22. Lettres à *Auguste*, Electeur de Saxe.

H. LANGUET

5. *Historica descriptio suscepta à Cæsarea Majestate executionis Augusto Saxoniæ septemviro Duce contra S. Romani Imperii rebelles eorumque receptatorem, & captæ urbis Gothæ soloque æquati Castri Grimmenstenii XIII. Aprilis* 1567. *in* 4°. 1568. Cet Ouvrage a été imprimé la même année en Allemand.

6. *Harangue faite au Roy Charles IX. de la part des Princes Protestans d'Allemagne*, imprimée au tome 1. des Memoires du regne de Charles IX. 1578. *in* 8°.

7. *Vindiciæ contra Tyrannos, sive de Principis in populum, populique in Principem legitima potestate, Stephano Junio Bruto Celta Auctore. Edimburgi* 1579. *in* 12. Cette premiere édition paroît être de *Basle*. Il y en a eu plusieurs éditions depuis comme celle d'*Hanau* en 1595. & celles d'*Amsterdam* en 1611. & 1660. *François Estienne* a donné une traduction de cet Ouvrage en 1581. *in* 12. Personne ne

M. LANGUET. doute plus que *Languet* n'en soit le veritable Auteur, & M. *Bayle* & M. *de la Marre* l'ont trop bien prouvé, pour qu'on puisse penser le contraire. Il y a de l'érudition, de l'ordre, & de la methode dans cet Ouvrage, mais les principes en sont dangereux.

8. *Apologie ou défense de Guillaume Prince d'Orange, contre le Ban & Edit du Roy d'Espagne, presentée à Messieurs les Etats Generaux des Pays-Bas* 1581. Quoique *Grotius* ait attribué cet Ouvrage à *Pierre de Villiers*, M. *de la Marre* prétend cependant qu'il est de Languet, & on l'a toûjours crû ainsi dans sa famille, parce qu'il en avoit fait tenir un exemplaire à chacun de ses parens comme d'une production de sa plume.

V. sa vie par *Philibert de la Marre*; imprimée en latin à *Hall*, par les soins de *J. P. Ludovicus*. 1700. *in*-12.

SIMON EPISCOPIUS.

S. Episcopius.

SIMON *Episcopius* nâquit à *Amſterdam* au commencement de Janvier 1583. d'un pere & d'une mere Proteſtante. Son pere eut d'abord de la peine à ſe réſoudre à le faire étudier, parce qu'ayant une nombreuſe famille, & étant aſſez mal partagé des biens de la fortune, il n'étoit pas en état de faire les dépenſes neceſſaires pour cela; Mais enfin le beau naturel de ſon fils, & les ſecours d'une perſonne riche & puiſſante le déterminerent à l'envoyer au College. Il y fit en peu de tems de grands progrez dans les langues Latine & Grecque, & on le jugea digne d'être mis au nombre de ceux que la Ville entretenoit dans leurs études.

Lorſqu'il eut fini ſes claſſes, on l'envoya en 1600. continuer ſes études à *Leyde*. Il eut le chagrin de perdre pendant ſon ſéjour en cette Ville ſon pere & ſa mere, ſon pere en 1602. & ſa mere en 1604. Son afflic-

S. Episcopius.

tion ne retarda point ses progrez ; quand il se fut perfectionné dans la connoissance des Langues Latine & Grecque par la lecture des meilleurs Auteurs, il s'appliqua à la Philosophie, qu'il étudia pendant trois ans. Il passa de là à la Theologie, après avoir eté reçû Maître-és-Arts le 27. Février 1606.

Il ne fut pas long-tems sans être jugé digne du ministere. Les Bourguemestres d'Amsterdam souhaitoient qu'il y fut promu ; mais comme dans les démêlez de *François Gomarus* & de *Jacques Arminius*, sous lesquels il étudioit la Theologie, il paroissoit pancher pour les sentimens du dernier, il trouva dans ceux qui suivoient le parti du premier de grands obstacles à sa reception. Ces difficultez le dégoûterent de Leyde, & il alla à *Franequer*, où la grande réputation de *Jean Drusius*, Professeur en langue Hebraïque dans cette Academie l'attira.

On sçavoit déja à *Franequer*, lorsqu'il y arriva le 12. Juin 1609. qu'il suivoit les sentimens d'*Arminius*, & que c'étoit un de ses meilleurs Disci-

ples, & chacun s'empreſſa de le connoître. Il n'y demeura pas néanmoins long-tems, car il irrita contre lui le Profeſſeur *Sibrandus Lubertus*, grand Gomariſte, en attaquant trop vivement ſes Theſes, & il crut pour cette raiſon devoir retourner à *Leyde*, où ſon cher Maître *Arminius* étoit mort le 19. Octobre 1609.

S. EPISCOPIUS.

Il fut reçû Miniſtre en 1610. malgré toutes les oppoſitions & les menées de ſes ennemis, & on le donna à *Bleiſwic*, Village qui dépend de *Roterdam*.

La même année les Diſciples d'*Arminius*, perſecutez par les Gomariſtes, preſenterent une Requête aux Etats, pour leur demander leur protection, en montrant l'antiquité & l'innocence de la Doctrine qu'ils ſoûtenoient. Le parti oppoſé y répondit par une contre-Requête, & ces deux écrits firent donner aux premiers le nom de *Remontrans*, & aux autres celui de *contre-Remontrans*. L'année ſuivante 1611. on tint à la *Haye* devant les Etats de la Province une conference entre ſix Miniſtres Remontrans & ſix contre-Remon-

S. EPISCOPIUS. trans ; *Episcopius* qui fut du nombre des premiers malgré sa grande jeunesse, y fit briller son esprit ; mais on ne convint de rien, suivant le sort ordinaire de ces sortes d'assemblées.

Gomarus ayant quitté en 1612. la profession de Theologie, les Curateurs de l'Academie de *Leyde* nommerent *Episcopius* pour remplir sa place. Il prit possession de ce poste & vêcut en paix avec *Jean Polyander* son Collegue, quoiqu'ils eussent des sentimens opposez sur la Prédestination & sur la Grace. Il eut cependant beaucoup à souffrir de contradictions, d'insultes, & de mauvais traitemens, ses ennemis prenant le soin de soulever tout le monde, & la populace même contre lui : on l'accusoit souvent de socinianisme, accusation qu'il repoussoit toûjours avec beaucoup d'ardeur ; on prétendoit d'autres fois qu'il s'accordoit avec les Catholiques pour détruire la Religion Réformée. Un voyage qu'il fit en 1615. à Paris occasionna principalement cette prétention.

Ayant été choisi pour assister au

Synode de Dordrecht, & y avoir S. EPIS-séance comme les autres Professeurs COPIUS. & Ministres députez des Provinces-Unies, il s'y rendit des premiers accompagné de quelques Ministres Remontrans; mais le Synode ne voulut pas permettre qu'aucun d'eux parut dans l'Assemblée en qualité de Juges, & déclara qu'elle ne les recevroit que comme des gens citez. Il fallut ceder à la necessité. Les Remontrans se présenterent; Episcopius fit un long discours, & déclara qu'ils étoient prêts à conferer avec le Synode. Mais on lui répondit que le Synode n'étoit pas là pour conferer, mais pour juger. Ils le recuserent & ne voulurent pas acquiescer au reglement qu'il fit; sçavoir, qu'ils ne pourroient expliquer & défendre leurs sentimens, qu'autant qu'il le jugeroit necessaire; sur ce refus ils furent chassez du Synode, & on se disposa à les juger sur leurs écrits. Ils se défendirent à coup de plume, & ce fut Episcopius, qui composa la plûpart des pieces qu'ils produisirent alors, & qu'on publia quelque tems aprés. Le Synode les dépoia de leurs Charges, & parce

qu'ils ne voulurent pas signer un écrit, qui contenoit une promesse de ne faire en particulier aucune fonction de Ministre, ni directement, ni indirectement, ils furent bannis des terres de la République.

Episcopius avec quelques autres Ministres Remontrans se retira à *Anvers*, où il demeura autant de tems que dura la treve que *Henry IV.* avoit negociée entre les Hollandois & les Espagnols. Il choisit cette Ville pour être plus à portée d'avoir soin de son Eglise; mais ses ennemis dirent que ce n'étoit que pour comploter avec les Espagnols contre la Religion Réformée, & la liberté de sa patrie.

Il ne s'occupa pas tellement en ce lieu des affaires de son parti abbatu, qu'il ne trouvât encore le tems de composer des Livres contre l'Eglise Romaine, sur les points de Doctrine qui sont communs à tous les Protestans. Il dressa conjointement avec les autres Ministres réfugiez une confession de Foi. Il eut aussi des conferences & de vives disputes avec *Pierre Vvadding* Jesuite Irlandois,

S. Episcopius.

qui après lui avoir fait toutes les amitiez imaginables, & avoir employé toute son habileté pour l'attirer dans le sein de l'Eglise, écrivit contre lui deux Lettres, ausquelles *Episcopius* répondit aussi-tôt. Sa réponse ne parut qu'après sa mort, & a été inserée dans le recueil de ses Ouvrages.

La guerre ayant recommencé en 1621. après l'expiration de la treve, *Episcopius* sortit d'*Anvers*, & vint en France, où il s'occupa à écrire. Le Roi par une Déclaration du 11. Avril 1622. lui accorda de même qu'aux autres Remontrans la liberté de rester dans ses Etats, mais sans exercice public de Religion. Son séjour ordinaire fut à *Rouen*, d'où il sortit quelquefois pour voyager dans les parties du Royaume qu'il n'avoit pas encore vûës.

Maurice de Nassau, Prince d'*Orange* étant mort en 1625. & son frere *Frederic Henry* lui ayant succedé, les Remontrans espererent de voir finir les persecutions qu'on leur faisoit depuis six ans. Episcopius forma même le dessein, de retourner dans sa pa-

S. EPISCOPIUS.

trie, ce qu'il executa l'année suivante. Les Remontrans commencerent alors à joüir d'un peu de liberté, qui augmenta de jour en jour, & *Episcopius* exerça sans être inquieté le Ministere parmi ceux de *Roterdam.*

Il se maria dans cette Ville en 1630. à *Marie Pesser*, veuve de *Henri de Nielles*, Ministre de *Roterdam*, qui mourut sur la fin de l'année 1641. sans jamais avoir eu d'enfant.

Il alla en 1634. s'établir à *Amsterdam*, pour y gouverner un College que ceux de sa Secte y avoient érigé & il y enseigna la Theologie. Il est mort dans cet emploi le 4. Avril 1643. d'une retention d'urine, âgé de 60. ans. Il avoit perdu la vûë quelque tems auparavant.

Ses Ouvrages ont été imprimez par les soins d'Etienne *Courcelles* à *Amsterdam* 1650. 2. *vol. fol.* & réimprimez à *la Haye* en 1678. *fol.* 2. *vol.*

Tous les Sçavans n'en portent pas le même jugement. Ceux de son parti les regardent comme autant de chefs-d'œuvres, & prétendent qu'on ne pouvoit pas mieux écrire sur les

sujets

sujets qu'il a traitez, aussi les suivent-ils préferablement à tous les écrits de leur Communion. Ils conviennent à la verité qu'il y a de l'aigreur dans quelques endroits, & qu'*Episcopius* n'a pas toûjours gardé la moderation du stile que ses principes de tolerance, & son devoir de Ministre exigeoient de lui ; mais ils l'excusent sur la dureté avec laquelle ses ennemis en ont agi avec lui. Les Episcopaux d'Angleterre goûterent ses Ouvrages dès qu'ils parurent, & leur donnerent beaucoup de louanges, mais cette estime ne fut pas de durée, plusieurs les regarderent bien-tôt comme des Livres dangereux, choquez de la distinction qu'il fait, quand il dit que certains articles qui ont toûjours passez pour fondamentaux sont veritables, mais qu'il n'est pas absolument necessaire de les croire, pour parvenir au salut. Principe qui peut avoir de mauvaises suites.

S. Episcopius.

Au reste *Episcopius* s'exprime par tout avec beaucoup de netteté, mais il est un peu trop diffus, & il y a quelquefois plus de subtilité, que de solidité dans ses raisonnemens. *Bullus*

S. Episcopius. lui a aussi reproché qu'il n'avoit qu'une connoissance médiocre des sentimens de l'Eglise primitive.

Les Ouvrages contenus dans ce Recueil, donné par *Courcelles*, sont:

1. *Institutiones Theologicæ privatis Lectionibus Amstelodami traditæ : Libri* IV. Cet ouvrage n'est pas complet ; la mort a empêché *Episcopius* de l'achever. Voici le jugement qu'en a fait le P. *Mabillon* dans la premiere édition de son Livre des *Etudes Monastiques.*»
» Je ne sçaurois m'empêcher de dire
» ici que si on avoit retranché quel-
» ques endroits des *Institutions Theo-*
» *logiques, d'Episcopius*, dont *Grotius*
» faisoit tant de cas, qu'il les portoit
» toûjours avec lui, on s'en pourroit
» servir utilement pour la Théologie.
» Cet ouvrage est divisé en quatre
» Livres, dont l'ordre est tout diffe-
» rent de celui qui est communé-
» ment en usage; le stile en est beau,
» la maniere de traiter les choses ré-
» pond fort bien au stile, & on ne
» perdroit pas son tems à les lire, si
» on l'avoit purgé de quelques en-
» droits où il parle contre les Catho-
» liques, ou en faveur de sa Secte. Ce

jugement à été relevé assez mal à-propos par l'*Auteur de l'avis important à M. Arnaud, sur le projet d'une nouvelle Bibliotheque Janseniste.* Le P. Mabillon s'est trompé cependant en ce qu'il dit que Grotius portoit toûjours ce Livre avec lui, puisqu'il n'a été imprimé que cinq ans aprés sa mort, & que le volume est trop gros pour pouvoir être porté.

EPISCOPIUS.

2. *Conciones duæ de causis incredulitatis Judæorum.* C'est une traduction du 31, & 32e. Sermon qu'il fit en 1634. à Amsterdam, sur le verset 3. du chap. 17. de l'Evangile S. Jean, où il traite des articles de Foy necessaires au salut. Ces Sermons sont originairement en Flamand.

3. *Responsio ad Questiones Theologicas* LXIV. *ipsi à Discipulis in privato Disputationum collegio Amstelodami propositas.* Cet ouvrage est du même tems que les deux precedens.

4. *Tractatus Brevis, in quo expenditur Quæstio: An homni Christiano liceat gerere Magistratum.* L'Auteur est pour l'affirmative. Il composa cet ouvrage pendant son séjour en France &l'envoya de là en Hollande, où

S. EPISCOPIUS.

il fut fort bien reçû.

5. *Responsio ad duas Petri Vvadengi Jesuitæ Antuerpiensis Epistolas, unam de Regula Fidei, alteram de cultu Imaginum.* Cet ouvrage a été commencé à *Anvers* en 1620. mais *Episcopius* ne pût l'achever qu'en France.

6. *Labyrinthus, sive circulus Pontificius.* Cet ouvrage avoit déja paru en Flamand. C'est un traité de Controverse contre les Catholiques.

7. *Responsio ad dilemata decem Pontificii alicujus Doctoris.* Cet ouvrage est traduit du Flamand.

8. *Examen Thesium Theologicarum Jacobi Cappelli, quas Inscripsit de Controversiis quæ fœderatum Belgium vexant, & satiusne fuerit tolerari sententiam Arminii quam damnari, & Sedani anno 1623. publice disputandas proposuit.* Cet ouvrage est de l'an 1624. & fut imprimé dans le même temps en Hollande.

9. *Tractatus de libero Arbitrio.* Cet ouvrage composé pendant son séjour en France, ne fut imprimé qu'après sa mort. Il est facile de concevoir que l'Auteur y donne beaucoup au libre arbitre.

S. Episcopius.

10. *Examen sententiæ Joannis Cameronis Scoto-Britani de gratia Dei & libero hominis Arbitrio.* Cet ouvrage avoit déja paru séparement sous le titre de *Epistola viri Docti ad amicum qua expenditur sententia J. Cameronis, &c.* Cameron trouva fort à redire au titre de cette Lettre, & accusa *Episcopius* d'un orgueil insupportable, pour avoir pris le nom de *Vir Doctus*; mais ce n'étoit point lui qui l'avoit fait imprimer, & ce titre fut mis à son insçu.

11. *Responsio ad defensionem Joannis Cameronis, quam opposuit Epistolæ cuidam in qua expensa fuerat ejus sententia de Gratia & Libero Arbitrio, sive de determinatione voluntatis per intellectum.*

12. *Judicium de Controversia, Quodnam sit ordinarium conversionis medium, Amstelodami exorta in illorum cœtu, qui vulgò Memonitæ Vvaterlandi vocantur, inter Nittardum Obbesium ab una, & Joannem Ryssium, Reynerium Vvibrandi, Petrum Andrea & Cornelium Nicolai ab altera parte*, traduit du Flamand, imprimé en 1626, sans nom d'Auteur.

S. Episcopius.

13. *Responsio ad duas Epistolas Joannis Beverovicii Scabini & Medici Dordrechtani, de vitæ termino, fatalis ne is sit, an vero mobilis. Beverovicius* étoit pour le premier, & *Episcopius* pour le second.

14. *Paraphrasis & observationes in cap.* VIII. IX. X. XI. *Epistolæ S. Pauli ad Romanos.*

C'est là le contenu du premier volume. Le second renferme.

1. *Notæ in capita* XXIV. *priora Evangelii S. Matthæi.* Ces notes sont fort courtes.

2. *Oratio habita cum ad Synodum Dordracenam evocatus discederet.* Ce discours a été inseré dans la vie d'Episcopius, par *Philippe de Limborch.*

3. *Explicatio Epistolæ* I. *S. Joannis Apostoli.*

4. *An Philosophiæ studium necessarium sit Theologo.*

5. *De Meliori via ad Stabiliendum Christi Regnum.*

6. *Præfatio in Interpretationem Epistolarum S. Joannis.*

7. *Præfatio in Interpretationem Novi Testamenti.*

8. *Oratio habita in Synodo Dordra-*

EPISCOPIUS.

cena. Ce discours a été inseré par S. *Phil. de Limborch*, dans la vie d'*E-piscopius*.

9. *Synodi Dordracenæ Crudelis iniquitas.* Cet ouvrage avoit été imprimé en 1619. en latin, & peu de tems aprés en Flamand.

10. *Antidotum, continens pressiorem declarationem propriæ & genuinæ sententiæ, quæ in Synodo nationali Dordracena adserta est & stabilita. Episcopius* composa d'abord cet ouvrage en Flamand, & le traduisit ensuite en Latin.

11. *Bodecherus ineptiens, hoc est; evidens demonstratio, qua ostenditur Nicolaum Bodecherum, ut plusquam servili assentatione efficacem Contra-Remonstrantium gratiam demereatur, inepte admodum & nugatorie confessionem Remonstrantium Socinianismi arcessere nuper esse agressum. Nicolas Bodecher* avoit d'abord été du parti des Remontrans, mais il les abandonna lorsqu'il les vit déposés & exilez, & s'attacha aux Contre Remontrans. Il fit même, pour plaire à ces derniers, un ouvrage contre ceux qu'il avoit quitté, intitulé : *Sociniano-Remonstrantismus.*

S. EPIS-COPIUS. 12. *Apologia confessionis Remonstrantium, & Examen Disputationis Vvalai.* Ces deux ouvrages sont contre Antoine Walæus, qui avoit attaqué les Remontrans & leur Doctrine. Ils sont de l'an 1627.

13. *Confessio Fidei Remonstrantium.*

14. *Responsio ad Examen Abrahami Heidani contra Institutionem Religionis Christianæ, secundùm confessionem Remonstrantium.* C'est son dernier ouvrage, qu'il a fait imprimer en 1642.

15. *Vedelius Rapsodus.* Cet ouvrage publié en 1633. est contre celui de *Nicolas Vedelius*, intitulé *Arcana Arminianismi. Episcopius* par ce titre veut faire voir que *Vedelius* avoit pris dans les écrits des Arminiens plusieurs lambeaux, dont il avoit tiré les consequences qu'il lui avoit plû.

16. *Disputationes Theologicæ.* Ces Theses ont paru séparement à Amsterdam. 1646. *in*-12.

17 *Verus Remonstrans Theologus.* Cet ouvrage est encore contre Vedelius.

V. Sa vie par *de Courcelles*, à la tête de ses œuvres, & par *Philippe de Limborch. in*-8°.

JEAN

J. A. VAN DER LINDEN.

JEAN ANTONIDES VAN DER LINDEN.

JEAN *ANTONIDES Van der Linden* nâquit le 13. Janvier 1609. à *Enchuse*, ville de Hollande, où son pere Antoine *Van der Linden* exerçoit la Médecine. Après qu'il eût appris dans sa patrie les premiers élemens de la langue Latine on l'envoya chez un de ses oncles Ministre à *Naerden*, auprés duquel il fit tant de progrés en deux ans, qu'étant revenu à douze ans dans la maison paternelle il se vit en état d'entrer dans les premieres classes.

En 1625. son pere étant allé s'établir à *Amsterdam*, il y fit sa Philosophie; après laquelle il étudia en Médecine. Quand il eut fait le cours ordinaire, il passa à *Franeker*, où son pere avoit esté reçû Docteur, & où il fut de même revêtu de cette dignité le 19. Octobre 1630.

Il pratiqua ensuite la Médecine sous la direction de son pere; mais

J. A. VAN DER LINDEN.

il ne joüit pas long-temps de ses instuctions, car il mourut en 1633. âgé de 63 ans. Il se vit alors abandonné à lui-même, mais il tâcha de suppléer par l'étude, l'exercice & la réflexion à ce sécours qui lui manquoit.

Il se maria l'année suivante 1634. Les Etats de Frise lui donnerent en 1639. une Chaire de Médecine à *Franeker*, qu'il a rempli pendant l'espace de douze ans, sans cesser pour cela de voir des Malades.

En 1651. il fut appellé à *Leyde* pour y être Professeur en Medecine & il est mort dans cet Emploi le 5. Mars 1664. âgé de 55. ans.

Catalogue de ses ouvrages.

1. *Universæ Medicinæ compendium decem Disputationibus propositum. Addita est centuria inauguralis positionum Medico-practicarum de Virulentia venerea. Franekeræ* 1630. *in*-4°. Ce sont proprement des Theses qu'il soutint pour arriver au Doctorat.

2. *Manuductio ad Medicinam, Amstelod.* 1637. *in*-8°. avec l'Ouvrage *de scriptis Medicis* de la premiere édition. *It. Editio altera interpolata*

J. A. VAN DER LINDEN.

2. *Vopisco Fortunato Plempio. Lovanii.* 1639. *in*-12.

3. *Medula Medicinæ partibus quatuor comprehensa. Præmissa sunt Oratio de Medico futuro necessariis, & Manuductio ad Medicinam. Franekeræ* 1642. *in*-8°.

4. *Medicina Physiologica nova accuratâ Methodo ex optimis quibusque Autoribus contracta, & propriis observationibus locupletata. Amstelodami.* 1653. *in*-4°. Voici le jugement que M. Patin porte de cet Ouvrage dans sa 75. Lettre à M. Spon. « J'ai trouvé aprés l'avoir lû que tout ce Livre » n'étoit que de la crême fouettée; que » cet homme étoit un homme docte, » mais que c'étoit écrire de *Anatomicis* » *non Anatomicus*, que je n'ay rien » appris en tout ce gros volume. Il se plaint aussi, & avec raison, de ce qu'il n'y a aucune Table.

5. *Selecta Medica, & ad ea exercitationes Batavæ. Lugd. Bat.* 1656. *in*-4°. C'est un recueil de quelques Traitez d'*Hippocrate* & d'autres anciens Auteurs.

6. *Dissertatio de lacte*, inserée dans le recueil des Dissertations de *Deu-*

J. A. VAN DER LINDEN.

singius, imprimé à *Groningue* en 1655. *in*-12.

7. *De Hemicrania Menstrua Historia & Concilium. Lugd. Bat.* 1660. & 1668. *in*-4°.

8. *Meletemata Medicina Hippocratica. Lugd. Bat.* 1660. *in*-4°. *It. Francofurti* 1672. *in*-4°. Cette seconde édition s'est faite par les soins de *Jean-Jacques Dobelius.*

9. *Hippocrates de circuitu sanguinis Lugd. Bat.* 1661, *in*-4°.

10. *Oratio funebris in excessum V. C. Adolphi Vorstii Medicinæ Doct.* & *Prof. Lugd. Bat.* 1664. *in*-4°. *It.* Dans le recueil de Witten.

11. *De scriptis Medicis Libri duo Amstelod. Blaeu.* 1637. *in*-8°. 2. *Edit.* 1651. *in*-8°. 3. *Editio tertia parte Auctior. Ibid.* 1662. *in*-8°. L'Auteur a augmenté cet Ouvrage à chaque Edition. Depuis sa mort, un Allemand nommé *George Abraham Merklinus* l'a considérablement augmenté & l'a fait imprimer sous le titre de *Lindenius Renovatus*, *Norinbergæ* 1686. *in*-4°. Quoique les augmentations de cette Edition fassent la moitié du volume, *Merklinus* a oublié

J. A. VAN DER LINDEN.

plus de la moitié des Ouvrages & des Auteurs. On peut juger par là combien l'Ouvrage de *Van der Linden* étoit imparfait, sans parler des fautes grossieres qu'on lui a reprochées, & que *Merklinus* a eu soin de corriger, comme par exemple, d'avoir mis dans l'article d'*Henri Ernstius*, *Catalogus Librorum Bibliothecæ Medicæ*; quoique cet ouvrage ne soit que le Catalogue de la Bibliotheque du Grand Duc, intitulé : *Catalogus Bibliothecæ Mediceæ.*

12. *Cornelii Celsi de Medicina, libri octo recogniti. Lugd. Bat. Elzevir.* 1657. *in*-12. It. *Ibid.* 1665. *in*-12. *Thomas Bartholin* a prétendu que *Van der Linden* avoit été trop hardi dans les corrections qu'il avoit faites à *Celse*, aussi-bien qu'aux ouvrages d'*Hippocrate*. *Gui Patin* à beaucoup contribué à cette Edition de *Celse* en fournissant à l'Editeur des exemplaires corrigés de la propre main de *Fernel*, de *Scaliger* & d'autres Auteurs celebres. *Almeloveen* s'est conformé à cette Edition dans celle qu'il a donnée de *Celse* en 1687.

13. *Adriani Spigelii Opera quæ ex-*

J.A. VAN DER LINDEN.

tant omnia, recensuit & cum addita Præfatione edidit J. A. Van der Linden. Amstelod. Blaeu. 1645. fol.

14. *Hieronimi Cardani de Utilitate ex adversis capienda Libri* IV. *serio emendati. Franekeræ,* 1648. *in*-8°.

15. *Hippocratis Coi Opera omnia Græce & Latine duobus voluminibus comprehensa & ad omnes alias editiones accommodata. Lugd. Bat.* 1665. *in*-8°. 2. tom. Voici le jugement que fait de cet Ouvrage le Journal des Sçavans du 22. Février 1666. » Cette nou-» velle Edition a cet avantage, qu'elle » répond à toutes les precedentes par » le moyen des chiffres, qui sont à » la marge, & qui montrent en quel-» le page & quel endroit chaque » chose s'y trouve. Elle est aussi la » plus correcte de toutes, car M. » Van der Linden ayant soigneuse-» ment conferé ensemble toutes les » anciennes Editions, & plusieurs » Manuscrits, a rétabli quantité de » passages, qui n'avoient pas esté cor-» rigez, même dans l'Edition de *Foe-» sius*. Pour la traduction Latine, » il a choisi celle de *Cornarius*, parce » qu'elle est la plus ancienne, & que

c'est celle dont on se sert ordinaire- » J. A. VAN DER LINDEN.
ment. La mort le surprit peu de »
temps avant que cette Edition fut »
achevée, & l'empêcha de donner »
au public les remarques qu'il a- »
voit dessein de faire sur *Hippo-* »
crate. »

Gui Patin n'en parle pas si avantageusement, non plus que de l'Auteur ; car il s'exprime ainsi dans une Lettre du 12. Mars *1666. l'Hippocrate* de *Van der Linden*, n'est gue- »
res propre à étudier : il est en deux »
gros volumes *in* 8°. & de petites »
lettres, *Van der Linden* étoit un »
bon homme & riche, mais qui étoit »
feru de la Chymie & de la Pierre »
Philosophale. N'est-ce pas là pour »
faire un bon Medecin ? aussi hais- »
soit-il notre bon *Gallien.* Il loüoit »
Hippocrate, Paracelse, & *Van Hel-* »
mont, en quoi il imitoit cet Empe- »
reur, qui avoit dans son Cabinet les »
Portraits de *Jesus-Christ*, de *Venus*, »
de *Priape*, & de *Flora.* Il voyoit »
peu de Malades, & ne faisoit ja- »
mais saigner. Il faisoit profession »
d'un métier qu'il n'entendoit gue- »
res . . . . sans l'Antimoine son »

J. A. VAN DER LINDEN.

» *Hippocrate* eût été beaucoup meilleur. J'en suis pourtant fâché, le » reconnoissant plus honnête homme » qu'il n'a été éclairé. On reconnoît dans ces paroles la prevention de Patin contre ceux qui n'étoient pas de son sentiment en fait de Medecine.

16°. Outre ces Ouvrages *Van der Linden* a fait imprimer plusieurs Theses, comme *de Melancholia morbo : De sanitatis & morbi causatis : De Febris essentia : De natura Medecinæ : Alcippus Curatus, &c.*

V. Son Eloge par *Jean Cocceius*, Professeur en Theologie à *Leyde* dans *les Memoires de Vuiten* & *Lindenius Renovatus.*

GUILLAUME CHILLINGWORTH.

G. CHILLINGWORTH.

GUILLAUME *Chillingworth* nâquit au mois d'Octobre 1602. à *Oxford*, dont son pere, qui étoit un bon Bourgeois, fut Maire dans la suite. Il n'eut pas besoin de sortir de sa patrie pour faire ses

études. Il les y commença, & les y finit. En 1628. il fut aggregé au College de la Trinité, où quatre ans auparavant, c'est-à-dire en 1624. il avoit pris le degré de Maître-és-Arts.

G. CHILLINGWORTH.

Quoiqu'il aimât fort à disputer, il ne negligea pas ce que les Sciences ont de solide. La Theologie l'occupa principalement malgré les dispositions qu'il avoit pour les Mathématiques & pour les Belles Lettres. On ne s'attachoit gueres alors en Angleterre qu'à la controverse, parce qu'on avoit souvent à disputer avec les Ecclesiastiques Catholiques que la Reine *Henriette* y attiroit. *Chillingworth* suivit l'exemple des autres. Mais les disputes qu'il eut avec un fameux Jesuite nommé *Jean Fisher* l'ébranlerent; il ne put répondre à cet argument: *Il faut un Juge infaillible qui soit vivant: or ce Juge ne se trouve que dans l'Eglise Romaine; donc l'Eglise Romaine est la seule & vraye Eglise; donc on ne peut se sauver que dans sa Communion.* Il en fut même si frappé qu'il se rendit, & embrassa la Religion Catholique.

G. CHILLINGWORTH.

Fisher qui apprehendoit que l'inconstance & les sollicitations ne le fissent retourner en arriere, lui conseilla de sortir de l'Angleterre. Il alla donc à *Douay*, où dans la maison des Jesuites, il mit par écrit les motifs de sa conversion. *Guillaume Laud*, qui fut depuis Archevêque de *Cantorbery*, & qui étoit alors Evêque de *Londres* ne le perdit point de vûe dans cette retraite. Il étoit son parein, & il le voyoit avec peine sorti d'une Eglise à laquelle il étoit attaché. Il fit si bien par ses Lettres qu'il le regagna.

Chillingworth retourna en Angleterre en 1631. après un séjour d'environ six mois à *Douay*, & rentra dans l'Eglise Protestante. Il écrivit ensuite la réfutation des raisons qu'il avoit données de son premier changement. Mais quelques considerations ne lui permirent pas de la faire imprimer, & elle s'est perdue depuis ce tems-là.

Son retour fit beaucoup de bruit, & il eut quelques combats à soutenir à cette occasion. M. *Lawgar*, autrefois un de ses meilleurs amis, lui fit des

reproches amers de sa desertion, & lui écrivit une lettre très-forte sur ce sujet. Il eut dans la suite une entrevûe avec lui, où ils disputerent vivement, mais inutilement. Cette conference fut imprimée à *Londres* en 1637. *in* 4°.

G. CHILLINGWORTH.

Elle fut suivie d'une autre avec le P. *Jean Floyd* Jesuite. L'une & l'autre roula sur l'infaillibilité de l'Église Catholique Romaine, & fut suivie de quelques écrits sur la même matiere. Une troisiéme eut pour sujet l'article de la Tradition, le Tenant pour les Catholiques fut le P. *White* Jesuite.

Le Chevalier *Coventry*, Garde des Sceaux, nomma en 1635. *Chillingworth* à un Benefice qui dépendoit de la Chancellerie; mais il ne pût y être installé, parce qu'il refusa de souscrire selon les Loix aux XXXIX. Articles de l'Eglise Anglicane. Ce refus fortifia l'idée désavantageuse qu'on avoit déja de son orthodoxie au sujet de la Consubstantialité du Verbe; idée qu'il fortifia encore davantage par une lettre qu'il écrivit à un de ses amis, & où il dit formellement

G. CHILLINGWORTH. que *tout homme qui examinera les disputes de l'Arianisme, ne pourra s'empêcher de confesser, ou du moins penchera fort à croire que la Doctrine d'Arius est la verité, ou du moins n'est pas une heresie damnable.*

Il ne persevera cependant pas long-tems dans le refus de signer les XXXIX. Articles, car le Roi lui ayant donné le 20. Juillet 1638. la Chancellerie du Chapitre de *Salisbury*, avec la Prébende de *Brixworth* dans la Province de *Northampton* pour annexe, il les signa. On prétend que de nouvelles réflexions l'avoient éclairé là dessus, & l'avoient convaincu que ces signatures ne se faisoient que pour le bien de la paix. Mais il se peut faire que l'inconstance de son esprit, & l'interêt y ayent eû quelque part.

Le nouveau Beneficier ne joüit pas long-tems de ses Benefices. La chaleur avec laquelle il épousa le parti de son bienfaiteur & de son Eglise, dans les guerres civiles, qui survinrent peu de tems après, lui attira la haine des ennemis de l'un & de l'autre. Il parla fortement, il agit de

même, il écrivit, il mit à profit les connoissances qu'il avoit dans les Mathematiques, & servit d'Ingenieur, à ce qu'on prétend, dans le siege de *Glocester*.

G. CHILLINGWORTH.

Etant en voyage pendant l'hyver de 1643. il se réfugia pour éviter la rencontre des troupes ennemies dans le Château d'*Arundel*; mais les Parlementaires s'en étant emparé, il fut fait prisonnier avec la Garnison de la place. Ses fatigues l'y avoient fait tomber malade, & sa maladie s'étant augmentée depuis, on le transporta à *Chichester*, où il mourut vers la fin de Janvier de l'année 1644. dans sa quarante-deuxiéme année.

Un Ministre Presbyterien très-rigide & fort attaché au parti opposé à celui du Roi, nommé *François Cheynell*, qui le vit mourir, a publié les circonstances de sa mort dans un Livre intitulé : *Chillinworthi novissima*, qui est très rare. Il y dit que l'heresie fondamentale de Chillingworth, consistoit à opposer la raison à la Foi. Il le represente comme un homme que la raison avoit rendu fou.

G. CHILLINGWORTH.

Il le pria de répondre à cette question, *s'il croyoit qu'un homme, qui est, & qui meurt Turc, Papiste, Socinien, pouvoit* être sauvé. *Chillingworth*, qui étoit un veritable Latitudinaire, répondit qu'*il ne vouloit ni l'absoudre, ni le condamner*, & pria Cheynell de le *traiter charitablement, puisqu'il avoit toûjours eu de la charité pour tout le monde.*

Lorsque *Chillingworth* fut mort, les sentimens furent partagez sur la conduite qu'on tiendroit à son égard. *Cheynell* refusa de l'enterrer, mais on permit à d'autres personnes de le faire à sa place. Le Ministre voulut cependant faire son personnage à ses funerailles. Il s'approcha de la fosse tenant à la main le Livre de *Chillingworth* sur la Religion des Protestans, & après avoir fait un discours aux assistans, il apostropha ce Livre en ces termes : *Va t'en maudit Livre, qui as seduit un si grand nombre de personnes ; va t'en dans la pourriture, afin que tu puisse pourrir avec ton Auteur. Aprés avoir prononcé ces paroles ce Ministre enthousiaste jetta le Livre dans la fosse.*

G. CHILLINGWORTH.

Les Ouvrages qu'on a de Chillingworth sont :

1. *La Religion des Protestans, voye sûre pour le salut, ou réponse à un Livre intitulé, la Charité & la Verité* (en Anglois.) *Oxford in* 4°. 1638. réimprimé plusieurs fois depuis. Voici l'origine de cet Ouvrage. *Mathias Wilson* Jesuite, qui suivant la coûtume des Missionnaires Catholiques en Angleterre, prenoit le faux nom de *Robert Knott*, publia un Ouvrage, où il se proposoit de prouver que le Protestantisme damne infailliblement ceux qui y meurent. *Christophe Potter*, alors Prevôt ou Recteur du College de la Reine à *Oxford*, y répondit en 1633. par ordre du Roi. *Wilson* ayant repliqué ; *Chillingworth* se chargea de continuer la dispute, & composa dans ce dessein cet Ouvrage. Comme il étoit suspect d'Eterodoxie, *Laud* devenu Archevêque de *Cantorberi* fit examiner avec soin l'Ouvrage avant qu'il parut. Il fut reçû avec applaudissement par les Protestans, qui l'ont toûjours regardé comme le meilleur Ouvrage qu'on eut fait sur cette matiere. Il ne déplût

G.CHILLINGWORTH.

qu'à quelques Presbyteriens rigides, à qui sa personne étoit odieuse. Les Catholiques ne le laisserent pas sans réponse, & l'on en vit paroître peu de tems après plusieurs qui détruisirent ses raisonnemens spécieux.

2. *Sermon sur la II. Epître à Timothée*, c. 3. v. 1. 2. 3. 4. & 5. (en Anglois.) *Oxford*. 1644. *in* 4°.

V. sa vie en Anglois par M. *Des-Maizeaux* & *Vvood Athenæ Oxonienses.*

NOEL ALEXANDRE.

N. ALEXANDRE.

NOEL *Alexandre* nâquit à *Rouen* le 19. Janvier 1639. de parens plus recommandables par leur probité que par leurs biens. Ils reconnurent en lui dès sa plus tendre jeunesse un si grand fond de raison, d'esprit, de jugement, de mémoire, & une gravité & une sagesse si peu ordinaire à son âge, qu'ils crurent devoir cultiver de si belles dispositions.

Lorsqu'il eut fait ses études avec tout le succès qu'on en pouvoit attendre,

tendre, il entra dans l'Ordre de S. Dominique, & y fit profession à *Rouen* le 9. May 1655. âgé seulement de 16. ans.

N. ALEXANDRE.

On l'envoya aussi-tôt après à *Paris* faire sa Philosophie & sa Théologie dans le grand Convent. Il s'y distingua, & on le jugea capable, lorsque ces études furent finies, d'enseigner la Philosophie dans la même maison.

Ce fut alors que son merite commença à se faire connoître au dehors. Obligé de présider à des Actes publics, & de disputer à ceux qui se faisoient dans les Colleges de *Paris*, il s'y fit un nom, qui est devenu de jour en jour plus illustre.

La Philosophie & la Théologie qu'il professa successivement pendant douze ans, ne l'occuperent pas tellement, qu'il négligeât la Prédication, qui est la fin principale de l'Ordre qu'il avoit embrassé. Quelques Sermons qu'on lui fit prêcher, lui firent honneur; ils étoient solides & bien composez; mais comme il n'avoit pas cette volubilité de langue & cette facilité de parler que l'on exige

N. ALEXANDRE. d'un Prédicateur, il n'exerça pas long-temps le Ministere de la parole. Ses Superieurs crurent qu'il seroit plus utile à l'Eglise en s'appliquant uniquement à l'étude de l'Ecriture & de la Tradition.

Il s'y fixa donc, & après avoir soûtenu son acte de Tentative, il fit sa Licence en 1672. & 1673. Ce fut dans cette carriere, que le P. *Alexandre* jetta les fondemens de cette grande réputation qu'il s'est acquise dans la suite. Il reçût le Bonnet de Docteur en Théologie de la Faculté de *Paris*, le 21. de Février 1675. & fut choisi l'année suivante pour un des Conventuels de la Maison de S. *Jacques*.

M. *Colbert* ayant entendu parler de lui, voulut le connoître; il ne l'eût pas plutôt connu qu'il l'estima & lui fit du bien. Ce Ministre qui n'oublioit rien pour former M. l'Abbé *Colbert* son fils, qui fut depuis Archevêque de *Roüen*, ayant composé une assemblée des plus habiles gens, pour faire des Conferences Ecclesiastiques, qui servissent à son instruction; le P. *Alexandre* y fut appellé,

& il lui plût si fort par son esprit & son érudition, que ce Prélat l'a honoré, tant qu'il a vêcu, de son amitié & de sa protection.

N. ALEXANDRE.

Ces Conferences firent naître au P. *Alexandre* le dessein de travailler sur l'Histoire Ecclesiastique. Chargé de les rédiger par écrit, il s'en acquitta avec tant de netteté & de methode, que les personnes savantes de cette assemblée lui conseillerent d'entreprendre un corps entier de l'Histoire de l'Eglise. Entreprise dont l'execution étoit difficile & épineuse, & qui auroit rebuté un homme moins laborieux que le P. *Alexandre*. La gloire de Dieu & l'utilité de l'Eglise l'emporterent sur toutes les considerations qui auroient pû l'arrêter. Il y a travaillé seul, sans aide, sans copiste, cherchant lui-même ses matieres, les arrangeant & les mettant au net avec cet ordre que personne n'avoit trouvé avant lui, écrivant de sa propre main jusqu'aux Tables.

Toute sa vie s'est passée à travailler & à composer. Son temps n'étoit rempli que par l'étude & par la

N. ALEXANDRE. priere ; il sortoit rarement ; ainsi l'on ne doit pas être surpris qu'il ait composé un si grand nombre d'Ouvrages.

Le Seigneur l'affligea sur la fin de sa vie par la perte de la vûë ; ce devoit être une rude épreuve pour un homme accoûtumé dés sa jeunesse à ne goûter d'autre plaisir que celui de l'étude, & qui se voyoit réduit à l'impuissance de lire ; mais il la soûtint avec une entiere résignation à la volonté de Dieu. Son unique chagrin dans ce triste état, étoit de ne pouvoir celebrer la Messe.

Il est mort enfin par la seule défaillance de la nature, le 21. Août 1724. dans sa 86. année.

Sa pieté, son humilité, son désinteressement l'ont rendu recommandable pendant sa vie. Les plus savans Prélats de France l'ont honoré de leur estime. On sçait de quel poids étoit son suffrage dans les plus importans sujets qu'on traitoit dans les assemblées de Sorbonne. Rome l'a estimé ; les savans Cardinaux *Noris* & d'*Aguirre* le lui ont fait connoître en plusieurs occasions. Le Pape In-

nocent XI. lui marqua la ſatisfaction qu'il avoit de ſes Ouvrages, par une Lettre que le Cardinal *Cibo* lui écrivit de ſa part en ſon nom. On conſerve quatorze Lettres que le Pape *Benoît XIII.* lui a écrites, n'étant encore que Cardinal, & qui ſont toutes remplies de témoignages de l'eſtime ſinguliere qu'il faiſoit de ſa perſonne & de ſes écrits. Dans une de ces Lettres, il lui marque que le tremblement de terre arrivé à *Benevent* le 5. Juin 1688. a renverſé ſon Palais Archiepiſcopal, & détruit ſa Bibliotheque, mais qu'il a heureuſement recouvré ſes Ouvrages, qui lui tiennent lieu d'une Bibliotheque entiere.

Le P. *Alexandre* avoit en 1706. été fait Provincial de la Province de *Paris*, & il conſerva cette dignité pendant quatre ans, ſelon la coûtume.

Catalogue de ſes Ouvrages.

1. *Summa D. Thomæ Vindicata & eidem Angelico Doctori aſſerta, contra præpoſteram Johannis Launoii Pariſienſis Theologi dubitationem. Item contra Launoianas circa Simoniam obſerva-*

N. ALEXANDRE. *tiones animadversio. Paris.* 1675. *in* 8°.

Le P. *Alexandre* combat dans cet Ouvrage M. de *Launoy*, qui croit qu'on peut douter que S. *Thomas* soit l'Auteur de la Somme qu'on lui attribuë, & rapporte plusieurs autorités qui font voir qu'elle est véritablement de lui. Il attaque aussi quelques-unes de ses maximes sur la simonie.

2. *Selecta Historiæ Ecclesiasticæ Capita & in loca ejusdem insignia dissertationes Historicæ, Chronologicæ, Dogmaticæ. Parisiis, in* 8°. 24. *vol.*

Sæculum I. 1676.

Sæculum II. 1676. 2. *tom.*

Sæculum III. 1677.

Sæculum IV. 1678. 3. *tom.*

Sæculum V. 1679. 2. *tom.*

Sæculum VI. VII. & *VIII.* 1680. 3. *tom.*

Sæculum IX. & *X.* 1681. 2. *tom.*

Sæculum XI. & *XII.* 1683. 3. *tom.*

Sæculum XIII. & *XIV.* 1684. 3. *tom.*

Sæculum XV. & *XVI.* 1686. 4. *tom.*

Il s'est fait une nouvelle édition de cet Ouvrage en autant de volumes *in* 8°. avec quelques augmenta-

tions, en 1687. à Paris. Il s'en est fait encore une autre plus correcte à *Paris*, en six volumes *in-fol.* en 1699. *It.* en 1715. *in-fol.* On a trouvé plusieurs choses à reprendre dans ce Livre, sans parler de la forme Scholastique, que l'Auteur lui a donné, & qui l'allonge considerablement.

N. ALEXANDRE.

3. *Selecta Historiæ veteris Testamenti capita & in loca ejusdem insignia dissertationes. Paris.* 1689. *in* 8°. 6. *tom.* Item. *Parisiis* 1699. 2. *tom.* It. *ibid.* 1713. *in-fol.* Le P. Alexandre a donné à cet Ouvrage la même forme qu'au précedent, il a eû en vûë la commodité des jeunes Bacheliers qui ont à argumenter, & qui trouvent dans ce Livre la maniere toute digerée & toute arrangée.

4. *Dissertationum Ecclesiasticarum Trias.* 1. *De Divina Episcoporum supra Presbyteros eminentia adversus Blondellum.* 2. *De Sacrorum Ministrorum cælibatu sive de Historia Paphnutii cum Nicœno Canone Concilianda.* 3. *De Vulgata scripturæ sacræ versione. Paris.* 1678. *in* 8°.

5. *Dissertatio Polemica de Confessione Sacramentali adversus libros quatuor*

N. ALEXANDRE. *Joannis Dallæi Calvinistæ divinam ejus institutionem, & usum in Ecclesia perpetuum impugnantis. Paris.* 1678. *in* 8°.

6. *Dissertatio Ecclesiastica, apologetica, & anti-critica adversus F. Claudium Frassen, seu dissertationis Alexandrinæ de Vulgata scripturæ sacræ versione Vindiciæ. Paris.* 1682. *in* 8°. Cette dissertation est l'Apologie de celle que le P. *Alexandre* avoit publiée auparavant sur la Vulgate. Il avoit prétendu y prouver, 1°. Qu'il reste encore des fautes dans la version Vulgate, après la correction des Papes *Sixte V.* & *Clement VIII.* & que ces fautes peuvent encore être corrigées par des Papes. 2°. Que les savans peuvent proposer leurs conjectures sur ces corrections. 3°. Que le Concile de *Trente* en déclarant la Vulgate autentique, ne l'a point préferée au texte Hebreu, ni au texte Grec; qu'il a seulement déclaré par là, qu'elle ne contient rien de contraire ni à la Foy, ni aux bonnes mœurs. 4°. Que c'est une réverie de dire que le texte Hebreu ait été corrompu par les Juifs. Le P. *Frassen* Cordelier

Cordelier s'est fort élevé contre ce systeme, dans ses *Disquisitions Bibliques*, & c'est pour le défendre que le P. *Alexandre* a composé cette Dissertation.

N. ALEXANDRE.

7. *Dissertationes Historicæ & criticæ, quibus Officium venerabilis Sacramenti S. Thomæ vindicatur contra R.R. P P. Henschenii & Papebrochii conjecturas; deinde Titulus Præceptoris S. Thomæ ex Elogio Alexandri Halensis expungitur contra popularem opinionem. Accedit Panegyricus Angelico Doctori dictus. Paris.* 1680. *in* 12. Le premier Opuscule qui compose ce Recueil est contre les Continuateurs de Bollandus, qui avoient avancé que S. Thomas n'étoit point l'Auteur de l'Office du S. Sacrement, & qu'il n'avoit fait qu'ajuster à l'usage de l'Eglise Romaine, celui qu'un Clerc de Liége, nommé F. Jean, avoit fait par l'ordre de sainte Julienne, dans le Monastere de laquelle étoit ce Religieux, & y ajoûter l'Hymne *Sacris solemniis*; le P. *Alexandre* fait voir qu'ils se sont trompez.

8. *Statuta Facultatis Artium Thomisticæ in Collegio Parisiensi Fratrum*

N. ALEXANDRE. *Prædicatorum institutæ. Paris.* 1683. *in* 12. On avoit déja fait de semblables Statuts en 1625. mais le gouvernement de la Maison ayant changé, il a fallu y reformer plusieurs choses, & ce fut le P. *Alexandre* qui fut chargé de ce soin.

9. *Theologia Dogmatica & Moralis secundum ordinem Catechismi Concilii Tridentini in quinque libros tributa. Paris.* 1693. *in* 8°. 10. *tomes.* On trouve dans cet Ouvrage une explication solide des dogmes de la Foy & des preceptes de la Morale. L'Auteur n'y propose ni ses pensées particulieres, ni les opinions de l'Ecole de S. Thomas, mais la Doctrine de l'Eglise Catholique, fondée sur l'autorité de l'Ecriture & de la tradition. C'est le jugement qu'en porte le Journal des Sçavans.

10. *Paralipomena Theologiæ Moralis : seu variæ de rebus Moralibus Epistolæ. Delphis* 1701. *in* 8°.

Ces deux Ouvrages ont paru ensuite sous le titre de *Theologia Dogmatica & Moralis, &c. hac editione plurimis accessionibus aucta. Paris.* 1703. *in fol.* 2. *vol.* On en avoit fait aupa-

ravant une édition à Venise, en 1698. N. Alemais sans addition & sans les Lettres, qui n'avoient pas encore paru.

ALEXANDRE.

11. *Institutio Concionatorum Tripartita, seu Præcepta & regulæ ad Prædicatores informandos cum ideis sive rudimentis concionum per totum annum. Delphis* 1701. *in* 8°. 2. *editio longe auctior & correctior. Paris.* 1702. *in* 8°.

12. *Expositio Litteralis & Moralis S. Evangelii secundum quatuor Evangelistas. Paris.* 1703. *in-fol.* La méthode qu'observe le P. *Alexandre* dans cet Ouvrage, & dans le suivant, est de rapporter sur chaque chapitre le sens litteral & le sens moral séparement, de comparer les passages qui ont rapport les uns aux autres, & de tirer des Peres de l'Eglise les explications de ces passages. Il ne dit rien de lui-même, il suit la Vulgate, il s'abstient de citer les Auteurs profanes & même les Auteurs Protestans qui ont donné de nouveaux sens à quelques passages de l'Ecriture.

13. *Commentarius Litteralis & Mo-*

N. Ale-xandre. *ralis in omnes Epistolas S. Pauli Apostoli & in septem Epistolas Catholicas. Rhotomagi.* 1710. *in fol.* Il a fait un semblable Commentaire sur les Prophetes *Isaye*, *Jeremie* & *Baruch*, mais qui n'a point été imprimé.

14. *Abregé de la Foy & de la Morale de l'Eglise, tiré de l'Ecriture-Sainte. Paris* 1686. *in* 12. *It. ibid.* 1688. 2. *tomes.*

15. *Eclaircissement des prétenduës difficultez proposées à Monseigneur l'Achevêque de Roüen, sur plusieurs points importans de la Morale de Jesus-Christ.* 1697. *in* 12. M. *Colbert*, Archevêque de *Roüen*, ayant donné en 1696. un Mandement dans lequel il recommandoit entre autres Livres, la Théologie Dogmatique & Morale du P. *Alexandre*, on vit aussi-tôt après paroître un écrit, intitulé : *Difficultez proposées à M. l'Archevêque de Roüen, par un Ecclesiastique de son Diocese, sur divers endroits des Livres, dont il recommande la lecture à ses Curez.* 1697. *in* 12. *p.* 37. Comme le P. Alexandre y étoit seul attaqué, & qu'on y faisoit passer son Livre comme dangereux, il crut devoir se dé-

fendre par ces éclairciſſemens. N. ALEXANDRE.

16. *Lettres d'un Théologien aux Reverends Peres Jeſuites, pour ſervir de réponſe aux Lettres addreſſées au Pere Alexandre, par un Religieux de leur Compagnie, où il fait un Parallele de la Doctrine des Jeſuites & de celle des Thomiſtes ſur la Morale & ſur la Grace.* 1697. *in* 12. Les ſix Lettres qui compoſent ce Recueil ſont des réponſes aux ſix du P. *Daniel*, Jeſuite. Elles ont été imprimées enſuite avec celles du P. *Daniel*. 1. à *Lyon*, accompagnées d'une Préface qui attribuë la victoire au P. *Daniel.* L'Auteur de la Bibliotheque des Dominicains prétend qu'elles ont été tronquées dans cette édition. 2. à *Delft.* en 1698. *in* 12. ſous ce titre : *Recueil de pluſieurs pieces pour la deffenſe de la Morale & de la Grace de Jeſus-Chriſt.* La Préface qui eſt à la tête, expoſe ſimplement l'état de la queſtion ſans prétendre rien décider.

17. *Lettre à un Docteur de Sorbonne ſur la diſpute de la Probabilité, & ſur les erreurs d'une Theſe de Théologie, ſoûtenuë par les Jeſuites dans leur College de Lyon, le 26. Août dernier. Mons* 1697. *in* 12.

N. ALEXANDRE. 18. *Seconde Lettre à un Docteur de Sorbonne, sur la These des Jesuites de Lyon, soûtenuë le 26. Aoust 1697. in-12.*

19. *Apologie des Dominicains Missionaires de la Chine, ou Réponse au Livre du P. le Tellier Jesuite, intitulé: Deffense des nouveaux Chrétiens, & à l'Eclaircissement du P. le Gobien, de la même Compagnie, sur les honneurs que les Chinois rendent à Confucius & aux Morts. Cologne 1699. in-12.* Avec un écrit latin intitulé. *Documenta controversiam Missionariorum Apostolicorum Imperii Sinici de cultu præsertim Confucii Philosophi, & progenitorum defunctorum spectantia, ac Apologiam Dominicanorum Missionis Sinicæ Ministrorum adversus libros* R. R. PP. le Tellier & le Gobien, *Societatis Jesu, confirmantia.* Cet Ouvrage a esté traduit en Italien, & imprimé en cette Langue à Cologne *in-12.* la même année.

20. *Conformité des ceremonies Chinoises, avec l'idolatrie Grecque & Romaine, pour servir de confirmation à l'Apologie des Dominicains, Missionaires de la Chine. Cologne* 1700. *in-12. It.*

Traduit en Italien. Cologne. 1701. *in*-8°. N. ALEXANDRE.

21. *Lettres d'un Docteur de l'Ordre de S. Dominique, sur les ceremonies de la Chine, au R. P. le Comte, de la Compagnie de Jesus. Cologne in*-12. *pag.* 102.

Seconde Lettre, du même, au R. P. Dez, Provincial des Jesuites ibid. pag. 37.

Troisiéme Lettre, du même, au R. P. le Comte, sur son Systeme de l'ancienne Religion de la Chine, pag. 29.

Quatriéme Lettre du même, au R. P. Dez. &c. pag. 47.

Cinquiéme Lettre, au même, pag. 47.

Sixiéme Lettre, au même, pag. 22.

Septiéme Lettre, au même, pag. 24.

Toutes ces Lettres ont été traduites en Italien, & imprimées en cette Langue, à *Cologne* 1700. *in*-8°. sous le titre de *Lettere intorno alle idolatrie e superstizioni della Sina.*

V. son éloge dans la *Lettre d'un Religieux de l'Ordre de S. Dominique.* sur sa mort, 1724. *in*-12. & dans la *Bibliotheque des Dominicains, du P. Echard.*

FRANCOIS LAMY.

F. LAMY. FRANCOIS *Lamy*, nâquit à *Montreau* en 1636. d'une illustre famille du Diocese de *Chartres*. Il prit d'abord le parti de l'épée & porta quelquelque temps les armes ; mais touché du désir de son salut, il renonça à toutes les esperances du monde, & entra dans la Congregation de S. Maur, où il fit profession dans l'Abbaye de S. *Remi de Reims*, le 30. Juin 1659. âgé de 23. ans.

Il fit par son application de si grands progrès dans la Philosophie, qu'il fut bien-tôt en état de la Regenter lui-même. En 1687. il fut fait Prieur de *Rebais* ; mais les devoirs de cette Charge étoient trop opposez à l'attrait qu'il se sentoit pour l'étude, pour qu'il ne cherchât pas à s'en décharger. Il quitta la Superiorité en 1690. & se retira dans l'Abbaye de S. *Denis*, où tout le reste de sa vie s'est passée à écrire & à composer.

Il y est mort le 11. Avril 1711. âgé

de 75. ans. C'étoit un homme d'es- F. LAMY.
prit, droit, sincere, bon ami & fort obligeant. Il étoit bon Philosophe, aimoit beaucoup à mediter & lisoit fort peu. Il écrivoit poliment, quoique son styile soit quelquefois affecté., & trop peu naturel.

Catalogue de ses ouvrages.

1. *Paraphrase sur les paroles de la Profession Religieuse, selon la Regle de S. Benoist* : Suscipe me, Domine, secundum eloquium tuum & vivam, & non confundas me ab expectatione mea. *Paris.* 1687. *in*-24. Ce Livre est bien écrit & plein d'onction.

2. *Conjectures Physiques sur quelques colonnes de nuë, qui ont paru depuis quelques années, & sur les plus extraordinaires effets du Tonnerre, avec une explication de tout ce qui s'est dit jusqu'ici des trombes de Mer. Paris* 1689. *in*-12. *Addition, où l'on verra de quelle maniere le Tonnerre tombé nouvellement sur une Eglise de Lagni, a imprimé sur une nappe d'Autel, une partie considerable du Canon de la Messe. Paris* 1689. *in*-12 Cet Ouvrage est curieux. Le P. *Lamy* y explique fort naturellement des effets singuliers de la Natu-

F. LAMY. re, entr'autres celui du Tonnerre qui tomba cette année à *Lagni*, & imprima sur la nappe de l'Autel le Canon de la Messe, à la reserve des paroles de la Consecration, qui sont marquées en rouge.

3. *Verité évidente de la Religion Chrétienne, ou Elite de ses preuves, & de celles de sa liaison avec la divinité de Jesus-Christ. Paris* 1694. *in*-12. Il prouve dans cet Ouvrage que la Religion Chrétienne est évidemment vraie.

4. *Le nouvel Athéisme renversé, ou Réfutation du Systême de Spinosa, tiré pour la plupart de la connoissance de la Nature de l'Homme. Paris* 1696. *in*-12. Le P. Lamy réfute dans cet Ouvrage le Systême de Spinosa, d'abord par la Méthode commune, & ensuite par celle des Géometres.

5. *Des sentimens de Pieté sur la Profession Religieuse, Paris* 1697. *in*-12. C'est un Ouvrage plein d'onction.

6. *De la connoissance de soy-même. Paris* 6. *vol. in*-12. Le 1. & le 2. en 1694. les 2. suivans en 1697. & les 2. derniers en 1698. *It. augmentez. Paris.* 1700. 6. *vol. in*-12. C'est un des plus considerables Ouvrages de

l'Auteur, qui cependant eſt peu lû F. LAMY. & peu recherché maintenant.

7. *Lettre pour répondre à la critique du R. P. Malebranche, ſur les trois derniers éclairciſſemensde la connoiſſance de ſoy-même, touchant l'Amour déſintereſſé. Paris* 1699. *in*-12. Il répond dans ces Lettres aux reproches que le P. *Malebranche* lui avoit fait dans ſes *Converſations chrétiennes*, de l'avoir voulu rendre ſuſpect de Quiétiſme.

8. *Lettre d'un Théologien à un de ſes amis, ſur un Libelle, qui a pour titre : Lettre de L'Abbé... aux RR. PP. Benedictins, de la Congregation de S. Maur, ſur le dernier Tome de leur édition de S. Auguſtin.* 1699. *in*-12. Le P. *Lamy* écrivit cette Lettre pour vanger les Benedictins du ſoupçon d'hereſie qu'on leur imputoit.

9. *Plainte de l'Apologiſte des Benedictins à MM. les Prélats de France*, 1699. *in*-8°. Cette plainte roule ſur le même ſujet que l'écrit précedent, le P. *Lamy* en préparoit un troiſiéme, où il ſe propoſoit d'entrer dans un détail trés-circonſtancié des reproches & des accuſations de l'Auteur de

F. LAMY. la Lettre, lorsque le Roi imposa silence à l'un & à l'autre parti.

10. *Les saints gémissemens de l'ame sur son éloignement de Dieu. La tyrannie du Corps.*, *premier sujet de gemir*, *Paris* 1701. *in*-12. p. 144. Cet ouvrage est en forme d'aspiration, il devoit avoir une suite, mais l'Auteur distrait par d'autres occupations ne l'a pas donnée.

11. *Les leçons de la sagesse sur l'engagement au service de Dieu. Paris* 1703. *in*-12. Ce n'est qu'une fort longue Paraphrase du chapitre 11. de l'Ecclesiaste.

12. *Lettres Philosophiques sur divers sujets importans. Trevoux* 1703. *in*-12. Ces Lettres sont au nombre de six; les Journalistes de Trevoux n'en ont pas jugé trop favorablement; ils en trouvent l'Auteur bien inferieur au P. Malebranche, qu'il combat en quelques endroits, & ajoûtent, qu'il faut cependant avoüer, que quoiqu'il n'ait pas médité autant qu'il seroit à souhaiter les matieres qu'il traite, il ne laisse pas de s'exprimer avec beaucoup de facilité.

13. *La Rhetorique de College trahie par son Apologiste dans son Traité de la*

veritable éloquence contre celui de la connoiſſance de ſoi-même. Paris 1704. *in* 12. Ce Livre eſt contre M. *Gibert* Profeſſeur de Rhetorique au College des Quatre Nations. Le P. *Lamy* n'a compoſé que cet Ouvrage dans cette diſpute qu'il a eu avec lui, quoique M. *Gibert* en ait compoſé quatre ou cinq. Il s'y agiſſoit de l'utilité de la Rhetorique. Mais on peut dire qu'il eſt arrivé dans cette occaſion, ce qui arrive ordinairement dans toutes les ſemblables ; chacun attaque les ſentimens de ſon adverſaire, non pas tels qu'ils ſont veritablement, mais tels qu'il ſe les imagine; ainſi aprés avoir bien diſputé, on n'eſt pas plus avancé qu'auparavant. M. *Gibert* croyoit que le P. Lamy vouloit attaquer la veritable Eloquence, quoique ce n'eût jamais eſté ſon deſſein, & le P. *Lamy* ſe figuroit que M. *Gibert* vouloit autoriſer cette Eloquence fauſſe & vicieuſe, qui ſert à ſéduire, & à favoriſer les paſſions, & il étoit fort éloigné de ſes ſentimens.

F. LAMY.

14. M. *Brulart de Sillery* Evêque de *Soiſſons* ne crut pas indigne de ſon rang de ſe mêler dans cette conteſtation, & de défendre l'Eloquence mal-

F. Lamy. traitée par le P. Lamy ; il lui écrivit pour cela deux lettres ausquelles le P. Lamy répondit, & ces Lettres ont esté imprimées ensemble.

15. *Les premiers élemens des Sciences, ou entrée aux connoissances solides, en divers entretiens proportionnez à la portée des commençans, & suivis d'un Essai de Logique. Paris* 1706. *in-12.* Cet ouvrage contient 14. Entretiens. Le Pere Lami y donne une espece de Metaphisique selon les idées de *Descartes*, & du P. *Malebranche* qu'il suit presque par tout, mais qu'il dévelope avec beaucoup d'ordre & de netteté.

16. *Lettres Theologiques & Morales sur quelques sujets importans. Paris* 1708. *in-12.* Ces Lettres sont écrites sous le nom d'un Solitaire à un ami. Il y en a huit. Il discute dans les quatre premieres la question, si la contrition est necessaire, dés que l'on s'apperçoit que l'on est tombé en peché mortel, & soutient l'affirmative. La cinquiéme roule sur la Morale des anciens Philosophes. Il fait voir dans la 6. que le culte exterieur & interieur sont également necessai-

res dans la Religion. Il explique dans la 7. comment Jesus-Christ a pû allier la souveraine beatitude avec la plus vive douleur. La derniere tend à montrer, qu'un Religieux qui est dans l'habitude de violer ses Regles, peche mortellement.

17. *L'Incredule amené à la Religion par la raison, en quelques entretiens où l'on traite de l'alliance de la raison avec la Foy. Paris* 1710. *in*-12. Cet ouvrage est comme une suite des *premiers élemens des Sciences*. Il n'y a presque rien de nouveau que l'ordre & la netteté, l'on y trouve beaucoup de choses que le Pere Lamy avoit déja dit ailleurs. Comme les matieres qui y sont traitées sont abstraites en elles-mêmes, l'Auteur s'est servi du Dialogue pour les rendre plus sensibles. Il y a neuf entretiens, qui sont écrits avec beaucoup de force & de solidité.

18. *Reflexion sur le Traité de la Priere publique. Paris* 1708. *in*-12. Brochure de 66. pag. Le P. *le Cerf* & le P. *Liron* disent que cet ouvrage ne lui a point fait d'honneur, & qu'il y entreprend de refuter l'Auteur du Li-

LAMY. vre de la Priere publique sur un endroit de son Livre qu'il n'avoit pas entendu, comme cet Auteur le fit voir par une courte réponse qu'il y opposa.

19. *De la Connoissance & de l'Amour de Dieu, avec l'Art de faire un bon usage des afflictions en cette vie. Paris* 1712. *in*-12. Cet Ouvrage n'a paru qu'après la mort du P. *Lamy.*

20. *Lettre à M. l'Abbé Brillon, Docteur de Sorbonne pour la défense d'une Demonstration Cartesienne de l'existence de Dieu attaquée par ce Docteur dans le Journal des Sçavans, du* 10. *Janvier* 1701. Cette Lettre est inserée dans les *Memoires de Trevoux* des mois de Janvier & Février 1701. p. 187.

21. Une *Lettre à M. de Malezieu* Chancelier de la Principauté de *Dombes*, où il se plaint des Journalistes de *Trevoux.*

22. Le P. *Lamy* a publié en 1699. *in*-8°. quelques lettres adressées au P. *Malebranche*, sur la contestation qu'ils avoient ensemble sur l'amour de Dieu, & quelques autres, à Messieurs *Leibnits*, *Puget* & autres Sçavans sur des matieres Philosophiques.

23.

F. LAMY.

23. *Réfutation du Systême de la grace universelle de M. Nicole.*

24. Il écrivit aussi, selon le P. *Liron*, contre une Dissertation Latine de M. *Arnauld* ; mais cet écrit, dont il n'apprend point le sujet, avoit plus de vivacité, que de solidité ; & M. *Arnauld* le refuta solidement.

V. Son Eloge. *Bibliot. des Auteurs Benedictins du P. le Cerf. & celle du P. Pez. La Bibliot. Chartraine du P. Liron.*

BART. DE CHASSENEUZ.

B. CHASSENEUZ.

BARTHELEMI *de Chasseneuz*, en Latin *à Chassaneo*, Seigneur de *Prelai*, nâquit au mois d'Août 1480. à *Issy-l'Evêque*, Bourg à une demi journée de la Ville d'*Autun*. *Pitton* qui dans son Histoire de la Ville d'*Aix*, le fait naître en 1477. se trompe, car il s'en falloit encore quelques années qu'il n'eût cinquante ans, lorsqu'il composoit son *Catalogue de la gloire du monde*, c'est-à-dire en 1527.

En 1488. ses parens l'envoyerent

B. CHASSENEUZ. faire ses premieres études à *Corbigny* petite Ville du Nivernois. On ne sait si ce fut là ou ailleurs, qu'il continua de s'instruire dans les Belles Lettres & dans la Philosophie. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'il n'avoit gueres que quinze ans, lorsqu'il fut envoyé pour étudier en Droit dans l'Université de *Dole*, sous un celebre Professeur, nommé *Jean de la Madelaine* dont il fait un grand éloge. Par le tems qu'il passa dans la suite en d'autres Universitez, on juge qu'il ne demeura gueres en celle-ci. Et cependant il y fit de si grands progrès dans l'étude de la Jurisprudence, qu'il forma dèslors le dessein de faire un Commentaire sur la Coûtume de Bourgogne.

Chasseneuz ayant quitté *Dole* alla à *Poitiers*, où il étudia en Droit, sous *Jacques le Brail*, & *Thomas Cusenier*, celebres Professeurs, dont le premier fut depuis Conseiller au Parlement de *Paris*, & le second, Avocat General au Parlement de *Bordeaux*, & ensuite premier Président au Parlement de *Provence*. Après s'être perfectionné dans l'étude des Loix Civiles, &

Canoniques en cette Université, pendant trois ans & demi, il jugea à propos d'aller, suivant l'usage de ce temps-là, prendre encore quelques leçons dans les Universités d'Italie. Il s'arrêta d'abord dans celle de *Turin*, où il augmenta le nombre des Ecoliers de *Thomas Parpalea*, & du celebre *Claude de Soyssel*.

B. CHASSENEUZ.

Mais il ne sejourna pas long-tems dans cette Ville, étant attiré à *Pavie*, par les grands noms de *Jason Maynus*, *Philippes Decius*, *François* & *Roch de Curte*, qui y professoient alors la Jurisprudence. Il y arriva vers le temps que *Loüis XII.* venoit de faire la conquête du Milanois, c'est-à-dire 1499. & commença à y étudier avec une grande application sous ces quatre Professeurs. Malheureusement la Peste s'y étant fait sentir peu de tems après, il fut obligé de revenir en sa patrie; mais dès qu'elle fut cessée, l'amour de l'étude le fit retourner en cette Université.

En 1501. *Charles d'Amboise* ayant été envoyé par le Roy dans le Milanois, pour y commander, établit *Robert de Pradines* Capitaine de Justice

B. CHASSENEUZ. dans la Ville de *Milan*. Quoique *Chasseneuz* fut encore fort jeune, son merite déja connu le fit choisir pour Assesseur de ce Magistrat. Ce ne fut pas la seule faveur qu'il reçût de *Charles d'Amboise*; car ce Seigneur le fit encore son Maître des Requêtes, & *Chasseneuz* conserva ces deux emplois, tant qu'il demeura en Italie.

Au mois d'Août, de l'année suivante 1502. il reçut à Pavie, agé seulement de 22. ans, le Bonnet de Docteur. Qualité qui ne lui fit point quitter celle d'Ecolier, puisqu'il dit qu'il étudia en cette Université, pendant cinq ans entiers. Sa modestie ne fit que donner plus déclat à son merite. Les Docteurs de cette Université, pour lui témoigner leur estime, lui offrirent de l'aggréger au Corps particulier de ceux qui y étoient établis, & qui en cette qualité joüissoient de plusieurs Privileges. *Chasseneuz* accepta cet honneur, mais il n'en joüit pas, n'ayant pas eu le tems d'aller à *Pavie* prêter le Serment accoûtumé.

Il suivit *Charles d'Amboise* au Siége de *Boulogne*; & cette Ville ayant été

prise en 1506. il fut obligé d'y demeurer trois ou quatre mois à la Cour du Pape *Jules II.* auprès duquel *Charles d'Amboise* le laissa, tant pour ses propres affaires, que pour solliciter un Chapeau de Cardinal, qu'il obtint, en faveur de *Louis d'Amboise* son frere, Evêque d'*Autun* & d'*Alby.*

B. CHASSENEUZ.

Chasseneuz partit de *Boulogne* le 6. Janvier 1507. & après avoir porté cette bonne nouvelle à son Maître, & remis ses deux Emplois entre ses mains, il repassa les Monts avec tant de diligence, qu'il étoit à *Autun* au commencement de Février de la même année. *Antoine Rams* son frere uterin, & *Artus de Chasseneuz*, son frere germain, tous deux Chanoines de l'Eglise Cathedrale d'*Autun*, donnerent lieu à ce retour précipité, en lui procurant un Mariage avantageux avec *Pétronille Languet*, veuve de *Pierre Sevre*, Avocat du Roy au Bailliage d'*Autun* & *de Montcenis.* Mais le bien que lui apporta cette femme ne le dédommagea pas de sa mauvaise humeur, contre laquelle il lui est échappé quelques plaintes dans ses Ouvrages.

B. CHASSENEUZ.

Cette affaire consommée, *Chasseneuz* songea à se procurer un emploi. Il vint à *Paris* dans cette vûë, & y trouva *Guy de Rochefort*, alors Chancelier de France, bien disposé en sa faveur. En effet, ce Chef de la Justice lui fit d'abord expedier des Lettres de Maître des Requêtes Honoraire, & promit de lui donner une Charge de Conseiller au Grand Conseil, lui ordonnant de retourner chez lui pour mettre ordre à ses affaires. Mais l'esperance qu'il avoit conçuë de ce côté-là, s'évanoüit bien vîte par la mort de ce Chancelier, qui arriva un mois après.

Chasseneuz se vit par-là obligé de retourner chez lui, réduit à y faire la profession de simple Avocat. Il s'y distingua d'abord de maniere que *Guy Moreau* qui parvint dans la suite, par son mérite, aux premieres Charges du Parlement de *Dijon*, voulut lui donner des marques de son estime. Il avoit esté pourvû après la mort de *Pierre Sevre* de la Charge d'Avocat du Roy au Bailliage d'*Autun* & de *Montcenis*. Mais son habileté lui donnoit tant de pratique au Ba-

reau de ce Parlement, qu'il ne pouvoit réſider à *Autun*, pour y remplir ſa Charge. Il commença par choiſir *Chaſſeneuz* pour ſon Subſtitut, en 1508. & peu de temps après il lui réſigna cet Office. *Chaſſeneuz* en fut pourvû le 21. Aouſt 1508. & y fut inſtallé le 25. Février ſuivant.

B. CHASSENEUZ.

Se voyant alors fixé dans la Ville d'*Autun*, où la ſterilité des affaires lui donnoit du loiſir, il ſongea à mettre quelques Ouvrages au jour. Son Commentaire ſur la Coûtume de Bourgogne; ſon Catalogue de la Gloire du Monde, & quelques autres Livres doivent leur origine à ce loiſir & lui acquirent une reputation dont il recueillit des fruits dans la ſuite.

Il eut l'honneur d'haranguer à *Autun* le Roy *François I.* en 1521. au nom de la Ville, & ce Prince en fut ſi content qu'il lui fit dire qu'il eut à ſuivre la Cour, parce qu'il vouloit le faire Conſeiller en ſon Grand Conſeil; mais *Chaſſeneuz* le refuſa, n'aimant point la vie ambulante qu'il lui auroit fallu mener à la ſuite de ce Conſeil, qui n'étoit pas encore ſédentaire, comme il l'a été depuis.

B CHASSENEUZ.

Le Parlement de *Dijon* lui donna peu de tems après une marque de distinction, l'ayant nommé au Roi le 8. Janvier 1524. avec deux autres, suivant qu'il se pratiquoit alors, pour remplir une place de Conseiller, vacante en cette Compagnie. Mais cette nomination n'eut pas le succès qu'on en attendoit.

Chasseneuz paroissoit avoir presque renoncé à toute vûë ambitieuse, quand au moment qu'il y pensoit le moins, le Roy se ressouvint de lui, & lui donna une Charge de Conseiller au Parlement de *Paris*, dont il fut pourvû le 3. Août 1531. *Blanchard* s'est trompé en le mettant au nombre des Conseillers qui furent reçûs en 1522.

Il se rendit aussi-tôt à *Paris*, pour prendre possession de sa nouvelle Charge; mais quelques temps après, étant retourné à *Autun* pour mettre ordre à ses affaires, il y reçût au mois d'Aoust 1532. l'agréable nouvelle que le Roi venoit de le nommer à la Charge de Premier, ou plutôt de seul Président au Parlement de

de Provence; car alors il n'y en avoit point d'autre.

B. CHASSENEUZ.

Il eut de grandes traverses à essuyer dans ce dernier poste. A peine en eut-il pris possession, qu'*Antoine Laugier*, ou *Laugery*, Avocat General du Parlement de Provence, peu content apparemment de la trop grande droiture de ce nouveau Chef, chercha à le perdre, en faisant quelques procedures contre lui. *Chasseneuz* en étant averti, demanda au Roy à se justifier. Sa demande parut si juste, que pour reconnoître la verité, tant de cette accusation, que de plusieurs autres malversations, dont étoient accusez divers Officiers de la même Province, le Roi *François* I. y envoya quatre Présidens, un de *Paris*, un de *Bourdeaux*, un de *Toulouse* & un de *Grenoble*.

Les Commissaires ayant verifié, que les informations faites contre *Chasseneuz* étoient fausses, ordonnerent à *Laugier* de comparoître au Conseil du Roi, où ses calomnies ayant été pleinement averées, il fut condamné par Arrest de l'an 1535. à une réparation envers le Premier

B. CHASSENEUZ.

Président, & en mille livres d'amende. Une satisfaction si autentique procura quelque tranquilité à *Chasseneuz*; mais il se presenta quelque tems après une autre affaire qui lui donna bien de l'exercice. Il y avoit long-temps, qu'en quelques lieux des Comtez de Provence & du Venaisin, & particulierement aux Villages de *Cabrieres* & de *Merindol*, il s'étoit glissé une Secte d'Heretiques, qu'on croyoit être un reste des anciens Vaudois. On en avoit poursuivi & condamné plusieurs très-severement; mais cela ne suffisant pas pour arrêter cette Heresie, le Roi avoit mandé au Parlement de Provence de faire ensorte de l'extirper, s'il étoit possible. La raison & la prudence vouloient qu'on commençat par les voyes d'exhortation & de douceur avant que d'en venir aux dernieres extremitez. Cela étoit fort du goût de *Chasseneuz*, mais cette moderation ne convenoit point au génie impetueux des Provençaux. Les Historiens nous apprennent d'ailleurs, que quelques-uns des Officiers du Parlement d'*Aix* avoient un interêt

particulier à la ruine de ces pauvres Villàgeois.

B. CHASSENEUZ.

Ainſi toute l'adreſſe de *Chaſſeneuz* ne put empêcher que ce Parlement ne rendit le celebre Arrêt du 18. Novembre 1540. par lequel non ſeulement pluſieurs heretiques furent condamnés au feu par contumace, mais encore leurs femmes & enfans, qui n'avoient jamais eſté citez ni entendus, furent bannis du Royaume & tous leurs biens confiſquez. Et comme on ſuppoſoit que le lieu de *Mérindol* ſervoit de retraite à toutes les perſonnes ſoupçonnées de mauvaiſe Doctrine, l'Arrêt ajoûtoit que toutes les maiſons de ce Village, comme auſſi le Château & quelques Forts des environs ſeroient démolis & raſez, les bois coupez à deux cens pas à l'entour, & le lieu rendu inhabitable.

Chaſſeneuz ne conſentit à ſigner ce terrible Arrêt, que dans l'eſperance d'en éluder l'execution, laquelle n'étoit pas aiſée à faire à moins que d'en venir aux armes. Les Hiſtoriens demeurent d'accord que ce fut lui ſeul qui l'empêcha. Mais en lui en attri-

B. CHASSENEUZ.

buant la gloire, ils en rapportent une cause ridicule, dont il est facile de montrer la fausseté.

Ils disent qu'aprés cet Arrêt rendu un Gentilhomme d'*Arles* nommé le sieur d'*Alenc*, ami de *Chasseneuz*, s'entretenant avec lui de ce jugement, qui lui paroissoit trop rigoureux, le pria de se souvenir qu'autrefois étant à *Autun*, dans un tems où quelques Villages de l'Auxois demandoient qu'il plût au Juge d'Eglise d'excommunier les rats qui desoloient le Pays, il avoit pris la deffense de ces animaux, & remontré que le terme qui leur avoit esté donné pour comparoître, étoit trop court, d'autant plus qu'il y avoit pour eux du danger de se mettre en chemin, tous les chats des villages voisins étant aux aguets pour les arrêter en passant: surquoi *Chasseneuz* avoit obtenu qu'ils seroient citez de nouveau, avec un plus long délai pour venir répondre; & cet exemple, dit-on, rappellé à propos en la memoire de ce Magistrat, le toucha si fort que depuis ce temps il mit tout en œuvre, pour faire donner aux Habitans de

Merindol le loisir de se reconnoître. B CHASSENEUZ.

Si l'on remonte à la source de ce conte, on la trouvera dans un Livre imprimé à Geneve en 1570. sous ce titre : *Histoire des vrais témoins de la verité, &c.* & plus connu sous le nom de *Martyrologe des Protestans.* L'Auteur y racontant l'affaire de *Merindol* & de *Cabrieres*, fait au long mention de cette prétenduë conversation du sieur d'*Alenc*, avec le Premier Président de Provence; mais il est aisé de faire voir que cet Auteur trop credule, a pris pour une verité une plaisanterie, qu'il avoit oüi dire, sans daigner s'en informer plus exactement.

Car 1°. ce n'est point dans son *Catalogue de la gloire du monde*, comme on le suppose, que *Chassenenz* a parlé de ces sortes d'excommunications; mais dans le premier de ses Conseils. 2°. Il n'y est point question de rats, mais de certaines mouches, qui détruisoient les raisins, aux environs de la Ville de *Beaune*, & quoique cette difference paroisse peu importante pour le fond, cela prouve toûjours la negligence de ceux qui ont

B. CHASSENEUZ.

debité cette Histoire 3°. *Chasseneuz* n'y prend point la défense des animaux qui gâtent les fruits de la terre ; au contraire, après avoir examiné, peut-être trop serieusement, la validité de la procedure que l'on faisoit de son tems contre eux dans les Officialitez, il soutient qu'elle est legitime, & qu'on est en droit de les excommunier; sans qu'on trouve dans la Consultation la moindre chose sur le délai qu'on doit leur donner pour comparoître en Justice.

Il est donc visible que cette fable a esté inventée à plaisir & il est surprenant que nos Historiens se copiant les uns les autres, l'ayent tous adoptée sans examen. M. *de Thou* paroît sur tout être un peu descendu de sa gravité par les embellissemens qu'il a donnez à cette Historiette ; & comme il avoit sans doute en main les ouvrages de *Chasseneuz*, il est moins excusable qu'aucun autre de s'en être laissé imposer sur un fait de cette nature.

Non-seulement *Chasseneuz* n'aprouva point l'Arrêt du Parlement d'*Aix* contre ceux de *Merindol*, mais il

témoigna ſur cela tant de fermeté, que de l'aveu des Hiſtoriens de Provence, quoique les Eccleſiaſtiques de cette Province, & particulierement les Archevêques d'*Aix* & d'*Arles* offriſſent de faire les frais neceſſaires pour l'execution de cet Arrêt, on ne put y parvenir tant qu'il vêcut.

B. CHASSENEUZ.

Ce fut lui vray-ſemblablement, qui manda à la Cour ce qui s'étoit paſſé en cette affaire, & qui obtint du Roi *François I.* les Lettres Patentes du 8. Février 1541. par leſquelles ce Prince accorda un pardon general à tous ceux qui avoient eſté condamnez par l'Arrêt, pourvû que dans trois mois, ils abjuraſſent leurs dogmes. Auſſi tôt les Habitans de *Mérindol* envoyerent à *Aix* deux Deputez, pour demander qu'il plût au Parlement de faire informer de leurs erreurs, & de les leur faire connoître. *Chaſſeneuz* les ayant mandez, leur remontra qu'il eſtoit inutile d'informer de ces erreurs, qui eſtoient toutes notoires, les exhortant à y renoncer, & à ne pas obliger le Parlement à proceder contre eux en toute rigueur; que cependant ils pouvoient

B. CHASSENEUZ. donner leur Confession de Foy ; sur laquelle il seroit pourvû. Ils le firent en effet, par leur Requête du 7 Avril 1541. qui contenoit un grand nombre d'articles.

Mais pendant qu'on les examinoit tant en Provence qu'à Paris, où on les avoit envoyez, la mort emporta *Chasseneuz*. Tous les Historiens conviennent qu'elle fut précipitée, & *Piton* assure dans son Histoire de la Ville d'*Aix*, qu'il mourut empoisonné avec un bouquet de fleurs. Il ne nous apprend pas d'où ce coup lui vint ; mais il y a lieu de soupçonner que ce fut l'effet de la haine, que conçurent contre lui ceux qui étoient si fort acharnez à la ruine des Habitans de *Mérindol*, & qui peu aprés firent joüer contre eux cette sanglante Tragedie, dont les suites ont fait tant de bruit.

Le tems de la mort de *Chasseneuz* n'est marqué précisément nulle part ; on sçait seulement qu'il assista encore, comme Commissaire du Roi aux Etats de la Province, dont l'ouverture se fit à *Aix* le 20. Janvier 1541. ou plutôt 1542. selon la maniere de

compter d'à present ; car l'année ne commençoit alors qu'à Pâques. *Guillaume Garçonnet* son successeur ayant esté pourvû de sa Charge par Lettres Patentes du 18. Juin de la même année : il faut que *Chassenéuz* soit mort dans l'intervalle.

B. CHASSENEUZ.

Il n'a laissé de *Petronille Languet* sa femme, qui lui a survécû, qu'un garçon & une fille. Le garçon nommé *Artus*, a esté Conseiller au Parlement de Dijon, & est mort assez jeune le 4. May 1560. après avoir exercé cette Charge pendant cinq ans seulemenr.

On lui attribuë sans fondement, un Traité de *Clausulis*, un autre *de Viris Illustribus*, & des *Remarques sur les Ordonnances* ; il n'a paru de lui que les trois ouvrages suivans.

1. *Commentarius super consuetudines Burgundiæ, ac fere totius Galliæ. Lugd. in-fol.* 1517. Cette Edition est la premiere de cet ouvrage, qui a esté réimprimé plus de vingt fois. Il s'en est fait du vivant de *Chassenéuz* jusqu'à cinq Editions, toûjours augmentées de nouvelles Remarques. Cette multitude d'Editions fait voir le cas qu'on a fait de ce Commentaire ; la

B. CHASSENEUZ. peine que le fameux *Charles du Moulin* a prise de le revoir d'un bout à l'autre en 1525. & d'y faire des Observations pareilles à celles qu'il a faites sur quelques Livres d'*Alexandre* & de *Decius*, le prouve encore mieux. Il est vrai que pour en juger aussi favorablement, il faut se rapprocher du siecle où *Chasseneuz* écrivoit, & entrer dans le goût des plus fameux Jurisconsultes de ce tems-là. Contens d'instruire leurs Lecteurs, ils ne songeoient point à polir leur stile. Pleins d'une déference aveugle pour leurs Maîtres, ils ne songeoient qu'à entasser autoritez sur autoritez, & le raisonnement avoit peu de part à leurs décisions. Par cette maniere d'écrire, non-seulement les Docteurs ultramontains, mais aussi les plus estimez d'entre les nôtres, comme *Guy Pape*, *Boyer*, *Bertrand*, *Tiraqueau*, & plusieurs autres, avoient merité les applaudissemens de tous les Sçavans. Faut-il donc s'étonner que *Chasseneuz* ait suivi la même route. Si depuis ce tems-là on a recherché d'avantage les beautez de l'élocution; si l'on a banni des Livres de Juris-

prudence cette foule d'autoritez inu- tiles, ſi l'on a enfin trouvé une maniere plus ſimple & plus ſure d'éclaircir les queſtions de Droit & de Coutume, cela ne doit point diminuer le merite de ceux qui ont défriché ce champ plein d'épines, & qui nous ont frayé le chemin à une plus grande perfection. De ce nombre a été certainement *Chaſſeneuz*, auquel on a l'obligation d'avoir été un des premiers qui ait entrepris d'éclaircir le Droit Coûtumier de France, & de le concilier avec le Romain. C'eſt ſans doute ce qui l'a rendu ſouvent incertain & timide, quand il a eſté queſtion de decider. Reproche que bien des gens lui font aujourd'hui ſans conſiderer que c'étoit un effet de ſa modeſtie, & que d'ailleurs il n'étoit pas ſecouru de cette prodigieuſe quantité d'Arrêts, qui ont eſté rendus depuis ſur toutes ſortes de matieres, & qui ont fixé l'incertitude de la Juriſprudence Françoiſe ſur la plûpart des difficultez.

2. *Catalogus gloriæ Mundi. Lugd.* 1529. *in-fol.* C'eſt la premiere édition, qui a été ſuivie de quelques-

B. CHASSENEUZ. autres. Dans le temps que *Chasseneuz* travailloit sur la Coûtume de Bourgogne, quelques questions de Préseance, agitées entre certains Officiers, lui avoient donné occasion d'aprofondir cette matiere, & de composer un Traité qu'il appelle, *Tractatus in materia Prælationis & Præcedentiæ diversorum & pœne omnium statuum.* Mais le trouvant trop long pour l'inserer dans ses Commentaires, il forma le dessein de le faire imprimer à part. C'est pourquoi après qu'il eut publié son premier Ouvrage, il augmenta celui-ci & l'enrichit tellement de ce qu'il pût trouver dans les Livres de convenable à son plan, qu'il en fit un volume aussi épais que l'autre. Quoique ce Livre ait fait une grande reputation à son Auteur par la singularité de la matiere, on peut dire, cependant, que c'est un pur fatras.

3. *Consilia. Lugduni in-fol.* 1531. réimprimés plusieurs fois depuis. Ce sont des Consultations sur differentes matieres de Droit.

V. son Eloge, par M. le President Bouhier, à la tête de son *Commentaire*

sur la Coûtume de Bourgogne, imprimé à *Paris* en 1717. *in* 4°.

FRANÇOIS REDI.

FRANÇOIS *Redi* nâquit à *Arezzo*, Ville de Toscane, le 18. Février 1626. d'une famille noble. Il fit ses premieres études à *Florence*, d'où il passa à *Pise*, où il fut reçû Docteur en Philosophie & en Medecine ; son habileté dans l'une & l'autre de ces sciences lui acquit bientôt une grande réputation. Le Grand Duc *Ferdinand* II. le choisit pour son premier Medecin ; dignité que *Côme* III. lui a conservée jusqu'à la mort. F. REDI.

Ses grandes occupations ne l'empêchoient pas de cultiver les Belles-Lettres ; il donnoit tous ses momens de loisir à l'étude de la Langue Italienne ; & il a beaucoup travaillé au Dictionnaire de *la Crusca*. M. *Ménage* dans son Livre des *Origines de la Langue Italienne*, reconnoît lui devoir beaucoup de choses. D'ailleurs il aimoit fort les Sçavans, & donnoit

F.REDI. avec plaisir, tous ses soins à ceux qui vouloient le devenir, aussi a-t-il formé plusieurs bons sujets.

Quoiqu'il fut sujet à plusieurs maladies, principalement au mal caduc, qui le tourmenta fort pendant les dernieres années de sa vie, il ne voulut jamais abandonner l'étude, & remplit toûjours avec exactitude les devoirs de sa Charge de premier Medecin. Il fut trouvé mort dans son lit, le 1. Mars 1697. Il étoit alors âgé de 71. ans.

Plusieurs Académies d'Italie le firent entrer dans leur Corps; il fut reçû dans celle de *la Crusca* de *Florence*, dans celle des *Gelati* de *Boulogne* & dans celle des *Arcadiens* de *Rome*.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Osservazioni intorno alle Vipere*, *fatte da Fr. Redi. In Firenze* 1664. *in* 4°. *It. ibid.* 1686. *It. Paris* 1666. *in* 12. *It.* traduites en Latin & inserées dans l'*Appendix* du premier tome des *Ephemerides des Curieux de la Nature*. Cet Ouvrage qui est rempli de Remarques curieuses, ayant été attaqué en France, *Redi* fit une Ré-

ponse modeste à toutes les Objections F. REDI.
qu'on avoit proposées dans la Lettre suivante.

2. *Lettera di Fr. Redi sopra alcune oppositioni fatte alle sue Osservazioni intorno alle Vipere. In Firenze* 1670. *in* 4°.

3. *Esperienze intorno alla Generatione degli Insetti. In Firenze* 1668. *in* 4°. *Redi* fait voir dans cet Ouvrage que tous les Animaux se produisent de la même maniere ; qu'on a tort de les distinguer en parfaits & imparfaits ; qu'il n'y en a point qui viennent de la seule pourriture, mais qu'ils sont tous engendrez d'une veritable semence. Son Livre a été imprimé plusieurs fois en Italien, & la cinquiéme édition s'en est faitè à *Florence* en 1688. Il a été aussi traduit en Latin, & imprimé sous ce titre : *Fr. Redi Experimenta circa generationem insectorum. Amstelodami*, 1671. *in* 12. *figur.* Cet Ouvrage a été attaqué par le P. *Bonanni* Jesuite, & *Redi* lui a répondu.

4. *Esperienze intorno a diverse cose Naturali e particolarmente a quelle che ci son portate dall' Indie. In Firenze*

F. REDI. 1671. *in* 4°. *It.* traduit en Latin sous ce titre : *Experimenta circa res diversas Naturales, quæ ex Indiis præcipue afferuntur ; accessere observationes de Viperis, & Epistola ad aliquot oppositiones factas in suas observationes circa Viperas, Itemque observationes circa illas Guttulas & fila ex vitro, quæ rupta in quacumque sui parte penitus communiuntur. Amstelodam.* 1675. *in* 12. *Redi* composa cet Ouvrage à l'occasion de quelques Curiositez que les Peres Franciscains arrivez des Indes Orientales, apporterent à la Cour de Toscane en 1662. La derniere piece qui compose le Recueil Latin, & qui traite de la Larme Batavique, a été traduite sur le manuscrit Italien. On la trouve aussi dans l'*Appendix* du second tome des *Ephemerides des Curieux de la Nature.*

5. *Le Vite di Dante e del Petrarea scritte dà Lionardo Aretino, cavate dà un Manuscritto antico della Libreria di Fr. Redi, e confrontate con altri Testi a penna. In Firenze* 1672. *in* 12. C'est *Redi* qui a donné ces Vies au public.

6. *Osservazioni intorno à gli animi*

mali Viventi, che si trovano negli. nimali viventi. In Firenze 1684. *in* 4°. *figur.* Tous ces Ouvrages sont écrits d'un stile si pur & si beau, qu'on les a souvent citez dans le Dictionnaire de la *Crusca.*

F. REDI.

7. *Lettera intorno all' invenzione degli Occhiali di Naso. In Firenze* 1678. *in* 4°. Cette Lettre a été réimprimée une seconde fois à Florence avec des additions. Elle a été traduite en François par M. *Spon*, qui l'a inserée dans ses *Recherches curieuses d'Antiquité.* Redi tâche d'y déterminer le temps auquel les Lunetes ont été inventées, & prétend qu'elles l'ont été sur la fin du treiziéme siécle, depuis l'an 1280. jusqu'en 1311.

8. *Bacco in Toscana. Ditirambo di Fr. Redi con le annotationi. In Firenze* 1685. *in* 4°. Cette piece de Poësie est une description & un éloge des plus excellens vins de la Toscane. Les notes, qui sont pleines d'érudition, contiennent tout ce que les meilleurs Ecrivains de tous païs, de tout âge, & de toute profession ont dit sur le sujet qu'il traite.

F. Redi. 9. *Sonetti. In Firenze* 1702. *in-fol. con figure.* & *in* 12. Redi s'est toûjours appliqué à la Poësie. Comme il en laissa en mourant plusieurs pieces, qu'il n'avoit pas jugé à propos de faire imprimer, le Grand Duc en a fait faire un choix après sa mort, & en a fait imprimer une soixantaine avec de fort belles Planches. M. *Murator.* dans son traité de la Poësie Italienne, assure qu'il y a beaucoup de délicatesse, de douceur, de pureté de stile, de netteté & de grace.

V son Eloge par l'Abbé *Salvino Salvini*, dans *le Vite degli Arcadi tome* 1.

Fin du troisiéme Volume.

TABLE

Des Auteurs contenus dans ce Volume, selon l'ordre des matieres qu'ils ont traitées dans leurs Ouvrages.

A

C

Carousels, Tournois, &c.

D

Devotion.

F

Fêtes, Ceremonies, &c.

G

Geographie.

H

Hiſtoire Generale.

J

Journaux.

L

Lettres.

M

Medailles.

P

Philosophie Generale.

Physique.

Poësie.

Poësie Grecque.

Poësie Latine.

Politique.

S

Sermons.

T

Théologie dogmatique.

La Religion en general.

TABLE

V.

Voyages.

Fin de la Table.

TABLE
NECROLOGIQUE,
Des Auteurs contenus dans ce Volume.

BARLETTE, [Gabriel] mort après 1480.
CHASSENEUZ, [Barthelemi de] mort en 1542.
LANGUET, [Hubert] mort le 30. Septembre 1581.
BARANZAN, [Redempt.] mort le 23. Decembre 1622.
COEFFETEAU, [Nicolas] mort le 21. Avril 1623.
EPISCOPIUS, [Simon] mort le 4. Avril 1643.
CHILLINGWORTH, [Guillaume] mort en Janvier 1644.
MORIN, [Jean-Bapt.] mort le 6. Novembre 1656.
LINDEN, [Jean A. Van der] mort le 5. Mars 1664.
DAILLE', [Jean] mort le 15. Avril 1670.
FEVRE, [Tanegui le] mort le 12. Septembre 1672.

BONA, [Jean] mort le 20. Octobre 1674.

PAULLI, [Simon] mort en 1680.

HALLE', [Pierre] mort le 27. Decembre 1689.

HERMANT, [Godefroy] mort le 11. Juillet 1690.

VALOIS, [Adrien de] mort le 2. Juillet 1692.

THOMASSIN, [Loüis] mort le 24. Decembre 1695.

REDI, [François] mort le 1. Mars 1697.

AGUIRRE, [Joseph Saenz d'] mort le 19. Août 1699.

NORIS, [Henry] mort le 23. Fevrier 1704.

LUDOLF, [Job] mort le 8. Avril 1704.

BAILLET, [Adrien] mort le 12. Janvier 1706.

VAILLANT, [Jean-Foy] mort le 23. Octobre 1706.

TENTZELIUS, [Guill. Ernest.] mort le 24. Novembre 1707.

PAPIN, [Isaac] mort le 29. Juin 1709.

AURIA, [Vincent] mort le 6. Decembre 1710.

TABLE NECROLOGIQUE.

MAGALOTTI, [Laurent] mort le 2. Mars 1711.

LAMY, [François] mort le 11. Avril 1711.

GIORDANI, [Vitale] mort le 3. Novembre 1711.

TOMMASI, [Joseph-Marie] mort le 1. Janvier 1713.

COLLET, [Philibert] mort le 31. Mars 1718.

FEVRE, [Anne le] morte le 17. Août 1720.

DACIER, [André] mort le 18. Septembre 1723.

ALEXANDRE, [Noël,] mort le 21. Août 1724.

Fin de la Table Nécrologique.

De l'Imprimerie de Giffey.